This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 012 591 426

Fr 1322.18.12

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
16 May, 1881.

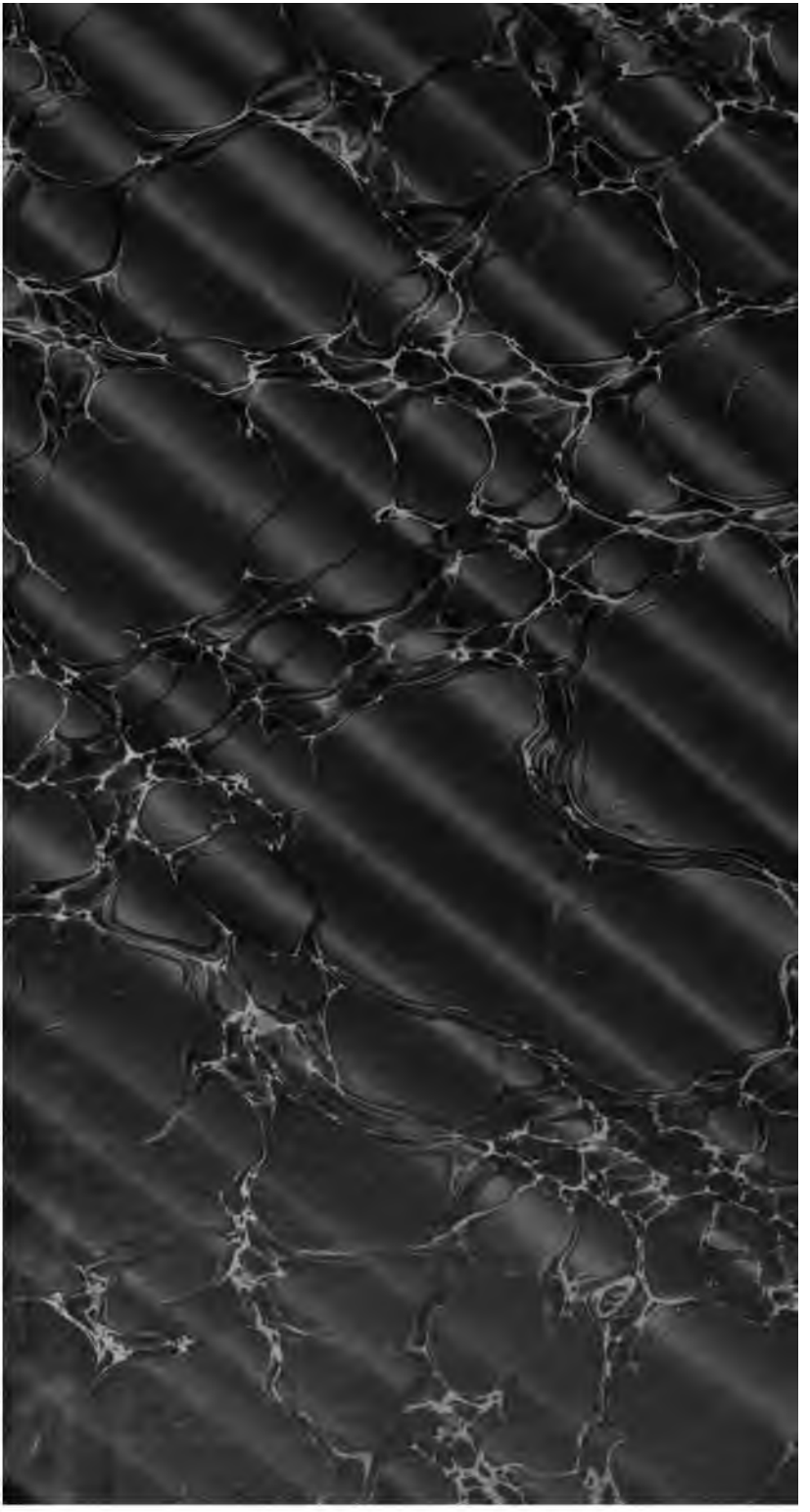

LA COMTESSE

DE ROCHEFORT

ET SES AMIS

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

BEAUMARCHAIS

ET SON TEMPS

ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE

Deuxième édition — deux beaux volumes in-8°

CHATILLON-SUR-SEINE. — IMPRIMERIE E. CORNILLAC

LA COMTESSE

DE

ROCHEFORT

ET SES AMIS

Études sur les mœurs en France
au XVIIIe siècle

AVEC DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

LOUIS DE LOMÉNIE

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1878

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Fr 1322.18.12
~~3564.40~~

MAY 16 1881
Minot fund.

AVERTISSEMENT

L'objet et le plan de ce volume sont assez clairement indiqués dès les premières pages pour qu'il nous paraisse inutile de le surcharger d'une longue préface. Nous dirons seulement que la plupart des documents inédits qui ont servi à le composer proviennent des papiers du marquis de Mirabeau. Le propriétaire actuel du château de ce nom, M. Gabriel Lucas de Montigny, a bien voulu nous confier depuis longtemps des matériaux précieux destinés à faire la base d'un grand travail sur les Mirabeau, dont la publication est maintenant commencée[1]. C'est en nous occupant de ce travail que, ayant trouvé dans les papiers qui nous étaient confiés un certain nombre de lettres de la comtesse de Rochefort ou de pièces relatives à elle, nous nous sommes laissé séduire et détourner un peu de notre principale entreprise par la tentation de faire revivre,

1. Ce travail, intitulé *les Mirabeau, nouvelles études sur la société française au dix-huitième siècle,* a commencé en effet à paraître dans *le Correspondant* du 10 mars et du 10 avril 1870.

entourée de ses amis, une des femmes les plus distinguées du dix-huitième siècle et en même temps une de celles qui jusqu'ici ont le plus échappé aux recherches des écrivains de nos jours.

Pour compléter les renseignements que nous possédions sur Mme de Rochefort, nous avons eu recours à toutes les sources d'information. Nous n'avons pas toujours réussi à éclaircir tous les points de détail qui nous intéressaient, mais nous avons fait de notre mieux, et nous devons des remercîments aux personnes qui ont bien voulu nous aider dans nos investigations[1].

Une partie du travail qu'on va lire a déjà paru dans la *Revue des Deux Mondes*, mais on s'apercevra sans peine que la seconde moitié de cette étude a été complétement refondue et considérablement augmentée.

Nous avons cru devoir publier en supplément deux de ces comédies de société qu'on jouait à l'hôtel de Brancas, et dont nous parlons au chapitre III. Nous espérons qu'elles justifieront l'opinion de Montesquieu sur l'auteur, quand il dit du frère aîné de Mme de Rochefort : « Vous devriez bien me procurer quelques-unes de ces badineries charmantes de M. de Forcalquier, qui sortaient de son esprit comme un éclair. » Nous avons joint à ces deux comédies un recueil de *Pensées* de Mme de Rochefort, que l'on peut considérer comme inédit, puisqu'il a été imprimé sans être publié, et la

1. Tout le monde sait que les bibliothécaires complaisants sont la providence des travailleurs; on ne s'étonnera donc pas de nous voir éprouver le besoin de remercier plus particulièrement MM. Ravenel, Rathery et Richard de la bibliothèque impériale, M. Barbier, conservateur de la bibliothèque du Louvre, et M. de Caussade, attaché au même établissement.

relation inédite d'un voyage de Douvres à Londres par le duc de Nivernois.

En définitive, l'ouvrage que nous soumettons au public, quoique plus difficile à exécuter qu'il ne le paraîtra peut-être au premier abord, n'a aucune prétention à l'importance historique : c'est une série de portraits et de tableaux de mœurs arrangés pour faire ressortir les habitudes et les goûts d'une société qui n'existe plus. Nous nous sommes attaché surtout à intéresser le lecteur par la variété des figures et des nuances; mais, tout en donnant beaucoup aux détails, nous avons cru devoir cependant terminer cette étude par des considérations d'une portée plus générale, qui s'appliquent à l'ensemble des changements accomplis depuis 1789, dans l'esprit et dans les mœurs de la société française.

Paris, 1er mai 1870.

relation inédite d'un voyage de Douvres à Londres par le duc de Nivernois.

En définitive, l'ouvrage que nous soumettons au public, quoique plus difficile à exécuter qu'il ne le paraîtra peut-être au premier abord, n'a aucune prétention à l'importance historique : c'est une série de portraits et de tableaux de mœurs arrangés pour faire ressortir les habitudes et les goûts d'une société qui n'existe plus. Nous nous sommes attaché surtout à intéresser le lecteur par la variété des figures et des nuances; mais, tout en donnant beaucoup aux détails, nous avons cru devoir cependant terminer cette étude par des considérations d'une portée plus générale, qui s'appliquent à l'ensemble des changements accomplis depuis 1789, dans l'esprit et dans les mœurs de la société française.

Paris, 1er mai 1870.

LA COMTESSE
DE ROCHEFORT
ET SES AMIS

Dans une lettre souvent citée, écrite en 1766 à son ami le poëte Gray, Horace Walpole passe en revue les femmes les plus considérables de la société parisienne, et, après avoir parlé successivement de Mmes Geoffrin, du Deffand, de Mirepoix, de Boufflers, arrivant à Mme de Rochefort, il nous la présente ainsi : « Mme de Rochefort diffère de tout le reste. Son jugement est juste et délicat, avec une finesse d'esprit qui est le résultat de la réflexion; ses manières sont douces et féminines, et, quoique savante, elle n'affiche aucune prétention. Elle est l'amie décente (*decent friend*) de M. de Nivernois, car vous ne devez pas croire un mot de ce qu'on lit dans leurs nouvelles; il faut ici la plus grande curiosité ou la plus grande habitude pour découvrir la plus légère liaison entre les personnes de

sexe différent, aucune familiarité n'est permise que sous le voile de l'amitié, et le dictionnaire de l'amour est aussi prohibé que semblerait l'être à première vue son rituel. » Walpole soulève ici une question délicate, sur laquelle nous reviendrons dans le cours de cette étude; contentons-nous pour le moment de faire remarquer qu'à l'époque où il écrivait ces réflexions à propos de Mme de Rochefort, celle ci était âgée de cinquante ans, et que le duc de Nivernois avait exactement le même âge.

Le président Hénault nous a laissé de son côté deux portraits de Mme de Rochefort. L'un date de la jeunesse de cette aimable femme, et, quoiqu'il soit un peu long, il mérite d'être cité presque tout entier.

« Pour commencer par la figure de Mme la comtesse de Rochefort, dit le président, elle n'a rien de frappant ni qui surprenne, mais elle acquiert à être regardée; c'est l'image du matin, où le soleil ne se lève point encore, et où l'on aperçoit confusément mille objets agréables. Quand elle parle, son visage s'éclaire; quand elle s'anime, sa physionomie se déclare; quand elle rit, tout devient vivant en elle, et on finit par aimer à la regarder, comme on se plaît à parcourir un paysage où rien n'attache séparément, mais dont la composition entière est le charme des yeux.

» On ne comprend pas comment, en arrivant dans le monde, Mme la comtesse de Rochefort a pu connaître si tôt et ses usages et les hommes qui l'habitent; tout a l'air en elle de la réminiscence; elle n'apprend point, elle se souvient, et tout ce qui la rend malgré cela si agréable aux autres, c'est que sa jeunesse est toujours à côté de sa raison; elle n'a l'air sensé que par ce qu'elle dit, et jamais par le ton qu'elle y donne; elle juge comme une autre personne de son

âge danse ou chante ; elle ne met pas plus de façon à raisonner qu'à se coiffer ; aussi est-elle aussi naturelle dans ses expressions que dans sa parure ; la coquetterie est un défaut qu'elle n'aura pas de mérite à vaincre, elle ne la connaît pas plus que la recherche des pensées et le tour maniéré des expressions.

» Quelque indiscrétion qu'il y ait à oser prononcer sur le caractère des jeunes femmes, on peut quasi promettre à Mme la comtesse de Rochefort de n'être jamais malheureuse par les passions folles et inconsidérées. Si jamais un homme parvenait à lui plaire, j'ose l'assurer qu'il n'aura à craindre ni orages, ni écueils ; son âme est aussi constante que décidée. Ce qui doit le plus surprendre en elle, c'est la fermeté de son caractère ; ses résolutions sont promptes et justes ; l'expérience en fait d'esprit naît ordinairement de la comparaison qui prépare et qui assure nos jugements, elle a su se passer de tous ces secours présentés aux âmes ordinaires ; elle jugera sûrement du premier ouvrage, tout comme elle a pris des partis sensés dans des affaires où, toute jeune qu'elle est, elle s'est trouvée obligée de se décider par son seul conseil. »

A ce portrait, il faut joindre une esquisse du même peintre représentant le même modèle à un âge plus avancé.

« Mme de Rochefort, dit le président dans ses *Mémoires* récemment publiés, est digne de l'amour et de l'estime de tous les honnêtes gens... Les grâces de sa personne ont passé dans son esprit, elle a fait des amis de toutes ses connaissances. Je ne sais si elle a des défauts. Il ne lui manquait que d'être riche, mais elle vivait honnêtement avec un très-médiocre revenu. Elle s'avisa de nous donner un jour à souper, nous essayâmes sa cuisinière, et je me souviens que je mandai alors qu'il n'y avait de différence entre cette cuisinière et la Brinvilliers que l'intention. »

L'homme qui a tenu la plus grande place dans la

vie de Mme de Rochefort et de qui l'on disait qu'il avait été quarante ans son ami et quarante jours son mari, le duc de Nivernois [1] nous a laissé également deux portraits d'elle. Le premier est celui d'une très-jeune femme, on lui donne généralement la date de 1741, et il est en vers.

Sensible avec délicatesse
Et discrète sans fausseté,
Elle sait joindre la finesse
A l'aimable naïveté;
Sans caprice, humeur ni folie,
Elle est jeune, vive et jolie;
Elle respecte la raison,
Elle déteste l'imposture,
Trois syllabes forment son nom [2]
Et les trois grâces sa figure.

Quarante-cinq ans après la date de ce portrait, quand il eut perdu son amie, devenue sa seconde femme, le duc de Nivernois réunissait quelques opuscules d'elle en un petit volume imprimé en 1784, et y ajoutait une courte et touchante préface, adressée aux amis de la défunte, qui représente cette intéressante personne sous un autre aspect. « J'ai rassemblé, dit le duc, ces opuscules bien dignes d'être conservés comme des monuments précieux. Hélas! c'est tout ce qui reste de la femme la plus parfaite qui ait jamais vécu. Je vous dédie ce recueil, à vous ses excellents amis, qui la

[1] Mme de Rochefort mourut mariée en secondes noces au duc de Nivernois; mais, comme elle ne porta ce nom que très-peu de jours, du 14 octobre au 5 décembre 1782, nous lui laissons le nom sous lequel elle a été connue au dix-huitième siècle.

[2] Mme de Rochefort s'appelait Thérèse de son nom de baptême.

pleurez presque autant que moi. Vous y trouverez à chaque ligne l'empreinte de son cœur, de son esprit, de ce caractère adorable et toujours égal qui faisait le charme de sa société et qui a fait pendant tant d'années le bonheur de ma vie. Vous ne lirez pas une seule page sans attendrissement, vous mêlerez encore vos larmes aux miennes. Je vous en remercie ; c'est la seule espèce de consolation que votre amitié puisse me donner. »

Il semble qu'une femme qui a inspiré des attachemens si vifs et si durables, dont le nom se rencontre souvent dans les mémoires et les correspondances du dix-huitième siècle, et qui, dans des conditions de fortune assez modestes, a été le centre d'une société choisie, il semble qu'une telle femme devrait être aussi connue que les autres dames notables de l'époque où elle a vécu, et cependant il n'en est rien. Les quelques citations que nous venons de faire représentent à peu près tout ce que l'on sait sur la comtesse de Rochefort. Le recueil des pensées et opuscules sortis de sa plume, imprimé en 1784 pour ses amis seulement par le duc de Nivernois, fut tiré à un si petit nombre d'exemplaires, qu'il est devenu excessivement rare, on ne le trouve même pas à la Bibliothèque impériale, et il nous a été plus facile de nous procurer le manuscrit qui a servi à l'impression du livre que le livre lui-même [1]. Dans

[1] Nous devons la communication de ce manuscrit à la gracieuse obligeance de Mme la duchesse de Noailles, arrière-petite-fille du duc de Nivernois. Il est intitulé *Opuscules de divers genres*, par Mme la comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernois

un temps enfin où la littérature épistolaire s'est enrichie d'un si grand nombre de pages écrites par les dames du dix-huitième siècle, il n'a pas encore été publié, croyons-nous, une seule lettre de la comtesse de Rochefort.

Cette pénurie de documents sur une personne dont on a parlé assez pour exciter la curiosité du public et pas assez pour la satisfaire nous fait espérer qu'on ne lira peut-être pas sans intérêt un travail consacré à Mme de Rochefort et dont les éléments sont puisés en grande partie dans une correspondance inédite entre elle et quelques amis. Cette correspondance manuscrite, que le duc de Nivernois ne savait pas avoir été conservée, quand il fit imprimer en 1784 le petit volume dont nous venons de parler, et dans laquelle il figure pourtant lui-même, est bien plus propre encore que le volume en question à nous faire apprécier l'esprit et le caractère de sa seconde femme; car on y trouve un grand nombre de lettres d'elle écrites au courant de la plume, sans aucune prévision de publicité; on y trouve aussi des indications qui sont de nature à mettre en lumière certaines nuances curieuses de la vie intellectuelle, morale et sociale des hautes classes au dix-huitième siècle. Toutefois, comme cette série de lettres, qui commence en 1757, s'applique principalement à la seconde partie de la vie de Mme de Rochefort, nous devons d'abord réunir ici tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur la première.

I

LES BRANCAS. — LA JEUNESSE DE Mme DE ROCHEFORT.
LES HABITUÉS DU CHATEAU DE MEUDON.

Marie-Thérèse de Brancas appartenait à une famille d'origine étrangère, mais qui depuis deux siècles avait déjà conquis un rang élevé parmi la noblesse française. Les Brancas (Brancaci), originaires de Naples, établis en France sous Charles VII, sont brillamment représentés au seizième siècle par André de Brancas, gouverneur de Rouen, amiral de France, seigneur de Villars, un des plus opiniâtres et des plus vaillants chefs de la Ligue ; Sully a dit de lui qu'il était la droiture et la bravoure mêmes, mais que ses premiers mouvements étaient d'une extrême violence. Dès le seizième siècle, les Brancas de France étaient divisés en deux branches. L'amiral de Villars appartenait à la branche cadette, devenue bientôt, comme cela arrivait souvent, plus

riche et plus considérable que l'autre. L'amiral étant mort non marié, son frère, George de Brancas obtint en 1652 l'érection de la terre de Villars en duché-pairie. C'est à cette branche cadette qu'appartenait le comte de Brancas, célèbre par ses distractions, et qui a servi de modèle au *Ménalque* de La Bruyère. Suivant Saint-Simon, ce Brancas, qui était le neveu du premier duc de Villars, avait été fort lié avec Mme Scarron, qui s'en souvint toute sa vie. Le neveu de celui-là, troisième duc de Brancas-Villars, ne fut célèbre que par son cynisme spirituel et désordonné. Il fut un de ces compagnons de débauche du régent connus sous le nom de *roués* [1]. Quant au père de Mme de Rochefort, Louis de Brancas, des comtes de Forcalquier, marquis de Céreste, chef de la branche aînée, il naquit le 19 janvier 1672, et mourut en 1750 lieutenant général de Provence, commandant en chef de la province de Bretagne, grand d'Espagne et maréchal de France. Saint-Simon nous a laissé de lui un portrait assez intéressant pour être reproduit.

« Jamais, dit-il, le marquis de Brancas ne négligea aucun des chemins qui pouvaient le conduire à la fortune. Mme de Maintenon fut sa protectrice; il fut très-bien avec M. et Mme du Maine, qu'il cultiva dans tous les temps, et sut n'en être pas moins bien avec M. le duc d'Orléans. Il parvint à manger

1. La pointe de bizarrerie plus ou moins déréglée particulière à cette branche des Brancas s'est perpétuée et reproduite avec éclat à la fin du dix-huitième siècle dans la personne du comte de Lauraguais, l'excentrique amant de Sophie Arnould, mort sous la Restauration duc de Brancas.

également au ratelier de la guerre et à celui de la cour, et les faire servir réciproquement l'un à l'autre. Aussi avait-il de l'esprit, encore plus d'art, d'adresse et de manége, avec une ambition insatiable qui ne lui a jamais laissé de repos.

» C'était un grand homme, fort bien fait, d'une figure avenante avec des manières polies, aisées, entrantes, qui ne faisait jamais rien sans dessein, et qui, aîné de quinze ou seize frères ou sœurs, avec 7, ou 8,000 livres de rente entre eux tous, devenu conseiller d'État d'épée, chevalier du Saint-Esprit et de la Toison, lieutenant général de Provence, gouverneur de Nantes et tenant les états de la Bretagne, grand d'Espagne et maréchal de France, avec un grand mariage pour son fils, l'archevêché d'Aix et l'évêché de Lisieux pour ses frères, se mourait de douleur de n'être pas ministre d'État, duc et pair et gouverneur de monseigneur le dauphin.

» J'en parle comme d'un homme mort par les apoplexies dont il est accablé [1], qui apparemment ne le laisseront pas vivre longtemps. Il a la main droite toujours gantée, même en mangeant ; les doigts en paraissent vides, il n'y a qu'un mouvement léger du pouce : homme vivant ne l'a jamais vue. A la grosseur du dedans, et à tout ce qu'on en voit, il paraît que c'est une patte de crabe ou de homard. Ses façons et sa conversation étaient agréables, et il était fort instruit de tout ce qui se passait au dedans et au dehors. Dévot et constitutionnaire jusqu'au fanatisme, et du petit troupeau de Fénelon qui n'empêche pas l'ambition à pas un des disciples de cette école. »

Le maréchal de Brancas, marié à une Brancas-Villars sa cousine, avait une famille assez nombreuse, trois fils et quatre filles. Marie-Thérèse, qui était le sixième de ses sept enfants, naquit à Paris le 2 avril 1716.

1. Ce portrait a dû être écrit par Saint-Simon dans les dernières années de la vie du maréchal de Brancas entre 1748 et 1750. Ajoutons que, dans un autre passage de ses *Mémoires*, il parle du courage et des talents militaires du maréchal.

Elle fut élevée au couvent comme l'étaient alors toutes les jeunes filles de son rang. Quoiqu'elle ait composé, dans sa vieillesse, un sermon en trois points avec des citations latines, l'épithète de *savante*, que lui donne Walpole, n'est pas rigoureusement exacte; elle n'est méritée que par l'aptitude de son esprit à traiter avec la même facilité les questions les plus sérieuses et les sujets les plus frivoles. Le duc de Nivernois, qui lui avait fourni les citations de ce sermon, nous apprend que non-seulement elle ne savait pas le latin, mais, ce qui était plus rare, qu'elle ne connaissait aucune autre langue que la sienne, et il ajoute : « Elle ne savait la sienne que par l'usage ou par instinct. » On verra pourtant qu'elle la savait très-bien.

A l'âge de vingt ans, Mlle de Brancas fut mariée, le 13 février 1736, à Jean-Anne-Vincent de Larlan de Kercadio, comte de Rochefort, que nos documents indiquent comme étant né le 2 novembre 1717, et qui par conséquent aurait eu un an et demi de moins que sa femme. C'était le fils d'un président à mortier du parlement de Bretagne. Avant son mariage, il est qualifié cornette des chevau-légers, et, après son mariage, mousquetaire de la première compagnie. Saint-Simon nous parle du président de Rochefort, son père, comme d'un des principaux moteurs de la résistance du parlement de Bretagne aux opérations de Law. Mandé à Paris par lettre de cachet, puis exilé à Auch, et finalement compromis plus ou moins dans la conspiration de Cellamare, il reçut ordre en

1720 de vendre sa charge. Ces Larlan de Kercadio ne paraissent appartenir ni aux anciens Rochefort-Rieux de Bretagne, ni aux Rohan-Rochefort ni à la famille du maréchal de ce nom sous Louis XIV, car il s'appelait d'Aloigny. Du reste, ce nom de Rochefort se rencontre au dix-huitième siècle porté par un assez grand nombre de personnes plus ou moins distinguées, originaires de provinces très-diverses et qui n'ont entre elles aucun lien de parenté. Il ne faut donc pas confondre la comtesse de Rochefort-Brancas, dont il s'agit ici, avec cette comtesse de Rochefort dont il est souvent question dans la correspondance de Voltaire, qui était liée avec d'Alembert, et que le patriarche de Ferney appelle en 1770 Mme *dix-neuf ans*. Notre comtesse de Rochefort était de beaucoup l'aînée de celle-là.

Est-ce par inclination que Mlle de Brancas épousa ce gentilhomme breton âgé de dix-huit ans et demi? Cela paraît fort douteux, car, dans les lettres assez nombreuses que nous avons d'elle, et qui appartiennent, il est vrai, à la dernière moitié de sa vie, il n'y a pas le plus léger souvenir de son mari. Était-ce un mariage d'intérêt que le marquis de Brancas, commandant de la province de Bretagne, mais plus riche de ses places que de sa fortune personnelle, avait arrangé pour sa fille? S'il en est ainsi, ce calcul ne réussit guère, puisque Mme de Rochefort, restée bientôt veuve et sans enfants, fut un instant assez pauvre pour que le marquis de Mirabeau lui écrive bien longtemps après, en 1764, faisant allusion à une période de sa

jeunesse : « Je vous ai ouï dire qu'un jour ou qu'une année où vous n'aviez que deux mille livres de rente, vous riiez ni plus ni moins. » Nous n'avons pas pu déterminer au juste à quelle date Mme de Rochefort perdit son mari. L'énorme journal de cour que l'on vient de publier en dix-sept volumes sous le titre de *Mémoires du duc de Luynes*, ce journal qui continue Dangeau pour le règne de Louis XV, nous apprend que le jeune comte de Rochefort existait encore deux ans et demi après son mariage, en octobre 1738, car il y est question de lui à l'occasion d'un fait qui met en relief la bonne grâce de sa femme.

Mme de Rochefort, remplaçant sa mère malade, avait accompagné et même devancé son père, qui se rendait à Rennes pour présider l'assemblée des états de Bretagne comme commandant de la province. Les dames de Rennes ne voulurent pas accorder à la fille du commandant l'honneur de la première visite, qui, suivant elles, n'était dû qu'à sa femme, « d'autant, dit le duc de Luynes, que le mari de Mme de Rochefort est Breton, et qu'en qualité de membre des états il ne lui est point dû d'honneurs ». Pour éviter l'embarras d'un conflit, elles partirent toutes pour la campagne; mais Mme de Rochefort, au lieu de se fâcher, prit sur elle, en l'absence de son père, de passer à la porte de toutes ces dames. Cette attention de sa part, dit le duc de Luynes, réussit au mieux; toutes revinrent chez elles avec empressement. On envoya même à Mme de Rochefort une députation du parlement en consé-

quence d'une délibération où il fut dit que c'était contre la règle ordinaire et par considération personnelle. Ce fut un évêque qui porta la parole. Le succès de la jeune femme alla plus loin encore, car, à la clôture des états, contrairement à toutes les règles, qui voulaient, d'après le duc de Luynes, qu'on ne votât de gratification qu'à la femme du commandant et non à sa fille, et que le don ne dépassât jamais 10,000 livres, il fut voté d'enthousiasme 12,000 livres de gratification à Mme de Rochefort [1]. N'a-t-on pas là une victorieuse démonstration de l'extrême amabilité qui distinguait la comtesse dès l'âge de vingt-deux ans? Toujours est-il qu'à partir de cette année 1738 le duc de Luynes, qui parle d'elle assez souvent, ne dit mot de son mari; nous allons voir d'autres contemporains qui vantent l'agrément des réunions de l'hôtel de Brancas et le charme de Mme de Rochefort, garder le même silence absolu sur le mari, d'où nous sommes porté à conclure que c'est vers cette époque, de 1739 à 1741, que la jeune femme devint veuve.

Elle commença par tenir la maison de son père, où l'on recevait beaucoup, et dont les réceptions devinrent plus brillantes encore lorsque son frère aîné, le comte Forcalquier, eut épousé, le 6 mars 1742, la jeune et riche veuve du marquis d'Antin, « On ne peut pas être plus jolie, dit à cette occasion le duc de Luynes, que l'est Mme de Forcalquier; elle est petite, mais fort

1. *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, t. II, p. 263 et 282.

bien faite, un beau teint, un visage rond, de grands yeux, un très beau regard, et tous les mouvements de son visage l'embellissent. » C'est cette belle-sœur de Mme de Rochefort, redevenue veuve en 1753, dont il est question souvent dans la correspondance de Mme du Deffand, qui l'appelle la *bellissima*, quelquefois aussi la *bétissima*, car, tout en la fréquentant beaucoup, elle ne la ménage pas plus que ses autres amies. L'intimité de Mme de Rochefort avec sa belle-sœur ne paraît pas avoir survécu à l'existence de son frère.

Durant ces dix années et surtout dans la période qui précède la mort de son père (1750), Mme de Rochefort vécut d'une existence animée dont la trace se retrouve tout à la fois et dans nos documents particuliers et dans les témoignages contemporains. Nous avons d'abord celui de Montesquieu, écrivant à Duclos, un des habitués de l'hôtel de Brancas, à la date du 15 août 1748, ce passage significatif : « Les soirées de l'hôtel de Brancas reviennent toujours à ma pensée, et ces soupers qui n'en avaient pas le titre, et où nous nous crevions. Dites, je vous prie, à Mme de Rochefort et à M. et Mme de Forcalquier d'avoir quelques bontés pour un homme qui les adore. Vous devriez bien me procurer quelques-unes de ces badineries charmantes de M. de Forcalquier que nous voyions quelquefois à Paris, et qui sortaient de son esprit comme un éclair. »

Plusieurs lettres écrites par le président Hénault à une date antérieure, en 1742, et qui ont été publiées pour la première fois en 1809, contiennent d'assez

nombreux détails sur les Brancas, sur Mme de Rochefort et sur leur société, qui se réunit alors non plus à Paris, mais au château de Meudon. Le maréchal y était installé pendant l'été avec sa famille dans un appartement qui lui avait été donné par le roi. Le président Hénault, foncièrement épicurien, quoiqu'il n'aimât point à être célébré par Voltaire pour ses soupers autant que pour sa *chronologie*, ne s'arrange pas aussi facilement que Montesquieu du cuisinier du maréchal; mais, si la table, suivant lui, laisse à désirer, la société de Meudon lui plaît fort, les deux *petites femmes*, c'est ainsi qu'il nomme Mme de Rochefort et Mme de Forcalquier, ne contribuent pas peu à l'attirer; la gaieté douce et fine de la première l'aide à subir joyeusement les inégalités, les fantaisies et les espièglerie de la seconde, dont un des passe-temps favoris consiste, par exemple, dans la *fête des chapeaux*, ce qui veut dire que cette belle dame attend les visiteurs sur la terrasse du château, s'amuse à prendre tous leurs chapeaux et à les faire voler, dit Hénault, de la terrasse en bas, d'environ cinq cents toises.

Avec le président Hénault, on voit figurer dans les réunions de Meudon son ami, le marquis d'Ussé, duquel nous aurons à reparler tout à l'heure, l'abbé de Sade, abbé très-mondain, si l'on en juge par les lettres que lui adresse Voltaire, mais homme aimable et instruit à qui l'on doit un travail estimé sur Pétrarque, et qu'il faut bien se garder de confondre avec

le marquis de Sade, son hideux neveu. On y trouve aussi Maupertuis, qui revenait fameux de son voyage au pôle, et qui n'avait pas encore eu à subir la redoutable animosité de ce même Voltaire; le comte de Maurepas, le plus jeune des ministres de Louis XV, qui devait après une longue disgrâce mourir le plus vieux des ministres de Louis XVI ; Mme de Maurepas, le marquis et la marquise de Mirepoix, le marquis de Flamarens et sa femme, aussi vertueuse que belle, et par contraste la duchesse de la Vallière, beaucoup plus belle que vertueuse.

A ces réunions manque une autre femme qui vivait alors dans l'intimité des Brancas et particulièrement de Mme de Rochefort : c'est Mme du Deffand, âgée de quarante-cinq ans, non encore aveugle, et qui, après une jeunesse assez désordonnée pour nuire à sa considération, même à une époque de tolérance excessive, s'était en quelque sorte relevée, en vertu de cette tolérance, par une liaison quasi conjugale, quoique adultère (car son mari vivait encore), avec le président Hénault. Dans l'été de 1742, Mme du Deffand est allée prendre les eaux de Forges, et c'est pour la distraire en la tenant au courant de ce qui se passe chez ses amis que le président lui écrit des lettres qu'il s'efforce de rendre aimables, mais où elle cherche vainement ce qu'elle appelle *un grain de sentiment vrai.* Les siennes d'ailleurs en sont encore plus dépourvues. Les deux correspondants sont deux parfaits égoïstes, avec cette différence en faveur du président que son

égoïsme, est débonnaire, beaucoup moins exigeant et moins tracassier que celui de sa très-spirituelle amie, dont il restera le *patito* jusqu'à la fin de ses jours. Il se vante cependant à son tour, ou plutôt il dissimule, lorsqu'il termine un portrait de Mme du Deffand par cette phrase : « C'est la personne par laquelle j'ai été le plus heureux et le plus malheureux, parce qu'elle est ce que j'ai le plus aimé. » Ceci fut écrit évidemment pour être lu à Mme du Deffand, car les mémoires posthumes dont nous venons de parler, où le même portrait se retrouve plus accentué en aigreur et dégagé du correctif sentimental de la fin, nous apprennent qu'en dehors d'un arrangement officiel et de convenance, maintenu uniquement par le lien de l'habitude et la crainte d'une rupture, le frivole président avait donné toute l'affection dont il était capable à une autre personne, à Mme de Castelmoron, qui, douce, bonne, dévouée, avait sur Mme du Deffand un genre de supériorité dont les femmes n'apprécient pas toujours assez la puissance [1].

1. Ces mémoires, où l'ami officiel de Mme du Deffand nous dit, à la date de 1761 : « Mme de Castelmoron a été *depuis quarante ans l'objet principal de ma vie,* » rendent vraisemblable l'anecdote piquante que Grimm a mise le premier en circulation. Il raconte que, quelques jours avant la mort du vieux président, Mme du Deffand, se trouvant dans sa chambre avec plusieurs personnes et le voyant très-assoupi, imagina pour le tirer de son engourdissement de lui crier dans l'oreille : « Vous rappelez-vous Mme de Castelmoron ? » Celle-ci était morte depuis neuf ans. « Ce nom, dit Grimm, réveilla le président, qui répondit qu'il se la rappelait fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avait plus aimée que Mme du Deffand. *Quelle différence !* s'écria le pauvre moribond imbé-

En 1742, Mme du Deffand se console aisément d'être séparée de son *patito*; elle trouve même qu'il a « l'absence délicieuse, » parce qu'il est un correspondant zélé qui lui donne des nouvelles de ses amis. A propos d'un accès de fièvre dont souffre Mme de Rochefort, elle écrit au président : « Je suis très-inquiète de Mme de Rochefort, je serais réellement au désespoir, s'il lui arrivait le moindre mal. Donnez-moi de ses nouvelles, et voyez-la le plus que vous pourrez. » Vingt-cinq ans plus tard, en mars 1767, elle écrivait à Horace Walpole : « J'ai aimé deux femmes passionnément. L'une est morte, c'était Mme de Flamarens; l'autre est vivante et a été infidèle, c'est Mme de Rochefort. » Comme l'intimité de Mme du Deffand et de Mme de Rochefort pourrait, aux yeux de quelques lecteurs, être une mauvaise note pour la dernière, nous ferons remarquer que le scepticisme moral de la célèbre correspondante de Walpole et les souvenirs attachés à sa jeunesse très-légère ne l'ont pas empêchée d'être intimement liée avec des femmes d'une rectitude morale généralement reconnue, comme Mme de Flamarens, dont elle parle ici, et plus tard avec la duchesse de Choiseul. Reste à se demander en quoi consiste ce grief d'infidé-

cile; puis il se mit à faire le panégyrique de Mme de Castelmoron, et toujours en comparant ses excellentes qualités aux vices de Mme du Deffand. Ce radotage dura une demi-heure en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à Mme du Deffand de faire taire son panégyriste ou de le faire changer de conversation. Ce fut le chant du cygne; il mourut sans savoir à qui il avait adressé un parallèle si véridique. » (Grimm, *Correspondance littéraire*, 2e partie, t. Ier, p. 353.)

lité qu'elle prétend avoir contre Mme de Rochefort et qu'elle communique à un homme qui, nous l'avons vu, fait beaucoup de cas de celle-ci. On trouve sur ce point quelques indices dans une lettre qui fait partie du recueil publié pour la première fois en 1809, et qui, quoique non datée, est écrite après la mort de Mme de Staal et avant celle de la duchesse du Maine, par conséquent en 1751 ou 1752. Il semble, d'après cette lettre, que c'est vers cette époque que la liaison de Mme du Deffand et de Mme de Rochefort a pris fin, qu'il y a eu entre ces dames des piqûres d'amour-propre plutôt que des offenses graves, et que cependant c'est Mme du Deffand qui a fait une tentative de rapprochement à laquelle Mme de Rochefort ne s'est pas prêtée. La lettre est adressée à Mme du Deffand par ce spirituel Formont, qui fut l'ami de Voltaire. Les personnes dont il s'agit ne sont désignées que par des initiales, mais ces initiales ne peuvent, à notre avis, s'appliquer qu'aux Brancas et à Mme de Rochefort. Il va sans dire aussi que M. de Formont, écrivant à Mme du Deffand, prend parti pour elle.

« Vous vous établissez donc à Sceaux, madame, avec d'Alembert? Je suis fâché que Mme de Staal n'y puisse être en tiers : vous trois en vaudriez bien d'autres, vos conversations n'auraient sûrement pas le tour de celles des Br... (Brancas). Vous avez grande raison dans le jugement que vous en portez, ils sont toujours occupés à être fins, et les choses les plus rondes, ils les rendent pointues par les paroles, ce qui, comme vous dites, et de très-mauvais goût et, de plus, fort aisé. C'est le tour d'esprit du temps, et sur-

tout de leur petite académie, où l'on regarde le siècle passé comme n'étant qu'à l'enfance de l'esprit. Mme de R... (Rochefort) redeviendrait aimable entre vos mains, parce que la nature l'a faite pour l'être, et qu'elle est assez bien née pour suivre de bons guides ; mais elle n'a pas d'elle-même assez de lumières pour reconnaître le mauvais. Je conçois que vous vous êtes laissée aller au premier mouvement, mais je ne comprends pas comme elle y a résisté. Il faut que ceci soit la suite de quelque grand système de conduite, car ce sont encore de grands philosophes en fait de conduite, comme il y a assez paru. Quoi qu'il en soit, il faut attendre et très-tranquillement. »

La rupture entre Mme de Rochefort et Mme du Deffand, déjà indiquée dans cette lettre, ressort plus visiblement encore d'une lettre de d'Alembert écrite en 1753; mais, quelles que soient les causes et la date de cette rupture, il est certain qu'en juillet 1742 Mme du Deffand manifeste beaucoup d'amitié pour Mme de Rochefort, qu'elle appelle, sans doute à cause de la différence de leur âge, du sobriquet de *petit chat* ou *minet*, et, comme elle est éloignée de son amie, le président l'informe de tout ce qui concerne celle-ci. Parmi les détails qu'il donne sur elle, il en est un auquel il faut s'arrêter d'abord, car il semblerait indiquer que le cœur de la jeune veuve du comte de Rochefort serait à cette époque engagé dans un attachement qui n'a pas pour objet celui qu'elle épousera quarante ans plus tard, quoique le duc de Nivernois fasse déjà partie de sa société habituelle (1). La pre-

(1) Il est absent de Paris à cette date, mais on parle assez souvent de lui dans la correspondance de 1742, et nous voyons dans nos docu-

mière lettre du président Hénault à Mme du Deffand, datée du 2 juillet 1742, contient les passages suivants :

« Nous partîmes pour Meudon, d'Ussé et moi, sur les six heures... Nous trouvâmes en arrivant cour plénière : Mme de Maurepas, Mme de la Vallière, Mme de Brancas, Céreste (frère du maréchal de Brancas), l'abbé de Sade, la Boissière, l'évêque de Saint-Brieuc, l'intendant de Rennes, M. de Menou, etc. ; mais tout cela ne resta pas, et les quatre derniers s'en allèrent... Les dames arrivèrent de la promenade... Je m'approchai de Mme de Rochefort, à qui je fis de grands reproches de ne m'avoir rien fait dire par vous : grandes amitiés de sa part, et puis ensuite grandes confidences. Je lui dis que d'Ussé commençait à prendre quelque ombrage de l'abbé de Sade. Je demandai où en était l'italien : il ne me parut pas que le précepteur ni la langue eussent fait de grands progrès. L'abbé relaye un peu le chevalier, et, excepté qu'il n'a point d'habit d'ordonnance, cela est assez de même ton. »

Cette dernière phrase signifie que le chevalier *relayé* ou suppléé par l'abbé de Sade est le chevalier de Brancas, alors colonel de cavalerie, second frère de Mme de Rochefort, qui lui donne des leçons d'italien [1].

ments particuliers que, dès 1738, il jouait avec Mme de Rochefort dans les comédies représentées à l'hôtel de Brancas. En 1742, on pourrait croire qu'il est, pour employer un mot du temps, *embarqué* avec Mme de la Vallière, car Mme du Deffand écrit en parlant d'elle, à la date du 20 juillet 1742, cette phrase : « Le Nivernois ne la hait pas, et je crois qu'il n'en aime pas d'*autres*. »

1. Quant à l'assertion du président que l'italien ne fait pas de progrès, elle est confirmée, non-seulement par le témoignage déjà cité de M. de Nivernois, mais aussi par une lettre de Mlle Pitt, grande amie de Mme de Rochefort dans la dernière moitié de sa vie, et qui constate que celle-ci ne comprenait pas l'italien.

La situation indiquée dans la lettre du 2 juillet est dessinée plus nettement dans celle du 14, où le président annonce qu'après avoir soupé de nouveau au château de Meudon, il a eu une longue conversation avec Mme de Rochefort.

« Nous avons raisonné, dit-il, de toutes ses affaires, des terreurs de d'Ussé, de leurs fondements. J'ai fait de la morale très-sévère, et d'elle-même elle m'a dit qu'elle avait eu tort de laisser trop durer une fantaisie, et de ne l'avoir pas dit d'abord à la personne intéressée. On ne peut être plus vraie qu'elle l'est, ni plus candide. J'ai parlé sur cela comme Ruyter aurait parlé d'une aventure arrivée sur la rivière de Seine en se souvenant de ses combats sur mer, car ce n'est, à dire vrai qu'une aventure d'eau douce, et il n'y a pas de matière à douter. J'ai parlé aussi des langues étrangères (c'est-à-dire de l'abbé de Sade) : on m'a dit de bout en bout tout ce qui en était. Pour de celui-là (l'abbé de Sade), le *grand chat* (le frère aîné, M. de Forcalquier) s'en est avisé, tant il est fin. C'est une ressource très-grande à la campagne : on s'en amuse, on s'en moque, et, comme je crois vous l'avoir mandé, il est le chevalier de votre *minet* [1]. »

De ces lettres du président Hénault, il résulterait que Mme de Rochefort aurait été en juillet 1742 engagée de cœur avec le marquis d'Ussé, que celui-ci s'inquiétait des assiduités de l'abbé de Sade, très-suspect de galanterie, et qui, sous prétexte d'apprendre l'italien à la jeune dame, aurait manifesté pour elle des sentiments qu'elle se reproche d'avoir un peu encouragés ; le frère de la dame, M. de Forcal-

1. C'est-à-dire il remplace le chevalier de Brancas dans ses fonctions de maître d'italien.

quier, s'en est avisé, tandis qu'il ne connaît pas, à ce qu'il semble, l'attachement plus sérieux qui existe entre elle et d'Ussé. Il est visible que le président Hénault, tout en se comparant assez plaisamment à Ruyter par allusion aux tempêtes qui avaient agité sa liaison avec Mme du Deffand, n'attache aucune importance au léger commerce de coquetterie entre Mme de Rochefort et l'abbé de Sade, dont s'inquiétait son ami d'Ussé; mais jusqu'à quel point celui-ci avait-il le droit de se montrer inquiet? Si nous nous en rapportions aux réflexions que fait Mme du Deffand sur les confidences que lui transmet son ami, quoique ces réflexions ne soient pas encore d'une précision absolue, nous pourrions croire qu'il existait à cette époque entre d'Ussé et Mme de Rochefort une liaison de même nature que la sienne avec le président Hénault. Cependant, avant d'admettre cette donnée, acceptée un peu légèrement dans un ouvrage récent [1], il faut voir si elle n'est pas contrariée plus ou moins par d'autres témoignages. Disons d'abord le peu que nous savons du marquis d'Ussé. Il était non pas gendre, comme on l'a écrit, mais petit-fils de Vauban par sa mère Jeanne-Françoise Le Prestre de Vauban, mariée en

1. Nous voulons parler d'une notice détaillée sur Mme du Deffand et sa société, placée en tête d'une réimpression du recueil de 1809 et du recueil des lettres à Walpole. L'auteur de cette notice, M. de Lescure, rencontrant sur son chemin le fait relatif à Mme de Rochefort et au marquis d'Ussé, a naturellement tranché la question dans le sens indiqué par les mœurs du dix-huitième siècle, mais on comprend que nous éprouvions le besoin d'y regarder de plus près.

janvier 1691 à Louis Bernin de Valentinay, receveur général des finances de Tours, et dont la terre d'Ussé avait été érigée en marquisat en 1700. Celui-ci fut un des patrons de Voltaire, qui dans sa jeunesse le consulte sur ses vers et le visite au château d'Ussé. Il paraît que lui-même, tout en s'occupant avec passion de chimie, versifiait aussi de son côté; il envoie en 1734 à Voltaire et à Mme du Châtelet une épître, et Voltaire répond : « Mme du Châtelet a cru d'abord que l'épître était de monsieur votre fils, au feu brillant qui règne dans vos vers. » Ce fils est précisément celui qui nous intéresse, Louis-Sébastien Bernin. — Il aurait été, suivant La Chesnaye des Bois, marié en novembre 1718 à une demoiselle de Carvoisin. Peut-être était-il veuf en 1742, car dans les lettres de cette date, où le président Hénault parle si souvent de lui, il n'est jamais question d'une marquise d'Ussé. Ce qui est certain d'après les lettres de Mme du Deffand et de la duchesse de Choiseul, c'est qu'il mourut en 1772, ou non marié, ou veuf et sans enfants. S'il était veuf en 1742, ne peut-on pas supposer qu'entre la veuve du comte de Rochefort, alors âgée de vingt-six ans, et d'Ussé, qui avait quarante-sept ans, il y aurait eu un projet de mariage que des causes à nous inconnues empêchèrent de s'accomplir [1]? Tout ce que les amis de d'Ussé

1. Mme du Deffand dit dans une de ses lettres que d'Ussé était du même âge qu'elle; mais je vois dans l'annonce de sa mort, faite par la *Gazette de France* en 1772, qu'il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait donc deux ans de plus que Mme du Deffand, et par conséquent

nous disent de lui donne l'idée d'un galant homme apte à faire un bon mari, quoiqu'un peu bizarre, plutôt que d'un séducteur dangereux.

« D'Ussé est un homme d'esprit, dit Hénault, d'une humeur charmante, aussi distrait que le Ménalque de La Bruyère, la bonté même; il a une plaisante idée de lui : il s'imagine n'avoir été créé que pour les autres; il aurait eu du talent pour la guerre; le meilleur comédien que j'aie vu dans ce que nous appelons troupe bourgeoise, s'il avait eu plus de mémoire. » Ajoutons que, dans toutes ces comédies de société, d'Ussé joue invariablement le rôle des pères nobles, des Gérontes plus ou moins ridicules. Il faut remarquer aussi que le président Hénault, rédigeant ses souvenirs dans sa vieillesse, en 1762, et plaçant dans la même page d'Ussé et Mme de Rochefort, ne dit plus mot de cette affaire de cœur dont il parlait à Mme du Deffand vingt ans auparavant. S'il y avait eu autrefois entre les deux personnes qu'il associe dans ses souvenirs un arrangement à la manière du XVIIIe siècle, pourquoi dans cet ouvrage, écrit en toute liberté, le président n'y ferait-il pas même une légère allusion? Dira-t-on que l'arrangement a pu exister, quoique éphémère. Cette supposition ne s'accorderait guère ni avec la grande différence des âges, ni avec le caractère sérieux et solide que tous les amis de Mme de Rochefort recon-

vingt et un ans de plus que Mme de Rochefort. Cette grande différence d'âge, compatible encore avec un projet de mariage, ne l'est plus autant, on en conviendra, avec l'hypothèse d'une liaison galante.

naissent en elle, et que signale notamment le président Hénault dans le portrait de jeunesse cité au début de cette étude. Ajoutons enfin un dernier argument emprunté à la correspondance inédite que nous avons sous les yeux. Le marquis d'Ussé resta jusqu'à sa mort l'ami dévoué de Mme de Rochefort; il figure dans cette société qui se réunissait autour d'elle quand elle vint en 1758, âgée par conséquent de quarante-deux ans, habiter au palais du Luxembourg un appartement donné par le roi. Le marquis de Mirabeau, qui y figure aussi à cette époque où règne le duc de Nivernois, peint d'Ussé vieux, cassé, *le dos en arc*, disputant sur la médecine, affirmant l'existence de six mille vérités, et souvent un peu radoteur. Quand le marquis de Mirabeau se répète dans ses lettres à Mme de Rochefort, il ajoute : « Pardon, madame, prenez que ce soit d'Ussé. » Lorsque d'Ussé fut mort, en 1772, Mme du Deffand, annonçant cette nouvelle à Walpole, lui dit : « Vous rappelez-vous l'avoir vu chez le président ou chez Mme de Rochefort? C'était un vieillard de mon âge, distrait, ennuyeux, assez fou, et qui avait de l'esprit, grand partisan de Mlle de l'Espinasse. » Si l'incident qui avait occupé Mme du Deffand trente ans auparavant avait eu de l'importance, s'il en était résulté entre d'Ussé et Mme de Rochefort des rapports tant soit peu semblables à ceux du président et de Mme du Deffand, celle-ci, au moment ou elle parle de Mme de Rochefort et de d'Ussé, avec lesquels elle est brouillée, aurait-elle manqué d'écrire à Walpole

quelque malice à ce sujet? Il nous semble que le peu qu'elle dit sur d'Ussé dans cette circonstance est une probabilité de plus que l'incident de 1742, s'il signifie quelque chose, signifie tout au plus qu'à l'époque de sa jeunesse Mme de Rochefort a songé un instant à se remarier avec d'Ussé. Après cela, quand on est en présence d'un problème de ce genre, problème qui se retrouvera bientôt et plus embarrassant encore à propos du duc de Nivernois, quand on a examiné consciencieusement le pour et le contre, il faut craindre en tout temps, et surtout au dix-huitième siècle, de trop abonder aussi bien dans le bon sens que dans l'autre, et se souvenir du mot de la marquise de Lassay à son mari, qui l'impatientait en se prononçant avec trop d'énergie pour la vertu plus ou moins discutée d'une femme célèbre : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là? »

II

LE COMTE DE FORCALQUIER. — DUCLOS ET LE THÉATRE DE SOCIÉTÉ AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Ce n'est pas seulement ce léger épisode de sentiment qui nous intéresse dans les lettres écrites par le président Hénault en 1742 sur la société qui se réunissait au château de Meudon. On voit cette société occupée des grandes et des petites affaires du temps. Les petites l'occupent, il est vrai, autant que les grandes. La question de savoir si le discours que vient de prononcer le duc de Richelieu, reçu à l'Académie française avant d'avoir écrit autre chose que des billets doux, est ou n'est pas du *genre académique*, la présentation à la cour de Mme de Forcalquier, investie par exception des honneurs du tabouret sans être duchesse, paraissent des sujets aussi importants que la situation de nos affaires en Allemagne, où nous sommes engagés contre l'Au-

triche, sur les excitations du roi de Prusse, dans une guerre qui, d'abord heureuse, tourne mal. Frédéric vient de nous abandonner en traitant séparément avec l'impératrice Marie-Thérèse; il circule à ce sujet une lettre attribuée à Voltaire et qui fait scandale, car l'auteur y félicite agréablement notre infidèle allié du mauvais tour qu'il nous a joué. Le maréchal de Brancas est indigné, et, comme il n'aime pas Voltaire, il serait bien fâché, dit Hénault, que la lettre ne fût pas de lui; Mme de Mailly que sa situation auprès du roi rend très-patriote, jette feu et flamme, et demande que l'auteur de la lettre reçoive une punition exemplaire. « On ne sait ce que cela deviendra, écrit le président, et on craint bien que cela ne finisse par un décampement à Bruxelles. La pauvre du Châtelet devrait faire mettre dans le bail de toutes les maisons qu'elle loue la clause de toutes les folies de Voltaire. Véritablement il est incroyable que l'on soit si inconsidéré. Pendant ce temps-là, il est porté aux nues à la Comédie, où *Brutus* a un plus grand succès qu'il ait encore eu. »

Consultée sur l'authenticité de la lettre en question, Mme du Deffand ne s'y trompe pas; une seule phrase suffit pour la convaincre qu'elle ne peut être que de Voltaire, et en effet elle était bien de lui. On peut la lire à sa date, juillet 1742, dans la correspondance avec le roi de Prusse, et elle prouve, ce qu'on sait d'ailleurs surabondamment, que Voltaire faisait assez peu de cas de sa nationalité. « Vous n'êtes plus notre

allié, écrit-il au ravisseur de la Silésie, qui vient de nous abandonner en gardant sa proie ; mais vous serez celui du genre humain, vous voudrez que chacun jouisse en paix de ses droits et de son héritage. » Aucun écrivain français n'oserait certainement de nos jours en pareille circonstance faire intervenir l'amour du genre humain. Du reste, Voltaire se tira d'affaire avec son aplomb ordinaire en jurant au cardinal de Fleury ses grands dieux que cette lettre n'était pas de lui, en indiquant même, mais vaguement, ceux qu'il soupçonnait de l'avoir fabriquée, et en se moquant de ce désaveu avec le roi de Prusse.

Il y a une autre question beaucoup plus importante pour les habitants du château de Meudon en 1742, que l'incident relatif à Voltaire, c'est celle des comédies de société que l'on prépare pour l'hiver. Cette passion de jouer la comédie n'était point particulière à la famille de Brancas, elle régnait alors dans beaucoup d'autres maisons de Paris; cependant, c'était surtout chez les Brancas ou chez leurs amis qu'on jouait, non pas des ouvrages écrits pour le public par des auteurs de profession, mais des pièces composées tout exprès par ceux des membres de la société qui se sentaient capables de réussir en ce genre. Le principal auteur de cette troupe aristocratique était le frère aîné de Mme de Rochefort, le comte de Forcalquier. Le président Hénault, dans ses souvenirs, ne cite de lui qu'une pièce, *l'Homme du bel air* [1]. Il en a composé un plus grand

1. Le vrai titre est *le Bel Esprit du temps.*

nombre; nous en avons six en manuscrit avec la distribution des rôles, plus un drame historique en prose, *Charles VII*, écrit à l'imitation du *François II* du président Hénault, lequel avait lui-même emprunté l'idée de ce genre de composition à une mauvaise traduction des drames historiques de Shakspeare.

Le comte de Forcalquier a écrit aussi plusieurs romans. Il avait des aptitudes littéraires très-remarquables, et, s'il n'était pas mort jeune, avant quarante-trois ans, s'il n'avait pas été retenu par le préjugé aristocratique d'alors qui l'empêchait de se faire imprimer, il aurait certainement conquis en littérature une notoriété égale à celle du duc de Nivernois et même du président Hénault. Le marquis de Mirabeau, à qui Mme de Rochefort avait prêté les manuscrits de son frère après la mort de celui-ci et qui les avait fait copier, exprime pour le talent de Mr de Forcalquier une admiration un peu exagérée et motivée sans doute par le désir de plaire à sa sœur, mais qui cependant n'est pas dénuée de tout fondement. « J'admire, écrit-il en avril 1757, l'abondance singulière et l'énergique facilité de l'auteur, cette fluidité de génie qui répand ses traits sur tous les objets, sur toutes les scènes : la nature n'avait point jusqu'à lui fait un homme aussi éloquent de génie et d'expression... » Dans une autre lettre, le marquis de Mirabeau va jusqu'à dire : « Voilà ce qui s'appelle un supérieur; c'est presque le premier homme qui m'ait fait goûter une pleine et entière subordination. » Comme une sœur n'est pas obligée

d'être modeste pour un frère mort qu'elle a tendrement aimé, Mme de Rochefort répond au marquis : « La manière vive, forte et touchante dout vous avez senti les ouvrages de mon pauvre frère m'a été au fond du cœur. C'est le seul sentiment de douceur que je puisse éprouver sur lui, après lui, que de graver son idée dans les âmes que j'estime et que j'aime. »

Nous ne nous occuperons ici que des comédies du comte de Forcalquier, parce que ces comédies, qui toutes ont été jouées par des acteurs et des actrices d'un haut rang (sauf Duclos, qui y joue les rôles de valet) et composées pour une société qui n'existe plus, nous donneront une idée des habitudes, des mœurs, des hardiesses parfois singulières d'esprit ou de langage qui avaient cours dans cette société, et en même temps des réserves qu'elle s'imposait par un certain raffinement de goût qui ne lui aurait pas permis de supporter les situations brutalement accusées dont se nourrit la comédie de notre époque avec la prétention plus ou moins sincère, mais souvent très-mal fondée, de servir la cause de la morale.

Avant de parler de ces comédies inédites, il faut dire un mot de l'auteur. Louis Bufile de Brancas, fils aîné du maréchal, naquit le 28 septembre 1710. Pourvu en survivance de son père de la lieutenance générale de Provence, il débuta assez brillamment dans la carrière militaire. Assistant à l'âge de vingt-trois ans au siége du fort de Kehl, il fut assez heureux pour avoir les cheveux coupés par un boulet de canon, sans autre

dommage. Ce bizarre coup de canon, qui fit sensation et qui paraît invraisemblable, est constaté par un impromptu de Voltaire adressé au héros de l'aventure en 1733, et qui commence ainsi :

Des boulets allemands la pesante tempête
A, dit-on, coupé vos cheveux ;
Les gens d'esprit sont fort heureux
Qu'elle ait respecté votre tête.

Cependant, la faiblesse de sa santé ne permit pas au comte de Forcalquier de se faire remarquer autant que son père dans le métier des armes ; mais il conquit de bonne heure la réputation d'un homme très-distingué par l'intelligence, associant le goût de l'étude et la culture des lettres aux distractions du monde. Son genre d'esprit, à en juger par le témoignage de ses contemporains, que confirme d'ailleurs la lecture de ses écrits, était très-brillant, mais un peu subtil et caustique. « Il avait, dit le président Hénault, beaucoup plus d'esprit qu'il n'en faut ; Mme de Flamarens disait qu'il éclairait une chambre en y entrant. Gai, un ton noble et facile, un peu avantageux, peignant avec feu tout ce qu'il racontait, et ajoutant quelquefois aux objets ce qui pouvait leur manquer pour les rendre agréables et plus piquants. » Mme du Deffand, de son côté, a tracé de lui un portrait qui paraît d'abord attrayant, mais qui tourne assez vite au désagréable, tandis que, dans son portrait à elle, qu'a tracé à son tour M. de Forcalquier, elle n'est guère présentée qu'en beau.

« La figure de M. de Forcalquier, dit Mme du Deffand, sans être fort régulière, est assez agréable ; sa physionomie, sa contenance, jusqu'à la négligence de son maintien, tout est noble en lui; ses yeux sont ouverts, riants, spirituels ; il a l'assurance que donnent l'esprit, la naissance et le grand usage du monde. Son imagination est d'une chaleur, d'une fécondité admirables, elle domine toutes les autres qualités de son esprit ; mais il se laisse trop aller au désir de briller : sa conversation n'est que traits, épigrammes et bons mots. Loin de chercher à la rendre facile et à la portée de tout le monde, il en fait une sorte d'escrime où il prend trop d'avantage ; on le quitte mécontent de soi et de lui, et ceux dont il a blessé la vanité s'en vengent en lui donnant la réputation de méchanceté, et en lui refusant les qualités solides du cœur et de l'esprit. Il est la terreur des sots et un problème pour les gens d'esprit. »

Elle termine en lui reprochant d'avoir l'ambition de la fatuité sans avoir assez de confiance en lui-même pour soutenir ce rôle ; elle l'accuse de s'en rapporter trop aux gens du bel air, et elle l'engage à s'en tenir au personnage d'*honnête homme*, pour lequel il a, dit-elle, plus de vocation que pour celui de fat [1].

Ce portrait semble indiquer déjà un refroidissement entre Mme du Deffand et les Brancas ; mais il fallait que ce refroidissement fût déjà devenu de l'animosité pour que d'Alembert osât, douze jours seulement après la mort de M. de Forcalquier, le 16 février 1753, écrire à Mme du Deffand ces lignes cruelles à propos

1. Il va sans dire que le mot *honnête homme* doit être pris ici uniquement avec la signification qu'on lui donnait alors pour définir le contraire d'un fat. On jugera tout à l'heure si l'homme qui a si bien persiflé tous les genres de fatuité pouvait être aussi imprégné de ce défaut que le dit Mme du Deffand.

du défunt : « Pour celui-là, il est mort, Dieu merci ! et nous n'entendrons plus dire à tout le monde : *Comment se porte M. de Forcalquier?* comme s'il était question de Turenne ou de Newton. » il fallait aussi que d'Alembert eût reçu dans son amour-propre quelque blessure bien vive pour parler ainsi [1]. Le témoignage du duc de Luynes, toujours si modéré dans ses appréciations, ne nous permet pas de mettre en doute le principal défaut du caractère de M. de Forcalquier. « Il avait, dit-il, beaucoup d'esprit, et s'était peut-être trop livré à ces sortes de plaisanteries qui font des ennemis. » Ce même témoignage, confirmé d'ailleurs par la phrase méchante de d'Alembert, prouve que le frère de Mme de Rochefort n'avait pas seulement des ennemis, puisque la maladie de poitrine dont il souffrait depuis plusieurs années occupait assez la société pour impatienter l'irascible philosophe. Nous apprenons par le duc de Luynes que, deux ans et demi avant la mort du comte, Mme de Pompadour, qui ne le connaissait pas personnellement (peut-être même, dit le duc, ne l'a-t-elle jamais vu), entretenait avec lui un commerce épistolaire assez vif sur sa seule réputation d'homme d'esprit, et, le sachant malade, lui avait

1. La lettre n'indique cependant d'autre méfait de la part de M. de Forcalquier envers d'Alembert que de n'avoir pas, à ce qu'*on dit* (car cela même n'est pas sûr), goûté un récent ouvrage de celui-ci, publié sous le titre d'*Essai sur la Société des gens de lettres et des grands* ; mais il semble difficile d'admettre que ce grief suffise pour qu'un philosophe se réjouisse sans scrupule de la mort d'un homme.

prêté une jolie petite maison qu'elle avait au-dessous du château de Bellevue, et qui portait le nom de *Brimborion*. Le Dangeau du règne de Louis XV remarque à ce sujet, avec une malice qui ne lui est pas habituelle, que Mme de Forcalquier est bien jolie, et que *Brimborion* est bien près de Bellevue [1].

Nous avons, du reste, à alléguer en faveur des bonnes qualités de M. de Forcalquier quelque chose de mieux que la sympathie intellectuelle qu'il inspire à Mme de Pompadour : c'est sa liaison avec un homme de lettres qui, sans être aussi paysan du Danube qu'il l'affectait quelquefois, n'aurait pas été d'humeur à subir longtemps les caprices d'un patricien trop présomptueux. Nous voulons parler de Duclos. Ce philosophe moraliste, historien et romancier, appartient également aux deux périodes de la vie de Mme de Rochefort. Après avoir été accueilli et patronné par les Brancas à une époque où il était encore inconnu, il resta fidèle à la personne qui lui représentait ses amis morts lorsque celle-ci eut perdu la grande existence qu'elle devait à son père et à son frère. Après l'avoir vu débuter à l'époque où nous sommes comme acteur infatigable dans des comédies de société, nous le retrouvons plus tard dans le salon du Luxembourg avec son impétuosité, ses défauts de forme, son langage un peu brutal et sa grosse voix. Le comte de Forcalquier a peint Duclos avec une sagacité affectueuse qui lui fait hon-

1. Le château de Bellevue était alors habité par Mme de Pompadour, et par conséquent le roi y allait.

neur à lui-même, car elle prouve qu'il était capable d'amitié, sans préoccupation aristocratique, et capable aussi de préférer un caractère foncièrement honnête au vernis des belles manières. Duclos, trouvant, dit-il, ce portrait trop flatté, entreprit de se peindre lui-même, et le plaisant, c'est que, sans rien ajouter aux défauts que lui reproche M. de Forcalquier et en les atténuant au contraire, il précise, développe, grossit naïvement les qualités que son ami lui reconnaît. L'intimité entre eux était d'ailleurs assez grande pour que, dans cet état maladif qui rendit ses dernières années si pénibles, M. de Forcalquier acceptât en 1746 de se faire accompagner aux eaux de Cauterets par Duclos, qui assistait sa sœur, Mme de Rochefort, dans les soins qu'elle lui rendait. L'éditeur de la dernière édition des œuvres complètes de Duclos, imprimée en 1821, a publié quelques fragments de lettres adressées à cette date par Mme de Forcalquier, qui était restée à Paris, à sa belle-sœur et à son mari. Elles nous montrent avec quelle ardeur les Brancas, après avoir aidé Duclos à entrer à l'Académie des inscriptions avant qu'il eût aucun titre à cette distinction [1], s'occupent de le faire arriver à l'Académie française.

Duclos n'avait encore publié que deux romans de peu de valeur, dont un très-licencieux, et son *Histoire*

1. Ce ne fut en effet qu'après avoir conquis le titre que Duclos s'occupa de le mériter en écrivant pour cette académie sur des matières d'érudition plusieurs mémoires qui ont du mérite.

de Louis XI, qui fit un certain bruit, mais qui n'a point survécu ; il échoua. Cependant, quelques mois après, il fut élu, et prononça un discours qui donnait beau jeu à Louis XV pour dire à propos de cet académicien un mot que toutes les biographies répètent : « Pour celui-là, il a son franc parler. » Il l'avait en effet, car il n'hésitait pas à employer en l'honneur de Louis XV la qualification, très-nouvelle alors, de roi citoyen ; bien plus, il appelait ce triste roi *un prince supérieur à la gloire même*. C'était sans doute pour se donner dans l'avenir de la marge comme censeur qne Duclos commençait ainsi par pousser l'adulation jusqu'aux dernières limites. Malgré ces accès de courtisanerie qui tranchent parfois chez lui avec une hûmeur habituellement indépendante, il avait dû principalement à l'estime de Rousseau, qui ne la prodigue pas et qui dans ses *Confessions* le peint d'un trait : *droit* et *adroit*, de se maintenir jusqu'à nous avec la réputation d'un galant homme, un peu bourru, peu châtié dans son langage, capable d'habileté dans sa conduite, mais incapable de déloyauté et de bassesse [1]. C'est seulement en 1818 que la publication des Mémoires de

1. On connaît ce joli mot attribué par Chamfort à l'abbé du Resnel entendant son confrère Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, parler par B. et par F. au sein même de l'illustre compagnie, et lui disant avec sa longue figure froide qui l'avait fait surnommer un grand serpent sans venin : « Monsieur, sachez qu'on ne doit prononcer dans l'Académie que des mots qui se trouvent dans le Dictionnaire. » Tout le monde connaît aussi cet autre mot qu'il vaut autant placer ici qu'ailleurs, par lequel Mme de Rochefort arrêta son ami Duclos au mo-

Mme d'Épinay est venue mettre en question son honnêteté. Un juge redoutable, l'auteur des *Causeries du Lundi*, séduit d'abord par Mme d'Épinay, avait commencé par prononcer contre l'infortuné Duclos cette dure sentence : « Il ne laissera plus désormais que l'idée d'un ami dangereux, d'un despote mordant, cynique et traîtreusement brusque; on aura beau faire et dire, le faux bonhomme en lui est démasqué, il ne s'en relèvera pas. » Heureusement pour Duclos, la sentence a été revisée et adoucie par le juge lui-même aussitôt qu'il a pu se dérober à l'influence de « ces *grâces* et de ces *mollesses voluptueuses* que Rousseau refuse à Mme d'Épinay, mais que Diderot, *bon juge*, dit M. Sainte-Beuve, lui accorde ». En changeant de sujet, c'est-à-dire en passant de Mme d'Épinay à Duclos, il est arrivé à l'éminent critique ce qui arriva au cardinal de Bausset, qui, dans son *Histoire de Fénelon*, penche involontairement pour Fénelon contre Bossuet, et subit l'attraction inverse dans son *Histoire de Bossuet*.

Dans l'excellent et substantiel travail qu'il a consacré à Duclos, M. Sainte-Beuve réduit les torts de celui-ci envers Mme d'Épinay à des torts d'impolitesse

ment où il s'évertuait à prouver par des histoires de plus en plus scabreuses que les femmes malhonnêtes s'effrayaient seules des libertés de la conversation : « Prenez-donc garde, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. » Enfin, c'est encore à Duclos, discutant sur le paradis, que Mme de Rochefort adressa cette piquante saillie : « Votre paradis à vous, Duclos, je le connais, c'est du pain, du vin, du fromage et la première venue. »

et de brusquerie. Quant au grief de duplicité, il le tient pour douteux, et, s'appuyant sur l'autorité d'une personne très-distinguée qui probablement a traité la même question [1], il conclut avec elle « que ce ne serait que dans quelques occasions où Duclos était en lutte qu'il aurait eu du calcul et de la ruse, mais que, la plupart du temps, il est évident qu'il s'abandonnait ». Le second jugement nous paraît de beaucoup préférable au premier, et nous pourrions montrer, dans la partie des Mémoires de Mme d'Épinay où l'auteur prétend raconter jour par jour ses rapports et ses conversations, soit avec Jean-Jacques Rousseau, soit avec Duclos, plus d'un indice de fausseté. Ce journal, auquel d'ailleurs nous sommes convaincu que Grimm a mis la main, est d'autant plus perfidement arrangé que le ton des personnages et surtout celui de Duclos, quoique chargé, est assez bien imité, et que les propos qu'on lui prête ont été fort souvent tenus par lui, mais presque toujours défigurés dans la forme de manière à le rendre tantôt odieux, tantôt ridicule, et parfois l'un et l'autre. Nous ne citerons qu'un exemple de ce genre d'artifice, non qu'il soit le plus saillant, mais parce qu'il nous ramène à notre sujet, dont la figure de Duclos nous a un peu détourné, c'est-à dire aux comédies jouées à l'hôtel de Brancas.

Il est précisément question de ces comédies dans le journal de Mme d'Épinay. C'est en 1755, autant qu'on

1. Mme Guizot (Pauline de Meulan).

en peut juger, non par le journal, où les années ne sont point indiquées, mais par la correspondance de Rousseau. On joue la comédie à la Chevrette; Duclos y assiste, et voici ce que Mme d'Épinay lui fait dire : « Nous avons joué aussi la comédie dans une société. J'étais très-bon, je faisais les valets, il y avait une petite soubrette qui était, par Dieu, charmante. Voilà pourquoi je jouais les valets. J'en étais amoureux, moi, de la soubrette, qui était charmante, et... (en souriant et me regardant fixement) nous jouions bien notre rôle tous les deux. (Un moment de silence, et puis, continuant de rire :) Il m'est arrivé de singulières aventures dans ma vie,... mais je dis uniques,... à ne pas croire. » Duclos n'en dit pas davantage dans le journal sur cette affaire. Il est évident que le propos a été bien réellement tenu par lui, car Mme d'Épinay, inférieure par la condition sociale aux Brancas, et qui n'avait aucun rapport avec eux, ne pouvait savoir que par Duclos qu'il avait joué chez eux les valets de comédie, et par conséquent le journal est exact quant au fond; mais est-il admissible que Duclos, présenté si souvent dans ce journal comme le plus vaniteux des hommes, ait poussé la modestie au point de se contenter de dire qu'il jouait *dans une société* en laissant supposer qu'il s'agit peut-être de bourgeois de la rue Saint-Denis, tandis qu'il jouait, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, avec les plus grandes dames et les plus grands seigneurs de France? Est-il probable, puisque l'arrangeur de ce discours lui

prête un ton de fatuité brutale, qu'il n'aura pas même osé dire, s'il ne nomme pas la soubrette, qu'elle était une personne d'un très-haut rang? (C'est en effet la jolie comtesse de Forcalquier qui jouait les soubrettes, tandis que Duclos jouait les valets). N'est-il pas visible que ce discours a été arrangé à plaisir pour ridiculiser le personnage qu'on met en scène en supprimant ce qui pourrait le faire valoir? Peut-être Mme d'Épinay avait-elle commencé par écrire plus exactement la conversation, puis son ami Grimm, ennemi de Duclos comme de Rousseau, et qui revoyait son manuscrit, sera venu, en un tour de main, ôter ce qui pouvait être flatteur pour Duclos, et disposer le reste de manière à lui donner l'attitude et les intonations d'un sot grossier. Or, s'il était parfois grossier, il est trop reconnu qu'il n'était pas un sot pour que l'on s'en rapporte sur lui aux peintures suspectes de Mme d'Épinay ou de Grimm.

III.

LES ACTEURS ET LES ACTRICES DE L'HOTEL DE BRANCAS. LES COMÉDIES DU COMTE DE FORCALQUIER

Revenons maintenant aux comédies de société représentées à l'hôtel de Brancas, et donnons la liste générale des acteurs et des actrices en commençant par celles-ci. Nous rencontrons d'abord la comtesse de Rochefort, qui joue les rôles d'ingénue. Ceux de grande coquette sont remplis par la marquise, depuis duchesse et maréchale de Mirepoix, personne charmante de figure, d'esprit et de caractère qui a inspiré à Montesquieu des vers enthousiastes, quoique assez médiocres d'exécution. Restée veuve très-jeune du prince de Lixin, tué en duel par Richelieu, remariée par goût au marquis de Mirepoix, irréprochable dans sa conduite privée, elle fut malheureusement entraînée par l'amour conjugal et, après la mort de son mari, par le

désir de faire avancer sa famille, à des actions peu honorables qui avaient alors à peu près la même signification que certaines bassesses politiques d'aujourd'hui, lesquelles sont souvent aussi le résultat d'une application immorale de l'esprit de famille. C'est elle qui, dame du palais de la reine, tendrement aimée de cette princesse, se laissa séduire par l'amitié plus avantageuse de Mme de Pompadour, et conquit ainsi pour son mari la charge de capitaine des gardes. C'est elle enfin qui plus tard, pour se maintenir en crédit, ne craignit pas de descendre jusqu'à courtiser Mme du Barry, méritant ainsi le jugement sévère que porte sur elle *son amie* Mme du Deffand dans une lettre à Walpole du 21 février 1771. « La pauvre Mme de Mirepoix joue un rôle pitoyable!... Rien n'est plus digne de compassion. Une grande dame, une très-bonne conduite, beaucoup d'esprit, beaucoup d'agrément, toutes ces choses réunies, ce qui en résulte, c'est... d'être *l'esclave d'une infâme.* »

Il est plus que probable que Mme de Rochefort désapprouva, quoique moins durement sans doute, l'attitude de Mme de Mirepoix; mais l'affection très-intime qui les unissait n'en fut point altérée, car nous retrouverons en cheveux gris au Luxembourg les deux amies de jeunesse. Au moment où nous sommes, Mme de Mirepoix est surtout pour nous l'une des plus séduisantes actrices de l'hôtel de Brancas. Après elle vient la comtesse de Forcalquier, qui joue les soubrettes dans les comédies de son mari. Dans une seule

pièce, elle est remplacée comme soubrette par la duchesse de Luxembourg; ce n'est pas celle qui, après avoir eu sous le nom de duchesse de Boufflers une jeunesse scandaleuse, devint dans sa vieillesse, et remariée au maréchal de Luxembourg, la terreur des femmes trop légères et la protectrice de J.-J. Rousseau. Il s'agit ici de la première femme du maréchal, fille du marquis de Seignelay. « Elle était, dit le président Hénault, d'une figure charmante, dansait admirablement, et jouait la comédie avec beaucoup de feu et d'intelligence. « A cette liste d'actrices de l'hôtel de Brancas, il faudrait ajouter, d'après le président, Mme du Deffand; mais nous ne la trouvons point parmi les dames qui jouent dans les six comédies dont nous avons le manuscrit sous les yeux. Elle a probablement figuré dans les pièces que le président composa de son côté pour l'hôtel de Brancas [1]. Dans la notice sur Mme du Deffand qui précède sa correspondance avec la duchesse de Choiseul, M. de Sainte-Aulaire parle d'un divertissement inédit, sous forme de comédie, intitulé *l'Apothéose de M. de Pont-de-Veyle*, joué le 1er mars 1741, où figure comme actrice, avec Mmes de Rochefort et de Luxembourg, Mme du Deffand; mais, si celle-ci a joué quelques rôles, nous sommes porté à croire, d'après une lettre du recueil publié en 1809, qu'elle a peu pratiqué ce genre d'amu-

1. Les comédies du président Hénault ont été publiées sous l'anonyme, en 1770, en un volume avec ce titre : *Pièces de théâtre en vers et en prose.*

sement, parce qu'elle n'y réussissait pas. Dans cette lettre, qui n'est pas datée, M. du Châtel, le père de Mme de Choiseul, explique à Mme du Deffand avec beaucoup de compliments pourquoi ses talents d'actrice ne se développeront pas. « Vous êtes faite, lui dit-il, pour attraper la nature du premier bond : aussi propre qu'elle à créer, vous n'entendez rien à imiter. » — Les acteurs sont un peu plus nombreux. Nommons d'abord le marquis d'Ussé, que nous connaissons déjà, et qui joue les pères nobles. — Les rôles d'amoureux et de petit-maître sont tenus par le duc de Nivernois, alors fort jeune, ensuite par le duc de Duras, le marquis de Gontaut, le marquis de Clermont d'Amboise, le marquis d'Adhémar et le comte de Forcalquier, qui joue dans une de ses pièces. C'est Duclos qui remplit presque toujours les rôles de valet.

La première comédie, en trois actes, intitulée *les Blasés*, roule sur un genre de ridicule qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer en France entre 1740 et 1745. Le mot lui-même n'est pas absolument nouveau, puisqu'il se trouve dans les poésies de Mathurin Regnier; mais il s'y trouve avec un sens exclusivement matériel, tandis qu'il paraîtrait, d'après la comédie de M. de Forcalquier, que ce mot commence seulement alors à être adopté avec la signification d'une maladie morale. Voici le canevas de la pièce. Géronte-d'Ussé a deux nièces; l'une, l'aînée, Chloé-Mme de Mirepoix, jeune veuve du marquis de Saint-Phar, est engagée depuis longtemps pour un second mariage avec le

jeune seigneur Lindor-Nivernois. Les deux amants ne peuvent se décider ni à se séparer, ni à se marier, parce qu'ils sont tous deux *blasés*. Géronte, fatigué de leur hésitation, signifie à sa nièce qu'il faut qu'elle épouse Lindor le soir même, ou qu'elle quitte la maison, parce qu'il ne veut plus se charger de sa garde. La sœur cadette de Chloé, Lucette-Mme de Rochefort, qui est loin d'être blasée, voyant son oncle si pressé de marier sa sœur, se jette dans ses bras et lui déclare qu'elle ne demande pas mieux, quant à elle, que de se marier tout de suite, et elle lui apprend alors à sa grande surprise qu'elle aime passionnément le jeune *Mémiscès* [1], qui l'aime d'une passion égale, et qui est prêt à l'épouser. Cette révélation inattendue met en fureur le bonhomme, qui veut bien marier l'aînée de ses nièces, mais nullement la cadette. Il déclare à celle-ci qu'il la mettra au couvent; elle trouve son procédé très-perfide, et elle invoque l'appui de la soubrette Agathe-Mme de Forcalquier et de Mémiscès. La lutte s'établit dès lors entre Géronte et les deux couples, dont l'un refuse de se laisser marier par lui, et dont l'autre veut se marier malgré lui. Le contraste entre la liaison engourdie et ennuyée des deux blasés et la tendresse naïve et agitée des deux ingénus donne à cette pièce un agrément qui, s'il était accompagné d'un peu plus d'habileté dans l'intrigue,

1. Ce nom, très-bizarre pour un nom de comédie, a peut-être été choisi pour quelque motif particulier à la société de l'hôtel de Brancas ; le rôle était joué par le duc de Duras.

suffirait encore de nos jours à la faire réussir sur un théâtre. Mémiscès a vainement supplié Lindor de venir à son secours, tandis que Lindor non moins vainement cherche à le convertir à ses idées sur le néant du bonheur. Il s'introduit alors déguisé en fille et comme une cousine de la soubrette dans la maison de Géronte, qui, ne le connaissant pas, le charge précisément de garder sa nièce Lucette. La soubrette a obtenu de Chloé qu'elle promettra d'épouser Lindor, tandis que Frontin, valet de Lindor, travaille de son mieux à décider son maître au mariage. Toutefois, Géronte persistant toujours à ne pas vouloir marier Lucette, Agathe se décide à lui avouer la supercherie dont elle s'est rendue complice. Géronte s'indigne, mais les deux couples se présentent devant lui également décidés cette fois à s'épouser, tous implorent le vieillard, qui se laisse fléchir à la condition que les deux mariages s'accompliront simultanément, et la pièce finit sur ce mot de Lindor : « Allons tous souper sous promesse de mariage. » Essayons par quelques citations de donner au moins une idée du ton et du style de cette comédie. Écoutons Frontin-Duclos et Agathe-Forcalquier nous annoncer la maladie morale de Lindor et de Chloé.

FRONTIN.

Ma chère Agathe, je suis charmé de te trouver pour causer à mon aise avec toi et pour te confier mes peines.

AGATHE.

Qu'as-tu? Est-ce que tu n'es pas content de ta condition?

FRONTIN.

Ah! mon enfant, je me considérais comme un futur fermier général en entrant chez Lindor, si je devenais le confident du seigneur de la cour le plus singulier et le plus fêté; mais quel mécompte! Je trouve un homme jeté dans la misanthropie par l'insensibilité, inquiet, égaré, qui a gardé pour lui les airs, pour moi les fatigues de la bonne fortune, et qui en a abjuré les agréments pour lui et les profits pour moi. Il fait des impertinences et des folies de sang-froid. Attaché comme un criminel au char du plaisir qui l'évite, le cœur gros de soupirs, il suit la routine d'un état que l'ivresse seule et la gaieté peuvent justifier.

AGATHE.

En contant tes malheurs, tu contes mon histoire. Je crus, en m'attachant à la marquise, que j'allais nager dans un torrent d'or et de délices, si j'étais admise à sa familiarité. Dès le premier mois, elle m'abandonne tous ses secrets; mais que vois-je? Une affaire réglée qui laisse son cœur vide, du déréglement d'imagination sans chaleur, une vanité paresseuse sans aucun revenu pour moi, une tristesse qui va jusqu'au désespoir, et qui est contagieuse au point que j'ai toujours envie de pleurer.

FRONTIN.

Mais c'est un mal que nos maîtres se sont donné. Cela est bien indigne à celui qui a été malade le premier.

AGATHE.

Vraiment, c'est un mal qui a un nom. Cela s'appelle être bla... bla... *blasonné*.

FRONTIN.

Non, *blasé*; car mon maître répète sans cesse dans ses exclamations : « Oui, je suis blasé; cela est bien cruel, je suis blasé! »

Frontin n'est pas moins comique lorsqu'il cherche à guérir son maître de sa maladie. Il commence par le rudoyer:

Oh! monsieur, je ne puis me contenir; vous êtes incompréhensible. Vous rechignez pour épouser une maîtresse que vous aimez, qui vous adore, que toutes les femmes maudissent, que tous les hommes lorgnent et que personne n'a.

LINDOR.

Tout le piquant de cette aventure est émoussé, mon pauvre Frontin. J'éprouve d'avance depuis six mois presque tous les dégoûts du mariage. Ma bonne fortune est publique au point qu'on la respecte, et que personne ne daigne plus la traverser.

FRONTIN.

Eh! monsieur, le mariage vous procurera peut-être tout le manque de respect que vous pouvez désirer! vous ignorez le pouvoir du sacrement.

Et comme dans la suite de la scène Lindor prononce cette phrase, assez singulière pour l'époque : « Il m'est venu cent fois l'idée de me tuer; j'y aurais succombé, si cela n'était pas platement pillé des Anglais, » Frontin répond : « Tant mieux que cette idée soit venue; il n'y a plus rien à en craindre, elle a perdu l'attrait de la nouveauté. Vous ne mourrez jamais de cette main (Lui touchant la main.), mon cher maître. »

Mettons maintenant les deux blasés en présence. Il s'agit de savoir ce qu'ils résoudront au sujet de la sommation matrimoniale qui leur a été faite par l'oncle Géronte.

LINDOR.

J'allais aux pieds de ma souveraine éclaircir ma destinée et le message de M. Géronte.

CHLOÉ.

Frontin a dû vous en rendre compte. Eh bien, qu'en pensez-vous?

LINDOR.

Mais c'est sur cela que j'attends l'ordre de vos sentiments. Vous pouvez bien penser qu'un amant tel que moi se précipitera de premier mouvement dans les moyens les plus bizarres d'être uni à ce qu'il aime. La délicatesse peut-être en murmure, mais elle serait trop dangereuse à écouter.

CHLOÉ.

Il est certain que la manière de mon oncle est un peu prompte, mais votre délicatesse me semblerait un peu déplacée, si je ne trouvais moi-même bien à réfléchir sur le fond de l'affaire.

LINDOR.

Il est donc vrai, madame, qu'il n'y a personne au monde d'assez intrépide pour aborder le mariage d'un pas ferme?

CHLOÉ.

Vous êtes sans contredit l'homme de la cour le plus brillant et le plus applaudi ; je vous ai arraché à trente rivales : il semble que je vous ai fixé. Je suis riche, libre, jeune, assez jolie, puisque vous m'aimez; voilà l'hymen au service de notre amour. Vous voyez que je sens tout le prix de ma position.

LINDOR.

Marquise, serait-ce là le préambule de mon congé ?

CHLOÉ.

Qu'osez-vous penser ? Non Lindor, j'ai besoin d'un épanchement avec vous. J'imagine que je retrouverai dans une confidence singulière ce que je cherche inutilement depuis quelque temps.

LINDOR.

De grâce expliquez-vous.

CHLOÉ.

Je viens de vous détailler tous mes avantages. Vous l'avouerai-je ? Avec tout cela, je ne suis point heureuse. Environnée de tout ce qui compose le bonheur, le bonheur me manque, je le cherche, je l'appelle en vain ; j'y renonce, puisque la possession de votre cœur ne me l'a point procuré.

LINDOR.

Tout autre que moi, marquise, soupçonnerait de l'artifice dans un tel discours ; mais une disposition toute pareille à la vôtre me donne la clef de l'énigme. Vous m'enhardissez à un aveu que rien sans cela ne m'aurait arraché. Je le vois, nous sommes affectés de la même sorte : une confiance mutuelle peut nous soulager. Je ne vis que pour vous, je vous adore ; vous joignez toutes les qualités à tous les charmes. Je devrais défier la gloire et les plaisirs des dieux ; cependant, je le confesse, je ne suis point heureux.

CHLOÉ.

Rien n'est si singulier que cette sympathie, elle m'était absolument nécessaire pour me faire entendre.

LINDOR.

Oh ! je vous entends à merveille. C'est une langueur de l'esprit, c'est un engourdissement de l'âme qui laisse aller la machine à l'exercice de ses fonctions, sans s'en mêler, sans y entrer pour rien.

CHLOÉ, vivement.

Oui ! cœur desséché, goût flétri !

Et les deux blasés décident qu'ils resteront au point où ils en sont. — La fin de la scène offre un trait de caractère bien saisi. Lindor demande à Chloé si elle est disposée à s'intéresser au mariage de sa sœur Lucette. Chloé répond : « Ne m'en parlez pas. »

LINDOR.

Son mariage ne vous convient donc pas ?

CHLOÉ.

Son mariage m'est assez indifférent, quoiqu'elle soit furieusement enfant pour y songer.

LINDOR.

Qu'est-ce donc qui vous irrite si fort?

CHLOÉ.

Dites-moi, monsieur, est-il rien de si choquant, dans l'état

d'insipidité dont je viens de vous faire l'aveu, que de voir une petite créature aussi animée ? Ce sont toujours des désespoirs ou des extases, tous les grands mouvements. Elle vient de m'étaler tous les chagrins qu'elle redoute, les plaisirs qu'elle espère, avec un feu, une éloquence que le sentiment fournit. Il n'y a rien de si révoltant qu'un pareil spectacle, et certainement je ne la servirai point.

Avec ses airs langoureux, Chloé est une maîtresse femme qui abuse de son ascendant sur son oncle, et le traite avec la plus élégante impertinence. « Oui, mon oncle, lui dit-elle, tous vos principes sont du dernier bourgeois. Une femme comme moi déshonorée parce qu'un homme de sa sorte est amoureux d'elle, qu'on a pénétré qu'elle a du goût pour lui, et que le mariage ne s'ensuit point sur-le-champ ! »

GÉRONTE.

Apparemment. Et qu'est-ce qui déshonore donc, si ce n'est le soupçon d'un concubinage public ?

CHLOÉ.

Oh ! mon oncle, vous avez un dictionnaire par trop étrange. Nous ne valons peut-être pas mieux au fond, et certainement nous ne sommes pas plus grands seigneurs que nos pères ; mais il faut convenir que, par la différence des tours et du langage, nous ne paraissons pas être de la même pâte.

GÉRONTE.

Ma foi, la simplicité, la franchise de nos discours et de nos manières valaient mieux que vos grands airs et vos galimatias ; mais ce n'est point de quoi il est question. Dites-moi, s'il vous plaît, est-ce que les règles de l'honneur sont démodées ?

CHLOÉ.

Non, mais elle sont différentes pour les différentes con-

ditions. Votre honneur est de la place Maubert, mon oncle, et cela me fait de la peine.

A la fin de la pièce, Lucette et Mémiscès se jettent aux genoux de Géronte et lui parlent avec la candeur de leur caractère et de leur âge. « Ne rejetez pas, monsieur, lui dit Mémiscès, un fils qui serait si soumis et si tendre. — Il ne nous resterait, dit à son tour Lucette, qu'une seule affaire au monde, mon cher oncle, qui serait de vous adorer et de vous divertir. » Ici intervient la soubrette Agathe, qui ajoute : « Et de vous faire des petits-enfants qui seraient si sages, si sages, si bien morigénés! » Géronte s'attendrit. « Eh! mon oncle, s'écrie Lucette, votre cœur s'ouvre pour nous, laissez-le agir. « Chloé parle à son tour et dit : « Voilà qui est terminé, je connais mon bon oncle. Jeunes amants, abrégeons les lieux communs. Lindor, il serait plaisant que le mariage nous ressuscitât. »

Dans *le Père raisonnable*, autre comédie en trois actes, l'auteur associe aux nuances piquantes, légères et gracieuses de la pièce précédente une nuance philosophique qui est aussi dans l'esprit du temps. Le père, représenté encore par le marquis d'Ussé, est cette fois un père philosophe d'une naissance distinguée, qui vivait assez pauvre en province lorsqu'il a fait un héritage considérable. Il est venu à Paris avec ses deux fils, et se fait passer pour leur intendant afin de leur laisser toute liberté de se conduire à leur fantaisie. Son fils aîné, le comte de Sancerre-Nivernois, s'est d'abord laissé engager dans un brusque projet de mariage avec

une marquise très-brillante qu'il n'aime pas. C'est son père, son intendant supposé sous le nom de M. de la Montagne, qui a arrangé ce mariage avec l'intendant de la marquise, et celle-ci, un peu piquée de la froideur du comte de Sancerre, a immédiatement accepté le projet des deux intendants, en feignant d'ailleurs la plus grande indifférence pour le comte. Le mariage doit se faire le soir même; mais, au moment de conclure, le comte s'aperçoit que son cœur appartient tout entier à la suivante de la marquise, à Céphise, dont le rôle ingénu et non pas égrillard est ici confié à Mme de Rochefort. Il croit que Céphise, qui se trouvera à la fin de la pièce appartenir à une grande famille, est de basse condition; mais cet obstacle ne l'arrête pas, et, comme elle est aussi candide que charmante, il est résolu à l'épouser en rompant son mariage avec la marquise. Quand Céphise lui dit : « Un homme de votre rang ne serait-il pas déshonoré dans le monde en épousant une fille de ma sorte? » il répond : « En quittant le pays des chimères, on rentre dans les droits de l'humanité. Je vous estimerais assez pour vous proposer notre retraite en province dès que nous serions mariés; mais, si je n'écoutais que mon cœur, loin de céder à ces vains préjugés, je mettrais ma gloire à les braver, et je les aurais bientôt soumis en vous faisant paraître... »

CÉPHISE.

Puis-je ajouter foi à de pareils discours? Quel plaisir prenez-vous à vous jouer si longtemps de ma crédulité?

LE COMTE.

Ah! Céphise, je n'ai plus de ressources contre votre méfiance. La vérité s'appuie-t-elle par des serments? Je ne suis point surpris qu'une femme du beau monde se méprenne entre une passion et une plaisanterie; mais vous que j'adore parce que vous ressemblez si peu à ces femmes ridicules et méprisables, vous qui ne voyez qu'à travers la candeur et la naïveté, l'amour sincère n'a-t-il pas un caractère marqué pour vous? Le mystère d'un cœur simple et tendre est impénétrable à l'œil exercé par l'usage du monde, mais il se dévoile d'abord aux yeux de l'innocence.

Cependant, par une combinaison un peu forcée, il se trouve que la marquise a rencontré souvent dans le monde le chevalier de Plaisance, qui est, sans qu'elle s'en doute, le frère cadet du comte de Sancerre, et dont le caractère joyeux, léger et libertin est l'opposé de celui du comte. Le chevalier, qui ignore de son côté que son frère connaît la marquise, vient la voir chez elle pour la première fois précisément le jour où elle doit se marier. Leur conversation nous semble assez intéressante. Les auteurs de nos jours ont souvent essayé d'imiter le ramage élégant de la galanterie au dix-huitième siècle. On ne sera peut-être pas fâché d'entendre ici ce ramage au naturel avec toute sa vivacité et sans discordance. C'est le marquis d'Adhémar, un des habitués de l'hôtel de Brancas, qui joue le rôle du chevalier, et c'est Mme de Mirepoix qui fait la marquise.

LA MARQUISE.

Pardon, monsieur le chevalier, de vous avoir fait attendre.

J'étais à ma toilette, où j'ai été assassinée de toute sorte d'affaires.

LE CHEVALIER.

Vous ne pouvez, madame, avoir qu'une affaire à votre toilette, mais elle est capitale: c'est de bien considérer pendant ce moment-là ce qui fait l'occupation et les délices de l'univers. Tout le reste de la journée vous ne pouvez voir votre visage dans votre miroir, et voilà le désavantage singulier que vous avez avec tous ceux qui vous rencontrent.

LA MARQUISE.

Réellement, chevalier, vous avez un tour particulier qui me divertit, je suis ravie que vous soyez entré. Savez-vous qu'il y a bien des gens qui, à ma place, auraient fermé aujourd'hui leur porte au public?

LE CHEVALIER.

Avez-vous quelque partie mystérieuse?

LA MARQUISE.

Oh! point du tout, mais c'est que je crois que je me marie ce soir.

LE CHEVALIER.

Ce soir! et cela n'est pas su! Voilà le premier mot que j'en entends dire.

LA MARQUISE.

Vraiment non, cela n'est point répandu, je n'en savais pas un mot moi-même ce matin; c'est une aventure assez plaisante. Je vous conterai cela quelque jour,

LE CHEVALIER.

Expliquez-moi de grâce tout à l'heure une énigme aussi incompréhensible.

LA MARQUISE.

Rien n'est plus réel, la noce était pour ce soir; mais, a vous dire la vérité, cela est différé, il est survenu quelques difficultés.

LE CHEVALIER.

Ah! je respire, je vois que c'est une plaisanterie.

LA MARQUISE.

Non, vous dis-je. Les difficultés ne roulent pas sur le fond de l'affaire; mon collier ne saurait être monté pour ce soir, je n'ai point de domino[1].

LE CHEVALIER.

Et quel est donc l'heureux époux?

LA MARQUISE.

Le comte de Sancerre.

LE CHEVALIER.

Mon frère! qu'entends-je?

LA MARQUISE.

Vous êtes fol, votre frère? et vous ne portez pas seulement le même nom?...

LE CHEVALIER.

Je porte celui d'une terre,... mais je n'en reviens point. D'où connaissez-vous mon frère? depuis quand? Est-ce un mariage d'inclination? qui a traité cette affaire?

LA MARQUISE.

Personne. Cela s'est fait on ne sait comment; beaucoup de froideur du côté de votre frère, un peu de répugnance de ma part; au surplus, beaucoup de convenances, à ce qu'on dit.

LE CHEVALIER.

Vous, ma belle-sœur! ah! quel titre, divine marquise! il blesse mon cœur autant qu'il flatte ma vanité.

1. Ce mot s'explique par une description assez étrange qu'on nous fait dans la pièce de la manière dont se mariaient les gens du *bel air*. « On se rassemble le soir tout à l'ordinaire, on fait un excellent souper en bonne et petite compagnie. On se garde bien de rassembler une sotte famille qu'on ne connaît point. On évite de parler de la platitude qu'on va faire. Après souper, on se rend à une petite église particulière, où toute la France se trouve, hors les parents; on va de l'église au bal dans une mascarade d'invention. Le lendemain, on prend une espèce de congé de son mari en prenant son nom et sa livrée. On court à Versailles exciter la curiosité et réveiller l'attention sous un nouveau titre. »

LA MARQUISE.

Mais voilà une déclaration d'amour dans toutes les formes.

LE CHEVALIER.

Jamais on n'a joué ce tour-là à un galant homme d'être sa belle-sœur aussi mal à propos.

LA MARQUISE.

Vous extravaguez, chevalier. Je prends mon air imposant, entendez-vous?

LE CHEVALIER.

Il est dur, madame, d'avoir à bouleverser tous ses sentiments en une minute.

LA MARQUISE.

Il ne faut point tant de remue-ménage, car vous êtes obligé de m'aimer fort tendrement. Vous soupirez; oh! ne prenez pas ce ton-là; gardez votre gaieté, j'en aurai besoin, car votre frère n'a pas été traité en aîné sur cet article.

LE CHEVALIER.

C'est-à-dire que vous me chargez des plaisanteries de la noce. En vérité, marquise, vous êtes impitoyable, vous abusez de vos droits.

LA MARQUISE.

Finissons ce persiflage. Voulez-vous, mon cher petit beau-frère, que je vous mène à l'Opéra? C'est ma semaine, il faut bien y faire un tour. Vous avez le meilleur goût du monde, nous repasserons chez les marchands, vous verrez mes emplettes. (Elle parle à ses gens.) Il faudra dire au comte, quand il viendra, les raisons qui me font différer le mariage de quelques jours, et qu'il revienne souper ce soir.

C'est précisément le chevalier qui finit au troisième acte par se marier avec la marquise. Lorsqu'elle apprend que le comte aime et veut épouser sa suivante Céphise, elle est d'abord indignée, quoique Céphise soit reconnue une fille de condition, et, quand le père des deux jeunes gens lui propose le chevalier en

échange, elle répond : « Votre fils *cadet* à une femme comme moi ! » Mais, aussitôt que le père a levé la difficulté en philosophe, c'est-à-dire en déclarant qu'il fait à chacun de ses fils une part égale de ses biens, elle répond à son tour philosophiquement : « Je me dois la juste vengeance d'accepter vos offres, et je préfère le chevalier, dès qu'il est aussi riche que son frère. »

Nous glisserons sur les deux comédies qui suivent celle-ci. *La Vénitienne*, qui contient aussi des détails curieux, nous semble un peu embrouillée. La pièce en un acte intitulée *les Chevaliers de la Rose-Croix* est une farce un peu forcée, mais assez amusante, où l'auteur tourne en ridicule les folies de *l'illuminisme*, qui conservait encore des adeptes avant que Cagliostro vînt raviver leur ferveur. C'est là que brille Duclos dans le rôle d'un valet qui s'appelle Rémond, parce qu'il descend, dit-il, du grand Raymond Lulle.

La cinquième comédie, *le Jaloux de lui-même*, est le fruit d'une sorte de rivalité du comte de Forcalquier avec le président Hénault. Tous deux ont traité le même sujet avec le même titre, mais d'une manière toute différente. La pièce du président, qui a été publiée, est mieux intriguée que celle du comte de Forcalquier; mais elle est moins originale et elle n'est pas la traduction exacte du titre. Son jaloux est un jaloux ordinaire, et il ne peut être qualifié jaloux de *lui-même* qu'en ce sens que les incidents propres à le convaincre qu'il est aimé deviennent à ses yeux autant de preuves

de trahison. Ce n'est là qu'un des effets habituels de la jalousie. Le thème du comte de Forcalquier est plus singulier. Un jeune homme, le comte d'Amille, a été passionnément aimé par une jeune personne, Mlle Deran, à une époque où il portait le nom de Vareil. Par une suite de circonstances un peu invraisemblables, celle-ci croit que son amant a été tué en duel, elle se retire auprès d'un oncle au fond d'une province et passe cinq ans à le pleurer. Au bout de cinq ans, il reparaît sous un autre nom, et se présente devant elle comme un autre homme, avec l'idée assez cruelle d'éprouver s'il pourrait la rendre infidèle à sa mémoire. Par un hasard peu vraisemblable aussi, Mlle Deran ne le reconnaît pas; mais sa ressemblance avec l'homme qu'elle a aimé fait naître en elle pour lui un mélange de tendresse et d'aversion dont l'expression est souvent très-touchante. Quant à lui, il est également partagé entre la double jalousie qu'il s'inspire à lui-même, soit quand il s'imagine que son amour sous un nouveau nom fait des progrès dans le cœur de Mlle Deran, soit lorsqu'il constate qu'il ne peut pas effacer de son cœur le souvenir de celui qu'elle croit mort. Quand il se décide enfin à se faire reconnaître, Mlle Deran, outrée de son procédé, refuse de l'épouser, et le quitte en déclarant qu'elle ne veut plus penser qu'à l'homme loyal qu'elle a aimé autrefois sous le nom de Vareil.

Ces nuances, on le voit, sont un peu subtiles, mais conformes au tour d'esprit des Brancas, et surtout de M. de Forcalquier : aussi cette pièce sans action est

celle dont le style est peut-être le plus travaillé. L'élément comique. représenté par le valet et la soubrette, y figure à peine, elle est surtout pathétique. Le rôle le plus considérable, celui de Mlle Deran, exigeait, pour être bien rendu, un vrai talent. C'est la comtesse de Rochefort qui le remplissait, et, comme la pièce a été représentée plusieurs fois à d'assez longs intervalles avec des changements parmi les autres acteurs, nous en concluons qu'elle aimait à jouer ce rôle, et qu'elle le jouait bien.

La dernière pièce qui complète ce théâtre de société est intéressante comme tableau de mœurs. Sous ce titre : *le Bel Esprit du temps ou l'Homme du bel air*, l'auteur a refait en prose dans un petit cadre, et en la transformant pour l'appliquer aux ridicules de l'époque où il vivait, la comédie des *Femmes savantes*. Amalasonthe, femme de M. Géraste, est une Philaminte du dix-huitième siècle, qui aime aussi les petits vers galants et la physique, qui oblige sa fille Angélique à s'occuper dans la même matinée de traduire de l'anglais, de faire de la musique, de la géométrie et deux logogriphes ; mais ce que Mme Amalasonthe apprécie surtout, c'est l'esprit *philosophique*. Elle entend par là le dédain de toutes les opinions reçues, combiné avec le *bel air*, et c'est ce qui fait qu'elle veut absolument donner sa fille à Alcidor, type excellent du genre de fatuité qui la charme. M. Géraste n'est pas si facile à effrayer que Chrysale. Il tient tête à sa femme avec un peu plus de courage, et, comme il est plus cal-

culateur que Chrysale, il a choisi pour candidat à la main de sa fille un jeune financier, Nicandre, brutal et sot, mais qui est de la Compagnie des Indes et en passe de devenir très-riche. Angélique aussi a fait son choix, c'est un jeune colonel honnête homme, nommé Clindor, qui ressemble assez au Clitandre de Molière, avec cette différence qu'il a gagné le cœur de Mme Amalasonthe en se présentant à elle sous un faux nom, avec l'humble qualité de précepteur, et sans autre prétention que celle d'enseigner à sa fille toutes les sciences. « C'est un hasard unique, dit Amalasonthe, et qui m'était dû, de trouver toutes les connaissances imaginables réunies dans un seul homme. Enseigner à la fois la musique, la géométrie, l'histoire, la physique! Cet universel est né tout exprès pour moi, car il n'est point connu dans Paris, je ne lui sais point d'écolières. » Au dernier moment, Clindor profite de l'aversion égale que chacun des deux autres candidats inspire soit au père soit à la mère pour dévoiler sa condition et faire ratifier par eux le choix de leur fille.

Le personnage le plus original et le mieux réussi de cette comédie, quoiqu'il soit un peu chargé, c'est Alcidor, type de fatuité paradoxale et ironique. Montrons-le dans une scène avec M. Géraste. Son langage, parfois singulièrement audacieux, bien que toujours élégant, offre des nuances qui ne seraient probablement pas acceptées aujourd'hui sur la scène; mais c'est précisément parce que ce langage n'effarouchait point

le noble auditoire réuni à l'hôtel de Brancas, que nous devons le reproduire. Le duc de Nivernois, très-habile acteur, joue ce rôle spirituel et impudent, et, comme toujours, le marquis d'Ussé fait Géraste, le père d'Angélique. Sur les instances de sa femme, il a consenti à avoir un entretien avec Alcidor, qui se propose pour épouser sa fille.

GÉRASTE.

Il est vrai, monsieur, que j'ai besoin de beaucoup d'éclaircissements avant que de songer à vous donner ma fille.

ALCIDOR.

Je vous croyais au fait, monsieur, des diverses convenances qui ôtent à mes desseins tout vernis de présomption.

GÉRASTE.

Je connais parfaitement votre naissance; votre bien suffit avec de l'économie. Je vous suppose très-volontiers de la probité, puisque vous n'avez pas prouvé le contraire, et je sais de reste que vous avez de l'esprit.

ALCIDOR.

Eh! monsieur, vous en savez-là, pour un seul mariage, plus qu'il n'en faut pour marier toute une ville. Qui peut donc vous arrêter?

GÉRASTE.

Votre caractère, que j'ignore, votre langage, que je n'entends pas, votre conduite, qui ne me plaît point.

ALCIDOR.

Comment donc?... Qu'entends-je?... Vous me ravissez... En vérité, monsieur, je n'avais point cette idée-là de vous.

GÉRASTE.

Qu'est-ce à dire?

ALCIDOR.

Je faisais cas de votre vertu, de votre candeur, même de

vos manières négligées, car tout cela me plaît, et suffisait pour me rendre votre alliance précieuse.

GÉRASTE.

Eh bien?

ALCIDOR.

Mais je ne vous soupçonnais pas le style épigrammatique. Savez-vous bien que vous m'avez servi là d'une tirade de naïveté aussi fine, aussi piquante que j'en aie jamais entendu?

GÉRASTE.

Je ne croyais pas être aussi plaisant.

ALCIDOR.

Revenons, monsieur, je vais tâcher de vous répondre. Mon caractère est franc, et je vous le prouverai. Mon âme, tout en dehors, ne craint point le grand jour, je me montre, le parterre siffle ou applaudit, il a tort ou il a raison, je n'en suis ni humilié ni enorgueilli. Je suis homme, je n'ai présenté qu'un homme, il faut bien qu'il ait les vices et les vertus de l'humanité.

GÉRASTE.

Je n'aime pas trop cette indifférence pour le jugement du public. Voilà apparemment ce que vous appelez, vous autres, de la philosophie. Que faites-vous donc de la réputation?

ALCIDOR.

Oh! la vieille réputation est une idole brisée par les *réaliseurs*[1]. Glissons, monsieur, je vous prie, cette dissertation nous mènerait trop loin; avec un peu de temps, je vous ferai toucher au doigt et à l'œil les nouvelles vérités.

GÉRASTE.

Ah! quel homme! quel homme!

ALCIDOR.

A l'égard de mon langage, qui ne vous est pas clair, cela vient de ce que les inventions des mots, des tours singuliers

1. On aura peut-être de la peine à croire que ce mot et la phrase entière ont été écrits et prononcés de 1740 à 1743. Rien n'est plus vrai cependant, et nous copions textuellement le manuscrit.

partent de moi, ou du moins c'est à moi qu'en arrivent les premières nouvelles. Quand nous serons logés ensemble, vous vous trouverez à la source.

GÉRASTE, à part.

Je consens qu'on m'y noie.

ALCIDOR

Quant à ma conduite, monsieur, je vous supplie de vous expliquer davantage.

GÉRASTE.

Volontiers. Est-il possible qu'un homme de votre nom, à vingt-cinq ans passés, n'ait aucune charge, aucun emploi dans le monde que celui de bel esprit, de charmant inutile? Espérez-vous d'entrer à ces titres dans aucune famille honnête et sensée? Quel est le système qui dispense de servir sa patrie par son courage ou par ses talents?

ALCIDOR.

Oh! je vous déclare que vous ne me verrez jamais aucune profession. Ce serait être trop ingrat envers la nature.

GÉRASTE.

Oh! oh! qu'est ceci?

ALCIDOR.

Elle m'a placé dans cet ordre d'hommes au profit de qui les autres agissent. Juges des travaux, ils les apprécient et les récompensent par leur suffrage. Appelé uniquement á éclairer le monde et à faire les délices de la société, je ne me précipiterai point dans les classes subalternes des manœuvres de l'univers... Il y a dans ce que je dis, monsieur, un air d'orgueil qui vous révolte... Oui, je m'en aperçois fort bien, et je n'en suis pas surpris; mais songez que je m'épanche, que je vous initie aux plus intimes mystères, enfin que je vous donne le dernier mot de la philosophie.

GÉRASTE.

Il est vrai que je songeais, monsieur, dans cet instant, à avertir au plus tôt votre famille.

ALCIDOR.

Oui-da! Voilà le sort de la raison dans sa première rencontre avec le préjugé!

GÉRASTE, à part.

Poussons-le jusqu'au bout. Ceci devient curieux. (Haut.) Mais, monsieur, avec un bien médiocre et en jouissant toute votre vie de cette oisiveté si respectable, quel sera le sort de vos enfants ?

ALCIDOR.

Mes enfants? Eh! je n'en aurai point, je n'en veux point avoir.

GÉRASTE.

Comment, c'est en me demandant d'épouser ma fille que vous me faites cette déclaration!

ALCIDOR.

Il semble que cela implique contradiction. N'est-il pas honteux qu'un homme comme vous ait l'esprit suffoqué de toutes les idées populaires. Comment! n'êtes-vous pas charmé de voir votre fille préservée du risque des couches et de l'embarras de la marmaille qui en résulte ?

GÉRASTE.

Voilà un homme incroyable!

ALCIDOR.

Je vous rends grâce, monsieur, pour ma postérité. Au surplus, quand vous déchirerez le voile d'erreurs qui offusque en vous la nature même, cette seule confidence m'assurera dans votre cœur la préférence sur tout rival.

GÉRASTE.

Quoi ! un mari et une femme jeunes qui doivent s'aimer vivront ensemble et..? Je n'en dirai pas davantage, vous me feriez lâcher quelque sottise.

ALCIDOR.

Passons à mon bien. Comptez hardiment sur le double de ce que vous m'en présumez.

GÉRASTE.

Est-ce que vous comptez le placer à un denier usuraire? Cette manière est-elle encore de la nouvelle philosophie?

ALCIDOR.

Non; mais j'ai calculé, n'en déplaise aux collatéraux, que

j'ai un bien suffisant pour me conduire décemment et magnifiquement jusqu'à la vieillesse la plus impossible en mangeant mon fonds et celui de ma femme avec intelligence et arrangement.

GÉRASTE.

A merveille! Et cette femme, dont absolument vous ne voulez point avoir d'enfants, vous la rendrez d'ailleurs fort heureuse.

ALCIDOR.

Oh! parfaitement. Je ne me soucie point d'un grand esprit, j'en demande la monnaie à votre fille en bonne humeur, des manières nobles, de l'instinct pour les choses de bon goût, qu'elle sache tenir une table élégante, qu'elle ne soit point contraire à la bonne compagnie, qu'elle ne l'éloigne point; c'est mon affaire, à moi, de l'attirer.

GÉRASTE.

Fort bien!

ALCIDOR.

Au regard de sa conduite, pourvu qu'elle ne soit pas délabrée au point du méchant air pour elle et d'une contenance embarrassante pour moi dans le public, j'en serai plus que content.

GÉRASTE.

Grand merci de votre indulgence!

ALCIDOR.

Dans le courant de la vie, d'elle à moi, des politesses d'occasion, des égards de rencontre, liberté suprême. Entre nous deux, monsieur, souveraine commodité, trois mois sans nous voir, à moins que les affaires ou le plaisir ne nous joignent.

GÉRASTE.

Nous n'aurons donc pas la même table?

ALCIDOR.

Pardonnez-moi, mais cela ne fait pas qu'on mange ensemble; on ne dîne point; chacun a ses heures, on se fait porter un morceau dans sa chambre. Je vous crois au moins désabusé par l'aimable Amalasonthe des civilités puériles de l'étiquette de père, d'enfant, etc.

GÉRASTE.

J'entends. Oh ! çà, monsieur, me voilà suffisamment instruit, vous pouvez aller éclairer le monde.

Quoique l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle prouve que le personnage d'Alcidor n'est pas imaginaire, il est certain qu'il est un peu forcé, et qu'il dépasse même un peu la mesure du libertinage d'esprit qu'on tolérait en ce temps-là sur le théâtre. Il n'en est que plus curieux, à notre avis, de voir l'élite de la société d'alors s'amuser à huis clos de ces paradoxes impudents; mais il faût reconnaître aussi que M. de Forcalquier ne cherche nullement à nous intéresser à ce personnage : en le faisant parler agréablement, il a soin de lui laisser l'empreinte duri dicule. Il n'en est pas moins vrai que, dans cette pièce, comme dans les autres du même auteur, le persiflage licencieux de l'état conjugal n'est pas rare. Nous aurions même pu citer en ce genre, et dans la bouche d'une ambassadrice, représentée encore par Mme de Mirepoix, des propos aussi libres que ceux qu'on vient de lire. Il s'agit d'une scène de la comédie intitulée *la Vénitienne*, où cette ambassadrice explique à une jeune fille de Venise, représentée par Mme de Rochefort, comment les gens de qualité entendent le mariage en France. Nous devons ajouter que cette même ambassadrice, qui parle si librement, reste irréprochable dans le cours de la pièce à travers les épreuves que lui fait subir la jalousie d'un mari aimé de sa femme sans qu'il s'en doute, et qui de son côté aime sa femme

sans vouloir en convenir. Cet amour-propre mal entendu, qui les fait se tromper sur leurs sentiments mutuels, est également dans l'esprit de la comédie française au dix-huitième siècle; mais, quand on étudie cette comédie, soit dans le théâtre de société que nous avons sous les yeux, soit dans le répertoire du Théâtre-Français, il est difficile de ne pas remarquer que, si le mariage y est souvent persiflé par les petits-maîtres et les valets, l'intérêt principal porte presque toujours sur un amour honnête couronné par un mariage, et que, si l'adultère y est parfois indiqué en perspective à l'état de possibilité, comme dans la petite pièce de Rochon de Chabannes intitulée *Heureusement*, ou bien à l'état de supposition comique, quoique d'assez mauvais goût, mais invraisemblable, comme dans les scènes du cinquième acte du *Mariage de Figaro*, il n'y est jamais étalé comme de nos jours dans sa réalité la moins équivoque et la plus brutale. C'était, si l'on veut, par bienséance plus que par vertu que les hautes classes d'alors, qui exerçaient sur le théâtre une incontestable influence, n'y admettaient pas volontiers l'adultère en fait, puisque c'était surtout parmi elles qu'à cette époque le lien conjugal était le moins respecté. Toujours est-il que les bienséances théâtrales s'imposaient encore avec assez de sévérité pour que Beaumarchais, dont la pudeur n'avait rien d'excessif, crût devoir déclarer dans sa préface du *Mariage de Figaro* qu'il se serait considéré comme *coupable* de mettre Chérubin sur la scène, si

ce personnage avait seulement dix-huit ans. Et en effet, lorsque plus tard il entre le premier dans la voie où il devait trouver depuis tant d'imitateurs, dans la voie de la comédie pathétique au moyen de l'adultère et de ses conséquences, l'auteur de *la Mère coupable* cherche à éviter autant que possible l'avilissement de la femme en supprimant au moins le complice de sa faute. Vingt ans se sont écoulés depuis la mort de Chérubin; la gravité de cette faute d'un moment, atténuée déjà par les circonstances qui en furent l'occasion, l'a été encore davantage par les vingt ans de vertu et de repentir qui l'ont suivie. La pièce à la vérité pèche par d'autres côtés; mais l'unique scène d'explication entre le mari jadis outragé et l'épouse coupable est bien plus délicatement touchée que les scènes analogues du théâtre contemporain, et cependant, si l'on en croit La Harpe, le public de 1792 trouva cette scène trop forte.

Le public de nos jours n'a plus les mêmes scrupules : sauf quelques trop rares exceptions où il s'est montré justement sévère, il semble disposé à accepter avec la même facilité toutes les formes sous lesquelles on lui présente l'adultère. Il va jusqu'à le supporter pratiqué en quelque sorte sous ses yeux. On lui présente une femme mariée qui prétend l'intéresser parce qu'elle se partage avec chagrin depuis sept ou huit ans entre deux hommes. On lui présente un pauvre petit enfant avec son angélique innocence, compromis et confondu dans cette promiscuité. Il est bien vrai que,

si ce spectacle était offert au public avec les allures grossièrement facétieuses qu'il avait dans l'ancienne comédie française du seizième siècle, ou même dans celle des prédécesseurs de Corneille, le public ne le tolérerait pas. On lui doit cette justice, qu'il prend généralement le mariage au sérieux et qu'il aime qu'on lui en parle sérieusement, même quand on le lui peint défiguré et profané; c'est donc par un genre de comédie où domine de plus en plus l'élément pathétique, par un emploi habile de la phraséologie sentimentale et des combinaisons romanesques qu'on nous fait supporter des dissonances morales poussées parfois jusqu'à la discordance la plus aiguë. Il s'agit presque toujours de personnes, qui ont une belle âme, qui souffrent, qui pleurent, qui se proclament très-coupables, et qui se résignent à vivre dans des situations ou qui emploient des moyens incompatibles avec le sentiment le plus élémentaire de délicatesse et de dignité.

La même recherche d'effets nouveaux par l'abus de la dissonance qui a produit certaine musique dont Rossini disait : « Si c'était de la musique, elle serait bien mauvaise, » a fait naître les deux thèmes favoris de la comédie contemporaine, — la réhabilitation de la fille perdue et la dégradation attendrissante de la femme mariée. Le premier de ces deux thèmes commence pourtant à passer de mode. Nous pensons que le second ne tardera pas à s'user également. Au point de vue de l'art, il est stérile, parce qu'il ne se prête qu'à un très-petit nombre de combinaisons tolé-

rables sur un théâtre, et, au point de vue moral, il est presque toujours répugnant pour quiconque supporte difficilement d'être ému par des scènes dégradantes et des caractères avilis. Cette répugnance, qui n'atteint pas encore la foule, finira par se communiquer à elle. Ce qui est certain, c'est que, si nous voulions résumer ici avec précision quelques-unes des situations les plus scabreuses de certaines comédies de notre temps, ce résumé dépasserait de beaucoup en indécence les saillies les plus impertinentes du fat Alcidor. Nous ne prétendons pas d'ailleurs exagérer la valeur des comédies du comte de Forcalquier. Moralement, elles en ont peu, mais elles n'ont pas non plus une signification directement contraire à la morale. Quoique le dénoûment y soit toujours plus édifiant que le dialogue il est visible qu'elles ne tendent guère qu'à divertir les spectateurs et les acteurs eux-mêmes. Sous le rapport dramatique, il est manifeste aussi qu'elles sont faibles de contexture. L'auteur n'a pas pris le temps de les disposer de manière à former un ensemble d'effets bien gradués. Ce sont des traits de mœurs et de caractère qn'il a saisis au vol dans le milieu où il vivait et arrangés rapidement en scènes plus ou moins détachées; mais il nous paraît impossible de méconnaître que son style se distingue par une certaine vivacité incisive et une élégance originale marquée du double cachet de l'époque et de l'homme.

Nous avons dit que nous ne parlerions pas des autres

ouvrages inédits de M. de Forcalquier, quoique ces romans ou nouvelles ne soient pas à dédaigner, ne serait-ce que par l'originalité toujours un peu subtile de la donnée qui en fait le fond. Pour ne citer qu'un exemple, voici le sujet d'une *nouvelle* composée par lui et intitulée : *Histoire du mariage de madame Dorset écrite par elle-même*. Il s'agit d'une jeune personne élevée dans sa famille avec deux jeunes gens, ses cousins, l'un du côté paternel, l'autre du côté maternel. Tous deux deviennent également amoureux d'elle, et elle les aime *également* tous deux sans pouvoir parvenir, quand il lui faut choisir un époux, à se décider pour l'un ou pour l'autre, retenue surtout par l'idée du désespoir que son choix causera à celui qui sera exclu. Dans son embarras, elle prend le parti de confier l'état de son cœur à un tiers, galant homme, le duc de Dorset, qui la recherche aussi en mariage, et elle se déclare prête à l'épouser si sa confidence ne l'arrête pas. Loin de l'arrêter, cette confidence le pénètre au contraire d'admiration pour sa loyauté. Il exige non-seulement que la jeune fille s'explique devant lui avec ses deux cousins, mais que, même après son mariage avec lui, elle ne cesse pas de les voir, c'est ce qui arrive, et sans qu'il en résulte aucun inconvénient, et l'auteur, pour répondre aux objections d'invraisemblance, met dans la bouche de l'héroïne cette phrase qui en elle-même n'est pas dénuée d'exactitude. « Le désavantage d'un récit *vrai*, dit-elle, c'est de croiser, sans égards, le *vraisemblable*.

Nous ne nous arrêterons qu'un instant sur ce drame historique de Charles VII que nous avons mentionné plus haut. Il y a là une grande variété de faits et de figures qui, présentés exactement quant au fond, annoncent une étude sérieuse de l'époque. Mais ce que nous appelons aujourd'hui la *couleur locale* manque à peu près totalement, et ce qui donne sa date à l'ouvrage, ce qui en fait le trait le plus curieux, c'est la manière dont l'auteur conçoit et dessine le personnage de Jeanne d'Arc. Un contemporain, un correspondant de Voltaire, ne pouvait guère admettre comme Schiller le caractère surnaturel du rôle de Jeanne d'Arc, mais un Brancas ne pouvait pas non plus manquer de respect à l'héroïne de Domremy. Il a donc imaginé de la peindre sincère, dans l'idée qu'elle a de sa mission divine, quoiqu'un peu trop élégante dans son langage; mais, en même temps, il a soin de nous faire expliquer par Dunois qu'elle est, à son insu, l'instrument d'une fraude patriotique organisée par lui et quelques autres chefs qui se sont entendus avec Baudricourt pour le choix « d'une fille robuste, courageuse, d'une imagination ardente et crédule, à laquelle on a *ménagé des visions*, des *apparitions*, des voix cachées qui lui ont semblé surnaturelles et qui lui ont dicté ce qu'elle avait à dire et à faire. »

IV

LA SOCIÉTÉ DU LUXEMBOURG. — Mme DE ROCHEFORT ET LE MARQUIS DE MIRABEAU. — UNE DISCUSSION MÉTAPHYSIQUE. — UNE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE.

La mort du comte de Forcalquier, en 1753, termine la première période de la vie de sa sœur, Mme de Rochefort. En très-peu d'années, elle avait successivement perdu sa mère, son père et ce frère aîné auquel elle était tendrement dévouée. Un autre de ses frères et ses trois sœurs avaient cessé d'exister à une époque antérieure. Il ne lui restait plus que son second frère, devenu le marquis de Brancas, qui avait fait un riche mariage, mais avec lequel elle ne vivait pas, et qui d'ailleurs n'avait pas maintenu les réunions de l'hôtel de Brancas. Sa fortune était modeste, celle de son père consistant principalement dans le produit de ses places, lequel s'élevait, d'après le duc de Luynes, à soixante-seize mille livres par an ; elle possédait cependant après la mort du maréchal, outre une pension de

quatre mille livres obtenue du roi, des ressources personnelles un peu plus grandes que ne le ferait supposer une phrase déjà citée du président Hénault. Celui-ci estimait la fortune des autres relativement à la sienne, qui était énorme, et, quoique nous retrouvions Mme de Rochefort établie au Luxembourg avec deux chevaux, deux voitures et un train de maison qui indique une certaine aisance, l'opulent président ne voit guère dans cette aisance que de la pauvreté. Mme de Rochefort n'aurait pas pu en effet donner des soupers aussi somptueux que ceux de l'auteur de *l'Abrégé chronologique*, mais l'attrait de ses qualités suffisait amplement pour maintenir et accroître le nombre de ses amis. Aux affections anciennes qui lui restent toujours fidèles, nous verrons donc s'ajouter des affections nouvelles. C'est elle qui sera maintenant le personnage principal du tableau. Jusqu'ici, nous ne la connaissons que par le témoignage d'autrui. Nous allons la connaître par elle-même dans une série de lettres où elle se peint et où elle peint ceux qui l'entourent avec une grâce et une vivacité de jeunesse indépendantes de l'âge et de la maladie (car elle était souvent malade), et qui prouvent qu'elle appartenait à cette catégorie d'êtres privilégiés chez lesquels le cœur et l'esprit dominent tout le reste et ne vieillissent jamais.

Disons d'abord un mot du personnage original qui nous a conservé ces lettres inédites de Mme de Rochefort et auquel elles sont le plus souvent adressées : c'est

le marquis de Mirabeau, le père du fameux orateur. Il ne connut Mme de Rochefort qu'en 1754, après la période brillante des réceptions et des représentations de l'hôtel Brancas. Le duc de Nivernois avec lequel il était lié dès leur première jeunesse à tous deux, l'introduisit dans le salon de son amie. Le charme extrême de cette personne d'un esprit si animé, si naturel et si fin, d'un caractère si loyal, si affectueux, si doux, si résigné dans les souffrances[1], agit d'autant plus puissamment sur l'auteur de *l'Ami des Hommes* qu'il était lui-même fort peu endurant de sa nature et, de plus, marié à une femme très-propre à lui faire sentir le prix et la difficulté de la patience. Ses amis, suivant lui, l'appelaient madame Xantippe. Aussi est-il intarissable dans son admiration pour la sérénité de Mme de Rochefort. « Au milieu de votre vivacité, lui écrit-il, je ne connais personne si patiente que vous... Vous m'avez, je vous jure, plus que tout autre persuadé de la vérité de mon grand principe moral, qui est que, pour travailler à son propre bonheur ici-bas, il faut sans cesse cultiver la sensibilité et déraciner l'amour propre. Alors, ce n'est point notre propre mal qui nous occupe, c'est le bien d'autrui. » Nous ne voulons pas rechercher ici jusqu'à quel point le marquis de Mirabeau a pratiqué pour lui-

1. Son état habituel de maladie se prolongea neuf ou dix ans. Elle l'explique d'une manière assez délicate et assez élégante pour que nous lui empruntions ses expressions. « Je suis, écrit-elle en 1762, (à quarante-six ans), un peu impatiente d'avoir tant de peine à parvenir à la perfection de mon âge. »

même et dans ses rapports avec les siens ce grand principe moral dont l'énonciation dans sa bouche fera peut-être sourire plus d'un lecteur, habitué à ne voir en lui que le tyran de sa famille. C'est dans un autre travail plus étendu que nous nous proposons de réviser, pièces en main et avec l'impartiabilité la plus absolue, ce long et difficile procès entre le marquis, sa femme, l'une de ses trois filles et son fils aîné, procès que la renommée de l'éloquent tribun de la Constituante a fait trop complétement perdre à son père.

Quand les torts de chacun auront été mis au grand jour, peut-être sera-t-il démontré que le marquis de Mirabeau fut d'autant plus mal habile de recourir à l'odieux moyen des lettres de cachet pour éviter le scandale, qu'il ne fit qu'aggraver ce scandale en l'ajournant et que, pour avoir trop longtemps refusé de confier aux tribunaux et à l'opinion publique sa cause qui en elle-même était bonne, il rendit les tribunaux et l'opinion sévères pour lui jusqu'à l'iniquité.

Nous ne voulons pas non plus entreprendre ici l'analyse détaillée des complications qui se rencontrent dans le caractère et dans l'esprit du marquis de Mirabeau. Les éléments les plus contraires se combinent dans son organisation morale et intellectuelle : un égoïsme très-accentué se concilie en lui avec un besoin d'affections, limité, il est vrai, à un très-petit nombre de personnes, mais très-vif, et avec une préoccupation des intérêts généraux et de l'avenir de l'humanité poussée jusqu'à la monomanie. Doué d'une

aptitude de diplomate à flatter, même à outrance, ceux qui peuvent servir ou nuire, il se compromet sans cesse par des boutades à la manière d'Alceste ou des inconvenances de campagnard maladroit. A la fierté hautaine et à quelques-uns des préjugés d'un baron féodal, il associe le plus sincèrement du monde les idées ou les rêves d'un philanthrope démocrate à moitié socialiste. Le goût qu'il inspire à Mme de Rochefort tient sans doute en partie à l'agrément qu'il lui procure d'un contraste marqué avec le plus cher de ses amis, c'est-à-dire avec le duc de Nivernois. Autant celui-ci est élégant et posé de ton, de langage et de manières, aimable et gracieux avec dignité, attentif à ne blesser personne, sachant sans effort apparent plaire à tout le monde, tel en un mot que le peint lord Chesterfield quand il le recommande à son fils comme le modèle accompli de l'homme de bonne compagnie[1], autant le marquis de Mirabeau est inégal et imprévu, tour à tour impétueux ou glacial dans son langage et ses attitudes, disant et écrivant tout ce qui lui passe par la tête, se reconnaissant lui-même le plus grand gesticulateur qui fût jamais, « Depuis les fameux géants de don Quichotte, je n'ai guère, dit-il, trouvé d'émules en ce genre d'expression. » Avec cela, assez bonhomme pour ne point s'offenser si l'on se moque de sa faconde, inépuisable quand il est en veine, et de

1. On verra plus loin qu'il y a bien aussi quelques nuances moins brillantes à ajouter à ce portrait en quelque sorte officiel du duc de Nivernois.

ses idées, souvent plus bizarres que lucides. C'est ainsi qu'il rappelle naïvement à Mme de Rochefort ce mot d'un jeune homme qui ne laissa pas, écrit-il, de l'étonner : « M. de Mirabeau dit sans doute de belles choses ; mais, quant à moi, il *m'écervelle.* » C'est donc d'abord par l'excentricité de son esprit et de son caractère que le marquis de Mirabeau a intéressé Mme de Rochefort ; mais, à mesure qu'elle l'a mieux connu, qu'elle a pu apprécier ce qu'il y avait de bon en lui, qu'elle est entrée dans la confidence de ses cruelles tribulations domestiques, de ses continuels embarras d'argent, qui ne provenaient pas tous de son fait, de ce qu'elle appelle « les épines qui composent le fagot de sa vie », elle a conçu pour lui un attachement d'autant plus sincère qu'il s'y mêle une nuance de compassion.

Leur correspondance présente exactement cette gradation que nous venons d'indiquer. Elle est un commerce d'idées avant de devenir un échange de sentiments très-affectueux et de détails personnels. Elle débute même d'une façon assez sévère, car il s'agit d'abord entre les deux correspondants non-seulement de politique et de morale, mais même de métaphysique. Le marquis de Mirabeau, qui croit faire un grand compliment à la comtesse de Rochefort, lui écrit dans un langage toujours un peu singulier : « J'ai souvent dit que je n'avais vu que vous de femme qui enjambât sur mes idées avec tant de célérité et marquant le point si haut que j'étais aussi étonné de l'éten-

due de l'idée que de la netteté de l'expression. » Mme de Rochefort ne se contente pas d'enjamber avec célérité sur les idées du marquis, elle sait les éclaircir et les rectifier. Le marquis avouant lui-même qu'il est un embrouillé métaphysicien, on trouvera naturel que nous passions rapidement sur sa métaphysique et que nous nous arrêtions à celle de Mme de Rochefort, qui est plus agréable et plus précise. Voici la lettre qui va fournir au marquis un prétexte pour entraîner son amie sur le terrain des abstractions. C'est un simple billet, qui est évidemment la continuation d'un entretien sur la politique. La date peut nous aider à en comprendre le sens, il est du 15 mars 1757. L'état des affaires publiques est alors déplorable, nous sommes engagés dans cette guerre de sept ans qui doit finir par l'humiliant traité de 1763; le duc de Nivernois, envoyé trop tard comme ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Prusse, n'a pu l'empêcher de se joindre à l'Angleterre. Les deux hommes les plus capables du ministère, MM. d'Argenson et de Machault, viennent d'être expulsés par Mme de Pompadour et remplacés par deux nullités; nous n'avons à opposer à l'ennemi que des généraux de ruelle, comme Richelieu et Soubise. Le parlement est exilé, nos finances sont dans le plus grand désordre. En un mot, nous avons entrepris, comme disait l'abbé, bientôt cardinal de Bernis, de faire la guerre sur terre et sur mer sans argent sans généraux et sans vaisseaux. Il est probable que le marquis de Mirabeau sera parti de cette situation pour

se livrer dans le salon de Mme de Rochefort à quelques-unes des boutades pessimistes qui lui étaient familières ; il aura proposé devant M. de Nivernois de rompre en visière au genre humain et de se retirer en bonne compagnie dans une solitude.

« 15 mars 1757.

» Oui, certainement j'aurais le courage, lui écrit Mme de Rochefort, si j'en avais les moyens, de réaliser votre château en Espagne ; mais je l'entreprendrais peut-être à ma confusion, car je ne sais si les gens de qui cette manière de vivre favoriserait le plus le goût auraient la force de renoncer aux habitudes qui les ennuient, et surtout de braver l'allure générale. On ne sait pas ce que c'est dans ce pays-ci que d'être heureux à sa manière. Que de réflexions philosophiques nous pourrions faire sur ce beau texte ! Vous avez bien raison de rendre grâces à Dieu de n'être pas ministre. Les remarques que vous avez faites hier ne m'ont point échappé, je vous assure. Elles sont bien propres à guérir de la maladie qui s'appelle ambition, dont vous prétendez jadis avoir été attaqué. Aujourd'hui, je la trouve aussi honteuse que dangereuse. »

Le marquis de Mirabeau, qui aima toujours à barbouiller du papier, s'empare d'une phrase de cette lettre pour en faire le texte d'une longue dissertation dont nous donnons seulement le début.

« On ne sait, dites-vous, madame, dans ce pays-ci, ce que c'est que d'être heureux à sa manière. Belle et forte pensée, et synonyme, selon moi, à celle de dire qu'il y a peu de caractères. Celui à qui il manque une volonté décidée s'en fait une de pièces rapportées. Notre terre est un *medium* de tous les climats qu'on appelle température, de tous les sols qu'on nomme fertilité, de toutes les mœurs qu'on dit politesse, de tous les goûts qu'on qualifie flexibilité, et con-

séquemment de tous les néants qui constituent notre légèreté. C'est peut-être de là que vient ce penchant qui fait que tout le monde est soldat dans notre nation : il est si commode d'obéir quand on ne sait que vouloir. Il ne faut pas s'y tromper, je n'entends pas par volonté celle des passions, dont les âmes faibles sont plus susceptibles que les autres, mais celle du caractère, qui a une assiette fixe et permanente. Prenez-y garde, madame, ce ne sont chez nous que les plus petits hommes, et souvent les plus méprisables, qui possèdent cet attribut, qui sait à la longue se faire sa place à travers les talents et les vertus, et souvent à leur préjudice. On doit à Duclos cette distinction fine de l'esprit et du caractère ; elle est vraie et frappante, tout le monde l'a adoptée, et mille gens se cherchent un caractère qu'ils ne se trouveront point. C'est un attribut qui tient le milieu entre nos facultés sensitives et nos propriétés animales. Il en impose presque toujours aux premières en faveur des dernières. Je le crois peu compatible avec le bon cœur, et je crois que les anges seuls peuvent allier la vertu avec un caractère entièrement décidé. »

Le marquis, on le voit, est disposé à parler du caractère en homme qui n'a pas su utiliser le sien. Il est incontestable, comme il le dit, que ce sont souvent les plus petits hommes et les plus méprisables qui, à force de souplesse ou de ténacité impudente, l'emportent sur les talents et les vertus ; mais il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse avoir un caractère qu'à la condition d'être un égoïste à idée fixe, résolu d'atteindre à tout prix et par tous les moyens ce qui fait l'objet de son désir. La devise des stoïciens prouve suffisamment que l'abstention peut être un signe d'énergie morale aussi bien que l'action. C'est précisément l'ambition rentrée et déçue du marquis qui le porte à restreindre

au sens le plus fâcheux et le plus étroit la signification du mot « caractère », et c'est Mme de Rochefort, plus désintéressée dans le débat, qui va fort justement rendre à cette expression toute son étendue.

« Vous définissez très-bien le caractère, répond-elle, c'est une qualité, ce n'est point une vertu; mais je n'entends pas bien pourquoi vous croyez le caractère peu compatible avec un bon cœur, car l'idée que je me forme du caractère est la persistance dans son sentiment sans aucune opiniâtreté réfléchie, ce qui me paraît bien plus appartenir à une âme sensible qu'à une âme froide. Les dernières ne font que des gens systématiques, ce qui me paraît un caractère fâcheux : ce sont des têtes dures et non pas des âmes fermes. Enfin tout caractère donné par la nature me paraît fondé sur le sentiment. Approfondissez mon idée, vous trouverez mille bonnes raisons à m'en rendre, ce qui me sera fort commode et fort agréable, car je me trouverai, ainsi que l'autre jour dans la conversation, le mérite d'avoir tout dit, tout pensé, tout prévu. Adieu, mon maître, ma paresse doit à votre esprit une reconnaissance passée, présente et future... »

Un métaphysicien galant se serait empressé de changer d'avis; mais le marquis de Mirabeau est un métaphysicien entêté. Il commence cependant par définir le caractère mieux encore que la première fois, en disant que « c'est une certaine décision de la volonté, une disposition fixe et constante qui ne part ni de l'âme, ni du cœur, ni de l'esprit, mais qui les assujettit tous. » Seulement, il tire de sa définition toute sorte de conséquences forcées et arbitraires pour prouver que le caractère n'est compatible ni avec l'originalité ni avec la bonté. Comme dans un passage de sa ré-

ponse Mme de Rochefort lui avait décoché un argument *ad hominem* en lui disant : « Votre originalité bien reconnue n'est-elle pas la preuve que vous avez un caractère ? » il se voit réduit d'après sa théorie à opter entre la qualité d'homme sensible et original, à laquelle il tient beaucoup, ou le titre d'homme sans caractère, et il n'hésite pas.

« . . . Quoique ce ne soit assurément point par amour-propre que je combats le caractère, je dois, madame, à vos bontés pour moi l'aveu que je suis l'homme du monde qui en a le moins. Sachez que le dernier qui parle a toujours raison avec moi, qu'on me dit sans cesse, chez moi, que je suis trop sot aussi, que les valets disent : « Oh ! monsieur est si bon ! » ma femme enfin : « C'est un bonhomme et rien de plus. » Voilà ma confession. Je suis à cet égard sans contredit dans le cas de M. *trop peu* ; mais je vous prie de me dire comment vous imaginez qu'une volonté absolue et bien décidée subsiste avec toutes les sensibilités d'un bon cœur, se concilie avec tous les devoirs qu'il nous rappelle, avec toutes les contrariétés qu'il nous fait éprouver. On va d'affection au plus sensible, de fait au plus pressé, de facilité au plus présent, d'idée au plus distant, on se met en quatre, et que devient le caractère au milieu de tout cela ? Une pauvre petite singularité bien marquée, bien contredite, bien célébrée, et que de dépit on jette plus de la moitié du temps par-dessus les moulins. »

Quoique Mme de Mirabeau ne connût pas encore par expérience à cette époque le penchant de son mari à résoudre les difficultés conjugales au moyen des lettres de cachet, nous doutons qu'elle eût acquiescé aux paroles que celui-ci lui attribue. Ce qui est certain, c'est que Mme de Rochefort, qui ne le croit pas mé-

chant, mais qui sait qu'il ronge son frein, ne se tient pas pour battue, et lui riposte par une lettre que nous croyons devoir citer tout entière, parce que cette métaphysique de belle dame nous paraît très-joliment tournée. Si M. Cousin vivait encore, lui qui dédaignait un peu trop les femmes du dix-huitième siècle, peut-être reconnaîtrait-il en Mme de Rochefort une personne aussi digne de ses hommages que si elle était contemporaine de Descartes.

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« 21 mars 1757.

» Je maintiens, moi, que vous avez un caractère, et j'en tire ma preuve de ce que vous me dites pour me prouver que vous n'en avez point. Vous ne sentiriez pas les contraintes et les contrariétés, si vous étiez facile. Vous vous y soumettez parce que vous êtes bon, et votre soumission vous fait croire que vous êtes souple, tandis qu'elle m'apprend seulement que vous n'êtes pas heureux. Votre définition du caractère est bonne, et très-bonne, et si bonne que vous ne l'auriez pas trouvée, si vous n'en aviez en vous le modèle. Vous dites après qu'il n'est point inventif. Ce n'est pas son affaire; le caractère n'est pas le génie. Vous en concluez qu'il est imitateur, et il ne saurait l'être, puisqu'il est notre manière d'être particulière. Vous en donnez pour raison qu'il est décidé par des sensations ou des préjugés, et je ne conçois pas bien ce que vous entendez par là. Il ne vient de rien, il domine sur tout, c'est-à-dire sur nos sentiments et nos pensées. Il est le directeur de notre âme, ou plutôt il en est le tyran, car c'est en lui que consiste sa force: ainsi c'est lui qui donne de la permanence à nos sentiments et de la ténacité à nos idées. Quand il est poussé à l'extrême, il fait des hommes inflexibles ; quand il manque totalement, toutes les autres qualités de l'âme deviennent inutiles. Voilà

pourquoi la faiblesse est ce qui rend le plus méprisable. On peut jusqu'à un certain point modifier, discipliner le caractère, mais il ne peut être inspiré. Cet instinct ou ce ressort de l'âme dépend de notre organisation; mais je persiste à dire qu'il ne se trouve que dans les âmes sensibles, car plus le sentiment sera fort et profond, plus il sera durable, et par conséquent plus il donnera à notre volonté cette décision fixe et constante que vous convenez vous-même qui constitue le caractère. Vous me direz peut-être que la réflexion seule peut donner beaucoup de suite à notre volonté ; je crois, moi, qu'elle nous fera voir seulement qu'il serait bon d'en avoir; mais je doute fort qu'elle en donne une inébranlable. Il y aurait bien des choses à dire sur tout cela, je le sens et je l'entrevois ; mais le caractère de paresse qui domine en moi m'entraîne, et me décide à finir ma lettre. »

En écrivant une aussi jolie lettre, Mme de Rochefort pouvait espérer sans présomption que l'adversaire allait se rendre et que le débat était clos. Il n'en est rien, elle est tombée de Charybde en Scylla; à peine a-t-elle résolu un problème que le terrible marquis lui en soumet un autre. Non-seulement il ne renonce pas à lui démontrer par toute sorte d'exemples, par Richelieu, le roi de Prusse, Sixte-Quint, Wallenstein, Barberousse, que tout homme qui a du caractère n'a point de sensibilité; mais il ajoute : « Vous prétendez que j'ai un caractère, je vous le passe. C'est un don que vous me faites, il ne s'agit que de remercier; mais avant il faut que vous me disiez quel est ce caractère, et si ce n'est pas un sot caractère. »

Le marquis en parle à son aise, Mme de Rochefort trouve avec raison que la tâche n'est pas facile. Toutefois, comme il est convenu que le marquis est son

maître et qu'il doit lui apprendre à penser, elle cherche à éluder la difficulté par ce billet gracieux et essentiellement féminin.

La même au même.

« Il faudra bien que vous vous contentiez de ma présence pour aujourd'hui, car véritablement je n'ai pas le temps de vous écrire. Et savez-vous qu'il en faudrait beaucoup pour répondre à votre lettre, sans compter que je n'en suis pas capable? Vous tournez et retournez les questions, vous creusez les idées, et moi, qui ne pense que par instinct, ce que je ne saisis pas d'abord, je ne le trouve jamais. Si j'ai un caractère et si vous le connaissez, vous voyez que ce que je vous dis là est très-vrai; mais je vous soupçonne d'être peu avancé sur la connaissance que vous avez de moi, puisque vous en êtes à me demander mon opinion sur vous. Je ne vous la dirai pas, pour exercer votre pénétration, ou pour punir votre ingratitude. »

Le marquis ne se paye pas de cette défaite. « Comme de ma nature je suis très-pointilleux, lui écrit-il, moitié en riant, moitié sérieusement, je vous avertis, madame, que l'accès décidé de paresse qui vous a pris sur cette proposition est très-désobligeant pour moi. » L'aimable écolière cherche encore à détourner cette idée fixe de son maître, laquelle prouve au moins que, contre son avis, il a un caractère, elle proteste qu'elle est malade. Le marquis insistant toujours, elle s'exécute enfin, et voici le portrait qu'elle lui présente à lui-même. Ceux qui ne prennent pas « l'ami des hommes » au sérieux seront d'avis que le portrait est fantastique; il n'est qu'incomplet, Mme de Roche-

fort ne dit pas tout ce qu'elle pense sur le marquis de Mirabeau; mais les nuances qu'elle discerne dans son caractère y sont bien réellement, quoique mêlées à plusieurs autres très-différentes.

La même au même.

« 26 mars 1757.

» Vous me demandez d'assigner positivement le genre de caractère que je vous reconnais. Il me semble que c'est le caractère de chevalerie qui domine en vous. Du temps des Bayard, vous auriez redressé les torts l'épée à la main, et, dans le siècle de la philosophie, le même penchant vous a fait prendre la plume. Je n'ai point encore lu votre livre[1]; mais je suis persuadée que vous y protégez la veuve et l'orphelin, et que vous y combattez tous les ennemis de votre patrie, c'est-à-dire tous les abus, tous les préjugés. Vous vivez dans votre hôtel à Paris comme au bon vieux temps on vivait dans son château. Vous y exercez l'hospitalité, vous vous y occupez de vos affaires domestiques, et vous ne faites de sorties que pour rendre des services et non pas des devoirs frivoles. Enfin, mon cher maître, vous êtes gothique et le serez toujours. Voilà mon opinion sur vous. Quant à la question que vous voulez toujours creuser, qui est de savoir d'où vient le caractère, elle est trop profonde pour moi, je l'abandonne. Tout ce que je puis faire, c'est de le distinguer quand il est tout venu, et de ne pas le confondre avec tel ou tel autre. Je ne suis pas absolument impropre à cela, soit instinct, soit discernement, mais je ne m'en demande pas davantage. »

Le marquis est trop sincère pour ne pas reconnaître que cette esquisse ne le représente que bien incomplétement. Il rit du bout des lèvres de ce trait pourtant bien exact : « Vous êtes gothique, » et, puisque Mme de Rochefort n'a pas encore lu *l'Ami des Hommes*,

1. *L'Ami des Hommes* qui venait de paraître.

il le lui envoie avec toute sorte de plaisanteries sur ce qu'elle l'a nommée tour à tour son maître et son *divertisseur*. « Mon livre, ajoute-t-il, ne vous divertira pas; mais soyez certaine qu'il ne vous ennuiera jamais autant qu'il m'a ennuyé à relire en feuilles. » Nous ne voudrions pas jurer que Mme de Rochefort a étudié à fond ce traité d'économie politique et sociale, ouvrage curieux d'ailleurs, mais justement qualifié par l'auteur lui-même un ouvrage bizarre et scabreux. Cependant nous ne voudrions pas non plus affirmer le contraire, car elle n'était pas femme à reculer devant une lecture difficile. Dans tous les cas, sa réponse peut servir de modèle aux dames qui veulent apprendre à remercier un écrivain avec précipitation pour se ménager la faculté de ne pas dépasser la préface de son livre.

La même au même.

« On m'a apporté votre paquet comme je m'habillais ; j'ai lu ensuite l'*avertissement* qui m'a fait un grand plaisir : je l'ai trouvé original et piquant comme vous. Je viens de dîner en poste pour me mettre à la lecture, et, de peur de me laisser aller à l'amusement au préjudice de la reconnaissance, je me hâte de vous remercier. Au reste, vous avez bien raison de vous rengorger d'avoir découvert si finement que vous étiez mon *divertisseur*, non pas précisément parce que c'est tout ce qu'il y a de mieux à faire que de me divertir, mais par ce qu'il faut être ce qu'il y a de mieux pour parvenir à cet avantage. Souvenez-vous des vers de Fontenelle, que je trouve à m'appliquer très souvent :

Je ne suis pas des plus aimables,
Mais je suis des plus délicats.

Je vous dois la justice que vous avez fort bien démêlé mes sentiments; mais vous n'en tirez pas une conséquence juste, puisque vous en concluez que vous voilà dégradé de la qualité de mon maître; je vous jure que vous ne l'auriez jamais eue, si vous ne m'aviez pas toujours divertie, et par cette raison vous la conserverez éternellement. Je vous dis cependant un grand adieu aujourd'hui; puisque vous m'avez fourni de quoi lire sans me donner la peine d'écrire, il y a bien à parier que vous ne verrez pas d'ici à longtemps de mon griffonnage. »

Bientôt se présente pour Mme de Rochefort une occasion de dissertation plus littéraire et probablement plus intéressante à ses yeux qu'un débat sur *l'Ami des Hommes*. La société d'alors se préoccupait autant que celle d'aujourd'hui des discours académiques, quoiqu'ils fussent, en ce temps-là, moins dignes d'attention que la plupart de ceux d'aujourd'hui. Entre le supplice de Damiens, la guerre du parlement et de la Cour, et avec la défaite de Rosbach en perspective, les Parisiens lettrés discutaient vivement la question de savoir lequel avait le mieux parlé du duc de Nivernois recevant comme directeur de l'Académie française le successeur de Fontenelle ou de l'avocat général Séguier, chargé de faire l'éloge du centenaire illustre qui venait de mourir. Le journal de Collé, les Mémoires du duc de Luynes, et la plupart des recueils de l'époque, constatent que ce débat était à l'ordre du jour. Collé est ici pour la robe contre l'épée, il déclare que le discours de M. Séguier lui a paru » éloquent, noble et en même temps simple », tandis que celui du

duc de Nivernois est qualifié par lui « un verbiage spirituel qui est l'opposé de l'éloquence ». Il avoue cependant qu'avant l'impression on admirait davantage le discours de M. de Nivernois, et il ajoute cette phrase où perce le bout de l'oreille : « Il y a des gens qui aiment l'esprit des ducs. » Collé est évidemment dans une disposition toute contraire. Il suffit à notre avis de comparer les deux discours pour reconnaitre que son jugement dans cette circonstance manque tout à fait de justesse. Fontenelle notamment n'aurait pas hésité à opter pour le discours du duc et pair, qui est bien plus fin et plus distingué que celui de l'avocat général Séguier, c'est le meilleur de tous ceux que M. de Nivernois a prononcés comme directeur de l'Académie[1]. Il va sans dire que le marquis de Mirabeau professe une opinion contraire à celle de Collé, et, quoiqu'il soit sûr d'avance que Mme de Rochefort sera de son avis, c'est à elle qu'il adresse son plaidoyer pour Nivernois contre Séguier. Quand on lit sa lettre, en ayant sous les yeux les deux discours on ne peut contester que ses observations ne soient généralement justes : il commence par reconnaître, et en cela il est d'accord avec Collé, que le début du discours de M. Séguier est assez heureux. Mais, « lorsque le nouvel académicien arrive, à l'éloge de son prédécesseur, ce n'est plus, dit le marquis de Mirabeau, qu'un paysan revêtu en écolâtre et j'ai été véritablement choqué de ce qu'il n'offrait pas au direc-

1. Il en a prononcé neuf qui figurent dans le premier volume de ses œuvres posthumes.

teur de l'Académie un émule plus digne de lui ; il y a quelques traits, mais sans ordre quelconque, des maladresses singulières et des coups d'encensoir rebutants », et le critique cite quelques expressions qui, en effet, ne sont pas heureuses, entre autres celle-ci, *ressusciter l'art* de Théocrite. « Un mot surtout, dit-il, m'a choqué dans la péroraison, c'est qu'il ait mis *la vieillesse* au lieu de la *caducité*, faute de cette justesse d'expression, sa phrase, qui serait bien, est inhumaine et fausse. » Le mot de *caducité* ne pouvait peut-être pas remplacer exactement l'autre dans la phrase de M. Séguier, mais la critique du marquis n'en est pas moins très-fondée ; car voici la phrase en effet inhumaine et fausse de l'avocat général académicien : « La vieillesse, dit-il à propos de Fontenelle, ce temps d'affaiblissement *qui n'est ni la mort, ni l'existence pour le reste des hommes*, mérita d'être comptée dans sa vie. » Il est évident que *la vieillesse* est ici définie avec un dédain très-inexact dans sa généralité ; or, les phrases de ce genre abondent dans le discours de Séguier, dont le défaut capital est une certaine emphase vulgaire et, dénuée de précision. Le critique ne manque pas d'insister sur la gaucherie du compliment pour le roi, qui était alors de rigueur et qui finit le discours. Fontenelle ayant vécu sous Louis XIV et sous Louis XV, Séguier termine son éloge par un parallèle forcé et symétrique entre les deux rois dont le bouquet est ceci : « L'un justement surnommé le Grand, l'autre *plus grand* encore par le titre de *Bien-Aimé*. »

Quant au discours du duc de Nivernois, le marquis de Mirabeau soutient qu'il est sans défauts, et cela nous dispense de citer les nombreux arguments sur lesquels il s'appuie pour motiver un enthousiasme dont l'exagération même trahit un peu de complaisance. L'admiration de Mme de Rochefort n'est pas moins exagérée que la sienne, quoiqu'elle soit plus sincère. Mais, comme son charmant caractère se retrouve en tout, comme elle n'aime pas, à ce que nous dit son correspondant, que l'*on sente en mal*, son premier mouvement est de défendre un peu M. Séguier. Voici son opinion sur l'opinion du marquis. Sa lettre est d'un tour peut-être un peu plus subtil, un peu plus à la Brancas que les précédentes, mais la thèse du début est fine et juste dans sa délicatesse et il nous semble qu'il serait dommage de ne pas la citer tout entière :

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Le 4 avril 1757.

» J'ai trouvé hier en rentrant chez moi, mon cher maître, vos deux jugements sur les deux fameux discours. Je trouve le premier trop rigoureux ; et le second d'une justesse infinie. Je n'irai pas vous dire que vous ne connaissez point M. Séguier, et que vous aimez M. de Nivernois. La première raison ne vaut rien, rien du tout, et la seconde ne serait pas d'un bon esprit, encore moins d'un bon cœur. Comme cette dernière phrase a l'air d'une paradoxe, il faut que je m'explique. J'entends donc par là que, dans le jugement que l'on porte sur les ouvrages de son ami, la première opération de notre esprit est de mettre à part tout l'intérêt que nous prenons à la personne, et que cette opération se fait

sans nul effort; car, bien loin d'être entraîné par notre sentiment à l'indulgence, il nous inspire au contraire une sévérité de jugement dont nous ne serions jamais capables pour un indifférent, encore moins pour l'adversaire de notre ami; car c'est un rival qui nous paraît toujours trop beau. De ce que je viens d'établir, il s'ensuit que vos jugements sur M. Séguier et M. de Nivernois ont été des jugements commandés par votre raison et votre goût, que vous ne les avez portés qu'après une réflexion profonde, qui vous a purgé de toutes préventions. Quiconque imaginerait en trouver dans la différence de ces jugements, se tromperait très-fort; car cette différence naît absolument de celle des ouvrages. Le premier peut surprendre, mais le dernier satisfait pleinement, et il raffine tellement le goût, qu'on ne saurait plus rien pardonner à celui qui a pu nous éblouir. Voilà ce qui fait, je crois, que votre premier jugement, ainsi que je vous l'ai dit d'abord, est trop rigoureux, et que le dernier est d'une justesse infinie. Mais on n'a pas grand mérite à être juste quand on est heureux, et il me semble que le discours de M. de Nivernois fait jouir du bonheur, il va être mon thermomètre pour juger de la finesse des esprits, et de la délicatesse des âmes. Le degré de sensibilité qu'il inspirera fixera celui de mon estime. L'intérêt de la société nous doit donc faire désirer, autant que l'amitié, de trouver des partisans bien décidés pour M. de Nivernois; mais convenons que la connaissance des hommes doit nous préparer à marcher sur ceux de M. Séguier, et, pour me servir de ses expressions, *je crois les entendre en foule*[1]; si je me trompe, mon cher maître vous pouvez détruire mon opinion sans craindre de choquer mon sentiment. »

1. Cette allusion, l'unique malice que se permette Mme de Rochefort à l'occasion du discours de Séguier, est d'autant mieux touchée qu'elle porte précisément sur une des phrases où se manifeste le mieux le défaut de tout le discours. Parlant des savants illustres loués par Fontenelle, le nouvel académicien avait dit : « Il me semble en ce moment *les entendre en foule*, tous ces morts fameux me presser d'acquitter ici leur reconnaissance. »

V

LE CARDINAL DE BERNIS. — LE LOGEMENT DE Mme DE ROCHEFORT AU PALAIS DU LUXEMBOURG. — SES LETTRES A L'EXILÉ DU BIGNON.

Cette correspondance, qui débute, on le voit, par une sorte de polémique philosophique et littéraire imposée à Mme de Rochefort et dans laquelle le marquis de Mirabeau n'a pas l'avantage, est bientôt suivie de communications plus simples et plus familières où se retrouve toujours l'esprit d'une femme aussi aimable que bonne. Ce sont des invitations à dîner où l'on offre au marquis « un poulet et un rossignol », c'est-à-dire Mlle Fel, la cantatrice qui avait inspiré à Grimm une passion malheureuse dont Rousseau se moque dans ses *Confessions;* puis viennent des réflexions sur les affaires du temps, les querelles du clergé et du parlement, les intrigues de cour et l'embarras de nos finances, qui se traduit en terribles coups de ciseaux donnés par M. Silhouette dans tous les brevets de pension. Mme de Rochefort, at-

teinte comme les autres, se console en disant : « J'ai découvert une poule éternelle que je pourrai toujours manger avec mes amis. »

Parmi ces billets relatifs aux événements du jour, il en est qui indiquent chez elle une émotion sincère. Tel est celui qu'elle écrit à l'occasion de la disgrâce qui vient de frapper le cardinal de Bernis, coupable d'avoir voulu mettre fin à une guerre désastreuse où s'obstine Mme de Pompadour, pour se montrer reconnaissante des billets flatteurs que lui adresse l'impératrice Marie-Thérèse ; le ministre a offert sa démission, le roi l'a refusée, mais c'est pour donner à Mme de Pompadour le plaisir de chasser durement et avec une lettre d'exil son ancien favori, remplacé par le duc de Choiseul. Mme de Rochefort était très-liée avec le cardinal, qui avait commencé, comme Duclos, par mettre à profit le patronage des Brancas. Le duc de Nivernois était aussi l'ami de Bernis, qui avait voulu le faire entrer dans le ministère, et le marquis de Mirabeau, parent éloigné du ministre disgracié, avait compté sur lui pour l'avancement de son frère, marin distingué, dont il avait aussi été question pour le ministère de la marine. Tous ces motifs expliquent suffisamment le ton du billet de Mme de Rochefort et de la réponse du marquis :

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« 14 décembre 1758.

» Je suis frappée et consternée au delà de ce que je puis vous dire, mon cher Mirabeau ; j'espère que je vous verra

dans la journée : voyez les heures qui vous conviennent le mieux. J'ai vu à mon réveil Royer, un valet de chambre du pauvre cardinal, que je lui avais donné ; il a ordre de rejoindre demain son maître. C'est un homme sûr, vous pouvez lui confier vos lettres. Il repassera chez moi ce soir ou demain matin avant de partir. Il me semble que je ne dois plus rien oser espérer pour le chevalier[1]. Ah ! messieurs, le vilain pays que nous habitons ; allons-nous-en aux Indes, je vous en prie ! »

Le marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort.

« 14 décembre 1758.

» Je reconnais votre cœur, madame la comtesse ; j'ai appris cette nouvelle ce matin par un billet que le cardinal a chargé son neveu de m'écrire. J'ai cru d'abord que, quand M. de Nivernois demeura hier avec vous et l'autre, ils savaient cela ; car le cardinal, qui ne fait nulle estime de ce tiers (chose que je sais d'original), confidentait cependant de très-près avec lui, parce que, malheureusement pour lui, il est fait comme cela. Je suis sûr que l'exil lui aura donné un furieux coup : 1° par tempérament, 2° de peur du vernis d'ingratitude. Il m'avait dit : *Je veux bien m'en aller, mais je ne veux pas être chassé. Ce qui me fâche, c'est....* Je vous le dirai si vous voulez bien me donner à dîner ce matin. Quant au chevalier, il en a levé le front de deux pouces plus haut. Il avait très-bien remarqué à son dernier voyage que tous les entours du cardinal étaient fort déchus, mais il trouva que sa considération à lui n'avait fait que croître. Bon pays, madame la comtesse ! ils vont tourner court, vous y pouvez compter, mais ils n'ont désormais personne qui ait la confiance ni du corps ecclésiastique, ni du corps civil[2] ;

1. Le chevalier de Mirabeau, frère du marquis.

2. Le cardinal de Bernis était, en effet, dans les rapports souvent troublés de la cour soit avec le clergé, soit avec le parlement, l'intermédiaire le plus apprécié par ces deux corps.

au fait, heureux qui peut s'en passer, ne les connaître que de loin, et vous connaître de près, madame. »

C'est peu de temps après cette disgrâce de Bernis que la comtesse, qui demeurait rue Saint-Dominique, s'installa en février 1759 au palais du Luxembourg, dans l'appartement qui lui avait été accordé par le roi, en considération des services rendus par son père et de la modicité de sa fortune.

Nous voyons, par les lettres du marquis, que ce palais était alors un véritable caravansérail; il nous parle de vingt-trois *Luxembourgeois* ou *Luxembourgiens*, qui se partageaient ce domicile princier, dans lequel il faut comprendre sans doute le grand et le petit Luxembourg. Il paraît aussi que les titulaires de ces logements avaient ou plutôt prenaient le droit, quand ils ne les habitaient pas, de les louer à leur profit. C'est ainsi que le marquis de Mirabeau lui-même vint plus tard, pendant quelques années, se loger aussi au Luxembourg avec sa famille, à côté de Mme de Rochefort, dans un appartement que lui cédait, moyennant finance, Mme de Saint-Hérem. Duclos nous apprend, dans ses Mémoires sur le règne de Louis XV, qu'il avait également au Luxembourg un logement qu'il n'habitait pas, et qui servit en 1755 aux conférences secrètes de l'abbé de Bernis et de l'ambassadeur d'Autriche, Staremberg. Il paraît d'un autre côté que le don fait à Mme de Rochefort ne laissait pas d'être onéreux, car, lorsqu'il fut question en 1776 d'établir au Luxembourg le comte de Provence, depuis Louis XVIII,

en expulsant probablement tous les possesseurs de logements gratuits, Mme de Rochefort adresse au roi un mémoire rédigé et écrit par le duc de Nivernois dans lequel il est dit « que, pour entrer en jouissance de l'appartement qui lui avait été concédé en 1758, elle a dû payer à M. de Turpin, qui l'occupait, une somme de 20,000 livres, et se charger de plus d'une rente viagère de 2,400 livres à M. de Croix, qui l'avait cédé lui-même à M. de Turpin à cette condition, qu'elle paye depuis dix-huit ans cette pension à M. de Croix, et que, par conséquent, son appartement, sans parler des dépenses d'intérieur qu'elle y a faites, représente pour elle, en 1776, une somme d'environ 80,000 livres ». Au bas de ce mémoire, le comte de Provence a écrit de sa belle plume les lignes suivantes : « Dans le cas où j'aurai le Luxembourg, je le laisserai à Mme de Rochefort. *Signé* LOUIS-STANISLAS-XAVIER. » Les princes n'ayant pas toujours le temps d'écrire avec une précision suffisante, ceci veut dire que le frère du roi s'engage à laisser à Mme de Rochefort la jouissance de l'appartement qu'elle occupe. Cet appartement était, d'ailleurs, fort agréable et accompagné d'un jardin réservé. « Je suis revenue pour quelques jours, écrit la comtesse en septembre 1759, dans mon petit ermitage, qui est fort gai. Mon jardin n'est pas si parfumé que ce printemps; mais il est plus riche, grâce aux reines-marguerites, qui font un émail admirable, ce qui me console des jacinthes : d'où j'ai tiré une réflexion très-morale, c'est que,

puisqu'il y a des fleurs dans l'arrière-saison, il ne faut pas tant regretter la jeunesse, qui est notre printemps. » C'est surtout à partir de la fin de 1760 et à l'occasion d'un grand événement de la vie du marquis de Mirabeau, que les lettres de Mme de Rochefort prennent un caractère de plus en plus affectueux.

On sait que l'auteur de *l'Ami des hommes*, encouragé par le succès de son premier ouvrage, entreprit, dans sa *Théorie de l'impôt*, de démolir tout le système financier alors existant, et en particulier l'organisation de la ferme générale. Le ministre des finances et les fermiers généraux n'eurent pas grand'peine à convaincre Louis XV que ce livre, très-hardi, publié au milieu des embarras d'une guerre ruineuse, était d'un factieux et méritait un châtiment. Le marquis fut arrêté le 19 décembre 1760, avec beaucoup de politesse d'ailleurs, et conduit à Vincennes. Il y fut emprisonné, non pas dans le sombre donjon où il devait plus tard tenir lui-même son fils pendant trois ans et demi, mais dans le château, où il fut entouré de tous les égards dus à son rang. Au bout de cinq jours, le roi se laissa fléchir par les instances des amis du prisonnier, notamment du docteur Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, que l'auteur de la *Théorie de l'impôt* appelait son maître, et du duc de Nivernois, dont la prudence avait vainement cherché à tempérer le style audacieux de son ami. Le marquis fut relâché de sa prison, mais avec ordre de partir immédiatement pour sa terre du Bignon et d'y rester en exil. C'est au moment où il vient de partir

que la comtesse de Rochefort lui écrit la lettre suivante :

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« 27 décembre 1760.

» Je me suis fait une très-grande violence, mon très-cher ami, pour me soumettre aux ordres de M. de Nivernois, qui m'a interdit la satisfaction de vous embrasser avant votre départ pour le Bignon : mais il m'a dit que c'était un sacrifice que je vous devais, ainsi je n'ai pas osé répliquer [1]. J'espère que vous me donnerez souvent de vos nouvelles, et vous les demande très-détaillées. D'abord je veux savoir à fond si vous êtes content de votre santé, ensuite quel est le plan de votre vie pour ne vous point ennuyer dans une saison si triste à la campagne, et dans une campagne que je sais qui est fort triste, et où vous aurez bien peu de ressources avec vous. Tout cela m'occupe infiniment, car vous savez que je n'ai pas trop mauvais cœur, et je me flatte que vous savez bien comme il est pour vous. Je n'ai pas eu l'honneur de voir Mme de Mirabeau, quoique j'aie été la chercher pendant votre prison. Si je pouvais lui être bonne à quelque chose pendant votre absence, je m'estimerais fort heureuse, et je suis bien sûre que ce serait un moyen de vous plaire. Enfin, mon cher ami, faites de moi tout l'usage qui vous conviendra, vous me devez cette marque d'amitié. Je vous avouerai que je me suis saisie du présent que vous avez fait à M. de Nivernois. C'est le livre de Marc-Aurèle que vous lui avez donné, j'en ai été enchantée ; il est si bien imprimé, que j'espère pouvoir le lire, et c'est heureusement un livre qu'on peut toujours lire. Adieu, mon cher ami, je suis bien

1. Le duc de Nivernois, dont l'extrême circonspection est de temps en temps critiquée par le marquis de Mirabeau, avait sans doute jugé qu'il ne serait pas convenable qu'un homme partant pour l'exil se laissât entourer trop ostensiblement par ses amis.

fâchée de ne pouvoir pas encore écrire moi-même. Il est vrai que vous en aurez plus de facilité à lire ma lettre; mais cependant cela ne vous satisfait pas autant. »

Nous n'avons cité jusqu'ici du marquis de Mirabeau que des fragments de lettres. Dans cette correspondance, il est en général trop occupé d'amuser Mme de Rochefort par des bizarreries plus ou moins systématiques pour se montrer aussi naturellement original et éloquent qu'il l'est dans d'autres lettres qui lui sont dictées par quelque sentiment passionné d'enthousiasme, de haine ou de mépris. Il faut cependant expliquer le genre d'agrément qu'il peut offrir, même quand il se travaille un peu pour jouer son rôle de *divertisseur*.

Prenons la première épître qu'il écrit de son exil du Bignon. Il sait très-bien que son aventure a fait beaucoup de bruit, que, si la cour le considère comme un séditieux, la France entière a les yeux sur lui, et entoure son nom d'une grande popularité[1]. Il est à ce moment si populaire, que le plus prudent des conservateurs du temps, le président Hénault, adresse, non pas à lui-même, ce serait trop hardi, mais à Mme de Rochefort, un billet pour la prier de dire à l'exilé du Bignon le désir qu'il ressent de pouvoir lui marquer les sentiments qu'il a pour lui, et que « je partage, ajoute-t-il, avec tout bon citoyen ». Le marquis serait

1. Dans une lettre à son frère, il nous apprend qu'un seul courrier lui a apporté au Bignon pour 27 francs de ports de lettres, et, tout en se plaignant de cette dépense, il est très-visible qu'il n'en est pas fâché.

donc excusable en ce moment de se poser en grand citoyen martyr de la vérité; il s'en gardera bien, c'est une pose plaisante qu'il va s'efforcer de prendre.

Le marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort.

« Le Bignon, 28 décembre 1760.

» Madame la comtesse, la première chanson que j'aie apprise en ma vie disait :

Je voudrais qu'il fît nuit
Et que mon souper fût cuit,
Et que demain fût dimanche.

» Un très-honnête cordonnier qui était mon voisin la répétait à mes oreilles, et je la retins comme une excellente recette de château en Espagne. Or, je me trouve précisément à l'heure qu'il est dans le cas de n'avoir rien à désirer, si je suis aussi philosophe que mon voisin, et, comme je le veux être, me voilà parfaitement heureux. J'ai appris beaucoup de choses nouvelles depuis quelque temps, quelques-unes de fort bonnes et de fort douces, d'autres aussi d'assez maigres; il n'y a que vous, madame, qui ne m'ayez rien appris du tout. J'étais comme sûr que, sitôt qu'il m'arriverait quelque accident, votre bon cœur descendrait tout à fait à moi, comme si j'en valais la peine; j'en étais sûr. Vous me direz qu'en ce cas il eût été plus honnête de vous en épargner la fatigue, cela peut être; mais je n'avais pas tout à fait cru la descente aussi raide qu'elle s'est trouvée, et je ne m'étais pas pourvu chez le même marchand de lunettes qui fournit les révérendes dames qui élèvent mes filles [1], et qui, à la première nouvelle de mon accident, se sont recueillies en disant : « Dieu soit loué ! nous avons toujours » craint que cela ne lui arrivât un jour. » Vous voyez que l'esprit de Dieu s'étend sur tout. Ce n'est pourtant pas celui

1. Il s'agit ici des religieuses du couvent de Montargis.

du diable qui m'éclaire, car Notre-Seigneur a dit qu'on ne chassait point Belzébuth par Belzébuth. Quoi qu'il en soit, saint Michel en eut pour le coup dans l'aile; c'est dommage, car il n'y reviendra plus. Pourtant, madame la comtesse, il me survient frisson de crainte que vous ne trouviez que la matière et ma situation sont trop graves pour en raisonner comme je fais. Que voulez-vous! je n'ai jamais rien valu que par mon naturel; or, quand j'entreprendrais de me grimper sur les échasses de l'infortune, de la disgrâce, des précautions, de la conséquence enfin, j'y serais si gauche, que je vous ferais rire, et c'est ce rire de pitié dont je ne vous mettrai jamais en dépense.

» Je serais fort fâché, comme homme de qualité et homme de bien, que le roi me crût un mauvais sujet: mais on m'a assuré de bon lieu et très-croyable qu'après m'avoir fait donner sur les doigts pour m'apprendre à bien tenir ma plume, il ne m'en voudrait pas plus de mal. Cela est très-vraisemblable; ma conscience m'en est garant, et la bonté même qui a percé dans les détails de mon châtiment m'en répond aussi. Je dois pareillement être marri d'avoir fait scandale; mais, quand j'étais enfant et que j'avais poché l'œil à mon camarade, quand j'avais dit : « Je ne l'ai pas fait » exprès, » je n'y pensais plus. Or, je n'ai crevé l'œil à personne, c'est plutôt moi qui ai donné dans le pot au noir, et je me le pardonne de bon cœur. J'ai causé de l'inquiétude à ma mère; mais cela a fait connaître son jugement, sa fermeté et son bon esprit, et la vertu est toujours bonne à mettre en lumière. J'ai fait courir ma femme; mais je l'ai attendue de peur qu'elle ne s'essoufflât, et sa conduite à mon égard lui a fait honneur. J'ai mis en peine mes amis, et je l'ai peut-être fait pour les connaître. Je n'y ai pas été trompé comme celui qui fit courir le bruit de sa mort pour jouir de la profonde douleur de sa femme; en un mot, c'est moi qui ai passé sur le fer chaud, et c'est vous qui sortirez glorieuse de l'épreuve. S'il vous plaît, madame, de combiner tous ces points-là, vous verrez que je suis non un petit saint, mais un excellent philosophe. Baste! quand je me pendrais pour avoir fait une sottise, c'en serait deux, ou à

peu près, et vous ne m'en trouveriez de guère plus conforme aux règles de la bienséance. Ainsi donc permettez-moi de vous peindre mon pauvre naturel, qui, comme vous savez maintenant, n'est guère susceptible d'enflure ni d'angoisse. Je dis plus, mettez-vous bien avant dans l'esprit qu'il est temps que je fasse éclore à vos yeux ma plus intime et ma plus dissimulée et opiniâtre prétention. C'est qu'en même temps que je renonce à avoir le *sens commun*, je prétends avoir beaucoup de vrai *bon sens*, et je le prouve ; mais il me faut un peu plus de papier pour cela, et à vous un peu plus de patience qu'il ne nous en reste à l'un et à l'autre. Partant, je remets cette dissertation à une autre fois, d'autant que je fais ce courrier-ci tous mes honneurs, et, quoiqu'il y ait encore bien du temps d'ici à son départ, j'ai pareillement bien des lettres à écrire. Je finis donc en vous assurant que je ne pouvais guère vous aimer, honorer et respecter plus que je ne faisais, d'où s'ensuit que de la reconnaissance de plus est tout ce que vous gagnez à cette affaire, et, en vérité, je vous devais assez déjà pour un pauvre diable qui n'aura jamais occasion de vous rien rendre, pas même quand vous vous feriez loger chez le roi, car vous y êtes, ni dans un lieu obscur, car vous les aimez ainsi[1]; d'où s'ensuit que je serai toujours votre redevable, titre qui fait et fera à jamais la joie de mon cœur, tant je suis endurci. »

Tandis que le marquis s'exerce à tirer de sa situation des effets comiques, Mme de Rochefort, toujours attentive à ce qui peut lui être agréable ou utile, témoigne son amitié d'une manière plus sérieuse. L'exilé, en arrivant au Bignon, à trouvé non sans surprise dans son écurie, où ne figuraient que des chevaux d'attelage, un fort joli petit cheval de selle très-doux destiné à ses

1. Mme de Rochefort était en effet logée chez le roi, c'est-à-dire au Luxembourg et elle n'aimait pas qu'il fît trop grand jour dans son appartement.

promenades. Il croit d'abord que c'est le duc de Nivernois qui lui fait ce présent, et c'est à lui qu'il adresse ses remercîments; mais il faut bien lui apprendre que c'est Mme de Rochefort qui s'est procuré ce cheval à son intention en donnant en échange au vieux marquis d'Ussé un beau cabaret de porcelaine. Il se confond alors en témoignages de reconnaissance, et l'excellente femme lui répond :

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« 14 janvier 1761.

» Je suis ravie, mon cher ami, que la petite bête vous plaise et vous soit utile. C'est un véritable marché de l'âge d'or que j'ai fait pour mes deux amis. Le pauvre marquis d'Ussé vient d'être malade, et on l'a mis au lait, et vous, on vous a mis à la campagne pour toute nourriture. J'ai donc pensé qu'il vous fallait un cheval, et à d'Ussé un pot au lait. Il me semble que, si tout le monde s'entendait aussi bien, il serait aisé de s'arranger à peu de frais. Je vous recommande toujours l'exercice, et je vous interdis toute autre écriture que des lettres; je n'ai pas le courage de vous réprimer sur celle-là, parce que j'y suis trop intéressée. Mme de Pontchartrain [1] a été un peu incommodée, elle est mieux présentement. M. de Nivernois est toujours assez misérable, et il continue de petits remèdes pour se soulager d'un état vaporeux qui est fort insupportable, et qui va le peiner plus que jamais, parce qu'il lui est survenu de la besogne. Il jouit depuis le 1er janvier de la dignité de directeur de l'Académie, et les académiciens tombent comme la grêle. Le pauvre abbé Sallier est déjà mort, l'abbé de Saint-Cyr est à l'agonie, et l'abbé du Resnel menace ruine. Voilà ce qu'il aura pour son trimestre. Or, il aimerait bien mieux n'avoir à faire que

1. La belle-mère du duc de Nivernois.

de la musique et en effet cela vaudrait bien mieux pour ses nerfs. Voilà tout ce que je puis vous dire de plus intéressant; car, quand je vous parlerais de tous les bals et de toutes les fêtes, vous en seriez peu touché, et, d'ailleurs, je n'ai pas de talent pour ces sortes de relations. Adieu, mon très-cher ami; vous savez ce que je suis pour vous.»

Après s'être occupée des promenades de son ami exilé, Mme de Rochefort s'occupe de ses lectures. Il vient de paraître un roman qui fait beaucoup de bruit, elle voudrait le lui faire lire; mais elle se croit tenue à des précautions oratoires.

La même au même.

« 7 février 1761.

» Comme l'écriture vous fait mal, mon cher ami, et que le travail est bien pire, il faudrait que vous fissiez des lectures qui vous intéressassent et vous amusassent. J'ai un roman à vous proposer. Que votre front sévère ne se ride pas, et que votre bouche ne fasse pas un sourire dédaigneux. Ce roman est de Rousseau, et il a le mérite des romans anglais, qui ont toujours un but moral; il en a aussi la forme, et il a une chaleur et une énergie dignes de vous. De plus, il y a dans les détails différents sujets de traité; il y a entre autres une lettre sur l'économie domestique qui ferait seule la fortune du livre auprès de vous. Je n'ai plus qu'une chose à vous dire pour achever de vous tenter, c'est que je vous le donnerai, si vous me mandez que vous le voulez. Vous voyez, mon cher ami, que, si vous m'avez occupée dans les grands événements, je ne suis pas pour cela distraite des petits détails de votre vie. Comme je trouve que ce sont les détails de la vie qui font vivre, mon attention s'y porte également pour mes amis comme pour moi-même. On se porte passablement bien à l'hôtel de Nivernois et à l'hôtel de Pontchartrain. J'espère que je pourrai vous en dire bientôt autant de moi. »

On ne sera peut-être pas fâché de savoir ce que le marquis de Mirabeau pense de *la Nouvelle Héloïse* et de Rousseau, qu'il ne connaît point encore personnellement, mais avec lequel il aura plus tard une sorte de liaison passagère dont nous parlerons ailleurs.

Le marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort.

« Le Bignon, 13 février 1761.

» Où avez-vous pris, s'il vous plaît, mon front sévère ou mon sourire dédaigneux, madame la comtesse? J'aime les romans par goût, et je les lis tous jusqu'à la lie, quand par malheur ils me tombent sous la main. La vie est un songe, j'aime l'histoire, qui n'est autre chose que le roman de ce songe, et, histoire pour histoire, le songe fait à plaisir me paraît plus arrondi que l'autre... Depuis que, étant bien jeune, la lecture de l'Odyssée me fit donner un âne de onze écus à une pauvre femme qui me dit que cela ferait son bien-être, je sentis que la lecture d'un bon livre pouvait nous rendre bien meilleurs. Je mis dès lors à la tête d'iceux dans mon opinion ceux qui me feraient cet effet-là, et j'avoue que les romans anglais sont en ce sens ceux qui ont eu chez moi la préférence. Sans la vie que je mène et la maudite verve qui m'a mené, j'aurais, par exemple, fait mon manuel de Grandisson. Cette verve elle-même dont je parle, croyez, madame, et sur mon honneur, je ne veux point vous en imposer, que le cœur y a plus de part que l'esprit. J'aime le peuple, j'aime les hommes, je sais combien ils seraient plus aimables s'ils étaient heureux; j'ai vu les moyens simples de les rendre tels. Ce n'est pas dans une capitale peuplée de vampires, ce n'est pas dans le pays de leurs bourreaux que j'ai compté me faire payer de mon zèle en ce genre; mais c'était l'usage du cœur et sa satisfaction que je recherchais dans mon travail.

» Après cette exposition de mes sentiments sur la lecture, vous jugerez aisément que celle d'un roman de la main du

seul écrivain de profession que je connaisse estimable de notre temps ne peut être qu'un objet de curiosité et de devoir pour moi ; mais je vous étonnerai, madame, quand je vous dirai que je l'ai, ce roman, et que j'en commençais le quatrième volume quand le faix de mon courrier du mercredi est arrivé. J'en suis demeuré là, et j'en ai assez vu pour pouvoir penser qu'on ne peut le juger que quand on est au bout. — Déjà plus d'une fois je l'ai vu m'enlever ma propre critique bien complète dans la lettre postérieure à celle que j'avais censurée. Comme roman, il ne vaut certainement pas les anglais. Je le défie, d'ailleurs, de sauver jamais l'indécence de son frontispice. Un tableau qui vous présente d'abord une saleté, et, en s'approchant, un anachorète qui se donne la discipline, n'en est pas moins une chose dangereuse. Je sais, je sens tout le fautif de ma comparaison ; mais je persiste à dire que l'amour de cet excellent homme pour le singulier l'a égaré dans sa fable, et que, aidé ensuite de son avidité naturelle pour la vertu, il lui a trop fait présumer des forces et du courage du lecteur à le suivre. Vous le dirai-je ? moi, pauvre pécheur, à la vérité, mais qui sais faire d'aussi grandes enjambées qu'un autre dans le pays des vertus d'imagination, quand je les ai vus chez Wolmar, où je les ai laissés tous trois, je n'avais pas plus d'envie de les aller joindre que je n'en avais d'aller converser aux Champs-Élysées que Servandoni nous montrait il y a vingt ans [1]. Au reste, cet homme a un génie vaste, un esprit fécond. Il s'exprime avec moins de pureté, mais avec autant d'énergie que vous, madame. Il a, d'ailleurs, une dignité d'âme et une pureté de cœur qui nous fait honte à tous, et, s'il fût d'abord tombé en meilleures mains que celles de nos beaux esprits modernes, je me ferais honneur d'être son collègue dans les soins relatifs à la dénomination que le hasard m'a procurée et dont l'aveu public m'a honoré. »

1. Allusion à une grande décoration mythologique inventée par l'architecte Servandoni en 1739, à l'occasion du mariage d'Élisabeth de France avec l'Infant d'Espagne.

Nous aimerions à avoir l'opinion motivée de Mme de Rochefort sur *la Nouvelle Héloïse* en regard de celle de *l'Ami des hommes;* malheureusement, la maladie empêcha la comtesse de donner son avis dans cette correspondance. « Si j'avais la tête plus forte, je vous répondrais, écrit-elle à son ami, par une belle dissertation, car ce livre m'a fait beaucoup penser, et j'aimerais à vous entretenir de mes pensées; mais il faut vous avouer que je suis tombée dans la stupidité, et mes médecins me disent qu'il faut choyer ce joli état pour rétablir le calme dans mes nerfs. » L'exil du marquis de Mirabeau ne fut pas, du reste, beaucoup plus long que son emprisonnement. Au bout de deux mois, il obtint la permission de revenir à Paris.

Nous le quitterons ici pour quelque temps, afin de nous occuper d'un autre personnage qui a tenu (on a déjà pu s'en apercevoir) une plus grande place que lui dans le cœur et dans la vie de Mme de Rochefort.

VI

LE DUC DE NIVERNOIS, SA VIE ET SES OUVRAGES. — INSTRUCTION SUR L'ÉTAT DE COURTISAN.

La destinée du duc de Nivernois offre une intéressante leçon de modestie aux personnages purement officiels, c'est-à-dire à ceux qui empruntent toute leur importance aux titres et fonctions dont ils sont revêtus. Cet arrière-petit-neveu de Mazarin naquit duc et pair de France, grand d'Espagne et prince du saint-empire. Il fut trois fois ambassadeur, il fut ministre d'État; et cependant, s'il n'eût été que cela, il ne serait pas plus question de lui que s'il n'avait jamais existé; il resterait confondu dans la foule obscure des ambassadeurs et des ministres d'État dont l'histoire ne prononce pas même les noms. Cela est si vrai, qu'on pourrait citer tel historien notable de nos jours qui, exposant le traité de paix de 1763 entre la France et

l'Angleterre, n'a pas même daigné mentionner le duc de Nivernois, à qui ce traité donna tant de peine et fit écrire tant de dépêches aussi remarquables que celles de tout autre habile diplomate. Ce dédain peut paraître injuste, mais l'histoire politique ne s'occupe guère que des premiers rôles, tout ce qui reste au second rang ne compte pas. Il ne faut donc point, surtout aux époques où les premiers rôles sont très-rares, où les comparses abondent, et des comparses souvent pris au hasard plutôt que choisis dans le pêle-mêle des révolutions, il ne faut point que les hommes officiels s'exagèrent leur vitalité. S'ils tiennent un peu à se survivre, s'ils ont un peu d'esprit et quelque instruction, ils feront bien de chercher, comme le duc de Nivernois, des éléments de durée pour leur nom, en dehors du prestige éphémère d'un ruban en écharpe et d'un habit brodé.

L'histoire littéraire est moins exclusive que sa grave sœur. On peut dire d'elle, comme il est écrit dans l'Évangile, qu'il y a plusieurs demeures dans sa maison. Elle a non-seulement des premières et des secondes, mais elle a même des troisièmes places, et, si l'historien de la politique peut passer sous silence le négociateur de 1763, il serait impossible de tracer un tableau un peu complet de la littérature française au dix-huitième siècle sans accorder une part d'attention à cette gracieuse figure de grand seigneur si sincèrement amoureux des plaisirs de l'esprit, des jouissances de l'imagination et des arts, capable non-seulement de cultiver

avec distinction presque tous les genres de littérature, mais de gagner sa vie (il s'en fallut de peu qu'après la Terreur il n'en fût réduit là) à l'aide de l'un ou l'autre de ses talents si variés. En admettant même que sa plume n'eût pu le faire vivre, le duc de Nivernois jouait du violon comme un virtuose, il composait de la musique très-agréable, il chantait avec beaucoup de goût, il dessinait de très-jolis portraits, et son talent d'acteur eût fait honneur à un comédien de profession[1]. A tous ces mérites, il joignait celui d'avoir fait honorablement son métier de colonel dans plusieurs campagnes, notamment dans la rude campagne de Bavière en 1743, et de n'avoir quitté la carrière des armes que par suite de l'extrême faiblesse de sa constitution. Il offrit aussi ce phénomène assez curieux au dix-huitième siècle d'un colonel de vingt-cinq ans écrivant des élégies amoureuses inspirées par sa femme. Le phénomène est incontestable; cependant, pour rester dans la vérité, on ne doit pas l'exagérer, comme l'ont fait successivement les deux académiciens qui ont écrit, à trente-trois ans de distance, l'éloge du duc de Niver-

1. On lit dans une relation écrite par le poëte Laujon des spectacles de la cour, auxquels il assistait au temps de Mme de Pompadour, que le duc de Nivernois donna au rôle de Valère dans la comédie du *Méchant*, de Gresset, une physionomie si distinguée, que Mme de Pompadour, dans l'intérêt de l'auteur, obtint du roi de faire venir à la seconde représentation l'acteur Roselly, qui jouait ce même rôle au Théâtre-Français, afin qu'il étudiât le jeu du duc de Nivernois. Roselly en profita si bien, que, suivant Laujon, ce fut en imitant le duc qu'il assura le succès, jusque-là contesté, de la comédie de Gresset.

nois[1]. Nous ne demanderions pas mieux que de dire avec M. Dupin ainé : « Marié si jeune et dans un siècle si corrompu, M. de Nivernois offrit le modèle le plus pur de la tendresse conjugale. » Mais cette assertion offre deux inconvénients : le premier, d'être parfaitement inexacte, et le second, de n'être pas du tout conforme à l'idée que le duc de Nivernois lui-même a voulu laisser de lui. Il suffit, en effet, d'ouvrir la collection de ses œuvres qu'il a préparée et fait imprimer à quatre-vingts ans, en 1796, pour s'apercevoir aisément qu'il ne tient point à passer à la postérité avec une physionomie trop exclusivement conjugale. Il suffit notamment de lire la pièce très-gaillarde qui termine le sixième volume et qui est intitulée : *les Souvenirs, les Regrets et les Ressources d'un octogénaire*, pour reconnaître que l'aimable duc tient au contraire beaucoup à laisser la réputation d'un homme à bonnes fortunes ; de sorte que, si nous l'interrogions sur ce point en l'apostrophant à la manière mythologique du sénateur académicien François (de Neufchâteau), qui va le chercher « dans *l'Élysée qu'habitent les ombres célèbres* et qui le prie d'être sensible aux accents de sa faible voix », il nous paraît probable qu'il nous répondrait : « Ne me donnez pas une physionomie trop austère ; Bezenval, Lauzun et quelques autres m'ont calomnié en me présentant comme un homme usé prématurément par les excès de la galanterie ; mais ce serait aussi me défigurer que de me ranger

1. Le sénateur François (de Neufchâteau) en 1807, et M. Dupin aîné en 1840.

dans la catégorie assez restreinte des maris exemplaires du dix-huitième siècle. » Il n'en est pas moins vrai que le duc de Nivernois a été, de 1741 à 1746, amoureux de sa femme, et l'a célébrée sous le nom de Délie. Toutefois, la date de son mariage rapprochée de celle des élégies et les torts dont il se reconnaît lui-même coupable envers Délie doivent tempérer un peu notre admiration.

Il était né le 12 décembre 1716[1]. Il fut marié à l'âge de quatorze ans, le 17 décembre 1730, avec Hélène-Angélique-Françoise Phélippeaux, fille du comte de Pontchartrain, alors ministre de la marine. La jeune personne, née, si nos documents sont exacts, en mai 1715, avait un an et demi de plus que son mari. C'était un de ces mariages d'enfants que les grandes familles d'autrefois arrangeaient souvent entre elles

1. Tous les biographes le font naître, d'après François (de Neufchâteau), le 16 décembre; mais le duc de Luynes, qui est l'exactitude personnifiée, nous apprend dans ses Mémoires qu'il a entendu le roi Louis XV demander à Mme de Nivernois la date juste de la naissance de son mari, et qu'elle a indiqué le 12 décembre. Peut-être y avait-il un peu d'incertitude sur ce point, parce que le duc avait été baptisé très-tardivement, le 13 avril 1723. Il eut pour parrain l'ambassadeur de Venise, Morosini, qui lui donna son prénom assez bizarre de Barbon, de sorte qu'il s'appelait Louis-Henri-Jules-Barbon Mancini-Mazarini. Il était petit-fils de ce duc de Nevers qui, comme le dit spirituellement M. Sainte-Beuve, se fit une méchante affaire auprès de la postérité pour avoir protégé Pradon contre Racine. On se tromperait cependant si, le jugeant sur ce caprice de grand seigneur, on le tenait pour un sot. Il ne l'était pas ; il écrivait même agréablement, quoique avec bizarrerie, en prose et en vers. Quant au père du duc, il a peu fait parler de lui. Piron, qui lui adresse une épître sur *la Goutte*, le présente comme un homme aimable et galant, quoique goutteux.

avant même que les contractants fussent en état d'avoir un avis. Il va sans dire qu'en pareil cas on attendait que les époux eussent l'âge convenable pour leur permettre de vivre ensemble; mais il n'est guère probable que le jeune duc de Nivernois ait attendu jusqu'en 1741, date de sa première élégie, car à cette époque il avait vingt-quatre ans, et il avait déjà fait une campagne à la tête du régiment de Limosin-infanterie; lui-même, d'ailleurs, s'accuse d'erreurs nombreuses :

Il fut un temps où, de faveurs avide,
Je prodiguais mon hommage amoureux.
. . . . . .
Prompt séducteur de crédules beautés,
Heureux le soir et le matin perfide,
Je savourais l'attrait du changement;
Mais d'un cœur fait pour aimer constamment
Le changement remplissait mal le vide.

C'est alors, mais alors seulement, que ce mari volage s'aperçoit que sa femme est plus agréable que « les crédules beautés dont il a été le prompt séducteur ». Elle était fort agréable en effet, à en juger par le portrait qu'il lui consacre, et dans lequel, tout en abusant un peu de la mythologie, il nous la représente habile aux jeux de Terpsichore, bondissant et volant au signal des concerts, ou bien courant dans la prairie avec ses beaux cheveux qui flottent au gré des zéphyrs amoureux, ou bien encore « initiée aux secrets de Castor », c'est-à-dire adroite écuyère, domptant et dirigeant un cheval fougueux. Il paraît que la jeune duchesse n'a qu'un défaut, elle gâte son teint par l'abus du rouge, et c'est

pour la guérir d'un travers alors très-commun que son mari consacre une élégie tout entière, la septième, à la critique de cet ingrédient de toilette. Son dernier argument est plus ingénieux que modeste.

Suis mon exemple, et que, dans ta parure,
Comme en mes vers, règne le naturel.
Anéantis ou modère l'usage
De ce carmin, mon tourment éternel,
Et rends les droits qu'usurpe ton pastel
A l'artisan de ton joli visage.

Le poëte-colonel n'avait guère écrit que ces élégies intimes, dont le ton, quoique toujours élégant, semble parfois un peu libre pour l'expression de l'amour conjugal, ce qui n'empêchait pas l'auteur de les lire à ses amis, notamment à l'abbé de Bernis, qui célèbre à son tour Nivernois et Délie. Il avait composé aussi des *Réflexions* sur le génie d'Horace, de Boileau et de Jean-Baptiste Rousseau; mais ce travail n'avait pas été non plus communiqué au public. L'Académie ne l'en choisit pas moins à vingt-six ans, en 1743, pour succéder à Massillon. L'archevêque de Sens, Languet, qui le recevait comme directeur de l'Académie, recevait le même jour Marivaux, successeur de l'abbé Houteville, et son discours en partie double est assez amusant. Au jeune duc, « qui suit, dit-il, Apollon sans manquer à ce que Mars attend de lui [1] », le bon archevêque recommande de se préserver d'un excès de modestie qui l'empêche

1. Le duc de Nivernois se retira du service quinze jours après sa réception à l'Académie, avec le grade de brigadier.

de produire au grand jour les morceaux de littérature qu'il garde en portefeuille. Quant à Marivaux, le prélat se défend d'avoir lu ses nombreux ouvrages. Cependant, il essaye de les caractériser, et il ajoute : « Voilà, *m'a-t-on dit*, ce qui se trouve répandu dans cette foule de romans et de pièces de théâtre que vous avez donnés au public avec une prodigieuse fécondité. » Le duc de Nivernois ne suivit que très-tard le conseil donné par l'archevêque de Sens, puisque c'est seulement deux ans avant sa mort, en 1796, qu'il fit imprimer presque tous ses ouvrages. Ce qui lui gagna surtout la faveur du public pendant sa vie, ce sont ses fables, qui se lisent encore avec plus d'agrément que celles de plusieurs des nombreux et malheureux émules de la Fontaine. François (de Neufchâteau) remarque avec justesse qu'elles ont même un côté original, en ce sens que, par le choix des leçons de morale qu'elles renferment, elles s'adressent plus particulièrement aux puissants et aux riches. Pendant bien des années, sans jamais les exposer en masse à la critique, l'auteur eut l'habileté de les faire en quelque sorte déguster une à une aux habitués de l'Académie, devant laquelle il les lisait avec beaucoup de talent; tous les nouvellistes du dix-huitième siècle nous parlent du plaisir qu'on éprouvait en voyant, à la fin d'une séance, se lever le duc de Nivernois. Bachaumont, notamment, répéte sans cesse : « Le public ne se lasse jamais des productions de cet aimable seigneur; le public ne peut se rassasier des instructions de ce philosophe ingénieux. »

Nous ne nous arrêterons pas sur des fragments nombreux de traductions ou d'imitations en vers d'Anacréon, d'Horace, de Virgile, d'Ovide, de Tibulle, de Pope, de Milton et de divers autres poëtes anglais ou italiens, qui prouvent combien le goût des lettres était vif et fut toujours constant chez ce duc et pair. Un autre gros ouvrage, la traduction des trente chants du poème de *Ricciardetto*, composé par Forteguerra à l'imitation de l'Arioste, témoigne, et c'est son principal mérite, de la force d'âme du traducteur. C'est pendant son emprisonnement sous la Terreur, avec l'échafaud en perspective, que ce vieillard frêle et nerveux mettait en vers français le poëme fantasque, décousu et folâtre d'un prélat italien. Ce que M. de Nivernois a écrit de mieux en vers, ce sont des chansons souvent très-gracieuses et quelques contes un peu libres, car le genre érotique n'était pas un de ceux qu'il aimait le moins à cultiver.

Sa prose offre un intérêt plus sérieux. Ses lettres, les extraits qu'on a publiés de sa correspondance officielle pendant ses ambassades, deux morceaux instructifs, l'un sur la mission confiée par Henri IV à Antoine de Loménie auprès de la reine Élisabeth en 1595, l'autre sur la négociation du président Jeannin en Hollande pour la trève de 1609, font également honneur au diplomate et à l'écrivain. On trouve aussi dans ses œuvres un portrait détaillé du roi de Prusse Frédéric II, écrit avec impartialité par un Français sagace devant lequel, il est vrai, Frédéric se tenait en garde, mais

qu'il traitait avec une distinction rare [1]. Citons encore, parmi ses *Dialogues des morts*, celui entre Périclès et Mazarin. L'auteur y déploie beaucoup de talent pour faire valoir la politique de son grand-oncle, alors trop dépréciée.

La partie de ses œuvres la plus remarquable, à notre avis, consiste en une série de morceaux de morale mondaine et pratique, dont plusieurs furent composés pour l'instruction d'un jeune homme très-distingué qui l'intéressait doublement, et pour lui-même, et à cause du lien qui les unissait. Il avait eu de son mariage avec Mlle de Pontchartrain un fils, qui mourut à l'âge de huit ans, et deux filles. L'aînée de ses filles fut mariée au fils unique du maréchal de Belle-Isle, au jeune comte de Gisors, qui annonçait les plus rares qualités de cœur et d'esprit lorsqu'il fut, à l'âge de vingt-six ans, blessé mortellement à la bataille de Crefeld, le 23 juin 1758, en chargeant à la tête des carabiniers, dont il était mestre de camp. « Ce fut, dit Duclos, une perte nationale. Ce jeune homme, dans un âge où les meilleurs sujets ne donnent que des espérances, était regardé comme un capitaine expérimenté et un homme d'État. » Le comte de

1. Diverses lettres de Frédéric expriment un goût très-prononcé pour le duc de Nivernois. Il ne faut donc pas s'en rapporter absolument au récit de Voltaire, qui dit que Frédéric joua très-poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poëte. Frédéric est très-capable d'avoir fait une épigramme sur M. de Nivernois, il en a fait sur bien d'autres ; mais il n'en aimait pas moins l'esprit et la conversation de l'ambassadeur de France, et celui-ci nous apprend que, pendant les cinq mois qu'a duré sa

Gisors n'avait encore que vingt ans lorsque le duc de Nivernois écrivit pour lui, sous ce titre : *Lettre et instruction paternelle sur l'état de courtisan*, le plus intéressant des morceaux dont nous venons de parler. Il faut lire cette curieuse dissertation, si l'on veut se faire une idée exacte de ce qu'était sous l'ancien régime la vie de cour, considérée sérieusement, c'est-à-dire comme une situation imposée plus ou moins à tout homme de qualité aspirant à servir son pays dans un ordre de choses « où le prince, dit le duc de Nivernois, est tout, peut tout et fait tout ». L'auteur distingue deux classes de courtisans : ceux qui mettent toute leur ambition à vivre continuellement dans la familiarité du maître pour obtenir le crédit que cette familiarité peut donner; ceux-là, l'auteur les déclare « plus malheureux que leurs laquais ». Les autres, qu'il appelle les courtisans sages et vertueux, ne recherchent l'indispensable faveur du prince que pour être employés utilement soit à la guerre, soit dans les affaires. Ceux-ci vont à la cour, mais sans s'y fixer et au contraire pour en sortir le plus souvent possible. C'est aux courtisans de cette seconde catégorie que M. de Nivernois prescrit des règles de conduite dans leurs rapports

mission à Berlin, il a entretenu le roi tous les jours. Voltaire a contre l'arrière-neveu de Mazarin je ne sais quel petit grief. « Il m'a un jour, dit-il dans une lettre du 27 septembre 1769 à Chabanon (qui lui demande son appui auprès du duc), refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de *bibus* au collége des *Quatre-Nations* (fondation de Mazarin) quoiqu'il soit aux droits du fondateur. Depuis ce temps-là, je me suis contenté de l'honorer sans lui rien demander. »

avec leurs égaux, c'est-à-dire leurs rivaux, avec les ministres, avec les favoris, quelle qu'en soit l'espèce, que ce soit la reine ou une maîtresse, un confesseur ou un domestique, et enfin avec le maître lui-même. On a là une série de préceptes destinés à concilier l'habileté avec la probité, et qui ouvrent des jours lumineux sur les misères des gouvernements d'autrefois. Ces misères n'ont pas disparu des gouvernements d'aujourd'hui; mais elles se présentent sous d'autres formes. Un professeur dans l'art de faire honorablement son chemin n'écrirait probablement pas de nos jours des pages si développées et si fines sur la conduite qu'un courtisan honnête homme doit tenir avec la maîtresse du roi. Dès que celle-ci se mêle des affaires publiques, il faut traiter avec elle comme avec le ministre le plus grave et le plus consommé; s'il importe de ne pas l'ennuyer, il faut bien se garder de lui laisser voir qu'on la croit capable d'être ennuyée par les choses sérieuses; il est aussi essentiel de lui paraître solide que d'éviter de lui paraître pesant. Il est bon aussi, suivant le duc, de chercher à se rendre aimable et même intéressant; mais, si l'on réussit, faut-il travailler à aller plus loin? Grave question où le moraliste mondain distingue entre un courtisan et un ministre. « Si la maîtresse du roi est, dit-il, une femme honnête, à cela près de son intrigue avec le roi, un honnête courtisan doit s'abstenir, par scrupule pour elle, de travailler à la séduire; si c'est une femme vile et malhonnête à tous égards, il doit s'en abstenir par scrupule pour

lui. Le ministre, qui est dans une situation forcée, peut n'y pas regarder de si près. C'est un danseur sur la corde, qui saisit le premier objet venu pour lui servir de contre-poids, sans examiner quelle en est la matière : il suffit que cela lui serve à sauter le plus haut et à tomber le plus tard qu'il pourra ; mais le courtisan marche terre à terre, il n'a pas besoin de secours étranger, et il lui suffit de marcher droit et avec précaution. Ainsi, que les ministres fassent à cet égard ce qu'ils jugeront à propos, mais que les courtisans ne se permettent pas d'intrigue de galanterie avec la maîtresse du roi. »

Ce raisonnement, basé sur la distinction entre l'état précaire de ministre et l'état plus solide de courtisan, peut paraître bizarre. Il ne l'est pas autant peut-être que la discussion qui suit : il s'agit de savoir ce que doit faire un courtisan honnête qui jouit de la confiance du prince et à qui celui-ci demande son avis sur les affaires publiques. Il semble que la réponse est facile et qu'il va sans dire que le courtisan honnête n'a qu'à donner consciencieusement l'avis qui lui est demandé. Point du tout, l'honnêteté serait ici fort dangereuse, si elle était pratiquée sans précautions. L'auteur énumère tous les périls qui pourraient résulter pour le courtisan honnête d'une réponse pure et simple, et il conclut que celui-ci, consulté par le roi sur une matière d'État, ne doit donner aucun avis verbal, qu'il doit répondre par écrit dans un mémoire, après avoir obtenu du prince une lettre

qui constate formellement que le conseil a été demandé. Le duc donne même le modèle de la requête à faire au roi afin d'obtenir l'ordre écrit indispensable pour couvrir le conseiller. Tout ceci est sans doute d'une circonspection un peu exagérée; c'était la qualité dominante, et par suite le défaut principal du duc de Nivernois. Toutefois, en faisant la part de l'exagération, ce travail nous donne bien la topographie du terrain de la cour, terrain semé de piéges invisibles et d'accidents fortuits où domine l'arbitraire le plus capricieux, le plus indécis et le plus mesquin. Ce n'est pas que l'auteur de ce *manuel* du courtisan n'ait l'idée d'un régime différent qui ferait disparaître la plupart des problèmes de petite stratégie sur lesquels s'exerce la sagacité de son esprit. Il reconnaît expressément que tout serait plus facile à déterminer dans un État « où le prince aurait un conseil public et national, composé d'administrateurs avoués de la nation et responsables à elle de leur administration ». C'est déjà beaucoup en 1752, pour un duc et pair, que d'énoncer cette hypothèse; mais, même en restant sur le terrain de l'ancien régime, M. de Nivernois prouve que la préoccupation de ce qui est honnête l'emporte chez lui sur toutes les autres, car sa conclusion a pour but de préparer le courtisan à la disgrâce. « S'il en est, dit-il, affligé, humilié, mécontent, il n'est pas l'homme dont j'entends parler, il n'est qu'un courtisan à la douzaine, et je le laisse pour ce qu'il vaut. »

Cette réflexion et celles qui la suivent sentent l'homme à demi disgracié et qui en a pris son parti. Telle était en effet la situation du duc de Nivernois à la date de cet écrit, c'est-à-dire au retour de sa première ambassade à Rome. Quoiqu'il y eût représenté la France avec assez de magnificence pour faire brèche à sa fortune, il semble avoir été plus ou moins enveloppé dans la chute de son beau-frère, le comte de Maurepas, qui advint précisément pendant cette ambassade en novembre 1749. Maurepas, qui porta gaiement une disgrâce de vingt-cinq ans, n'avait point pratiqué les préceptes du mari de sa sœur sur l'art de bien vivre avec les maîtresses du roi. Il avait eu un genre d'audace qui frappa Voltaire, et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué; il avait accepté résolûment l'état d'hostilité aussi bien avec Mme de Châteauroux qu'avec Mme de Pompadour. Ce système de conduite, qui tenait sans doute à sa légèreté plus qu'à son austérité, devait nécessairement lui porter malheur.

Quant à M. de Nivernois, on peut s'étonner qu'avec cette circonspection gracieuse qui le caractérise il ait eu des ennemis; il en eut cependant, et qui profitèrent des mauvaises chances de sa carrière de diplomate pour déprécier sa capacité. Sa seconde ambassade en effet, celle de Prusse, en 1756, fut stérile en résultats, parce qu'elle était trop tardive. La troisième, celle d'Angleterre en 1762, quoique très-laborieuse, n'eut pour effet que de lui infliger une sorte de responsabilité dans un traité funeste, il est vrai,

mais forcé par les circonstances, sans qu'on lui tînt compte des adoucissements que son habileté conciliante avait contribué à obtenir en faveur des vaincus. Son succès personnel avait été très-grand à Londres, assez grand pour que Walpole, qui n'est pas le moins dédaigneux des Anglais, ait dit à ce sujet : « Ils nous ont envoyé, je crois, ce qu'ils avaient de mieux. » Le même Walpole répète néanmoins un mot très-méchant, attribué à Mme Geoffrin, disant du duc de Nivernois : « Il est *manqué* de partout : guerrier manqué, ambassadeur manqué, homme d'affaires manqué, auteur manqué, homme de naissance manqué. » Walpole proteste seulement contre l'article de la naissance ; il reconnaît toutefois que Nivernois a sa part de mérite, et, comme écrivain, il le place au sommet du médiocre (*at the top of mediocre*). En écartant la méchanceté dans le propos de Mme Geoffrin[1], il reste ce fait évident, que le duc de

1. Si l'on voulait juger sévèrement Mme Geoffrin en s'en rapportant à quelques lettres de Montesquieu et à quelques traits de son caractère, c'est d'elle surtout qu'on pourrait dire qu'elle était d'autant plus une grande dame *manquée*, qu'avec toutes les prétentions de l'importance aristocratique, elle affectait de se glorifier d'être née bourgeoise et d'aimer la simplicité poussée même jusqu'à la trivialité. Elle se dit « humble avec dignité », tandis qu'elle exploite son voyage auprès du roi de Pologne pour obtenir l'honneur de dîner à Vienne avec l'impératrice Marie-Thérèse, et elle écrit naïvement qu'elle n'ira pas à Berlin chercher « un ami qu'elle aurait pourtant le plus vif désir d'embrasser, parce qu'elle aurait, dit-elle, *l'humiliation* de ne point voir le roi (Frédéric II), qui n'aime pas à se montrer aux femmes. » Que dirait de plus une princesse ? N'est-ce pas le cas de rappeler le mot si connu de Mme du Deffand à propos des trois éloges de Mme Geoffrin par ses trois amis et légataires d'Alembert, Thomas et Morellet ; « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard ! »

Nivernois est resté en seconde ligne dans toutes les régions où s'est exercée son activité. Pour ce qui est de la politique, il n'avait ni les qualités ni les défauts qui peuvent faire réussir les ambitieux. Il avait de plus une détestable santé, ce qui, ainsi que le fait observer avec raison M. Sainte-Beuve, explique bien des choses; mais on lui doit cette justice qu'il proportionna presque toujours ses prétentions à ses facultés, et que, s'il ne fut le premier nulle part, loin d'être manqué, comme le dit Mme Geoffrin, il fut distingué partout.

VII

Mme DE ROCHEFORT ET LE DUC DE NIVERNOIS. — Mme DE ROCHEFORT ET LA FAMILLE DE SON AMI.

Si M. de Nivernois n'a pas obtenu dans d'autres sphères le premier rang, il l'occupe incontestablement dans le salon de Mme de Rochefort, et, quoique Walpole n'ait vu ce salon qu'en passant, il ne se trompe que pour certaines nuances, à la vérité assez importantes, quand il écrit, le 2 janvier 1766, à son ami Gray : « M. de Nivernois vit dans un petit cercle d'admirateurs à sa dévotion (*dependent admirers*), et Mme de Rochefort qui est la grande prêtresse, a pour salaire une petite part de crédit[1]. » Au cas ou le mot *dependent* employé par Walpole impliquerait l'idée de subordination, nous montrerons plus loin que, parmi les

1. Dans une lettre du 2 décembre 1765 adressée non plus à Gray mais à Selwyn, Walpole semble sous une impression plus complète-

amis de Mme de Rochefort, il en est un bon nombre qui ne sont nullement dans la dépendance du duc de Nivernois. Nous n'en pouvons pas dire autant du marquis de Mirabeau : quoiqu'il soit un des plus anciens amis du duc, et assez porté par caractère à ne se subordonner à personne; il est très-visible, dans cette correspondance, qu'il a besoin de lui et qu'il le flatte souvent en utilisant son crédit au profit de ses affaires. « Pendant vingt-huit ans de la plus constante amitié, écrit-il lui-même le 13 septembre 1762, mon digne et illustre ami ne m'a pas donné une seule fois le plaisir de lui être bon à quelque chose, tandis que je l'ai toute ma vie employé à tout. » On peut même dire que la trop grande complaisance de M. de Nivernois à mettre au service du marquis de Mirabeau son influence de cour, toujours assez considérable, même aux époques de demi-disgrâce, fut très-nuisible à celui-ci. Car c'est ainsi qu'il fut conduit a se persuader que le recours à l'autorité ministérielle, c'est-à-dire à l'arbitraire, était le meilleur moyen de régler ses différends avec une partie de sa famille. D'un autre côté, cet excès de complaisance de la part du duc de Nivernois eut pour résultat, après quarante ans

ment favorable, car il dit : « Il y a une autre société dans laquelle je vis beaucoup, qui est fort à mon goût, mais très-différente de toutes celles que j'ai nommées. C'est celle de Mme de Rochefort au Luxembourg. » Dans une autre lettre, parlant encore de Mme de Rochefort sans aucune restriction, il dit : « L'amie de Mlle Pitt, Mme de Rochefort est un de mes principaux attachements, et en vérité elle est bien agréable. »

d'une liaison intime, de le brouiller avec son ami. Ce dernier en effet, avec l'égoïsme naturel à ceux qu'on a trop servis, trouva fort mauvais, lorsque son despotisme conjugal et paternel fut dénoncé au public, que l'aimable duc, toujours prudent, ne voulût pas s'exposer à partager son impopularité en s'associant trop ostensiblement à sa cause. C'est ce que le marquis de Mirabeau appelait *faire la cane*. Quant à Mme de Rochefort, malgré l'influence de M. de Nivernois sur ses déterminations, elle ne se croyait pas tenue d'agir en tout absolument comme lui, car le marquis déclare souvent qu'elle lui a été plus fidèle que le duc.

Il n'en est pas moins certain que l'admiration pour M. de Nivernois est à l'ordre du jour dans le salon de Mme de Rochefort. On reconnaît toutefois aisément en ce qui concerne la comtesse, que c'est non une préoccupation de crédit, mais un sentiment sincère et profond qui entretient son enthousiasme. Il s'agit maintenant de rechercher quelle est la nature de ce sentiment et de voir si, au dix-huitième siècle, à côté de l'irrégularité affichée dans les hautes classes, à côté de ces arrangements connus de tous et acceptés par tous, sous le voile très-transparent d'une liaison d'amitié, il n'y avait pas une autre catégorie d'irrégularités plus secrètes, plus délicates, se conciliant avec des devoirs, des relations, qui au premier abord semblent les exclure. Telle est la question qui se présente au sujet de Mme de Rochefort.

On se rappelle le mot de Walpole, qui la qualifie « l'amie décente » du duc de Nivernois. Entend-il par là qu'il n'y a jamais eu entre eux que de l'amitié ? Cela n'est guère probable, puisque, après avoir dit qu'il ne faut pas croire les nouvellistes, il ajoute immédiatement que le caractère distinctif des liaisons d'amour est de se déguiser en amitié, et il cite ensuite une phrase fort usitée alors dans la haute société française, qui traduit brutalement ces rapports de prétendue amitié par un emploi disgracieux du verbe *avoir*. Nous avons déjà fait remarquer qu'à l'époque où Walpole parle ainsi, M. de Nivernois et Mme de Rochefort ont tous deux cinquante ans ; mais nous ne pouvons pas oublier qu'ils se sont connus très-jeunes, qu'ils ont vécu dès l'âge de vingt ans dans la même société, et qu'après une liaison qui paraît s'établir sur le pied de l'intimité, surtout à partir du retour de l'ambassade de Rome vers 1752, et qui dure ainsi jusqu'au 10 mars 1782, date de la mort de la duchesse de Nivernois, les deux amis, âgés tous deux de soixante-six ans, se marient le 14 octobre 1782, c'est-à dire si précipitamment qu'ils ne laissent pas même écouler le temps voulu pour le deuil de la défunte duchesse.

François (de Neufchâteau), qui, dans un éloge académique, n'était pas tenu de chercher la stricte vérité, nous dit à ce sujet qu'après la mort de sa femme le duc de Nivernois épousa une de ses parentes à lui, Mme de Rochefort, « l'amie et la société de Mme de Nivernois pendant quarante ans ». Il semble

dire qu'il l'épousa parce qu'elle était l'amie de sa première femme. Cela n'est exact qu'à moitié, il l'épousa principalement parce qu'elle était son amie à lui; mais le fait des bons rapports entre la femme et l'amie qui devait la remplacer est confirmé par la correspondance intime que nous avons entre les mains. Il ne l'est néanmoins qu'avec des nuances assez curieuses pour valoir la peine d'être indiquées. L'étude de ces nuances nous fournira l'occasion d'esquisser des caractères et des situations qui appartiennent à l'ancienne société française et qui ne se retrouveraient peut-être exactement plus les mêmes dans la société où nous vivons.

Cette correspondance qui embrasse une période de dix-sept ans depuis 1757, jusqu'à la fin de 1774, ne contient pas une ligne qui nous permette de nous prononcer directement et avec certitude sur la nature de la liaison de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Ce que dit Walpole de la rigoureuse prohibition du dictionnaire de l'amour se trouve ici parfaitement vérifié. Mme de Rochefort fait en quelque sorte partie de la famille de son ami. Cependant, la gradation de ses sentiments pour chacun des membres de cette famille est très-visible. Le premier objet de son affection, celui duquel elle parle sans cesse, c'est d'abord et avant tout le duc de Nivernois. Ce qu'il pense, ce qu'il fait, ce qu'il dit, le détail des accidents journaliers de sa frêle santé, de ses maux de nerfs et de ses vapeurs, voilà ce qui occupe continuellement

la comtesse. Ce duc, si gracieux à la cour, à l'Académie ou dans un salon, avait d'autant plus de mérite à l'être qu'il l'était en quelque sorte à son corps défendant. Dans l'intimité, il est essentiellement « vaporeux ». Il n'a point les brusqueries violentes du marquis de Mirabeau; mais, avec beaucoup de douceur, il a les inégalités fantasques et mélancoliques d'un enfant gâté dont la santé est chétive [1]. Bien qu'il fût au fond excellent, et même *excellentissime*, comme le dit Mme de Rochefort, la mission de le distraire exigeait pour une personne malade elle-même une forte dose de sérénité morale et de patience. « Ses nerfs, écrit-elle au marquis de Mirabeau, ne sont pas aisés à traiter. Tout ce qui l'affecte ou l'applique lui fait un mal affreux, et cependant il faut qu'il s'occupe, et son activité a besoin de pâture. Je ne connais donc point de régime plus difficile que le sien. Je me garde bien de le lui dire, et qu'il en soit comme si je ne vous l'avais pas dit. » Le marquis de Mirabeau s'explique de son côté sur les vapeurs de son ami, sur son propre tempérament et sur la constitution de Mme de Rochefort dans une lettre à celle-ci dont nous reproduirons une partie :

« Les vapeurs de mon cher maître, lui écrit-il en août 1763, me fatiguent beaucoup, c'est un exercice pour sa

1. Ce côté faible du caractère de Nivernois n'a pas échappé à Horace Walpole, qui, tout en le montrant d'ordinaire sous son aspect séduisant, le présente pourtant quelquefois comme un être capricieux et grognon, *with a peevish, petite santé*. Voir sa lettre du 24 octobre 1768.

vertu, et sans la grande habitude qu'il a prise d'être maître de lui-même, il serait souvent très-malheureux; car, dans ces sortes d'états, la société des gens que nous aimons le plus, qui nous aiment et qui partagent le plus vivement tout ce qui nous touche, nous appuie, mais ne nous redresse pas. Je l'éprouve, moi qui n'ai non plus de nerfs qu'un cochon, mais qui suis sujet à des sortes de noirs dans cette saison et dans l'automme [1]. Tout alors, sans que la face des choses soit changée aucunement, ni ma judiciaire altérée, mais au contraire avivée, tout, dis-je, prend une face de dégoût et de non-espoir. Cela ne s'étend pas sur les affections du cœur, il n'y aurait plus qu'à se noyer, mais on craint de leur être à charge. Toute perspective s'altère, on voit l'issue de tout du côté du pis aller.

» L'imperfection de notre illustre ami est dans le physique. Cette singulière capacité de tout, activité de tout, nécessite le relâchement et la chute. Vous, madame, dont, sauf respect, le physique n'est bon à rien, pour vous du moins, vous avez une peste d'âme qui n'y a jamais pris racine et qui n'occupe son étui qu'à loyer. Elle s'impatiente quand il fume trop dans son logement ou que quelque autre inconvénient le rend peu tenable, mais elle ne décline aucunement pour cela; c'est chose unique peut-être et un caractère distinctif et particulier de votre individu qui, à prendre le bénéfice avec les charges, ne vaut pas trop la peine de vous être envié; car, si le physique n'influe guères chez vous sur le moral, en revanche le moral secoue tellement le pauvre physique, que c'est un camp volant de troupes légères qui n'a guéres de règle ni de repos. »

Ce n'est pas que même dans son état vaporeux, le duc de Nivernois cesse absolument d'être aimable au

1. C'est une des prétentions du marquis de Mirabeau de n'être point nerveux; mais, comme il est très-bilieux, il en résulte, ainsi que le prouve d'ailleurs sa lettre, qu'il n'est pas plus affranchi que les autres de l'épidémie des vapeurs.

moins la plume à la main. Il lui est ausssi impossible d'écrire sans faire des frais qu'à d'autres de faire des frais en écrivant, et il est quelquefois d'autant plus gracieux que la nécessité de l'être lui pèse peut-être davantage ; en voici un exemple qui nous paraît assez piquant. Le marquis de Mirabeau l'accable parfois de lettres qui semblent, il faut bien l'avouer, plus intéressées qu'affectueuses ; il y a d'ailleurs, entre leurs qualités et leurs défauts à tous deux, de trop grandes dissonances pour comporter une intimité bien profonde et bien sincère. L'aimable duc voudrait évidemment tempérer cette ardeur épistolaire qui met aux prises sa paresse et sa politesse ; mais, comme il est difficile de dire à un ami : « Vous m'écrivez trop souvent, » il lui dira au contraire : « Écrivez-moi beaucoup, mais permettez que je réponde peu. » Voici sa lettre ; elle est adressée de Paris au Bignon, où le père de Mirabeau applique avec plus de dépenses que de profits ses idées sur la *grande culture*.

Le duc de Nivernois au marquis de Mirabeau.

« 5 juin 1764.

» J'ai une drôle de proposition à vous faire, mon cher maître, c'est que vous m'écriviez beaucoup et que je vous écrive peu. Songez qu'on ne peut écrire que le matin, et combien de choses remplissent nécessairement ce matin-là. Ne faut-il pas monter à cheval, ne faut-il pas voir ses amis, faire ses affaires, déjeuner ; et puis les fables, et puis la musique, c'est encore dans la matinée qu'il faut que cela se fourre ; car, après dîner, un homme sage et faible ne fait usage de ses dix doigts.

Heureux qui n'est ni l'un ni l'autre, *exemplum ut talpa.* Oh çà! mon ami, vous serez donc l'écrivain et moi le lecteur; je recevrai et je ne rendrai point, ou bien peu. N'y aurait-il pas là de quoi faire une belle fable, car il me semble que voilà le marché que la plupart des hommes voudraient faire avec leurs semblables. Je sais que vous aimez la réciprocité en tout ordre de choses, et vous avez raison, car elle est bonne, *ainsi que l'eau*, selon un traducteur de Pindare. Mais, mon ami, contentez-vous de la trouver dans mon cœur; car, pour celui-là, il est à vos ordres, et en état de travailler pour vous à toutes les heures du jour. Adieu, mon cher maître, ne croyez pas que j'attende le complément de votre grande culture pour aller vous voir dans votre *prædium.* Je ne suis pas si patient qu'un agriculteur agronome ou cultivateur tel que vous, je ne sais pas au juste comme il faut vous qualifier, mais je sais que je vous aime bien et pour ma vie.

» Vous savez des nouvelles de Mme de Rochefort par elle. Les miennes sont bonnes en dépit de ce vent du nord qui gèle les corps et qui brûle les fruits [1]. Ma femme est assez bien; mais pourtant sa poitrine n'est pas encore complétement remise, et elle a grand besoin de ménagement. Mettez moi aux pieds de la *belle chatte noire* [2], monsieur le marquis, et puis allez-vous-en à votre grande culture. »

Un ami pointilleux s'effaroucherait peut-être de cette gracieuse déclaration de non-réciprocité en matière épistolaire, mais le marquis de Mirabeau, qui a ses vues, se contente de saisir la balle au bond. Citons seulement le début de sa réponse.

« Oh! mon cher maître, vous n'avez pas l'honneur de l'invention du marché que vous me proposez, il y a long-

1. Quoique la lettre soit du mois de juin, il faisait, à ce qu'il paraît, un froid exceptionnel.

2. Nous dirons plus loin qui est la *belle chatte noire*; contentons-nous d'avertir ici que ce n'est pas la marquise de Mirabeau.

temps que j'en remplis les clauses et de manière que je tire toute la couverture de mon côté. Je me suis réservé les phrases et je vous ai laissé la substance. Je n'en récapitulerai pas ici les époques, elles sont nombreuses et ma mémoire est bonne, vis-à-vis de vous surtout, car elle est dans le cœur, mais je suis fort aise de voir que vous proposiez la chose comme nouvelle et de convenance pour vous, car je vous écrirai tant! oh! ne me répondez pas; mais, comme il est juste que chacun fasse sa charge, ayez donc aussi la bonté de continuer la vôtre et de parler à Sainte-Foi de l'intérêt que vous voulez bien prendre à la petite comtesse. »

Et il part de là pour plaider longuement en faveur d'une demande de pension ou du moins d'indemnité faite par la comtesse de Mirabeau, la veuve de son second frère, qui vit dans sa maison. C'était une jeune Allemande de qualité à qui le margrave de Bayreuth avait accordé, à l'occasion de son mariage, une partie d'une créance qu'il avait sur le gouvernement français et que celui-ci refusait de reconnaître. La comtesse de Mirabeau finit par obtenir une pension; mais, si nous en croyons d'autres lettres de son beau-frère, ce n'est pas le duc de Nivernois qui intervint; dans cette circonstance, il ne donna que de l'eau bénite de cour. C'est par la duchesse de Choiseul que la pension fut obtenue. Quoi qu'il en soit de ce cas particulier, le marquis de Mirabeau reçut de son ami assez de services très-réels et constatés par lui-même pour qu'on puisse sans injustice le taxer d'un peu d'ingratitude quand il se plaint de lui, ce qui arrive assez souvent. Mais ce n'est jamais en écrivant à

Mme de Rochefort qu'il se permet la moindre critique à l'adresse de M. de Nivernois. Il sent très-bien qu'auprès d'elle l'enthousiasme pour son ami est de rigueur et que, si elle laisse entrevoir quelquefois que ce vaporeux ami exerce un peu sa patience, elle trouverait fort mauvais qu'on abondât trop dans son sens : le soin avec lequel le marquis, réprimant sa verve sarcastique, peint M. de Nivernois toujours en beau et attrayant même dans ses vapeurs, quand il parle de lui à Mme de Rochefort, ne nous laisse aucun doute sur l'intensité du sentiment de prédilection que l'heureux duc inspire à cette excellente femme.

Après M. de Nivernois, la personne de la famille qui intéresse le plus vivement Mme de Rochefort et qui semble le plus intimement liée avec elle, ce n'est pas la femme, c'est la belle mère de son ami, la vieille comtesse de Pontchartrain.

Il est sans cesse question d'elle dans les lettres de Mme de Rochefort, et toujours avec l'accent de la plus vive tendresse. Si elle est malade, celle-ci écrira : » Je ne saurais vous dire combien cette femme que nous aimons tant, et trop pour nous, m'occupe, m'inquiète et m'attendrit. » Si c'est Mme de Rochefort qui souffre, elle nous apprend que Mme de Pontchartrain malgré son grand âge est venue à son tour la soigner. « La bonne Mme de Pontchartrain écrit-elle au marquis de Mirabeau le 29 octobre 1764, est toujours aussi fringante que nous la désirons. Elle a eu bien soin de moi pendant ma petite maladie, elle ne m'a pas quittée tous

les soirs, cela est de bon exemple et de bonne espérance pour madame votre mère. » Pendant la belle saison Mme de Pontchartrain vit dans une jolie résidence à Saint-Maur près du château aujourd'hui démoli du prince de Condé, et c'est là que Mme de Rochefort vient tous les ans s'établir à poste fixe avec le duc de Nivernois, tandis que la duchesse dont la maison de campagne est à Montrouge ne vient à Saint-Maur que de temps en temps. C'est Mme de Rochefort qui fait en quelque sorte les honneurs du logis aux parents et aux amis de Mme de Pontchartrain. « Nous allons bientôt, écrit-elle, avoir le tourbillon à Saint-Maur, les Maurepas y arrivent à la fin de la semaine et leur planète a beaucoup de satellites [1]. »

Si Mme de Pontchartrain paraît aimer beaucoup l'amie de son gendre, celui-ci le lui rend bien; car, non content de nous offrir le phénomène peu commun au dix-huitième siècle d'un poëte qui chante sa femme, le duc de Nivernois, se montre à nous sous l'aspect non moins rare d'un gendre à qui les perfections de sa belle-mère inspirent des vers très-enthousiastes. Dans la partie de ses œuvres publiée par lui-même on lit une gracieuse épître à Mme de Pontchartrain; assez singulièrement placée à coté d'une ode très-éro-

1. L'ex-ministre de Louis XV, le futur ministre de Louis XVI était le beau-fils de Mme de Pontchartrain, seconde femme de son père. Sa maison de campagne à lui était à Pontchartrain, où Mme de Rochefort va de temps en temps avec le duc de Nivernois. Elle visite aussi parfois le seul frère qui lui reste, le marquis de Brancas au château de Crosne, mais Saint-Maur est son séjour préféré.

tique comme s'en permet quelquefois l'aimable devancier de Boufflers, et, dans ses œuvres posthumes, on rencontre encore une pièce de vers intitulée *la Romance de Saint-Maur*, et consacrée à célébrer la douceur, l'esprit, l'amabilité d'Hélène (c'est le prénom de Mme de Pontchartrain).

Autrefois, les fêtes de famille, dans toutes les classes de la société, ne se passaient jamais sans une certaine dépense d'esprit destinée à l'assaisonnement des cadeaux [1]. Les compositions de ce genre sorties de la plume du duc de Nivernois sont assez nombreuses et figurent dans ses œuvres, nous ne nous y arrêterons donc pas en ce moment, mais la fête d'Hélène a inspiré à Mme de Rochefort une production qui, ayant été imprimée seulement dans le petit volume non publié, dont nous avons déjà parlé, peut être considérée comme inédite et que par conséquent nous croyons devoir reproduire. Les amateurs exclusifs du genre grandiose ou du genre profond, dédaigneront probablement cette bluette; cependant, comme il est démontré par nos citations précédentes que la personne qui l'a écrite était capable de métaphysique aussi bien que la femme la plus virile de notre siècle, il n'y a peut-être aucun inconvénient à prouver qu'elle savait aussi être gracieuse et caressante même avec une petite nuance de mignardise. Le badinage qui suit est, d'ailleurs, d'une forme

1. Nous avons pu constater ce fait dans la modeste famille de l'horloger Caron, père de Beaumarchais, comme nous le constatons ici dans la famille d'un duc et pair.

assez singulière (puisque c'est un chat qui en est supposé l'auteur) pour exiger une courte explication préalable.

Mme de Pontchartrain et Mme de Rochefort avaient une passion égale, l'une pour une petite chienne nommée Thisbé, l'autre pour un chat qui portait le nom un peu bizarre de *Merlou :* on verra plus loin le grave *Ami des hommes*, accepter pour lui le nom de ce chat et s'honorer du sobriquet de *gros Merlou* qui lui est donné par Mme de Rochefort et par tous ses amis intimes. Merlou, faisant apparemment mauvais ménage avec Thisbé, n'était pas admis à Saint-Maur et restait au Luxembourg pendant les absences de sa maîtresse, dont la sollicitude est si grande qu'on la voit quelquefois faire tout exprès le voyage de Saint-Maur à Paris afin de vérifier si son chat ne s'ennuie pas trop, et, quand elle ne vient pas elle-même, c'est le complaisant duc de Nivernois qui ne manque jamais de passer chez Merlou pour rapporter de ses nouvelles. Il est venu quelques jours avant la fête d'Hélène, et l'on suppose que l'incomparable animal lui a remis une lettre adressée à Mme de Rochefort pour la charger d'offrir en son nom trois cadeaux à Mme de Pontchartrain à l'occasion de sa fête. Nous laissons maintenant la parole à Merlou.

Lettre du chat Merlou à la comtesse de Rochefort.

» Je me suis réveillé, ma chère maîtresse, de la paresse où mon bon ami vous aura sans doute dit que j'étais plongé en

pensant que c'était bientôt la fête d'Hélène. Je sais depuis que j'existe que c'est un jour mémorable et bien intéressant pour vous; à cette idée, je me suis étalé sur les genoux de ma chère Javotte, j'ai étendu mes quatre pattes, j'ai secoué mes oreilles, j'ai fait une petite toilette, et puis je suis parti comme un trait pour la chasse; mais je n'y ai pas été comme un fou, ou comme une bête, ce n'était pas la passion de la chasse qui me guidait, c'était celle de vous plaire : ainsi j'ai choisi ma proie afin qu'elle fût digne de l'objet à qui vous la présenteriez; j'ai pris un petit bouvreuil bien gentil, bien privé qui chante et qui, de plus, a le bonheur, le seul bonheur que j'ai toujours envié, de pouvoir dire qu'il aime; il le dira donc pour moi à Hélène, et c'est tout comme s'il le disait pour vous, car tous mes sentiments me viennent de vous. Je prends aussi la liberté, toujours sous vos auspices, ma chère maîtresse, d'envoyer à Mme Thisbé que j'ai l'honneur de connaître, une preuve que je ne l'ai pas oubliée et en même temps qui doit me rappeler à son précieux souvenir; c'est mon portrait que j'ai attaché à un collier; si elle veut bien me faire la grâce de le porter, j'en aurai toute la reconnaissance dont je suis capable, et ce n'est pas peu dire, comme vous savez. Obtenez-moi aussi une faveur de Mlle Flore sa petite fille, c'est de recevoir une petite chaîne de fleurs que je me suis amusé à faire dans mon jardin de mes propres pattes, qui sont, comme vous le savez, fort adroites. Je n'imagine pas que la douce Hélène puisse donner d'autres chaînes que des chaînes de fleurs et je suis bien sûr qu'il n'en faut pas de plus fortes pour fixer auprès d'elle, puisque moi, avec toute l'indépendance du caractère chat, je sens que je serais soumis et assidu auprès d'elle comme un chien si j'avais le bonheur de la connaître autant que vous. Cette réflexion m'empêche, ma chère maîtresse, de vous faire des reproches sur votre longue absence. Vous êtes heureuse auprès d'Hélène, je ne dois pas me plaindre. »

Après Mme de Pontchartrain, ce n'est pas encore la duchesse de Nivernois qui figure dans l'ordre des

affections de Mme de Rochefort, ce sont les deux filles de la duchesse, c'est-à-dire la jeune veuve du comte de Gisors et sa sœur Mlle de Nevers; bientôt duchesse de Cossé-Brissac. Le marquis de Mirabeau étant lui même alors très-lié avec toute la famille de Nivernois, Mme de Rochefort lui en parle souvent, et cela nous permet de saisir les diverses nuances de ses sentiments pour chacun des membres de cette famille. On la voit toujours prête à faire l'éloge des deux filles de son ami, « Mme de Gisors, écrit-elle en septembre 1759, a toujours une santé très-triste et une humeur fort gaie ce qui la rend encore plus intéressante. » Plus loin, en octobre 1759, elle écrit au marquis de Mirabeau : « Mme de Gisors a gardé le maréchal [1] avec une admirable constance, elle n'est venue que d'hier au soir à Paris, et, tout le temps qu'elle a été toute seule à Versailles, elle s'est comportée comme un ange. Voilà une belle occasion de la louer, vous qui jusqu'à présent n'avez fait que lui remontrer. »

1. Il s'agit du maréchal de Belle-Isle, beau-père de Mme de Gisors, qui venait d'être malade. On s'attendait généralement à le voir quitter le ministère de la guerre après la mort de son unique fils, auquel il survécut deux ans. Mais il était de ceux qui ont une passion insatiable pour le pouvoir. La devise ambitieuse qui perdit son grand-père Fouquet, *Quò non ascendam* ! avait été l'aiguillon de sa vie, et l'avait poussé à s'élever plus haut que son grand-père ; à soixante-dix-sept ans, il se cramponnait encore à tous les tracas de l'administration ; après sa mort, le marquis de Mirabeau écrivait sur lui : « Il a vécu dans l'action, et il est mort agissant et debout... Je dirais de tout mon cœur un *Requiem* pour sa personne, si j'étais sûr qu'il lui convînt mieux en l'autre monde qu'en celui-ci. »

Ceci ne doit pas être pris au sérieux et signifie tout simplement que le marquis de Mirabeau taquine de temps en temps la jeune comtesse de Gisors sur sa dévotion qui lui paraît excessive, tout en insinuant volontiers qu'on devrait s'occuper de la remarier; aussi répond-il avec sa confiance ordinaire au reproche de Mme de Rochefort par ces lignes : « Je viens d'écrire à cette jeune dame une lettre à la Montausier; comptez que je la prends comme il la faut prendre, et je n'ai pas à beaucoup près tant à cœur l'excellence de mes propres filles que celle de ce digne sujet, à qui il ne manque qu'action et émulation [1].

La fille cadette du duc de Nivernois n'intéresse pas moins Mme de Rochefort que l'ainée. « Cette petite coquine de Nevers, écrit-elle en juillet 1757, est plus gentille que jamais ! » Et, quand la jeune fille après son mariage avec le duc de Cossé-Brissac revient à Saint-Maur, Mme de Rochefort écrit : « Elle nous est revenue de sa première campagne toujours charmante et très-gaillarde [2]. »

1. La jeune veuve du comte de Gisors, qui n'entendait pas l'action et l'émulation à la manière du marquis, se plongea de plus en plus dans la piété et dans la pratique des bonnes œuvres : lorsqu'elle mourut en 1785, sa réputation d'austérité et de charité était assez universellement établie pour qu'un célèbre prédicateur du dix-huitième siècle, M. de Beauvais, évêque de Senez, lui accordât une place dans son oraison funèbre du curé de Saint-André des Arcs, Claude Léger. Il l'appelle une nouvelle Paule, une autre Marcelle. A l'époque de son mariage, le duc de Luynes nous donne une idée de sa personne par ces quelques mots : « Elle est fort bien faite, et, sans être belle elle a une figure agréable et de la grâce. »

2. Le portrait que Walpole nous trace de la duchesse de Cossé-

Si nous cherchons maintenant la part de la duchesse de Nivernois dans cette correspondance, elle est très-faible. Ce n'est pas que Mme de Rochefort n'en parle souvent et toujours convenablement; mais elle en parle toujours froidement, sans que jamais son nom soit accompagné de ces qualifications affectueuses ou louangeuses qu'elle emploie sans cesse à l'égard des autres personnes que nous venons de mentionner. Lorsqu'on voit ce ton de froideur se maintenir pendant dix-sept ans, on peut affirmer sans scrupule que les rapports n'étaient pas très-sympathiques; toutefois, ils n'étaient pas non plus hostiles. Il est visible que la duchesse trouve dans l'amie de son mari une auxiliaire utile qui la dispense de s'occuper elle-même de distraire celui-ci de ses vapeurs, et dont l'influence apaisante tourne en définitive au profit de son indépendance et de sa tranquillité. Outre que l'âge des trois personnes ne laisse plus guère de place à un sentiment d'amertume jalouse, Mme de Nivernois est, dès cette époque, engagée dans la voie d'une piété austère où son mari ne la suit pas. Ce n'est plus la brillante *Délie* de 1742; Walpole, suspect à la vérité d'exagération en cette matière, la qualifie un peu brutalement en 1766 un « fagot d'église ». Il écrit qu'elle « dépasse en babil le duc de New-

Brissac s'accorde assez avec le témoignage de Mme de Rochefort. « Elle est jolie, dit-il, en ressemblant beaucoup à son père; elle est vive et de bonne humeur quoiqu'elle manque un peu d'élégance. » Mme de Cossé-Brissac eut la douleur de perdre son mari dans les circonstances les plus affreuses, car il fut massacré à Versailles en 1792 avec les prisonniers que l'on ramenait d'Orléans.

castle[1], et que Mme de Gisors, sa fille, dépense l'éloquence de M. Pitt dans la défense de l'archevêque de Paris; » ce qui veut dire que ces deux dames sont très-activement engagées dans les querelles du parlement avec le vertueux mais intraitable Christophe de Beaumont. La correspondance de Grimm les accuse d'avoir en 1778 excité l'archevêque de Paris à refuser à Voltaire la sépulture ecclésiastique. Si l'accusation est fondée, on comprend aisément que le duc de Nivernois, homme circonspect en matière religieuse comme en toute autre, a dû souffrir plus d'une fois du zèle ardent de sa femme et de sa fille[2].

Si l'on en croit Walpole, ce serait la crainte de ces deux dames qui l'empêcherait de penser librement. Il est certain que, dans cette correspondance, il

1. Il paraît que cette sorte de ressemblance entre Mme de Nivernois et un homme d'État anglais alors ministre, doué d'une grande volubilité de parole, avait frappé Walpole, car il y revient dans une autre lettre, huit ans après, en 1774, quand le duc de Newcastle est mort : « Si vous voyez Mme de Nivernois, écrit-il à un Anglais qui se rend à Paris, vous croirez que le duc de Newcastle est ressuscité. »

2. Il a dû en souffrir d'autant plus qu'à l'Académie, par exemple, il représentait avec quelques-uns de ses confrères une sorte de juste milieu entre le parti des philosophes et le parti des dévots. C'est parce qu'il aimait ce rôle de conciliateur que l'Académie le choisissait volontiers pour son représentant dans les occasions où il s'agissait de défendre la liberté de ses élections contre la cour. Il se montra l'avocat respectueux, mais zélé, de l'indépendance académique contre Louis XV, lorsque le royal amant de Mme du Barry imagina, en 1772, sous l'influence d'un autre puritain de même espèce que lui, le maréchal de Richelieu, de refuser son approbation au choix de l'abbé Delille et de Suard, comme n'offrant pas de suffisantes garanties quant aux mœurs et à la religion.

apparaît sous la forme d'un mari plus occupé peut-être d'une autre femme que de la sienne, mais plutôt timide qu'impérieux avec sa femme, toujours plein d'égards et d'attentions pour elle. Citons seulement un exemple à l'appui de cette dernière assertion. On sait que la pratique de l'*inoculation* introduite en France vers le milieu du siècle dernier eut d'abord beaucoup de peine à s'y établir. Combattue par des médecins comme très-dangereuse, elle fut attaquée même au point de vue religieux comme un acte de rébellion à la volonté divine. Le duc de Nivernois désirait beaucoup que sa fille, Mme de Gisors, se fît inoculer. La mère et la fille s'y refusaient, Mme de Rochefort écrit à ce sujet au marquis de Mirabeau : « Le pauvre M. de Nivernois raisonne, gémit, le tout inutilement; au reste, ignorez ce que je vous dis là, c'est une confidence de mon cœur au vôtre. » Enfin, l'insistance du père l'emporta, et l'opération réussit parfaitement. Le duc de Nivernois, après avoir écrit un premier billet au marquis de Mirabeau pour l'informer du succès [1], lui en écrit le surlendemain un second que nous donnons ici :

1. Ce premier billet que nous ne citons pas, contient cependant une phrase qui vaut la peine d'être mentionnée, car elle donne une idée très-précise de la différence considérable des effets de l'inoculation du virus variolique, avec ceux qui résultent de l'inoculation du vaccin, et elle explique ainsi comment une opération qui n'effraye plus personne aujourd'hui, paraissait alors redoutable à beaucoup de gens. « Ma fille, écrit le duc de Nivernois le 14 octobre 1764, a *une centaine de gros boutons* et elle est à merveille. »

Le duc de Nivernois au marquis de Mirabeau.

« 16 octobre 1764.

» Mon cher maître, je sais bien que vous appréciez l'inoculation ce qu'elle vaut, c'est-à-dire que vous la regardez comme un grand bien sans y attacher aucune idée de danger ou d'inquiétude. Je suis de même aussi, mais tout le monde ne nous ressemble pas; et, par exemple, ma femme a été alarmée, inquiète et agitée comme vous pouvez vous le figurer et peut-être par delà. Il en résulte que vous feriez bien d'écrire à ma femme une lettre de félicitations, tendre et amicale sur le succès de l'opération. Elle y serait sensible, et je vous prie de vous donner cette petite peine, mon cher ami. Je ne vous écris que pour cela, et je n'ai en vérité pas un moment à moi. Ainsi je vous quitte en grande hâte, et je vous dis seulement que je vous embrasse de tout mon cœur, que je me porte bien, et ma femme aussi, et ma voisine aussi [1], et que nous vous aimons tous très-tendrement. »

Il se trouve que le marquis a eu précisément la même idée que son ami, et qu'avant d'être averti par lui, il a fait mettre à la poste une lettre pour la duchesse de Nivernois. En lisant le billet du duc, il s'aperçoit que sa lettre n'est pas tout à fait dans le ton de la situation. Cela l'inquiète et c'est à Mme de Rochefort qu'il s'adresse pour être rassuré : « Ma lettre, lui écrit-il, était faite et partie; elle eût été moins folle si elle eût été de commande, mais j'espère qu'elle ne déplaira pas, car enfin, c'est moi. » « Notre duc, lui répond Mme de Rochefort, me charge de vous dire que, quoiqu'on ait

1. Mme de Rochefort, demeurant au Luxembourg, était la voisine du duc de Nivernois, qui habitait rue de Tournon.

trouvé votre lettre un peu follette, ainsi qu'elle l'est, elle a pourtant bien réussi. »

Il est possible que Mme de Rochefort mette un peu de complaisance dans cette déclaration, car voici la lettre du marquis à Mme de Nivernois, on jugera si elle est bien en rapport avec les sentiments de deux personnes très-pieuses qui viennent d'avoir une grande inquiétude ; mais, d'un autre côté, il faut reconnaître qu'elle caractérise assez bien le marquis et qu'il n'a peut-être pas tort de dire : « Enfin, c'est moi. »

Le marquis de Mirabeau à la duchesse de Nivernois.

« Le Bignon 16 octobre 1764.

» Permettez-moi, madame la duchesse, de me féliciter de ce que Mme de Gisors est non-seulement convertie, mais encore de ce que ses péchés lui sont remis. Ce sont là de ces coups de la grâce qui me font écrier avec l'apôtre : *O altitudo! ô profondeur!* En effet, je connais peu de personnes qui eussent et donnassent plus de marques d'endurcissement. Interroger opiniâtrément la Providence, sonder les replis de ses décrets, se donner un mal volontaire pour éviter d'en recevoir un de sa main, oublier que les afflictions, la perte de la figure, de la santé, de la vie même, doivent être regardés comme des bienfaits quand Dieu nous les envoie, voilà quel usage cette digne dame vient de faire de son libre arbitre, et combien je la croyais éloignée de ce genre de perfection ! Mais, madame la duchesse, je suis si content que j'extravaguerais. Cette jeunesse peut bien, en raison de ce qu'elle prend du zèle et que nous demeurons où nous sommes, nous en aimer moins, et cela est tout simple, car, à mesure qu'on vogue sur la rivière, celui qu'on laisse sur le rivage vous paraît plus petit, et nous en venons à le méconnaître. Il m'en est un peu arrivé ainsi et Mme de Gisors ne m'aime pas tant que

quand elle pleurait pour moi; aussi n'ai-je garde de me laisser plus mettre en prison [1]; mais, moi, quand je l'ai sue inoculée, j'ai senti les vieilles racines de mon cœur qui tressaillaient, et j'ai voulu m'en congratuler avec vous, et vous dire aussi que toute la théologie du monde ne vous saurait donner un frère en Jésus-Christ aussi attaché à pendre et à dépendre à vous et aux vôtres que l'est votre pauvre Léopard [2], qui n'a pas fait un pas ni vers le paradis, si ce n'est celui de Job, ni en arrière depuis qu'il a le bonheur de vous connaître, et qui vous aime et respecte tant qu'il ne saurait plus. »

On se tromperait si l'on concluait de cette lettre un peu ironique que l'esprit du marquis de Mirabeau était habituellement tourné vers la moquerie des croyances religieuses. L'*Ami des hommes* fronde quelquefois les dévots, mais il fronde plus souvent encore les incrédules, et dans sa correspondance avec Mme de Rochefort la note religieuse, quoique très-mélangée d'ailleurs d'intonations différentes, est peut-être plus sensible chez lui que chez elle. C'est ainsi, par exemple, qu'en parlant à celle-ci d'un de ses oncles, d'un Brancas, archevêque d'Aix, dont l'humeur impérieuse avait été domptée par sa piété, il écrit : « Ah! madame, la piété qui fond, assouplit et brise les caractères est pourtant quelque chose de grand entre les vertus; je voudrais demander à nos docteurs quelle est la philosophie qui renouvelle et régénère les septuagénaires... » Dans une autre

1. En apprenant l'emprisonnement de *l'Ami des hommes* à Vincennes, quatre ans auparavant, Mme de Gisors avait versé des larmes.

2. Autre sobriquet qu'on donnait au marquis de Mirabeau, non plus au Luxembourg, mais à l'hôtel de Nivernois.

lettre où ses croyances se manifestent encore tout en se combinant avec de l'ironie, il lui dit : « Faire du bonheur est l'alchimie au moral comme faire de l'or l'est au physique; mais au fond rien n'est vrai pour l'homme que ce qu'il croit, et il est toujours bon de croire dans tous les sens si ce n'est peut-être à la *grillade;* je suis bien sûr que ma phrase ne sera pas lue à Mme de Ponchartrain, et à Mme de Nivernois que j'assure de mon respect. » La liberté même du propos tenu à Mme de Rochefort, indique suffisamment que cette dernière est moins facile à scandaliser que les mes de la famille. Sans être une philosophe prononcée que Mme du Deffand, Mme d'Épinay ou Mme de Choiseul, l'amie du duc de Nivernois ne paraît pas en effet très-préoccupée des questions religieuses. On lit, il est vrai, dans ses lettres, que Mme de Nivernois l'emmène quelquefois au sermon ; elle a rédigé elle-même, comme nous l'avons dit plus haut, un sermon imprimé après sa mort par le duc de Nivernois parmi les opuscules sortis de sa plume. Ce sermon, envoyé par elle sous l'anonyme, en 1761, à la jeune veuve du comte de Gisors, est écrit très-sérieusement sur un texte latin de saint Paul, fourni par le duc; mais il semble avoir été écrit précisément pour tempérer, par l'éloge de la mansuétude et des « douces vertus de la sociabilité », le zèle trop austère ou trop belliqueux de la jeune comtesse. Parmi les *pensées* de Mme de Rochefort qui figurent dans ce recueil d'opuscules, il en est une qui nous donnera la juste mesure de ses senti-

ments religieux ; elle a même été légèrement modifiée par l'éditeur, toujours circonspect. Le texte de cette pensée, écrit de la main même de la comtesse, était celui-ci : « La philosophie est plus raisonnable que la religion, mais elle est plus sèche. Voilà pourquoi il y a plus de dévots que de philosophes. » Le texte imprimé par les soins du duc, porte : « La philosophie *paraît* plus raisonnable... »

Cette tiédeur respectueuse pour la foi, tolérante pour l'incrédulité, en s'associant chez Mme de Rochefort à un caractère très-aimable et très-indulgent, contribue à nous expliquer comment, dans les divers rapports que nous venons d'esquisser, il semble que c'est elle, l'*amie de la maison*, qui représente la concorde, qui maintient la sérénité, qui inspire la confiance et qui sert en quelque sorte de trait d'union entre des esprits plus ou moins hétérogènes.

VIII

LA COMTESSE DE ROCHEFORT ET Mme DE PAILLY. — LES DEUX AMIS DE SAINT-MAUR ET LES DEUX AMIS DU BIGNON.

Plusieurs des nuances que nous venons d'indiquer, pour donner une idée des rapports de Mme de Rochefort avec la famille de son ami, peuvent se reconnaître réunies dans la lettre suivante écrite par elle, de Saint-Maur au marquis de Mirabeau qui est au Bignon. Cette lettre nous met aussi en présence d'une dame dont nous n'avons pas encore parlé et dont l'intimité avec l'amie du duc de Nivernois nous fournira une induction de plus pour l'éclaircissement du petit problème moral qui nous occupe.

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Saint-Maur, 13 juillet 1764.

» Depuis dimanche que j'ai écrit à la *chatte noire*, mon cher ami, mes jours ont été biens pleins; mais cependant

votre lettre m'a fait tout autant de plaisir que s'ils avaient été vides, parce qu'on peut remplir son temps sans remplir son cœur quand on n'a pas tous les objets de son affection, et voilà le grand défaut de l'été, saison trop délicieuse sans la dispersion. Vous le pensez comme moi, malgré votre goût pour la *grande culture*. Je vois que vous me regrettez quelquefois ; vous me le dites avec humeur, et c'est ce qui me le persuade davantage. Pour vous rendre compte de mes amusements, quoique vous n'aimiez pas à rire des plaisirs des autres, d'abord je vous dirai que la chasse d'avant-hier a été la plus belle du monde. Nous avions Mmes de Lillebonne, de Monaco, de Fronsac, et le soleil, qui pour la première fois a paru ce jour-là dans tout son éclat. Si je n'avais pas vu tomber mort le pauvre cerf, je serais revenue très-contente ; mais il m'en est resté une impression de tristesse dont ma douce amie aurait fait des convulsions, et je ne lui conseille pas de voir jamais mourir un cerf, car en vérité il n'y a rien de si touchant. Le cardinal de Bernis m'a remis le cœur, il vint dîner hier ici. Il fait plaisir à voir, il a la plénitude du bonheur, il le sent, il le dit, et cela lui sied à merveille [1]. Nous eûmes aussi Drumgold [2]. Nous menâmes cette compagnie au bal et au feu, qui fut charmant. La bonne Mme de Ponchartrain a pris autant de part à tout que tous les autres. Elle est fort fringante et ne touche pas du pied à terre. Aujourd'hui, Mme de Nivernois est venue dîner ici. Elle me pa-

1. Le cardinal, retiré de la politique active et devenu archevêque d'Albi, se consolait de n'être plus ministre en jouissant paisiblement des énormes revenus attachés à sa dignité. Voici la réponse du marquis de Mirabeau à l'article qui le concerne ; « Il a mis bien à profit le temps de sa retraite, et son heureuse étoile a rangé sa fortune précisément dans le cadre de son caractère. Je dirai pourtant de ce bonheur-là comme de l'héroïsme d'Artaban et de Cléomédon. Cela est trop cher et les heureux à deux cent mille livres de rente pièce ne peuvent pas être nombreux. Bien est-il que je sais faire la réflexion qu'un homme qui sait être heureux avec cette fortune-là est un homme au-dessus du commun et qui la mérite.

2. Secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres.

rait assez bien, et, comme voilà le chaud arrivé, j'imagine qu'elle nous restera quelque temps. M. de Nivernois jusqu'à présent n'a point ici de vapeurs, quoiqu'il ait mal dormi. Pour moi, je dors comme une marmotte, et je suis la preuve du proverbe : « Qui dort dîne, » car je ne mange point et je me porte à merveille... »

La personne qui est désignée ici sous le nom de la *chatte noire* ou la « douce amie » inspire à Mme de Rochefort l'attachement le plus tendre, quoique la situation de cette personne offre un caractère très-équivoque. C'est cette Mme de Pailly à laquelle les débats judiciaires du marquis de Mirabeau avec sa femme, et surtout l'ouvrage si distingué de M. Lucas de Montigny sur Mirabeau ont fait un mauvaise réputation qui n'est point absolument imméritée. Pourtant, il y a là encore un procès à réviser. Sans méconnaître le côté fâcheux de l'influence exercée par Mme de Pailly sur le père de Mirabeau, il faut dire que, quand cette influence devint prépondérante, la plus grande partie du mal qu'on lui attribue était déjà faite. Le marquis avait pris depuis longtemps en aversion sa femme, contre laquelle il prétendait avoir les griefs les plus sérieux. L'antipathie était plus grande encore de la part de sa mère, à laquelle il était profondément dévoué, et qui ne pouvait plus supporter sa belle-fille [1]. Les deux époux se sépa-

1. Il faut dire aussi, en passant, que le frère du marquis, le bailli de Mirabeau, qui parfois se prononce assez vivement contre Mme de Pailly, tout en reconnaissant qu'elle est très-séduisante, parle bien plus durement encore de la femme de son frère. Voici, par exemple, une des phra-

rèrent d'abord à l'amiable en janvier 1762. La marquise alla vivre auprès de sa mère en Limousin, et, depuis cette époque jusqu'en 1776, où elle se décida à attaquer son mari devant les tribunaux et devant le public par des mémoires très-violents, toute la difficulté entre eux avait porté non pas sur une reprise de la vie commune, dont ils ne se souciaient pas plus l'un que l'autre, mais sur le règlement de leurs intérêts respectifs et sur la prétention, à la vérité exorbitante, du marquis de forcer sa femme à vivre en province et dans un lieu déterminé[1].

Les lettres de Mme de Rochefort au mari écartent presque toujours la femme, pour laquelle elle n'a aucun goût même quand les deux époux vivent encore ensemble[2]. Lorsqu'une fois ils sont séparés et lorsque commence entre eux ce long débat d'intérêts qui dure quatorze ans avant d'éclater devant le public, Mme de Rochefort et le duc de Nivernois prennent vivement parti pour le mari, et tous deux s'accordent à exprimer

ses qu'il emploie assez souvent pour peindre la marquise de Mirabeau : « Sans avoir aucun des agréments de son sexe, elle en a tous les vices et ceux du nôtre. »

1. Nous dirons ailleurs comment il motivait cette prétention.

2. La mention polie qu'elle fait de la femme au moment de l'emprisonnement du mari en 1760, dans la lettre que nous avons citée page 103 est la seule de ce genre qui se rencontre dans sa correspondance. On a pu voir aussi à la page 106 que, si le marquis de Mirabeau veut bien à cette époque, par convenance, signaler l'extrême sollicitude que la marquise a manifestée à l'occasion de son emprisonnement, il s'exprime à ce sujet avec une froideur un peu sarcastique qui prouve qu'il ne croit guère à la sincérité de sa femme.

une égale sympathie pour celle qui a remplacé ou qui doit remplacer la femme. Mme de Rochefort ne connaît Mme de Pailly que depuis février 1761, et en juillet 1762 elle écrit : « J'aime tous les jours davantage ma voisine [1], le commerce que j'ai avec elle me développant tous les jours de plus en plus les trésors de son cœur. » Dans cette même année, 1762, le marquis étant parti pour un long voyage dont nous reparlerons tout à l'heure, Mme de Rochefort lui écrit : « Je ne suis plus en peine de ma voisine, elle est à la campagne, elle jouit de la douceur d'être avec votre digne mère, elles se font du bien réciproquement en pensant à celui que cette idée vous doit faire. » Ainsi, par un renversement des rapports réguliers assez commun au dix-huitième siècle, la vieille et pieuse mère du marquis de Mirabeau, qui ne pouvait pas continuer à vivre sous le même toit que sa belle-fille, s'arrangeait de celle qui lui succédait, et qui venait s'établir auprès d'elle à la campagne pour la consoler de l'absence de son fils.

Dès l'année suivante, l'amitié de Mme de Rochefort pour Mme de Pailly est devenue une vraie passion. Citons seulement ce passage d'une lettre adressée par elle en juillet 1763 de Saint-Maur, où elle est avec le duc de Nivernois, à Mme de Pailly, qui se trouve au Bignon avec le marquis de Mirabeau. « Embrassez le

1. Mme de Pailly habitait à cette époque le palais du Luxembourg, chez sa sœur, qui y avait aussi un logement.

gros *Merlou*[1] bien tendrement au nom des deux amis de Saint-Maur; ils méritent, je vous assure, les sentiments des deux amis du Bignon ; on pourrait, je crois, parcourir la terre sans trouver quatre personnes aussi véritablement unies. Cette pensée fait tout mon bonheur. »

Ce rapprochement si vif entre les deux amis de Saint-Maur et les deux amis du Bignon est d'autant plus significatif pour ce qui concerne M. de Nivernois et Mme de Rochefort que celle-ci ne peut se faire illusion sur le caractère de la liaison des deux amis du Bignon. Ce n'est pas que, même de la part de ces derniers, il y ait infraction absolue à la règle de convenance établie alors et constatée par Walpole au sujet de la prohibition de tout autre vocabulaire que celui de l'amitié; mais le vocabulaire du marquis de Mirabeau est beaucoup plus transparent que celui de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Par exemple, s'il arrive à Mme de Pailly de se préoccuper du qu'en dira-t-on et d'abréger son séjour au Bignon, c'est précisément à Mme de Rochefort que le marquis

1. On se rappelle que c'est le nom du chat de Mme de Rochefort, qui avait été donné au marquis de Mirabeau. Dans ce monde-là, on aime beaucoup les sobriquets : nous avons vu que, chez Mme de Nivernois, le marquis est qualifié *le Léopard*, le duc de Nivernois s'appelle je ne sais pourquoi lord Cavendish, ou encore (ce qui est plus clair) *le musicien de la rue de Tournon*. On nomme aussi parfois Mme de Rochefort *Mme Merlou*; quant à Mme de Pailly, comme elle était habituellement vêtue de noir, on la nomme tour à tour *la poule noire* ou *la chatte noire*. Mme de Rochefort la désigne aussi quelquefois sous le nom de *la poule blanche*.

s'adresse pour la prier d'intervenir. « Frondez un pen la poule noire, écrit-il, sur ses bienséances enfarinées qui lui prohibent la résidence continuée dans une maison dont la maîtresse a quatre-vingts ans et le fils de famille cinquante. » — « Ce sera donc demain, mon cher ami, répond Mme de Rochefort, que j'aurai ma poule blanche; j'en suis en vérité bien aise, toute noire que vous me la faites; j'en serai quitte pour la savonner, et j'ai vu que quelquefois cela réussissait. » C'est elle en effet, qui savonne la poule noire quand celle-ci a des vapeurs, car elle en a aussi, c'est le mal du siècle, et, quand elle tourmente un peu trop le marquis son serviteur. Mme de Rochefort pousse même la complaisance jusqu'à intervenir dans les arrangements de Mme de Pailly avec son vieux mari (elle avait un mari plus âgé de quinze ans que le marquis de Mirabeau et qui habitait la Suisse). Ces arrangements ont pour but, dit-elle, d'assurer la liberté de son amie. Le duc de Nivernois de son côté fait obtenir une pension à Mme de Pailly, fille d'un officier des gardes suisses. Dans toute cette correspondance, l'amie du marquis de Mirabeau est présentée comme une belle personne, plus jeune que Mme de Rochefort, douée d'un embonpoint qui dépasse un peu la juste mesure[1], mais fort attrayante.

1. Elle se moque elle-même de son embonpoint en écrivant du Bignon : « Ils chantent ici les fontaines, les prés, les bois, les coteaux, les ormeaux, les plaisirs et les grâces. J'en suis une, et des plus étoffées ; ce n'est pourtant pas faute d'exercice : dès le matin, je cours ; mais c'est que je mange de si bon appétit, je dors d'un si bon somme, je ris de si bon cœur ! »

« Ses lettres, dit en parlant d'elle Mme de Rochefort, sont l'image de sa physionomie ; elles sont pleines de sentiment et de grâce. » Elles méritent en effet cet éloge. Son ton envers la dame du Luxembourg est celui d'une amie très-enthousiaste et très-reconnaissante, avec une nuance de respect qui tient à la différence des âges et de la condition sociale. Quoique Mme de Pailly soit bien née, comme on disait alors, elle n'appartient point, comme Mme de Rochefort, à une grande famille ; elle est donc caressante avec déférence, très-aimable et très-habile.

Nous essayerons plus tard, dans un autre ouvrage, de peindre au complet cette femme peu connue que Mirabeau aimait à rendre responsable de toutes les fautes de sa vie et qui a inspiré à son père un attachement aussi profond que durable, car elle a été le principal objet de ses affections pendant près de trente ans et jusqu'à son dernier jour. Mme de Pailly trouvera naturellement sa place en regard de la marquise de Mirabeau dans le tableau exact des discordes intestines d'une des familles les plus orageuses du dix-huitième siècle. Elle ne peut figurer qu'accessoirement dans une étude consacrée surtout à Mme de Rochefort ; nous donnerons cependant ici quelques-unes de ses lettres, ne serait-ce que pour motiver les sentiments de sympathie qu'elle inspire non-seulement aux deux amis de Saint-Maur, mais à toute la société du Luxembourg, où nous la voyons figurer avec distinction pendant plus de dix ans. Dès qu'elle apparaît dans la corres-

pondance qui nous occupe, elle y prend une grande place, il semble même que l'ascendant qu'elle a conquis si rapidement sur l'amie du duc de Nivernois tourne au profit du marquis de Mirabeau, car les lettres de Mme de Rochefort à celui-ci, déjà très-affectueuses, le deviennent de plus en plus en même temps, qu'elles deviennent plus fréquentes. En voici plusieurs où il est souvent question de Mme de Pailly et qui sont antérieures de deux ans à celle du 13 juillet 1764 que nous venons de citer.

La première exige une explication. Nous avons dit que la marquise de Mirabeau avait quitté son mari en janvier 1762 pour aller s'établir en Limousin auprès de sa mère. Cinq mois après son départ, le marquis résolut de se rendre de son côté en Limousin pour essayer d'obtenir de sa femme et de sa belle-mère un arrangement qui le mît à l'abri d'une demande en séparation de corps et de biens dont l'effet devait être aussi fatal à la marquise qu'à lui, car, à la suite de circonstances que nous expliquerons ailleurs, l'extravagance de la femme, combinée avec les fausses mesures du mari, eut pour résultat de les ruiner tous les deux. Avant de partir pour ce long voyage (le séjour en Limousin devant être précédé d'un séjour en Provence), le marquis a fait de grandes confidences à Mme de Rochefort, il lui a confié tous ses griefs contre sa femme, les difficultés violentes qui l'attendent dans l'exécution de son projet d'arrangement, et les chances de ruine pour lui et pour sa famille attachées

à une séparation de biens. Il lui a confié aussi sa tendre et profonde sollicitude pour Mme de Pailly, qui aspire comme lui à se démarier décemment et dont la tranquillité dépend du succès de cette demande de pension dont nous avons déjà parlé. Il est problable que Mme de Pailly, de son côté, a su émouvoir l'excellent cœur et exciter l'imagination un peu romanesque de Mme de Rochefort; aussi voit-on celle-ci, dès le lendemain du départ du marquis de Mirabeau, commencer avec lui un commerce de lettres qui dure pendant tout ce voyage en Provence et en Limousin et qui a pour but d'encourager et de consoler le voyageur. On voit aussi que le duc de Nivernois est de moitié dans tous les sentiments et dans toutes les intentions de son amie. La situation étant éclaircie, nous pouvons maintenant citer la lettre de Mme de Rochefort.

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Paris, 30 mai 1762.

» Le dépôt est dans mon cœur et dans ma tête, mon très-cher ami. Je vous remercie de toute mon âme de m'avoir ouvert la vôtre entièrement; car c'est un fardeau dont votre confiance en moi vous a soulagé, et, par conséquent, c'est une consolation que vous m'avez laissée en partant. Je quitte notre amie, car je la compte à moi aussi; nous avons fait une longue promenade aussi douce qu'elle pouvait l'être aujourd'hui. Je veux me flatter que je ne lui serai pas tout à fait inutile pendant votre grande absence; quant à son avenir, elle a trop de mérite pour que nous ne soyons pas en droit d'espérer qu'il ne sera pas aussi malheureux que vous le craignez. C'est là le cas de conserver votre confiance en

la Providence. Quant à vous, il faut vous aider de toutes les ressources de votre courage. Vous êtes trop aimé pour n'avoir pas un soin singulier de votre personne, sinon nous trouverions en vous un ingrat. M. de Nivernois, qui est venu à notre promenade, est, je vous assure, tendrement occupé de vous. Quand je serai à Saint-Maur, je m'entretiendrai au long avec vous, mon cher et très-cher ami. J'ai avant mon départ un million de petites choses à faire; mais, avant de changer d'air, j'ai voulu me donner la satisfaction de vous écrire ce petit mot que vous trouverez à Moulins plus sûrement. J'espère qu'il contribuera à votre tranquillité. Je vous embrasse de tout mon cœur pour moi et la société intime dispersée, et par conséquent malheureuse dans ce moment. »

Après cette lettre, madame de Rochefort a été malade et cette circonstance, très-fréquente dans sa vie, explique le début de la lettre qui suit :

La même au même.

« Saint-Maur, 8 juin 1762.

» J'ai trouvé, mon cher ami, qu'une lettre écrite par Théodore [1] ne valait pas le port; je n'ai pas la même idée de mon précieux griffonnage. Je suis persuadée que vous serez bien aise de le lire, même avec peine, parce que vous en conclurez que je suis plus forte. En effet, je commence à me relever de l'abattement où m'avait laissée ma dernière aventure, et, comme je n'ai pas eu d'autre accident, je suis fort contente. Je persiste toujours dans mon régime pythagoricien, et, quoique fille d'Ève, j'assiste tous les jours à un très-grand et très-bon dîner sans être tentée de toucher au fruit défendu.

» Le grand Gatti a déjà fait son entrée à Saint-Maur avec la pompe convenable; c'était Mme de Watteville première prin-

1. Le valet de chambre de Mme de Rochefort qui écrivait sous sa dictée quand elle était malade.

cesse du sang qui le conduisait [1]. Dorénavant, il viendra plus simplement, et cependant très-décemment, sur son petit cheval moyennant des guêtres que nous avons substituées à ses bottes fortes. Mme de Pontchartrain l'a comblé d'honnêtetés. Sa santé est infiniment meilleure qu'à Paris ; dès le premier jour, elle a eu bon visage. Voilà ce que c'est que le contentement de l'âme. Cette réflexion m'a fait trembler pour vous, mon cher ami, je vous vois avec un visage allongé des joues aplaties, des yeux de moitié plus grands et fixes. Au nom de Dieu, quittez cette physionomie qui me fait peur, rappelez-vous tout ce que vos amis vous ont dit et occupez-vous de ce qu'ils pensent et sentent pour vous. Ils vous aideront de toute leur puissance dans toutes vos peines. Mme de Pailly vous a mandé des choses qui vous auront été très-douces. Elle est fort contente de M. de Nivernois, il est certain qu'il n'a pas perdu un moment de temps pour lui rendre service. Comme elle me mande qu'elle vous avait fait tous les détails à ce sujet, je ne vous les répéterai pas, je vous dirai seulement, parce que peut-être elle l'ignore, que mon ami M. d'Entragues est envoyé en Suisse [2]. Je crois qu'il partira dans le mois prochain. M. de Nivernois aura une conversation avec lui avant son départ pour qu'il nous seconde dans nos desseins, et, moi, je lui écrirai pour échauffer encore son zèle de la manière que vous pouvez l'imaginer. Nous sommes dans un commerce très-vif, ma

1. Gatti était un médecin italien fort original qui avait beaucoup contribué à faire triompher en France la pratique de l'inoculation. Il était très à la mode et on le voit souvent figurer dans les correspondances célèbres du dix-huitième siècle, notamment dans celle de Mme de Choiseul et de Mme du Deffand. C'est le marquis de Mirabeau, avec qui il était fort lié qui l'avait fait connaître à Mme de Rochefort et par suite aux Nivernois et aux Pontchartrain. Mme de Watteville était la fille aînée de Mme de Pontchartrain et la sœur de Mme de Nivernois.

2. Comme ministre plénipotentiaire et par conséquent de manière à pouvoir servir utilement Mme de Pailly, dont la demande de pension basée sur les droits de son père, officier des gardes suisses, exigeait, à ce qu'il paraît, l'intervention du gouvernement helvétique.

voisine et moi. Ses lettres sont l'image de sa physionomie, elles sont pleines de sentiment et de grâce. Comme les lettres décèlent les qualités, vous pourrez apercevoir dans celle-ci combien j'ai la main tremblante. Mais ne vous fâchez pas, mon cher ami, vous me ferez si bien reprendre l'habitude d'écrire, que ma main se raffermira ou que vous acquerrez la science du déchiffrage. M. de Nivernois et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur. »

La même au même.

« Saint-Maur, 9 juillet 1762.

» Votre lettre du 30 juin n'est pas si belle que la précédente, mon cher ami, c'est-à-dire elle n'est pas si bonne, ce qui est la souveraine beauté pour moi, et je trouve très-mauvais que vous soyez si mal à votre aise assis ou à cheval. Quelle ressource aurez-vous donc pour dissiper votre pauvre tête, puisque l'occupation et l'exercice vous sont également nuisibles? Je voudrais que vous fissiez au docteur Gatti un détail exact de tout ce que vous éprouvez et sentez afin qu'il vous donne des conseils nouveaux; il n'est pas, comme vous savez, de ceux qui ne conviennent pas de leurs erreurs, et il peut être capable de les réparer. Enfin ce n'est point sur l'article de votre santé qu'il faut raidir votre courage; je veux sur ce point que vous employiez tous les moyens doux. Gardez votre fermeté pour votre expédition de l'automne[1], et songez qu'il faut, pour que votre âme jouisse alors de toute sa vigueur, que votre corps ne soit pas usé et exténué, ce qui arriverait infailliblement si vous n'employiez jusque-là contre la douleur qu'une forte résistance; il faut quelquefois savoir y céder; l'important est de ne s'en pas laisser affecter; je vous dis tout cela d'après mes petites expériences; on ne peut parler que comme pour soi et d'après soi à un ami tendre et précieux. Au reste, j'ai tout plein de choses

1. C'est-à-dire le voyage en Limousin qui doit suivre le voyage de Provence.

consolantes à vous dire pour alimenter ce sentiment doux de l'amitié que vous connaissez si bien.

» J'ai été hier trois bonnes heures tête à tête avec ma voisine [1] au milieu de tout ce qui reste d'habitants à Paris et aux environs, c'est-à-dire au bal de Vincennes [2]. La bonne Mme de Pontchartrain y était venue avec confiance, comptant sur une loge qui nous manqua tout net. Ce fut Mme de Pailly qui nous recueillit. L'instinct bienfaisant et heureux qui l'anime lui avait fait garder à tout hasard deux places que nous occupâmes et qui nous sauvèrent de mourir de fatigue. J'étais encore faible, quoique mon dernier accident eût été moins fort que le précédent. C'était ma première sortie. L'idée de ce que je devais trouver m'avait donné le courage de m'embarquer. J'en fus récompensée et, d'autant mieux que j'avais eu une inquiètude courte mais vive sur notre amie pour un accès de fièvre assez vif qu'elle avait eu. Le docteur (Gatti) m'avait bien assuré que c'était tant mieux, mais pour ces tant mieux-là il faut les voir pour les croire, et je l'ai vu. En effet, j'ai trouvé un visage très-bon et très-gai. Nous avons beaucoup parlé de tous les sujets qui l'intéressent, anciens et nouveaux, et puis je viens d'en reparler avec M. de Nivernois. Nous aviserons toujours ensemble à tous les moyens de lui être utiles. Comptez bien fort là-dessus et soyez entièrement tranquille à cet égard. Votre chapitre a été touché aussi, hors votre santé dont je n'ai point parlé, suivant vos ordres. Je n'ai pas besoin de vous répéter que vous avez de bons amis, vous le savez bien; il faut donc vivre pour eux et bien vivre, car je n'appelle pas vivre languir. Je le sais si bien, que je m'applique aussi à revivre tout à fait. Je n'ai jamais été heureuse, je ne le serai peut-être jamais, mais, j'ai eu et j'aurai toujours de dignes objets d'affection. Avec cela, on doit estimer et conserver sa

1. Mme de Pailly.

2. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ces bals de Vincennes qui se donnaient au mois de juillet et auxquels on assistait dans des loges ; ils avaient lieu sans doute au château.

vie [1]. M. de Nivernois est enrhumé et afluxionné comme un pauvre loup. Cependant, il va toujours son train ordinaire. Il vient de monter à cheval après notre petit déjeuner que nous avons fait au joli belvédère où je suis restée, chargée de mille amitiés pour vous. Je suis si lasse de ma journée d'hier, que je ne comprends pas, mon cher ami, comment j'ai eu la force de tant griffonner. O divine amitié!

C'est pendant ce voyage du marquis de Mirabeau en Provence et en Limousin que le duc de Nivernois fut envoyé en Angleterre comme ambassadeur extraordinaire pour négocier la paix. Dès que l'on commence à parler de lui pour cette mission, Mme de Rochefort en instruit le voyageur : « Le public, lui écrit-elle, en date du 13 août 1762, juge ainsi que nous que notre musicien est un grand harmoniste; vous savez les bruits qui courent sur lui, car ils retentissent partout hors dans le sein de sa famille, où l'on n'en parle que d'après le vulgaire . » Dans la lettre qui suit datée du 2 septembre, la nouvelle est devenue positive et Mme de Rochefort écrit au marquis : « Jugez dans quel torrent d'affaires M. de Nivernois est noyé; il apprend il y a quatre jours qu'il est décidé qu'il va en Angleterre, et

1. Il est difficile de ne pas remarquer cette réflexion si mélancolique de la part d'une personne dont la situation paraît brillante, il est difficile aussi de ne pas se demander qu'elle est la signification de ce mot *peut-être*, correctif du mot jamais. N'indiquerait-il pas l'idée de la possibilité d'un changement heureux dans la destinée d'une femme de quarante-six ans, destinée qui semble définitivement fixée? N'y aurait-il pas là quelque arrière-pensée involontaire que Mme de Rochefort ne s'avoue pas à elle-même, quelque allusion à la possibilité improbable d'un second mariage? Cette espérance devait pourtant se réaliser, mais pour quelques jours seulement.

en même temps que son départ est fixé à samedi prochain. C'est après-demain, mon cher ami, qu'il part; il a pourtant trouvé un moment pour vous dire un petit adieu et le besoin qu'il aura de vous à Paris pour ses affaires particulières, tandis qu'il va faire celles de tout le monde. En qualité de citoyen, quand ce ne serait pas comme ami, je suis bien sûre que vous serez charmé de lui être utile. Je suis chargée d'une partie des instructions qui vous seront nécessaires à votre retour. J'espère qu'il sera très-prompt. »

Une troisième lettre que nous citerons tout entière annonce l'arrivée de l'ambassadeur à Londres et nous montre Mme de Rochefort partageant presque à ce moment, par égale part, sa sollicitude entre ses deux amis. A la date de cette lettre, le marquis de Mirabeau est en route pour le Limousin et se prépare à des débats pénibles avec sa femme et sa belle-mère; il se fait fort de réussir par la crainte si la modération ne suffit pas, mais il semble que Mme de Rochefort n'a pas beaucoup de confiance dans l'énergie de ses résolutions.

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Saint-Maur, 20 septembre 1762.

» J'ai reçu hier matin, mon très-cher ami, votre lettre du 13; mais, avant d'y répondre, vous ne serez pas fâché que je vous dise que le soir même il m'arriva le premier paquet de Londres, que j'attendais, comme vous pouvez le croire, avec quelque impatience. Notre ambassadeur se porte assez bien, à la fatigue près et un vieux reste de rhume. Il prévoit que la fumée du charbon pourra affliger ses nerfs, mais ce n'est

pas ce qui l'inquiète; il n'en sera pas de même de nous. Sa réputation l'aura devancé, et Mlle Pitt me mande qu'il a reçu universellement l'accueil qu'il mérite. Il est fort embarrassé de l'habitation qu'il aura. Rien n'est si difficile à trouver dans cette immense ville de Londres qu'une maison convenable et saine. En attendant, il est chez la bonne Mme Points avec toutes les commodités personnelles possibles, voilà la récompense de ses bonnes actions envers cette famille. La sienne vis-à-vis de vous, mon cher ami, sera votre bonheur, c'a été le but de toutes ses précautions en nous quittant. Je viens de lui écrire le précis de ce que vous me mandez; j'en suis fort contente, parce que je veux croire que vous ne vous flattez pas par de vaines apparences quant à ce qui regarde les autres et par une trompeuse nécessité dans vos propres forces. Je vous dirai seulement, parce que je vous dis tout ce que je pense, que la manière dont vous me parlez de votre courage m'a fait souvenir d'un trait du portrait de Mme de Staal fait par elle-même, où elle dit que, comme une femme qui se tient bien serrée dans son corps [1] croit avoir une belle taille, de même elle se croyait beaucoup de raison parce qu'elle était fort gênée.

» Au reste, j'aurai après-demain des conversations sur tout ce qui vous intéresse avec ma voisine [2], qui, Dieu merci, vient pour quelques jours à Saint-Maur. Je le quitte, ce Saint-Maur, à la fin du mois. Il m'eût été bien doux de vous retrouver à Paris, mais il me sera encore plus doux de vous revoir débarrassé de toutes les épines que vous aurez pu arracher du fagot de votre vie, et, comme je passerai à Pontchartrain une bonne partie du mois d'octobre, je vous donne congé encore pour quelque temps de meilleure grâce, mais n'abusez pas trop de mon indulgence: on ne peut pas anéantir le moi, on ne fait que lui donner le change, mais il tend toujours à reprendre sa direction naturelle. Ramenez-moi donc du Limousin, dès que cela vous sera possible, une bonne portion de mon existence que l'Angleterre a si fort appauvrie. Je

1. Il va sans dire que le mot corps a ici le sens de corset.
2. Toujours Mme de Pailly.

me porte toujours assez bien, ce qui me fait voir qu'il est assez sain d'avoir un corps sans âme. Toute telle que je suis, je vous aime infiniment, mon cher ami, et suis bien sensible à toute l'amitié que vous me témoignez. Vous avez raison de me dire que ma voisine a des façons d'exprimer le sentiment qui ne sont qu'à elle, j'en ai tous les jours des preuves. Je ne dis pas tant, ni si bien, mais je sens mieux que personne le prix de son amitié pour moi.

En lisant ces lettres qui respirent une affection si tendre et si sincère pour le marquis de Mirabeau, tous ceux qui ont un parti pris contre *l'Ami des hommes* se demanderont comment Mme de Rochefort a pu le voir sous un si beau jour. Ils s'étonneront peut-être de l'entendre lui dire : « Vous connaissez si bien ce sentiment doux de l'amitié. » Ils s'étonneraient peut-être moins si nous avions publié les lettres du père de Mirabeau qui correspondent à celles de Mme de Rochefort ; mais, comme les lettres de celui-ci sont très-longues et très-mélangées de détails relatifs à ses affaires, comme elles exigeraient des explications qui nous détourneraient trop de notre sujet, nous n'avons pas cru devoir les reproduire.

Disons seulement que c'est dans cette période de sa correspondance avec Mme de Rochefort que le marquis de Mirabeau semble de son côté animé de l'attachement le plus vif non-seulement pour elle, qu'il aima toujours très-sincèrement, mais pour le duc de Nivernois, envers lequel ses sentiments étaient plus variables. Tout ce que son cœur comporte de tendresse est d'ailleurs engagé dans la situation, puisque ses deux amis ont bien

voulu aimer et protéger la personne qu'il chérit le plus au monde. Aussi trouve-t-il pour exprimer son amitié et sa reconnaissance des accents émus qui expliquent le ton très-affectueux de Mme de Rochefort. Nous citerons seulement quelques passages de ses lettres.

« Oh ! le bon et digne cœur que Dieu vous a donné, écrit-il à Mme de Rochefort, en date du 22 juin 1762, et que ceux de cette espèce attachent à ce monde-ci ! Comment ne voulez-vous pas trouver meilleur visage à ma lettre de Moulins ! la vôtre et celle de notre digne ami me rendirent précisément la vie, et me changèrent tellement, que le ciel et la terre m'en parurent d'une autre couleur. Il s'en faut bien que mon cœur vaille le vôtre. Je n'ai pas cette délicatesse, cette adhérence qui fait qu'il n'est plus d'accessoires repoussants sitôt que le principal a mérité votre amitié, cette bonté profonde et abondante qui fait la vraie supériorité, sur tout cela je vous le cède ; mais mon cœur droit et franc, j'ose dire même riche, si l'on peut parler ainsi, est susceptible d'une véhémence de sentiment que personne ne connaît. Aimer m'est autant et plus nécessaire que de vivre, et, comme d'être aimé est l'aliment d'aimer, c'est me donner la respiration que de me marquer de l'amitié. Cette manie m'entraîne même dans les détails. Mon amie (Mme de Pailly) m'a dit souvent : *L'enfant vient de quelque part où on l'a bien traité, je le vois à sa physionomie.* Mais, quant aux gens que j'aime, que je dois aimer, oh ! ils ont la clef des prisons de mon âme, c'est une autre vie qu'ils me peuvent souffler. »

Dans la lettre qui suit celle-ci, lettre écrite de son château si pittoresque de Mirabeau, au milieu des querelles bruyantes de ses vassaux qu'il est venu pacifier, et en se disposant à aller affronter les tempêtes conjugales qui l'attendent en Limousin, le mar-

quis développe ses sentiments à l'égard de ses amis de Saint-Maur, avec des tournures vraiment belles d'énergie, de couleur et d'originalité ; écoutons-le :

« Mon sort, âpre et escarpé comme les lieux qui m'ont vu naître, ne fait, à ce que j'espère, contracter aucune rudesse à mon âme, et c'est une bien grande obligation que j'ai au bon et tendre cœur de ceux à qui je me suis attaché. Mon esprit parcourt actuellement les douces plaines de la Marne, et cela m'empêche d'être trop frappé des ravages de la Durance, et des roches à nids d'aigle qui m'environnent. Ainsi mon âme qui trouve ici des querelles sans fin et des cris sans mesure, qui va bientôt chercher péniblement, dans un autre pays sauvage, les tracas les plus amers, ne s'aigrit pas de ce contact farouche, parce que la meilleure partie d'elle-même réside en des lieux paisibles et doux. Portez-vous tous bien et très-bien à Saint-Maur et que je sois seul le bouc expiateur. A ce prix, je porterais plus forte charge encore. »

Comment s'étonner que Mme de Rochefort, en lisant des effusions de ce genre, toujours associées à quelques saillies plaisantes, écrive à son tour au marquis dans une lettre que nous avons laissée de côté pour ne pas trop multiplier les citations, cette phrase : « Comme vous êtes un bon et singulier personnage, mon cher ami ! »

Le voyage en Limousin n'ayant pu amener d'arrangement définitif entre le marquis et sa femme, ils restèrent à l'état d'hostilité déclarée, la femme exigeant qu'une pension dont elle avait pourtant elle-même fixé le chiffre, fût augmentée, et menaçant sans cesse de venir à Paris intenter un procès en séparation, le mari usant des armes qu'il avait contre elle et qui con-

sistaient en écrits de sa main compromettants pour son honneur, et obtenant des ministres qu'elle fût maintenue d'autorité en Limousin. Cette situation qui se prolonge pendant bien des années a fait écrire à Mme de Rochefort beaucoup de lettres adressées soit au marquis de Mirabeau, soit à Mme de Pailly. Toutes se distinguent par ce style dégagé, précis, animé, élégant qu'on a pu remarquer dans les précédentes. Mais, comme la même affaire y reparaît souvent, nous n'en donnerons qu'un petit nombre en choisissant, autant que possible, celles qui seront le plus étrangères aux débats de la famille de Mirabeau, que nous réservons pour un autre travail. Il sera pourtant difficile d'en rencontrer plusieurs qui n'y fassent pas quelque allusion.

La première lettre de Mme de Rochefort à Mme de Pailly que nous rencontrons dans ce recueil nous semble assez intéressante par la diversité des sujets qui y sont traités, pour mériter d'être reproduite avec la réponse de Mme de Pailly, qui nous mettra au courant des rapports intimes qui existent entre ces deux dames.

La comtesse de Rochefort à Mme de Pailly.

« Saint-Maur, 4 juillet 1763.

» Je n'ai point encore de nouvelles du Bignon. Je me flatte que j'en aurai bientôt, mais je ne veux pas les attendre parce qu'il faut écrire quand on peut, et, quand M. de Nivernois est ici, je ne sais comment le temps se passe, mais je n'ai pas un instant à moi. Il est vrai que la musique en consomme

incroyablement. On en fait dès le matin, après la promenade, et puis on recommence dans la journée à toutes les heures où il ne faut pas rester avec la compagnie. Ce matin, je suis dans la perplexité : Mme de Watteville est assez malade depuis mercredi ; elle a une fièvre continue avec des redoublements. Bordeu dit qu'il ne peut point encore donner de caractère à cette fièvre. Mme de Watteville ne peut supporter que sa sœur [1] quand elle est malade, et cependant la mère (Mme de Pontchartrain) vient de partir pour l'aller voir, et, suivant l'état où elle la trouvera, ou elle reviendra ce soir, ou elle retournera à Paris, où nous retournerons tous, c'est-à-dire M. Roujault, le marquis de Pontchartrain et moi [2]. Si Mme de Pontchartrain revient ici, M. de Nivernois y reviendra aussi. Il est allé hier à Versailles suivant l'ancienne rubrique, car il n'y a pas un mot de changé en lui, ni dans la conduite extérieure ni dans la conduite intérieure [3]. Heureusement, sa santé change en bien et reprend aussi son état ordinaire. Je suis émerveillée de la mienne, et je commence un peu à espérer l'accomplissement de la prophétie de Gatti, mais notre pauvre docteur est bien malheureux prophète dans le monde ; il vient d'essuyer un événement qui me fâche beaucoup pour lui, car il lui donnera certainement bien du chagrin.

Vous savez qu'il avait inoculé toute la case Roncherolles. Il

1. Mme de Nivernois.

2. M. Roujault était un ancien président de la chambre des enquêtes au parlement de Paris intimement lié avec Mme de Pontchartrain. Le marquis de Pontchartrain était, je crois, le beau-frère de la vieille comtesse.

3. Ceci a trait à la situation du duc de Nivernois, revenu de Londres depuis un mois, après avoir rempli sa mission et concouru de son mieux au traité de paix entre la France et l'Angleterre signé le 10 février 1763. Duclos dit à ce sujet « que l'ambassadeur n'eut d'autre récompense que l'approbation publique ». Mais Duclos y met de la complaisance : le traité n'étant guère plus populaire en France qu'en Angleterre, M. de Nivernois eut à subir philosophiquement les inconvénients d'un labeur ingrat que la Cour ne récompensait pas, précisément parce qu'il était mal vu du public. On voit qu'il se console à sa manière en faisant de la musique à outrance et probablement aussi en composant des fables.

avait dit-on, assuré la mère que ses enfants avaient eu la petite vérole autant qu'ils pouvaient l'avoir. Il y a près de six semaines de l'inoculation, la p tite vérole vient de se déclarer très-fort à la fille après une fièvre ardente. Elle voit Petit et Renard. Petit affirme que c'est la petite vérole inoculée qui paraît. Renard qui est opposé à l'inoculation, dit que c'est une petite vérole naturelle. De tous ces contretemps et de toutes ces contradictions la mère est d'autant plus furieuse contre Gatti, qu'elle est pour elle-même dans la plus grande crainte, ayant été inoculée et n'ayant encore eu aucun symptôme de l'effet de l'inoculation. Elle a, dit-on, écrit une lettre terrible à Gatti. Pendant ce temps-là, la faculté de médecine a nommé des commissaires en conséquence de l'arrêt du Parlement[1]. Bouvard est du nombre. Il semble que tout concourt à dégoûter ou à révolter notre ami. Vous en serez aussi affligée que moi. S'il vous donne de ses nouvelles, je vous prie de m'en faire part. Si nous retournons ce soir à Paris, j'emporte cette lettre avec moi et vous rendrai compte, demain matin, avant qu'elle parte, de tous les événements nouveaux. Si au contraire nous restons, comme je l'espère, ma lettre partira ce soir d'ici, et il est vraisemblable que je n'aurai rien à y ajouter. Je vous assure que tous mes passe-temps ne m'empêchent pas de penser sans cesse à ma douce amie; il n'y a pas de jours que je ne la regrette, quelque beaux qu'ils soient. Vous m'avez bien guérie de ma prédilection pour l'été et je pense à présent comme mon gros *Merlou*. Mandez-moi si vous êtes contente de lui, c'est-à-dire de tout ce qui le concerne; comment madame sa mère se trouve-t-elle de la campagne? je vous prie de la faire ressouvenir de moi. Votre vieux enfant est-il aimable? ne vous tourmente-t-il point[2]? Enfin, ma chère amie, je veux savoir tout ce qui vous intéresse. »

1. L'arrêt du 8 juin 1763, par lequel le parlement de Paris interdit provisoirement l'inoculation, jusqu'à ce que la faculté de médecine et la faculté de théologie aient prononcé.

2. Il s'agit ici du père de Mme de Pailly, qui est dans ce moment avec elle au Bignon chez le marquis de Mirabeau.

Mme de Pailly à la comtesse de Roc h

« Du Bignon, 12 juillet 1763.

» Trouvez bon, madame la comtesse, que je commence par vous embrasser dè toute mon âme. C'est la meilleure manière que je connaisse pour vous exprimer les sentiments dont je suis remplie, et pour vous remercier de votre bonne lettre du 4. Les gens du Limousin[1] nous portent toute sorte de guignon. Pour avoir leurs lettres dont nous ne nous soucions guère, et qui nous soucient pourtant beaucoup, on a arrangé les courriers de façon que nous n'avons de nouvelles de Paris qu'une fois la semaine. Jugez, si vous n'aviez pas eu la bonté de me faire profiter de votre moment de loisir pour me donner des vôtres, où j'en serais? Notre ami en a eu de l'excellence même (du duc de Nivernois), qui nous font juger que vous êtes restée tranquille à Saint-Maur. L'idée que vous reviendriez si brusquement à Paris me faisait déjà griller les pieds.

» Vous, avez vu par la demi-feuille de la grande épître qui vous a été adressée la belle attente où nous sommes. Nous ne saurons que demain si cette ambassadrice d'extravagance est arrivée[2]. Après avoir bien ruminé, nous croyons qu'elle ne vient à Paris que pour y être malade et demander que sa fille vienne la soigner. En attendant, les bons conseils seront suivis. Mais, si la dame devenait assez pressante pour déterminer son gendre à l'aller joindre à Paris, il irait seul et nous resterions tous ici pour garder notre maman qui se porte à merveille[3]. Elle m'a chargée de vous remercier de votre

1. C'est-à-dire la marquise de Mirabeau et sa mère.

2. Pour expliquer ce passage, il faut dire que le marquis de Mirabeau vient d'apprendre au Bignon que sa belle-mère la marquise de Vassan arrive en personne à Paris pour plaider la cause de sa fille auprès des ministres, contradictoirement avec son gendre.

3. On doit noter l'aplomb avec lequel Mme de Pailly parle à Mme de Rochefort de *notre maman*, c'est-à-dire de la mère de son ami, absolument comme si elle était la femme légitime de celui-ci.

souvenir et de vous dire tout ce qu'elle sent bien véritablement pour vous, ainsi que la petite comtesse (la belle-sœur du marquis de Mirabeau), qui vous présente ses respects. Elle est du plus aimable caractère du monde. Nous vivons tous ici comme des enfants bien gais, bien unis et bien gâtés. Je laisse au gros *Merlou* le soin de vous rendre compte de nos travaux et de nos joies champêtres. Il prétend qu'il est importuné de ce qu'il ne peut pas même entrer dans la chambre de sa mère sans y entendre rire comme des fous. Il n'est pourtant pas celui à qui ce régime-là soit le moins nécessaire. Ce n'est que les jours de courrier que nous raisonnons. Vous nous en avez donné une ample matière au sujet de notre pauvre ami Gatti. Est-on bien sûr que c'est la petite vérole qui est venue à cette petite fille? Tous ceux qui sont à portée d'en juger sont bien suspects. Il y a tant de maladies de peau qui peuvent donner occasion à de faux jugements. Je voudrais bien que le docteur eut été assez libre quand il a reçu la terrible lettre de Mme de Roncherolles pour avoir pu prendre la poste dans l'instant et être venu juger lui-même d'un événement qui sera d'une si grande conséquence pour sa réputation, surtout dans la circonstance présente. S'il est abandonné aux discours des médecins comptez qu'il ne passera plus que pour un aventurier et un charlatan. Cette idée le poursuivra partout et le rendra très-malheureux. Voilà ce qui me touche le plus. Le pauvre garçon, si honnête pour les autres, ne recevra que des avanies du public et sera hors de portée de jouir de ses amis qui le dédommageraient du moins. Je n'ai aucune nouvelle de lui. Vous savez qu'il n'écrit point, même aux gens qu'il aime le mieux. Vous serez plutôt instruite que nous de tout ce qui le concerne. Ayez la bonté de continuer à nous en faire part. Malgré son discrédit actuel, ma foi en lui est toujours entière, et, quand je ne lui devrais que le bien qu'il m'a fait en vous, c'en serait assez pour que je lui fusse dévouée éternellement. Il est de toute vérité que les plus grands bienfaits qu'on puisse me procurer sont le contentement des amis de mon cœur. »

On vient de lire, dans cette lettre à propos de l'arrivée de Mme de Vassan à Paris, ces mots : « Les bons conseils seront suivis. » Ces conseils sont ceux du duc de Nivernois, auquel le marquis de Mirabeau a demandé des instructions en lui annonçant l'arrivée de sa belle-mère ; on ne sera peut-être pas fâché, de voir l'ambassadeur qui vient de négocier la paix de 1763, intervenir dans les démêlés de *l'Ami des hommes* avec sa femme et sa belle-mère, et lui prescrire l'attitude diplomatique qu'il convient de garder avec cette dernière.

Le duc de Nivernois au marquis de Mirabeau.

« Paris, 4 juillet 1763.

» Mon cher ami, j'ai reçu hier en revenant de Versailles votre lettre du 30, dont je vous remercie bien tendrement. Elle est charmante jusqu'aux six dernières lignes; mais ces six-là en gâteraient six mille autres. Je me hâte de vous donner mon avis pour le cas de l'arrivée de cette dame. Je ne crois pas que vous deviez venir à Paris d'abord; il faut attendre et voir venir comme au quadrille, apprendre par elle son arrivée, être retenu chez vous par des affaires ou par la santé de madame votre mère, et écrire à cette dame une lettre bien polie. Voilà quant à la conduite directe vis-à-vis d'elle, et, quant à la conduite à l'occasion d'elle et de ce qu'elle pourra faire et dire, voici ce que je pense. Je voudrais que vous écrivissiez au ministre [1], à Compiègne, que vous lui fissiez le détail de ce qui se passe, que vous le prévinssiez de l'arrivée de la dame, et que vous le prémunissiez d'avance contre ce qui pourra lui être dit et demandé et raconté et représenté de ce côté là. Voilà, mon cher ami, ce que j'imagine que vous pouvez faire qui vous commettra le moins et

1. M. de Saint-Florentin, très-lié avec le duc de Nivernois.

qui vous assurera le plus. Au reste, c'est mon avis tout seul que je vous donne. Notre amie, Mme *Merlou* est à Saint-Maur et je n'y vais que ce soir, encore n'en suis-je pas bien sûr, car Mme de Watteville est malade. J'espère pourtant que j'irai ce soir à Saint-Maur, mais je n'ai pas voulu différer à vous faire réponse, parce qu'en pareille circonstance un jour peut être précieux.

» Adieu, mon cher ami, je ne réponds point à toutes les choses charmantes dont votre lettre est pleine. Mettez-moi aux pieds de votre hôtesse plus charmante encore[1]; comptez que nous buvons tout notre lait, notre chocolat et notre vin à vos santés, et assurez-vous que je vous aime, mon tendre ami, comme vous le méritez, c'est-à-dire avec toute la tendresse de mon cœur. »

La situation déjà expliquée restant la même, nous pouvons revenir aux lettres des deux dames qui s'intéressent avec plus de vivacité encore que le duc de Nivernois aux tribulations du marquis de Mirabeau.

Mme de Pailly à la comtesse de Rochefort.

« Du Bignon, 14 juillet 1763.

» Le gros *Merlou* est dans son cabinet, madame la comtesse, qui écrit à Saint-Maur, à ce qu'il dit, et il prétend en avoir le privilége exclusif les jeudis. Je ne peux pas m'y soumettre. Vos lettres me causent toujours une émotion si douce, une sorte d'inquiétude, ou plutôt de désir si vif de vous aller chercher, qu'en vous écrivant, je me satisfais au moins un peu. Non que je veuille vous entretenir de mes sentiments, je me flatte que ce soin serait superflu; mais il faut bien que je vous dise combien je suis touchée de cette continuité de bonté avec laquelle vous vous occupez sans cesse de mes intérêts. Vous savez bien qui je sous-entends avec

1. Toujours Mme de Pailly.

vous dans mes effusions de la plus vive et de la plus tendre reconnaissance, il n'est pas besoin de le nommer, on ferait une belle énigme des qualités morales dont son nom serait le mot, comme son nom serait le texte d'un beau traité sur les vertus. (Après avoir parlé ici assez longuement de la santé du duc de Nivernois, Mme de Pailly passe au marquis de Mirabeau en disant...) Mais qui est-ce qui est assez heureux pour pouvoir tourner sa vie d'une manière qui lui convienne en tout point? ce n'est pas notre ami *Merlou*, au moins. Malgré toute la volonté qu'il y met, il ne peut pas se défendre d'être atteint par les peines dont on l'accable [1]; il a beau les repousser, l'impression se fait toujours, et le mal demeure. Il étouffe depuis deux jours et les lettres d'hier au soir n'ont pas dégagé sa respiration. S'il était livré à lui-même, il y a longtemps que sa malheureuse famille l'aurait perdu. Vous verrez par sa lettre où il en est. Je trouverais bien heureux, s'il était obligé d'aller à Paris, que son voyage se combine avec le vôtre. Pour votre tendre amie, madame la comtesse, vous savez bien de quel côté son affection la porterait. Sa conduite sera matière à conseil quand le temps sera venu. Mon fils aîné [2] se porte à merveille ici, il s'y plaît beaucoup et il y est très-aimable. Ce que vous me dites de mon jeune amant [3] m'a tranquillisée. J'avais un peu d'in-

1. C'est-à-dire par les menaces de procès que lui fait sa femme.

2. Mme de Pailly n'a point d'enfants; c'est tout simplement son père qu'elle appelle son fils aîné, parce qu'elle le gouverne, et c'est de lui que Mme de Rochefort demandait des nouvelles dans sa lettre du 4 juillet en l'appelant « votre vieux enfant ».

3. Le jeune amant, c'est le président Hénault, alors âgé de soixante-dix-huit ans, et dont la passion déclarée pour Mme de Pailly est un texte inépuisable de plaisanteries entre elle et madame de Rochefort. Voici le passage qui le concerne, et auquel répond Mme de Pailly. « Nous avons eu hier, lui avait écrit madame de Rochefort, votre jeune amant; j'ai été ravie de le trouver un peu moins assoupi; aussi l'avons-nous bien diverti. Nous avions les Montazet, et nous lui avons donné grande musique. Vous croyez bien qu'il n'a pas négligé la sienne, dont il donnait en héros d'une manière si comique, qu'il nous a fait mourir de

quiétude que quelque catarrhe ne l'eût étouffé, n'en ayant point eu de nouvelles, quoique nous nous fussions juré tendrement de nous écrire. Il est vrai que c'était à moi à commencer, aussi lui ai-je écrit un mot hier. »

La comtesse de Rochefort à Mme de Pailly.

« Saint-Maur, 19 juillet 1763.

» J'ai reçu hier, mon cher cœur, répond Mme de Rochefort, votre lettre du 14, et je n'ai point reçu celle que vous me dites que notre ami avait écrite la veille, ce qui m'a d'abord donné de l'inquiétude, et puis j'ai pensé que cette lettre écrite à Saint-Maur était apparemment pour M. de Nivernois, qui est allé hier matin à Paris. Si notre ami avait besoin de conseil, il l'a fort bien adressée... Après cela, je vous dirai de mon chef qu'il est très-bon de s'occuper de ses tristes affaires pour y remédier, mais très-sot d'en étouffer. Il me paraît insensé et bien faible de se tuer pour des ennemis, au lieu de vivre pour ses amis, surtout quand on est au milieu des derniers; cela est impardonnable. En présence des objets de notre déplaisance, je conçois qu'on étouffe de colère ; mais, comme nous ne devons jamais nous retrouver à pareille fête, que c'est à cela que tend toute notre industrie, il faut savoir appuyer son âme sur toutes ses ressources et jouir de tous les avantages de la vie actuelle. Je vous prie donc très-fort, ma douce amie, de peigner à la turque mon gros *Merlou,* s'il ne retrouve pas la liberté de sa respiration. Nous avons ici un temps très-pareil à celui du Bignon et cependant cela ne m'empêche pas de me promener tous les jours, et il y en a même où je me fatigue et où je n'ai pas la respiration libre, car qui est-ce qui respire toujours librement? J'ai donc quelquefois des moments qui me

rire (*), et par là il a fait grand bien à M. de Nivernois, qui avait passé la plus mauvaise nuit du monde, car ses nerfs ne se rassurent point. »

(*) Ceci veut dire sans doute que, quoique moins assoupi qu'à l'ordinaire, le vieux président avait encore des accès d'un sommeil très-bruyant.

portent à la langueur et même à la tristesse ; je ne m'en plains point, mais pourtant cette disposition n'est pas toujours bonne vis-à-vis d'un homme vaporeux. Il (M. de Nivernois) a été mieux depuis que je vous ai écrit ; mais, hier matin, il n'était pas bien, et cependant il fallait aller dîner à Paris. Heureusement, le soir, il comptait aller à Pontchartrain, d'où il compte revenir demain. J'espère que cette course lui aura fait du bien. La diversion est une très-bonne chose pour les nerfs ; aussi avais-je fort opiné pour ce voyage... Notre château sera bien brillant la semaine prochaine. Tous les Maurepas seront ici et toute la famille réunie. Actuellement, nous sommes dans la solitude absolue, ce que je trouve fort doux, surtout parce que cela me donne le temps de causer avec ma douce amie. »

Tandis que Mme de Pailly force un peu le tableau des angoisses de son ami, celui-ci qui ne veut pourtant pas qu'on s'exagère la crainte que lui inspire sa belle-mère envoie à Mme de Rochefort un récit joyeux des passe-temps du Bignon, et c'est à ce récit que répond la lettre suivante :

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Saint-Maur, 25 juillet 1763.

» Je ne me tiens pas quitte pour le petit chiffon que je vous ai écrit à la hâte, mon cher ami ; ce serait bien mal répondre à votre générosité, car, à la douce vie que vous menez au Bignon, je ne trouve rien de si généreux à vous que de me donner de votre temps. Comptez qu'il n'a pas été perdu par le plaisir que m'a fait l'histoire de votre vie. Je disais à M. de Nivernois : « Notre bon Mirabeau est heureux aujourd'hui ou plutôt il le serait sans la crainte du lendemain ; » à quoi il m'a répondu que le lendemain était à présent dans votre puissance. Voilà ce qu'a dit l'oracle, retenez-le bien et conduisez-vous en conséquence,

» Vous ne me parlez pas de deux points très-intéressants dans votre grande lettre. L'un, quel parti vous tirez de monsieur votre fils, et l'autre si vous avez fait venir Mlle votre fille auprès de vous. Je ne le présume pas, parce que nous avions été pleins de cet objet, et par conséquent vous m'en eussiez parlé. J'ai une inquiétude pour la petite comtesse de Mirabeau (la belle-sœur du marquis), c'est que vous ne la perdiez un jour dans les bois, comme il nous est arrivé ici de perdre Mme Thisbé. Si j'avais votre talent pour les récits, je vous ferais venir la chair de poule en vous racontant cette aventure qui a fini très-heureusement par une recherche aux flambeaux où toute la maison était, M. de Nivernois et M. Roujault à la tête. Vous auriez cru voir un acte de l'opéra de *Proserpine*. C'est à la voix de M. Roujault, qui, comme un autre Pyrame, faisait retentir les bois du nom de Thisbé, qu'elle est accourue, circonstance bien touchante et dont tous les cœurs ont été pénétrés. Je voudrais que vous eussiez été témoin de cet événement, parce que désormais vous admireriez la modération de ma passion pour l'incomparable *Merlou*. Adieu, mon bien cher ami; embrassez pour moi la *chatte noire* et mes hommages à tout ce qui vous appartient et que vous aimez. »

On vient de voir Mme de Rochefort s'informer du fils de son ami. Il s'agit précisement de celui qui prononcera un jour l'apostrophe à M. de Brezé; il a quatorze ans à cette époque, et c'est Mme de Pailly qui répond la première à la question qui le concerne. « Notre ami, écrit-elle, vous rendra compte lui-même de son fils sur le fond duquel on ne doit pourtant pas s'alarmer. Je crois que le pis qu'on puisse en attendre, ce sera de le voir un homme fort désagréable. Il pourra même plaire à un ordre de gens assez abondant dans le monde, et l'éducation qu'il a reçue ne sera pas toute perdue. « Le pronostic n'est pas empreint d'une

grande bienveillance, mais il n'est pas non plus aussi hostile qu'on aurait pu se l'imaginer. Il semble même que le père est disposé en ce moment à défendre son fils comme Mme de Pailly contre ceux qui le jugeraient trop sévèrement, car il exprime à sa manière à peu près la même idée qu'elle, en écrivant de son côté à madame de Rochefort : « Quant à mon fils, c'est une chenille, mais je ne lui crois le fond ni des vices complets qu'on lui attribue, ni des vertus d'insertion qu'on voudrait mettre à la place. »

Le voyage de Mme de Vassan à Paris en 1763 et ses conférences avec son gendre ne produisirent aucun résultat. Mme de Rochefort paraît si convaincue que tous les torts sont du côté de la femme du marquis, qu'elle exprime l'idée que celui-ci pourra s'entendre avec sa belle-mère. « Je ne saurais m'empêcher de croire, écrit-elle le 8 août 1763 à Mme de Pailly, qu'il n'a de véritable croix que sa femme, dont il a beau jeu pour se débarrasser, et je ne saurais même imaginer que, tenant sa belle-mère à Paris, il ne puisse pas lui faire entendre raison et l'engager à faire pour l'avenir tous les arrangements justes et convenables pour sa famille. »

La correspondance de l'année 1764 s'ouvre par un de ces billets lestement tournés comme sait les écrire Mme de Rochefort et qui est adressé à Mme de Pailly, laquelle vient de partir pour le Bignon avec le marquis de Mirabeau, tandis que son amie se prépare à partir pour Saint-Maur. Nous donnerons encore

quelques lettres de ces deux dames, notamment une assez longue lettre de Mme de Pailly qui raconte très-agréablement, ce nous semble, une prise de voile à laquelle elle a assisté à Montargis. Ces sortes de tableaux sont généralement peints en noir au dix-huitième siècle, d'après *la Religieuse* de Diderot, et il nous paraît assez curieux d'en rencontrer un présenté en beau par une protestante qui se trouve mêlée par hasard à la cérémonie.

La comtesse de Rochefort à Mme de Pailly.

« Paris, 25 mai 1764.

» Il me semble que je suis toute déplumée depuis que je n'ai plus ma poule noire, et le retour de toute la santé et de toutes les grâces du chevalier *Merlou* ne me console point de n'avoir plus l'aîné du nom. Mon mercredi m'a paru si triste, que je raye mon dimanche; je vais demain au soir à Versailles, après demain au soir à Pontchartrain, d'où je reviendrai mardi à Paris pour y passer seulement encore un pauvre mercredi, et le jeudi je vais me nicher à Saint-Maur. Notre duc se porte beaucoup mieux, Mme de Nivernois revient aussi tout doucement. M. de Nivernois me succédera à Pontchartrain; il compte y aller jeudi, jour que je pars pour Saint-Maur. La bonne mère (Mme de Pontchartrain) n'aura que moi pour ressource dans le commencement de sa campagne. Il fait un furieux chaud à Paris, et, par conséquent, il fait bien meilleur en plein air. Je compte que ce beau temps-là, les bains et l'exercice achèveront de vous guérir de toutes vos misères. J'attends des nouvelles de ce Bignon avec bien de l'impatience. Faites ma cour à mesdames de Mirabeau; embrassez le marquis *Merlou*, et aimez-moi, ma douce amie, comme vous savez aimer et comme je vous aime.

M. de Tingry est capitaine des gardes, et M. d'Harcourt

est gouverneur de Normandie. Il y a sur ce gouvernement deux pensions, une de 9,000 livres pour Mme de Chateaurenoux, et une de 6,000 pour un Montmorency-Laval. »

Mme de Pailly à la comtesse de Rochefort.

« Du Bignon, 1er juin 1764.

» J'ai un véritable plaisir, madame la comtesse, de vous savoir à Saint-Maur. J'étais tourmentée d'un petit vilain sentiment d'envie sur tous ceux qui vous voyaient à Paris, car je ne puis céder à personne l'avantage de mériter mieux que moi le bonheur de vous voir, sans en excepter le chevalier *Merlou*.

» Vous aurez trouvé à Saint-Maur le temps beaucoup trop corrigé, s'il a changé comme ici. Voilà deux ou trois nuits qu'il gèle blanc dans les bois, ce qui nous chagrine beaucoup à cause de nos avoines et de nos luzernes.

» J'espère au retour de la chaleur jouir d'un petit bain charmant qu'on m'a arrangé dans une grande rivière de trois pieds de large qui coule dans un taillis couvert de rossignols, entre un bois et une prairie. On a fait un escalier de gazon pour y descendre et des bancs de chaque côté pour la compagnie, et des petits réduits pour faire sa toilette en liberté; les feuillages couvrent tout ce petit coin sans empêcher de voir la campagne au travers. La première fois qu'on me mena voir cette merveille, elle me fit tant de plaisir, que je me déchaussai sur-le-champ, et, me tenant assise sur une marche qui ne me donnait de l'eau que jusqu'à mi-jambe, je m'y tins un bon quart d'heure et m'en trouvai fort bien. Nous varions nos amusements champêtres tant que nous pouvons. Dans nos promenades, nous élaguons nos arbres. Nous avons fait de fort bon beurre déjà et nous ferons incessamment du fromage à la crème. Nous sommes libres les matinées. Après dîner, nous faisons le piquet de la digne maman. Le soir, on la promène en cabriolet quand le temps le permet. Nous ne nous rejoignons que pour souper, nos après-souper sont courtes et nos journées très-douces. La

petite comtesse a cela d'excellent, c'est que plus on vit avec elle plus on s'y intéresse. J'ai lieu de croire, souvent que son froid extérieur n'est que de la sensibilité concentrée. Elle a certainement beaucoup de délicatesse dans le cœur et de courage dans l'esprit, et personne ne gagne autant qu'elle à être connue. Pour la respectable maman, rien ne manquerait à son contentement si nous étions aussi soumises qu'elle aux décisions de l'Église, et si nous allions un peu à confesse. Nous écoutons ses exhortations avec respect et nous évitons scrupuleusement la controverse [1]. Je ne vous dis rien de votre gros *Merlou,* il se porte bien. Il fait du sultan avec nous tant qu'il peut, parce que nous sommes douces; quand nous en serons lasses nous l'enverrons en Limousin pour le corriger [2]. Il me semble madame la comtesse, que je cause avec vous dans votre cabinet, et je ne peux pas m'en aller. Il me semble que c'est mon droit de remplir vos moments perdus par toutes les balivernes qui me passent dans l'esprit. Nous avons fait pourtant des lettres politiques sur les nouvelles que vous avez eu la bonté de me mander. Je me recommande à vous pour cette sorte de pâture. Voulez-vous bien m'entretenir dans le souvenir de tous vos amis. Si j'étais sûre que le président (Hénault) fût encore à Paris, je lui écrirais. Je voudrais être en correspondance avec tous ceux que vous voyez souvent pour qu'ils vous parlassent de moi; voilà mon premier intérêt. Adieu, madame la comtesse, il faut toujours que je vous embrasse et que je vous répète que ma tendresse pour vous réunit tous les sentiments dont je suis susceptible. »

La comtesse de Rochefort à Mme de Pailly.

« Saint-Maur, 7 juin 1764.

» C'est à Saint-Maur que j'ai reçu votre dernière lettre, mon cher cœur, j'y suis de jeudi. J'y ai trouvé les bons maîtres en

1. La comtesse de Mirabeau appartenait comme Mme de Pailly à la communion protestante.

2. Pour apprécier ce trait, le lecteur ne doit pas oublier que le marquis et sa femme se détestent et que la femme est en Limousin.

bonne disposition malgré le vent du nord. Enfin la pluie est arrivée et nous nous en réjouissons comme d'un dégel. Je trouve que les plaisirs de notre été ressemblent à ceux de la vieillesse, parce qu'il lui ressemble lui-même beaucoup. Cependant, nous menons une vie très-douce, car, dans toutes les saisons de l'année et de la vie, on est toujours bien avec de bonnes gens qu'on aime. M. de Nivernois, qui était venu ainsi que moi, est reparti hier matin; il nous reviendra demain, et il s'amusera, car M. le prince de Condé chassera demain. Mme de la Ferté-Imbault est ici. Voilà tout ce que nous avons à demeure; le reste est passe volant... Ne manquez pas de vous baigner si le chaud vient et, enfin il viendra. La description de vos bains me fait mourir de rire, et puis, qu'on dise que mon gros *Merlou* n'est pas galant!... Je me porte très-bien à présent et je reprends mes forces chaque jour. Je n'ai pas plus entendu parler que vous de Gatti. On dit qu'il a reçu, en partant pour son voyage, le nécessaire le plus galant; même le plus magnifique et garni de bons *luis*. Cela me console d'un livre qui paraît contre lui. M. de Nivernois doit me l'apporter; s'il en vaut la peine, je vous en rendrai compte. Je viens encore d'en recevoir un du pauvre docteur La Case; cette fois-ci, j'en ai été bien aise parce que j'ai dit: « Le pauvre homme n'est point changé, ni son livre » non plus, car c'est toujours la même chose. » Adieu, ma douce amie; adieu, mon fils aîné. Je vous embrasse mes enfants, et vous aime en vérité de tout mon cœur. »

Mme de Pailly à la comtesse de Rochefort.

« Du Bignon, 3 août 1764.

» Ce ne sera pas le 10, madame la comtesse, que j'aurai la satisfaction de vous embrasser, ce ne sera que le 12; mais, comme c'est un dimanche, je suis sûre de vous trouver en arrivant et de ne vous quitter que pour vous laisser dormir, avec l'espérance d'être le lendemain à votre réveil. J'aimerais bien cet emploi de mes journées pour toute ma vie.

» Je laisserai les maîtres d'ici bien seuls. Il ne nous reste

de notre grande compagnie qu'un chevalier de Malte qui partira aussi la semaine prochaine; nos jeunes gens sont partis hier, et nous ont laissé des regrets autant l'un que l'autre [1]. Le mari a acquis l'amitié et la confiance du papa et de la bonne maman au dernier point. Il méritera l'une et l'autre de tous ceux qui le connaîtront par toutes les qualités essentielles qu'il a : je ne connais point de sort plus heureux à tous égards que celui de cette petite femme.

» Nous avons ramené la petite *éveillée* [2] au couvent, où j'ai passé deux jours avec plaisir, mais dans des occupations que vous ne devineriez jamais. Nous avions fixé notre voyage sur une invitation que la comtesse [3] avait reçue d'assister à la prise d'habit de la sœur du gouverneur de Montargis, qui devait se faire avec beaucoup d'apparat. Nous y arrivâmes donc la veille. On nous conta l'histoire touchante de cette fille qui s'arrachait des bras de la plus tendre et de la plus digne mère pour suivre une vocation qui était combattue par tout ce que l'amour maternel avait pu suggérer. La situation de cette mère me fit mal, et, quand je la vis le lendemain, sa profonde douleur me déchira le cœur. Elle ne put soutenir de voir l'habillement de sa fille, ni consentir à paraître à l'Église à cette cérémonie. Elle s'enferma dans un cabinet où on la laissa en liberté. Nous nous en fûmes toutes au chœur, où les dames religieuses nous firent la grande politesse de nous placer, la comtesse et moi, dans des stalles auprès d'elles. Nous n'imaginions pas les suites de cette honnêteté, mais nous étions toutes disposées à faire ce que la bienséance exigerait de nous. Je lus pendant tout le commencement du service les devoirs du chrétien. A je ne sais quel endroit, on nous apporta à chacune un grand cierge allumé que nous prîmes respectueusement, et nous nous trouvâmes, je ne sais comment, toutes les deux directement

1. Il s'agit ici de la seconde fille du marquis de Mirabeau récemment mariée, et de son jeune époux, le marquis du Saillant.

2. La troisième fille du marquis de Mirabeau, depuis marquise de Cabris.

3. La belle-sœur du marquis.

derrière la croix, à la tête d'une procession que fait tout le chapitre autour du cloître pour se rendre sous la porte, et y recevoir la nouvelle novice. Mon cierge s'éteignit en chemin, j'en fus un peu déconcertée, croyant que c'était un affront qui m'arrivait, mais je fus rassurée voyant que les autres l'étaient aussi. Nous les rallumâmes tous à la première occasion et je fus tranquille. Nous eûmes notre part d'un beau compliment de la novice, nous admirâmes la sage réponse de la prieure et ramenâmes notre nouvelle sœur avec des chants de triomphe au milieu du chœur. Nous rendîmes nos cierges quand il en fut temps, et entendîmes un excellent sermon où nous eûmes un petit paquet, la comtesse et moi, parce que cette espiègle de Remigny nous avait recommandées au prédicateur[1]. Après cela vint le déshabillé. Vous savez toutes ces cérémonies; il y eut un moment admirable, ce fut celui où cette jeune fille vint. en habit blanc, les cheveux épars, se jeter aux pieds de la prieure à côté de laquelle j'étais. L'air de joie était dans ses yeux, avec une modestie charmante dans tout son maintien. Elle riait en voyant couper ses beaux cheveux et reçut le voile blanc avec un grand plaisir. J'appris comment on monte un bonnet de religieuse, et j'espère bien, si l'occasion s'en présente, que votre gros *Merlou* me vantera à vous pour ce talent-là. La cérémonie faite, nous fûmes embrassées comme les religieuses et sortîmes toutes pour aller aussi embrasser cette pauvre mère, qu'on ne trouva point. Elle ne parut que pour faire les honneurs d'un dîner terrible qui nous tint quatre heures à table. Il y avait quatre-vingts personnes, tant au réfectoire que dans les parloirs. Le bruit qu'on y faisait ressemblait à celui du bal de l'Opéra. A cela près, je fus très-contente de ma journée. Il faut que vous sachiez que cette mère m'avait tellement serré le cœur, que, pendant toute la cérémonie, je fus dans un état d'attendrissement qui m'empêcha de m'aviser du plaisant rôle que je faisais, dont tout le monde a beaucoup ri ici. Voilà mon histoire de Montargis.

1. Mme de Remigny, une des religieuses du couvent de Montargis. Il faut se souvenir que les deux dames sont protestantes.

» Notre bonne maman[1] continue à être très-faible, ne se soutenant point sur ses jambes, ce qui inquiète fort notre ami. La petite comtesse est mieux et le gros *Merlou* engraisse. Je ne vous parle pas de ma santé dont vous jugerez vous-même. Je compte me présenter devant vous avec confiance, et peut-être regretterai-je de n'être point grondée, car c'est dans le moment où vous vouliez en faire semblant que je voyais le mieux votre amitié et vos bontés pour moi... Je vais donc sur nouveaux frais tâcher de mériter et de recueillir votre tendresse. Je vous porte toujours des titres puissants sur votre cœur, c'est l'attachement le plus tendre et le plus profond pour vous et pour ceux qui vous aiment. »

A l'année 1765, nous emprunterons seulement deux billets qui ont leur signification pour l'étude des convenances sociales au dix-huitième siècle et qui s'expliquent par d'autres lettres que nous résumerons sans les citer. Le duc de Nivernois et Mme de Rochefort avaient invité le marquis de Mirabeau à venir dîner à Saint-Maur chez Mme de Pontchartrain avec sa belle-sœur et son *amie;* mais il paraît que Mme de Pontchartrain, plus sévère que Mme de Rochefort sur les *amitiés* du temps ou du moins sur celles qu'elle n'avait pas adoptées, préférait recevoir les deux AMIS séparément et ne s'était associée à l'invitation faite par son gendre qu'avec une froideur qui avait déterminé Mme de Pailly à la refuser en prétextant une indisposition. Mme de Rochefort ayant insisté auprès d'elle pour qu'elle vînt seule un autre jour, elle a proposé de venir avec une autre dame, mais elle veut être sûre d'être bien reçue; de là le billet par lequel Mme de Rochefort lui répond :

1. La mère du marquis de Mirabeau.

La comtesse de Rochefort à Mme de Pailly.

« Saint-Maur, 17 juin 1765.

» Je viens, mon cher cœur, de dire à Mme de Pontchartrain la proposition que vous a faite la princesse de Talmont [1]. Je l'ai priée, ainsi que vous me le demandiez, de dire tout naturellement si elle lui convenait. Elle me charge de vous assurer qu'elle sera fort aise de vous voir et que Mme de Talmont ait l'agrément de voyager avec vous. Venez donc, mon cher cœur, avec un plaisir pur comme celui que j'aurai à vous voir. Je compte accepter la partie d'Opéra que la princesse me propose, à moins que Mme de Pontchartrain ne se trouvât seule, ce que je ne crois pas. Comme je compte coucher à Paris, nous passerons la soirée ensemble. Retenez-moi d'Entraigues et Gatti pour vendredi au soir, et à cet effet envoyez, je vous prie, un petit billet à tous deux par mes gens. Si je

1. La princesse de Talmont, née Jablonowska, était une Polonaise, parente de la reine, femme de Louis XV, qui avait épousé un la Trémoille. Devenue veuve ou séparée de son mari, elle occupait comme Mme de Rochefort un appartement au palais du Luxembourg, où elle mourut en 1773. Elle y était installée sur un grand pied, car on parle de temps en temps dans cette correspondance des *treize* chevaux de la princesse. C'était une personne fort singulière dont les bizarreries ont été souvent signalées par ses contemporains, notamment par Horace Walpole, qui en a fait un portrait voisin de la caricature. Les inégalités de son humeur quinteuse sont peintes d'un trait dans cette jolie phrase de Mme de Rochefort : « Tâtez-la pour savoir si elle veut me mener à la comédie, mais avec les précautions que son caractère épineux exige, car je n'aime pas à me piquer. » Parmi les bons mots qu'on attribue à Mme de Rochefort, un des plus ingénieux a précisément pour objet cette bizarre princesse. Elle avait été l'*amie*, c'est-à-dire la maîtresse, du prince Charles-Édouard, et elle portait un bracelet orné de deux médaillons dont l'un contenait le portrait du prétendant et l'autre une figure du Christ. On se récriait sur l'extravagance de ce rapprochement. « C'est bien simple, dit Mme de Rochefort, les deux figures signifient également ; « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

changeais d'avis, je le leur manderais. Pour le gros *Merlou*, je compte le trouver chez moi aussi sûrement que son frère cadet. Bonsoir, mon cœur; je vous embrasse.

» Si Mme de Talmont proposait à M. de Mirabeau de venir ici en troisième avec vous deux, qu'il trouve un prétexte pour s'en dispenser. Ma précaution est peut-être inutile, mais il vaut mieux en avoir de superflues que d'en manquer une nécessaire. »

Le second billet, qui est de l'ex-ambassadeur d'Angleterre, ce qui se reconnait aux « *dear* madame », a sans doute aussi pour but d'apaiser quelque susceptibilité de Mme de Pailly, par l'invention un peu forcée d'un dîner donné chez Mme de Rochefort absente, au nom de ce fameux chat *Merlou*, qui reparaît souvent.

Le duc de Nivernois à Mme de Pailly.

« Saint-Maur, 12 juillet 1765.

» Dear madame,

» J'ai une histoire à vous conter, et une proposition à vous faire. Voici l'histoire ; il faut savoir que j'irai après demain au soir coucher à Paris. Or, le lendemain lundi, je suis prié à dîner dans une maison où l'on voudrait bien vous avoir aussi. C'est chez l'ami *Merlou* qui, en l'absence de sa maîtresse, veut me donner un petit festin, et, quand je dis à moi, ce n'est pas à moi seul que s'adresse sa galanterie, car il veut avoir tous ses amis et spécialement son gros frère et sa belle voisine. J'espère que vous ne le refuserez ni l'un ni l'autre; et voilà la proposition que j'avais à vous faire. Ayez la bonté de vous tenir pour engagée, et d'engager le gros *Merlou* en l'assurant qu'il trouvera un lapin piqué et point de pigeons. »

(De la main de Mme de Rochefort.)

« Vous ferez ceci en mémoire de moi. »

(Le duc de Nivernois reprend.)

« Moi, je crois devoir vous avertir que l'écriture ci-dessus n'est pas de *Merlou* [1] et je finis en mettant à vos pieds le tendre respect qui m'attache à vous, dear madame, pour ma vie. »

L'année 1766 fut signalée par deux événements bien différents dans la vie du marquis de Mirabeau, l'un très-heureux, et l'autre très-affligeant. Ce sont ces deux événements qui font le principal intérêt des lettres de Mme de Rochefort à son ami dans le cours de cette année. Pour expliquer la joie très-expansive que le premier inspire à son excellent cœur, il faut dire en deux mots, que le marquis de Mirabeau avait fait de grands sacrifices d'argent, dans la situation obérée où il était, pour que son frère cadet, le chevalier, depuis bailli de Mirabeau, pût accepter les fonctions très-dispendieuses de général des galères de Malte. Ces fonctions devaient, il est vrai, conduire celui-ci à obtenir, tôt ou tard, une riche commanderie. Mais il fallait une vacance, et depuis longtemps la commanderie se faisait attendre ; elle arriva enfin, et il nous semble difficile de ne pas reconnaître le ton d'une bonté vraie et d'une amitié sincère dans la lettre écrite par Mme de Rochefort en apprenant cette nouvelle.

1. Il a été fait déjà assez d'allusions à la mauvaise écriture de Mme de Rochefort pour nous obliger à constater une fois pour toutes que cette écriture est en effet une des plus indéchiffrables que nous ayons jamais vues, tandis que celle du duc de Nivernois, au contraire, est remarquablement nette et jolie.

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Saint-Maur, 10 juin 1766.

» Oui assurément, mon cher ami, vous me donnez une grande joie et je vous en remercie de tout mon cœur. En apprenant la mort du bailli de Tencin, j'avais déjà convoité toutes ses commanderies. Je jouais au piquet avec Montazet quand je reçus votre lettre, et c'est par elle qu'il a appris la fortune de son frère. Je lui dois de vous dire qu'il a paru très-sincèrement être enchanté et trouver très-juste que celle de monsieur votre frère l'emportât comme de raison [1]. La bonne Mme de Pontchartrain, l'excellent M. Roujault ont été comme vous l'avez prévu. Je regrette bien M. de Nivernois, il est allé ce matin à Paris, il ne reviendra que ce soir, et il ne sera heureux que quelques heures plus tard que moi. Mmes de Nivernois et de Gisors ne sont point ici. Enfin, voilà un bonheur qui vous arrive, mon cher ami! portez-vous donc bien pour en jouir ; vous allez à Fleury sous de bons auspices, avec un beau temps, j'en espère beaucoup pour vous et madame votre mère, à qui je vous prie de présenter mes compliments avec tout le sentiment dont vous êtes capable, et il ne sera qu'au niveau du mien. Je félicite aussi la petite comtesse, car je suis sûre qu'elle sera aussi aise du bien qui arrive au bailli que de celui que vous lui avez procuré. Je garde notre bonne amie (Mme de Pailly) pour la bonne bouche, en la priant de ne pas regarder cet événement *en noir*. Tout va bien aujourd'hui, Mme de Pontchartrain est à merveille. Sur ce, je vous embrasse et vous donne licence d'embrasser tout le monde pour moi. »

Ainsi qu'on l'apprend dans cette lettre, le marquis de Mirabeau venait d'acheter à Fleury sous

1. Le bailli de Mirabeau, étant plus ancien de service que le bailli de Montazet, avait obtenu la plus riche des commanderies laissées par le défunt.

Meudon, une maison de campagne pour y installer sa vieille mère, à qui l'air humide du Bignon ne convenait pas; c'est à Fleury qu'il eut la douleur de voir cette femme très-supérieure perdre complétement l'usage de ses facultés et tomber dans un état de démence d'abord paisible, mais plus tard furieuse, qui dura jusqu'à sa mort, et se prolongea assez longtemps pour mettre à une rude épreuve l'affection profonde que lui portait son fils. Quoique le marquis de Mirabeau ne figure lui-même dans ce travail qu'accessoirement et comme celui des amis de Mme de Rochefort à qui nous devons de la connaître, nous lui ferons ici une place plus considérable que celle que nous lui avons faite précédemment, et nous donnerons de suite, deux lettres inédites de lui qui nous paraissent propres à mettre en relief les qualités de son esprit et de son cœur. Ce n'est pas que, dans ces deux lettres, il soit exclusivement occupé de sa mère: il a deux chagrins à la fois, l'un qui lui vient de sa mère et l'autre de Mme de Pailly, dont le caractère susceptible et vaporeux le fait souffrir. Il est vrai que, de la première lettre à la seconde, ce dernier chagrin s'est calmé, car l'amie dont il ne peut se passer après avoir quitté Fleury en colère y est revenue pacifiée. Mais les confidences qu'il fait à ce sujet à Mme de Rochefort, surtout dans la seconde lettre, ont un accent de tendresse voilée et concentrée, qui, quoique toujours un peu bizarre dans l'expression, ne permet guère de refuser le don de

sensibilité à l'homme qui parle ainsi, surtout quand cet homme a plus de cinquante ans. On verra aussi que le double chagrin qu'il éprouve et qu'il exprime avec tant de force ne l'empêche pas de se livrer avec la même énergie à ce goût de raillerie qui est essentiellement dans sa nature et qui trouve ici l'occasion de s'exercer aux dépens de son ami, le singulier médecin Gatti, dont il exagère sans doute un peu les bizarreries, tout en laissant voir d'ailleurs à quel point son commerce peut être agréable. De sorte que ces deux lettres le résument tout entier et bien plus complètement que celle que nous avons citée plus haut et de laquelle il disait : *C'est moi.*

Le marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort.

« Fleury, 9 septembre 1766.

» Dieu vous bénira, madame la comtesse, car vous êtes bonne par instinct et jamais méchante que par gaieté. Vous croyiez que notre amie était ici, je l'espérais aussi, mais elle arriva toute crêtée, crispée, voulut repartir, et moi, voyant cela, je la laissai faire. Elle se fait bien du mal et ne fait pas de bien à ceux qui l'aiment. On acquiert de la force dans l'esprit et dans l'âme, je le sais, je l'ai éprouvé ; mais en acquérir par le cœur la dure épreuve ! ne lui dites rien de ceci, les défauts de nature ne doivent point être reprochés.

» La petite sœur est sur pied depuis hier, mais bien faible. Ma pauvre mère décline et sa tête est dans un état à faire la plus profonde pitié. Cette digne femme dont la tête fut si forte et si saine ne déparle pas et ne conte plus que des rêves ; elle s'agite, s'inquiète, veut tout et rien. Je n'y suis guère, peut-être trop peu ; mais écouter la tête basse et confondue est une attitude que je crains qui ne la touche, répondre est

une fausseté, seconder la chose serait à moi une impiété et je dois pourtant en laisser le soulagement à ceux qui l'entourent; mais je ne puis désormais guère m'écarter, car il n'y a que moi, dit-on, qui lui impose. Elle fut toujours impérieuse et la moindre opposition l'aigrit et l'agite, et ses inquiétudes sont si douloureuses, qu'elles percent l'âme et font une loi de lui en épargner le plus qu'on pourra.

» Gatti nous vint, il y a trois jours, avec des bottes ; il se trouva si bien de l'air, qu'il envoya le lendemain chercher des hardes. Il fut hier matin, quatrième jour, à Paris et revint fidèlement le soir. Je ne lui dirai pas un mot de tout ce que vous me recommandez, car tout est machine chez lui [1]. Je l'empêche seulement de manger sans savoir ce qu'il fait, je le fais mâcher et lui arrête le bras quand il entasse les morceaux, je lui donne sur les doigts quand il saute sur un prunier. Je le promène, et je rappelle son âme dans son fantôme par quelque question sur l'Italie. Il joue le soir à l'oie, touche et dérange toutes les marques, bâille et endort sa physionomie au long de son nez, et voilà tout ce qu'il lui faut. Aimez toujours un peu, madame la comtesse, celui de vos serviteurs et féaux qui fait le plus d'estime de votre bonté et de vos vertus, et de votre bon cœur, et de votre bon courage, et de votre excellente philosophie. Gardez-m'en ma part, car j'en ai besoin. Je remercie de tout mon cœur M. le duc de Nivernois et j'offre mes respects à madame la comtesse de Pontchartrain. »

Le même à la même.

« Fleury, 15 septembre 1766.

» La dame noire est ici depuis avant hier, madame la comtesse. Son absence lui a pu être bonne pour quelques arrangements domestiques ; mais, quant à moi, elle ne me valait

1. Mme de Rochefort lui recommandait de dire à Gatti de ne plus s'affecter des attaques dont il était l'objet de la part des médecins adversaires de l'inoculation.

rien du tout. Je ne crois pas être de ceux qui mettent tous leurs œufs dans un panier, mais il me faut mon nid d'abord, et de là mes racines d'affection s'étendent et tirent des sucs de tout ce qui les environne et même de fort loin ; mais ôtez le pivot, l'arbre languit et se dessèche. La dame noire m'est nécessaire, ne fut-ce que pour le *don de conseil;* ma fille les aime en l'air, quant à moi, il me les faut permanents et d'habitude ; en tout, un vrai et fort lien ne serre jamais si fort que quand on tire dessus. En un mot, on ne vit que d'attachement ou d'escarpolette. Ce dernier exercice ne fut jamais de mon goût, il ne serait plus même pour moi de bienséance. Le physique est tellement affaibli chez moi, que le moral qui ne prenait point du tout sur ma santé autrefois, y prend beaucoup à présent, et ceux que j'aime doivent me ménager ou s'attendre à se passer de moi. C'est là une philosophie que les pigeons réunis ne se dirent pas, je crois, mais qu'ils sous-entendirent, surtout en se trouvant guéris le lendemain.

» Ma pauvre mère demande un soin continuel ; à chaque instant, le physique même varie. Hier, nous étions tous certains de lui voir prendre la tournure d'apathie désirable en cet état-là, et qui maintient le corps fort longtemps, d'autant que tous ses rêves sont gais à sa manière. Le roi va se faire ermite, M. de Choiseul a fait une confession générale affichée dans les rues en grosses lettres. En un mot, tout est bien. Aujourd'hui, au moyen de la fantaisie de ne plus déjeuner avant la messe, elle en est revenue dans un accablement absolu. Elle renvoyait son déjeuner, et on lui portait du café qu'elle demandait si je ne fusse accouru. Je lui ai fait présenter un potage aux herbes, elle l'a pris sans rien dire, et encore a rompu beaucoup de pain dedans. Dans une heure, elle demandera peut-être son dîner et, si je n'y suis pas, s'en fera accroire. Au reste, Gatti me disait hier, voyant la comtesse, Mme de Pailly, Mme de Sigrais et la bonne Élie rangées avec un air respectueux et attentif autour de cette auguste caducité qui leur contait que Jésus-Christ était enterré à la fontaine des lins dans le parc, tandis que, lui et moi, nous

nous promenions dans le salon en silence, que ce tableau de respect pour l'effigie de la vertu surannée, lui portait les larmes aux yeux. Le sentiment que je suis bon, du moins, à former autour d'elle cet ensemble, est une douce consolation, et je vis ainsi au jour la journée.

» Quant à Gatti, il ne peut quitter Fleury. Sa naïveté folle est toujours et en tout état intéressante pour ses amis, mais à présent il devient fort aimable. Tout est simple ici et par conséquent lui convient singulièrement. L'après-midi, il joue deux sols à une partie de dames, et, quand on lui en souffle une, il pleure et se roule comme un enfant. A la promenade, s'il trouve une branche cassée et la peut mettre en équilibre sur sa main, il fait un quart de lieue en zigzag avec cette compagnie, roule dans le salon comme un égaré et s'attrape vingt fois en pinçant la lumière et la portant à la bouche, parce que c'est de la chandelle. Mais il a vu et sait tant de choses, fait d'aillenrs tant de raisonnements que vous connaissez, est au fond si honnête et si bienveillant, si amoureux de la vue, de l'air et des promenades, et prend tant d'intérêt au jeu de l'oie le soir, qu'il est excellent. Aujourd'hui, il a été à Paris, et il a fallu le pousser dans son cabriolet. Il doit revenir dîner, et, si l'abbé Barthélemy ne l'enlève, il manquera à ce Compiègne dont il a donné parole à mesdames de Choiseul et de Gramont. Voilà l'homme, et, comme il est dit qu'il faut qu'il manque, j'aime autant que ce soit à mon profit et au sien [1].

» Après vous avoir, madame, rendu un compte fort étendu de Fleury et de ses habitants, je ne saurais vous dire combien me coûte la privation absolue où je suis d'aller faire ma cour à Saint-Maur. J'espère néanmoins que la semaine prochaine je pourrai y faire une course pour dîner, car je serai forcé d'aller à Paris. Puisse, d'ici là, la santé de Mme de Pontchartrain se rétablir, la vôtre être toujours bonne, ainsi que celle

1. Ce dernier paragraphe sur Gatti est le seul, des deux lettres du marquis de Mirabeau, qui ne soit pas inédit. Il a été imprimé dans le tome premier de la correspondance de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul.

de M. de Nivernois, et puis je vous prie de recevoir l'assurance de mon tendre respect. »

En apprenant que la fugitive est revenue à Fleury, c'est à elle que Mme de Rochefort s'adresse au lieu de répondre au marquis, parce qu'elle juge apparemment que celui-ci n'a plus besoin d'être consolé.

La comtesse de Rochefort à Mme de Pailly.

« Saint-Maur, 16 septembre 1766.

» Vous voilà donc à Fleury! mon cher cœur, je n'en ai pas douté quand j'ai vu que notre ami y restait. J'espère que vous vous en trouverez bien tous deux. Il fait et fera peut-être encore de beaux jours, et le soleil est de bien bonne compagnie à la campagne. Je vous exhorte à l'exercice qui vous est bon à tous deux, et puis c'est autant de pris sur la chambre. La pauvre mère me fait une grande pitié, mais je trouve qu'elle a acquis bien de l'imagination en perdant le jugement. Je suis ravie que vous ayez Gatti. Il vous tranquillisera la tête, et la sienne se calmera. Il se trouble avec excès, mais heureusement il se dissipe facilement. Comme je vous croyais à Paris, je vous avais fait dire que vous pouviez faire usage de notre loge; à commencer de vendredi prochain, je n'en puis plus disposer. Mais aujourd'hui cela ne vous fait plus rien. Je compte retourner à Paris à la fin du mois, Mme de Pontchartrain ne voulant s'en retourner que le 1er octobre, quoiqu'elle soit bien misérable, toujours toussante, de mauvaises nuits, de la faiblesse. J'en ai un grand fonds d'inquiétude que je renferme soigneusement, car je crains quelquefois qu'elle n'en prenne elle-même. Sa tête juge si bien de tout, que j'ai peur qu'elle ne se juge trop bien elle-même. Je reçois dans l'instant une lettre de notre ami qui est bien content de vous posséder. Il me donne l'espérance de le voir, mais je n'y compte plus. Il voit tout en beau à Fleury dans ce moment. Je l'en félicite de tout mon

cœur et souhaite que le tableau ne change pas. Cette lettre vous sera commune, n'ayant que les mêmes choses à vous dire. Dites mille choses pour moi à la petite comtesse, à la santé de laquelle je m'intéresse bien véritablement, et qui est-ce qui ne m'intéresse pas à Fleury? »

Nous ne nous astreindrons pas à suivre année par année cette correspondance, parce qu'en dehors des incidents orageux qui se passent au sein de la famille de Mirabeau et que nous ne voulons pas exposer ici, les lettres de Mme de Rochefort ne portent souvent que sur la santé ou la maladie de ses amis. Nous en citerons cependant encore çà et là quelques-unes, parce qu'il nous semble qu'il y a toujours un certain plaisir à lire les lettres d'une femme d'esprit, et d'un esprit qui n'est plus tout à fait celui de notre temps, même quand le sujet traité par elle est de peu d'importance.

En voici une relative au mariage de la troisième fille du marquis de Mirabeau. Pour éclaircir la première phrase et quelques autres de cette lettre, il faut dire que ce mariage devait avoir lieu en septembre 1769, au Bignon, et qu'il ne fut célébré que le 18 novembre par suite d'un retard dans l'arrivée du futur gendre, le marquis de Cabris, venant de Provence, conduit par le bailli de Mirabeau qui habitait lui-même la Provence. Il faut ajouter que l'ami de Mme de Rochefort s'était comparé à un chevalier malencontreux qui a longtemps attendu la fin d'une aventure.

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Paris, 25 novembre 1769.

» Je fais mon compliment à M. le marquis sur ce qu'il a enfin parachevé son aventure. J'étais inquiète du retardement; mais, puisqu'il n'a pas eu d'autre inconvénient que d'user les souliers de Mme de Pailly, il faut s'en consoler. Voilà une bien bonne affaire de faite et c'est un grand repos d'esprit que d'avoir établi des filles et de les avoir établies aussi bien qu'elles méritaient de l'être. Je suis fort aise que vous ayez eu la satisfaction de voir le bailli; je vous prie de le remercier de l'honneur de son souvenir et de lui faire un compliment particulier sur l'établissement de sa nièce, parce qu'il en jouira plus que vous. Ce que vous me dites de votre santé me fait plaisir puisque vous avez passé l'automne, cette saison si critique pour vous, sans aucun ressentiment de vos incommodités, je me flatte que vous voilà entièrement au-dessus de vos affaires, sauf la gourmandise. Mais, pour ma part, j'y mettrai bon ordre, car je suis toujours dans mes principes de réforme. Je me suis faite économe parce que je ne puis pas être économiste [1]. Ce qui me console, c'est que je n'en suis pas plus maigre. Je suis au contraire si engraissée, que je me rapproche un peu de notre amie. Je vous prie de l'embrasser pour moi, en attendant que je le fasse moi-même. M. de Nivernois me charge de vous dire mille choses de sa part. Mme de Pontchartrain se porte mieux, mais M. Roujault est repris depuis quelque temps de ses étourdissements. Gatti m'a un peu rassurée sur son état. Voilà la vie, mon cher ami, toujours des inquiétudes. Je vous suis bien obligée de ne m'en pas donner pour votre compte. Le bonheur des gens que j'aime est nécessaire au mien, jugez si je souhaite le vôtre. »

1. Le mot est d'autant mieux appliqué ici que le marquis était économiste sans être précisément économe.

La lettre qui suit est occasionnée par un nouveau voyage du marquis en Limousin.

La même au même.

« Saint-Maur, 12 septembre 1770.

» J'ai reçu hier, mon cher marquis, votre lettre du 4 datée d'Aigueperce et où vous m'ordonnez de vous écrire à Pierre-Buffière. Vous parcourez donc vos États; mais vous ne me dites point si vous en êtes en pleine possession par la petite cérémonie qu'on vous avait conseillée par rapport à votre éternelle belle-mère [1]. Je suis ravie que vous n'ayez plus aucune espèce d'inquiétude pour vos enfants, et qu'ils viennent vous joindre. Je viens de faire la dernière perte que je pouvais faire dans ma malheureuse famille; quoique je m'y attendisse, elle m'est sensible et je suis bien sûre que vous la partagerez. C'est l'archevêque d'Aix [2] qui est allé tout droit dans le ciel, et qui était déjà sur la terre le plus grand saint de votre calendrier. Il laissera dans son diocèse bien des regrets, et un grand exemple. J'ai appris en partant de Paris que Mme de Pailly avait la fièvre tierce; je lui ai écrit sur-le-champ pour lui demander de ses nouvelles, j'en attends chaque jour, et je suis encore à en avoir, ce qui m'inquiète.

» J'ai un autre sujet d'inquiétude habituel qui est d'un genre bien triste, parce qu'il n'est guère mêlé d'espérance. Vous comprenez bien, mon cher ami, que je veux vous parler de l'état de la bonne Mme de Pontchartrain; mais je n'ai pas le

1. On remarquera ici combien nos sentiments sont subordonnés à nos goûts en voyant de quel ton leste la même personne qui s'attendrit plus bas sur la belle-mère du duc de Nivernois, parle de l'*éternelle* belle-mère du marquis de Mirabeau. Celui-ci était en effet parti pour faire procéder à l'interdiction de la marquise de Vassan tombée en enfance, et à laquelle il craignait qu'on ne fît gaspiller le bien de sa famille.

2. Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, oncle de Mme de Rochefort.

courage de vous en faire les détails. C'est un dépérissement visible et qui me fait trembler. Nous la soignons comme elle le mérite, et cela nous fait du bien à nous-mêmes. Vous voyez d'où vous êtes comme M. de Nivernois est auprès d'elle. Il me charge de vous embrasser tendrement, et moi, mon cher ami, je m'unis à lui sans scrupule et de tout mon cœur. »

Parmi les lettres qui composent ce recueil, il en est un certain nombre qui appartiennent au genre le plus léger. Hâtons-nous de dire que ce ne sont pas des lettres de Mme de Rochefort, dont le ton, même quand elle effleure des sujets scabreux, est toujours plein de réserve et de délicatesse. Mais, si ce n'est jamais elle qui écrit des histoires plus ou moins libres, il faut bien avouer aussi que c'est à elle qu'on les adresse et qu'elle les reçoit de manière à encourager celui qui les écrit. Nous sommes porté à penser que, quoiqu'elle fût par caractère très-étrangère à toute pruderie, Mme de Rochefort n'avait pas par elle-même un goût prononcé pour les récits grivois; mais plusieurs de ses amis, et surtout le principal d'entre eux, le duc de Nivernois, goûtaient beaucoup ces sortes d'histoires; et, dans la société du Luxembourg où figuraient pourtant des abbés, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, on lisait parfois d'étranges lettres. Le fournisseur de ce genre de littérature n'est autre que le patriarcal *Ami des hommes*.

Le marquis de Mirabeau professe, non sans raison d'ailleurs, qu'on ne saurait être trop décent quand on écrit pour le public. On l'a vu plus haut blâmer

l'indécence de *la Nouvelle Héloïse*. Peut-être même la couleur romanesque appliquée par Rousseau à des situations immorales le rendait-elle encore plus sensible à l'immoralité des situations. Et cependant, lorsqu'il écrit pour ses amis, le marquis se livre volontiers à des gaillardises qui n'ont rien de romanesque, mais qui rappellent les récits graveleux qu'on aimait au seizième siècle. Il dépasse souvent Montaigne, qu'il lit beaucoup pour rivaliser avec Rabelais, et c'est dans le but d'égayer Mme de Rochefort, M. de Nivernois et leur société qu'il adresse de temps en temps de sa campagne du Bignon au Luxembourg des narrations peu édifiantes. Nous ne citerons qu'une seule de ses lettres en ce genre et nous choisirons la plus tempérée, et encore nous arrêterons-nous au moment où le récit devient trop semblable à certains contes de la reine de Navarre en faisant remarquer aux rigoristes qu'il fallait absolument publier une partie de ces gaillardises pour qu'on pût apprécier la façon dont elles sont accueillies par Mme de Rochefort. La circonstance à l'occasion de laquelle s'égaye le seigneur du Bignon aurait d'ailleurs été considérée au seizième siècle comme une excuse pour la liberté de ses propos, car on sait que plusieurs des recueils de contes licencieux de ce temps-là sont supposés faits autour du lit d'une femme en couches. Or, c'est en annonçant à Mme de Rochefort l'accouchement de celle de ses filles qu'il aimait le plus, de Mme du Saillant, que le marquis enjolive sa lettre d'une série d'anecdotes.

Le marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort.

« Du Bignon, 18 juillet 1774.

» Encore une fille, madame la comtesse, qui nous est advenue ce matin. Le bon père est si joyeux quand il voit sa femme délivrée, qu'il n'y a pas moyen d'en faire la mine; d'ailleurs, quant à moi, j'ai toujours aimé les filles et ne m'en suis jamais confessé. Il m'a fallu souvent en ma vie des méthodes pour tout, afin de me faire bien aise. La mienne en ceci n'est pas difficile. J'ai d'abord songé à vous et me suis dit : *Eh bien! si l'on eût fait la mine quand elle est arrivée, voyez comme l'on nous aurait devinés.* La mère, quand je l'ai embrassée dans son lit, m'a dit à l'oreille : *Papa, vous avez fait un bon moule à filles* [1]. Au fond si cela était fâcheux, ce serait pour elle, et, dès qu'elle ne s'en fâche pas, nous laisserons à la vieille girouette du Saillant [2] à faire son deuil de la papauté. A ce propos, madame, que je vous conte une histoire récente que, dans le pays reculé que vous habitez, vous ne savez peut-être pas. Le prince Czartorisky a fait en même temps une lettre de compliment à M. de Maurepas, et une autre au petit Pezay; sa secrétairerie a fait un échange et a adressé à M. de Maurepas la lettre au petit Pezay. Le doyen des ministres a ouvert et lu : *Vous êtes un petit scélérat, vous trompez sept ou huit femmes à la fois.* Le ministre a dit sans doute comme fit ma mère, qui, ouvrant une lettre d'une vieille religieuse à sa belle-fille, lut dès l'intonation : *Mon petit cœur.* Elle referma la lettre, et, la rendant d'un sang-froid qui me fit rire, elle dit: *Je ne me souviens pas d'avoir jamais été le petit cœur de personne.* Quoique M. de Maurepas ait bonne mémoire, il aura pu dire la même chose en refermant celle-ci. Autre histoire toute fraîche. Mme du Saillant a fait venir de Nemours une garde qui est un bon bec, s'il en fut. On fait des contes

1. Mme du Saillant mit au monde *dix-huit* filles et un seul garçon.
2. Le beau-père de l'accouchée.

autour d'une femme en travail. Mère ancienne qui est venue chez nous à Paris, a connu Mme David notre pimpante portière du Luxembourg. Elle nous a dit que, quand le feu roi prit Mme du Barry, on disait parmi le peuple que le roi prenait plaisir à l'entendre jurer : « Oh! disait la belle David, puisqu'il ne lui fallait que cela, que ne me prenait-il, moi, je me flatte de mieux jurer qu'elle. » Effectivement, je lui aurais donné la pomme.

» Oh! dame! madame la comtesse, si, quand on est cantonné a la campagne en famille et toujours les mêmes gens, on ne faisait ragoût que de sel attique, on mourrait souvent de faim. Toutefois, sans effort de mémoire, je me souviens d'avoir ri de bon gout de votre façon et souvènt; mais pourquoi cela? c'est que vous savez rire aussi de nos bêtises et que vous avez l'âme de ce qui est naturel et vrai. En ce cas, vous rirez encore de celle-ci.

» Braizon est un manœuvre du pays, mangeant du pain bis et forcé de gagner sa journée; toutefois, il y a des équivalents pour tous, et la nature lui envoie de telles grâces d'état, que Braizonne, brune forte néanmoins et décidée, trouve Braizon parfois trop assidu. Querelle en est sans doute advenue au ménage. Quoi qu'il en soit, M. le curé confessant Braizonne à Pâques lui rappelait toute l'étendue du devoir. Braizonne rénitente disputait le terrain, et le curé représentait que Braizon... »

Nous n'irons pas plus loin dans l'histoire de *Braizonne* et du curé, et nous passerons tout de suite à l'appréciation qu'on en fait dans le salon de Mme de Rochefort.

La comtesse de Rochefort au marquis de Mirabeau.

« Paris, 26 juillet 1774.

» Je ne saurais douter, mon cher marquis, que Mme du Saillant ne se porte à merveille; vous m'en assurez et la gaieté

e votre lettre m'en répond encore mieux. Je vous remercie u nom de toutes les filles de la manière dont vous les rece-ez ; je suis persuadée que celle qui vient de vous arriver era fort aimable, car je trouve que rien n'encourage autant l'être que d'être bien reçu dans ce monde. J'aurais bien oulu voir la mine qu'a fait M. de Maurepas lorsqu'il a reçu a lettre du prince polonais, sa réponse serait curieuse. Si amais elle me parvient, je vous promets de vous en faire part, t cela est juste en reconnaissance du plaisir que m'a fait otre lettre, que j'ai voulu partager avec notre société dont lle a fait les délices. Je vous en envoie la preuve. On a imé un de vos jolis contes pour en conserver plus facilement a mémoire, car il était impossible de le mieux conter que ous [1].

» L'abbé de Luzine s'est trouvé bien heureux d'avoir lu et même relu votre lettre avant son départ pour le Poitou, où il va voir sa famille.

» Vous savez sans doute à présent, mon cher marquis, une nouvelle qui ne vous aura pas fait rire comme tout ce que vous me mandez, mais qui vous aura fait bien aise, c'est le départ de M. de Boynes et l'arrivée de M. Turgot, ces deux choses-là ont répandu une grande joie dans Paris [2]. Je crois

1. C'est précisément le conte de *Braizonne*, c'est-à-dire le plus accentué de tous que Mme de Rochefort renvoie au marquis de Mirabeau, mis en vers par le duc de Nivernois, et nous devons dire que, sous cette nouvelle forme, le conte est plus graveleux que sous la première. Quant à l'abbé de Luzine, qui s'est trouvé heureux de lire et de relire ce conte édifiant, comme on pourrait croire que c'est un abbé pour rire, nous devons dire que c'était un véritable abbé. Nous le retrouverons plus loin dans le même salon avec des évêques.

2. On sait que Turgot, avant de devenir contrôleur général des finances, fut d'abord appelé le 20 juillet 1774 à remplacer au ministère de la marine M. de Boynes, dont le nom vient à l'appui de ce que nous disions plus haut (p. 113), sur la vanité des importances exclusivement officielles, car celui de ce ministre ne figure même pas parm les innombrables noms contenus dans les cinquante-deux volumes de la Biographie Michaud. Ce recueil consacre deux colonnes à l'histoire de

que le bailli n'en sera pas mécontent; je vous prie de lui en faire mon compliment, et à M. du Saillant sur sa nouvelle petite fille, et surtout sur la bonne santé de la mère que je vous charge d'embrasser pour moi d'aussi bon cœur que vous en êtes capable. Dites à Mme de Pailly que j'ai soin des plaisirs de madame sa sœur, qu'elle a eu et aura des loges pour tous les spectacles ,faites la souvenir aussi que c'est son tour de me donner des nouvelles du Bignon; j'espère que j'en aurai de bonnes...

» Je suis beaucoup plus contente de la santé de M. de Nivernois; il vous embrasse tendrement et toute la société qui vous aime bien et que vous avez bien fait rire.

» Hélas! mon cher marquis, ce n'est pas votre faute quand vous ne rendez pas vos amis heureux. »

Cette dernière pensée de Mme de Rochefort, confirmée dans la lettre qui suit celle-ci, nous prouve qu'à cette époque les amis du marquis de Mirabeau voyaient en lui un homme très-malheureux, et il l'était en effet, comme nous le montrerons ailleurs. Aussi déclare-t-il que, s'il écrit volontiers des contes saugrenus, ce n'est pas seulement parce que ces contes amusent Mme de Rochefort et sa société, mais parce qu'ils l'aident lui-même à s'étourdir sur sa propre situation : « Sauf respect, dit-il, de Guillaume le Taciturne, de l'amiral de Col-

M. Boyse, théologien anglais du dix-huitième siècle, poëte et barbouilleur de papier, qui ne pouvait sortir de son galetas faute d'habits et de linge, qui écrivait dans son lit, faute de feu, enveloppé dans sa couverture, *où il avait pratiqué un trou pour y passer le bras*, et, en nous donnant de si minutieux détails sur M. Boyse, la Biographie *universelle* ne daigne seulement pas s'apercevoir de l'existence de Son Excellence M. de Boynes, ministre du roi Louis XV, décoré probablement du cordon bleu, et devant lequel une foule de têtes s'inclinaient jusqu'à terre.

gny et autres héros sérieux, je ne pense pas qu'il y ait meilleur régime pour se conserver la tête fraîche, quand le cœur est foncièrement hors de mesure, et la fortune assaillie de contradictions, que de rire par intervalles de toutes les naïvetés possibles et des bêtises à l'avenant, et d'en jouir comme devraient faire l'incurie et le repos. »

Conformément à cette doctrine, il adresse des histoires de plus en plus égrillardes à Mme de Rochefort, qui s'en amuse de plus en plus, à en juger par cette lettre répondant à une autre du marquis que la décence ne nous permet guère de publier :

La même au même.

« Paris, 1er octobre 1774.

» Je ne saurais me plaindre de la paresse de notre amie, mon cher marquis, puisqu'elle m'a procuré une si bonne lettre de vous. Après en avoir bien ri, je m'en fis honneur le soir même que je la reçus à une belle et grande compagnie que j'eus, parce que Mme de Maurepas fit une course à Paris et débarqua chez moi.

» Le conte du *montagnard bernois* eut le plus grand succès, car vous comprenez bien que j'ai supprimé les contes de famille [1]. Je suis ravie de voir que votre belle-fille vous plaît et qu'elle joint à de bonnes qualités celle de la gaieté qui vous est si nécessaire. Je sens que cela m'inspire du goût

1. Cette histoire du montagnard bernois qu'on lit à Mme de Maurepas est d'un genre beaucoup plus vif encore que l'histoire de *Braizonne*. A cette anecdote le marquis ajoutait d'autres récits non moins saugrenus racontés à sa fille Mme du Saillant par sa jeune belle-fille, la femme du

pour elle par la satisfaction que j'ai de vous voir quelques consolations. Il me semble que vous en trouveriez aussi auprès de vos amis par le tendre intérêt que vous leur inspirez et que le courant des choses auquel vous vous trouveriez à Paris porterait dans votre âme patriotique des sentiments plus doux que par le passé.

» D'ailleurs, je persiste toujours, d'après l'expérience, à craindre l'air du Bignon pour vous quand la saison s'avance. Voilà pourquoi je voudrais que vous revinssiez avant les autres. Votre tribu est actuellement si nombreuse, qu'un petit détachement qui viendra à Paris le premier ne lui laissera pas les inconvénients de la solitude. Comme je n'ai pas comme vous le talent de conter et que je me pique d'un peu de conversation, c'est là où je vous renvoie pour vous tenir compte de vos bonnes lettres. Je veux me flatter que ce n'est pas vous renvoyer bien loin. Toute la société vous dit mille choses tendres et surtout M. de Nivernois. Pour moi, mon cher marquis, vous savez comme je vous aime.

On remarquera que si, dans les deux lettres qui précèdent, Mme de Rochefort accorde à des gaillardises plus ou moins incongrues une dose de sympathie qui peut nous paraître exagérée, elle garde encore la plus forte part de son attention pour les affaires publiques, et qu'en définitive l'entrée de M. Turgot au ministère l'intéresse beaucoup plus vivement que l'histoire de *Braizonne* ou du *montagnard bernois*, La dernière lettre d'elle qui figure dans le recueil que nous avons sous les yeux et qui est datée du 18 octobre 1774 écarte les

futur orateur; elle était alors au Bignon tandis que son mari était au château d'If, et c'est son mari même qu'elle met en scène dans des tableaux d'intimité conjugale que Mme de Rochefort juge, avec grande raison, impropres à faire l'objet d'une lecture de société.

gaudrioles du marquis de Mirabeau et insiste plus que jamais sur son retour à Paris en vue des circonstances qui se préparent. « Le séjour de Paris, lui écrit-elle, sera très-intéressant pour un *bon patriote* comme vous, car on nous annonce de grands événements pour le retour de Fontainebleau. »

IX

LES SOIRÉES DU LUXEMBOURG. — LE SECOND MARIAGE ET LA MORT DE Mme DE ROCHEFORT.

Nous chercherons maintenant, à l'aide de cette correspondance et de quelques autres documents, à nous faire une idée exacte de l'ensemble des relations de Mme de Rochefort et de la physionomie de son salon. On a vu Walpole nous présenter ce salon comme un petit cercle d'admirateurs à la dévotion du duc de Nivernois. Il était cela à de certains jours, lorsqu'il s'agissait, par exemple, de lire en petit comité quelque nouvelle production du grand seigneur fabuliste. On réunissait alors ce que Mme de Rochefort appelle la petite société intime où figuraient, avec le marquis de Mirabeau, admirateur peu désintéressé mais très-expansif, d'autres amis plus ou moins protégés par le duc de Nivernois. C'est ainsi qu'un autre contemporain de

Mme de Rochefort, dont le ton de mauvaise humeur trahit peut-être le dépit de n'être pas de sa société, a peint son salon en forçant encore le caractère étroit et exclusif que Walpole semble parfois lui attribuer. Nous voulons parler d'un abbé économiste, disciple du marquis de Mirabeau, et qui est mort fou, l'abbé Baudeau, duquel on a publié dans la *Revue rétrospective* un journal où se trouve la note suivante, à la date du 7 juin 1774 :

« On parle plus que jamais du Muy (pour la guerre) et du Vergennes (pour les affaires étrangères). Si le Nivernois avait voulu cette place, il l'aurait; et, si Mme de Rochefort, bégueule spirituelle, mais apathique, ne l'en avait pas détourné, il aurait accepté. Mais cette femme est bien aise de l'avoir le soir au Luxembourg à tenir un cercle de rébus et de nouvelles, présidé par un prestolet d'abbé de Luzine, ci-devant précepteur du duc de Bourbon. »

Il est probable en effet qu'à cette date, au moment où son beau-frère Maurepas devenait le principal ministre, si le duc de Nivernois eût voulu entrer au ministère, cela lui eût été possible; mais, s'il est vrai que Mme de Rochefort l'en ait détourné, ce ne fut pas assurément par une égoïste indifférence pour les affaires publiques ou une futile préoccupation des agréments de son salon. Ses lettres de cette même année 1774 que nous venons de publier attestent qu'elle n'était rien moins qu'indifférente aux grandes questions qui s'agitaient alors. Quelle femme d'ailleurs préoccupée de son salon resterait insensible à l'idée

de voir entrer au ministère un ami sur lequel elle est toute-puissante? L'assertion de l'abbé Baudeau, si elle est fondée, ferait donc le plus grand honneur à Mme de Rochefort, car elle prouverait tout simplement que, jugeant la situation trop difficile pour la frêle santé et peut-être même pour les aptitudes de son ami, elle aurait été capable de sacrifier les intérêts de son amour-propre à la sincérité de son affection [1]. Il est certain que ce fut seulement après la mort de cette amie dévouée et sagace que le duc de Nivernois se laissa tenter bien tardivement par l'ambition d'entrer aux affaires comme ministre sans portefeuille, et il n'y gagna que des ennemis avec une aggravation de mauvaise santé. Mais revenons au salon de Mme de Rochefort, dont la note de l'abbé Baudeau nous a écarté, quoiqu'elle parût d'abord s'y rattacher.

En dehors de ces réunions intimes qui pouvaient avoir plus ou moins le caractère d'une petite coterie littéraire, les relations de l'amie du duc de Nivernois embrassaient une sphère assez étendue. On le voit par le grand nombre de personnes mentionnées incidemment dans la correspondance inédite. Tous les amis de sa jeunesse, tous les habitués survivants de l'hôtel de Brancas, gens de qualité hommes et femmes, et gens de lettres,

1. Peut-être aussi faudrait-il faire entrer en ligne de compte pour l'explication de sa conduite, dans cette circonstance, une nuance de dédain philosophique pour l'ambition qui perce dans la première lettre d'elle que nous avons citée.

les Maurepas, les Flamarens, les Mirepoix, d'Ussé, Bernis, Hénault, Duclos, sont restés dans un commerce habituel avec elle, et, quoique toutes les personnes que nous venons de nommer soient également liées avec le duc de Nivernois, il n'en est aucune à laquelle puisse s'appliquer la qualification d'*admirateur dépendant* employée par Walpole. Duclos, par exemple, n'était rien moins que dépendant, et la correspondance nous prouve que, jusqu'à sa mort en 1772, il comptait parmi les habitués du salon de Mme de Rochefort. Il est souvent fait mention de lui et de sa forte voix. « Je vous prie, écrit le marquis de Mirabeau à Mme de Rochefort, de vous faire des maux fantastiques si vous voulez que je les chante, par exemple la mort d'une de vos tortues, des pannequets qui ne seront pas cuits ou une extinction de voix à M. Duclos. [1] »

Nous avons déjà rencontré dans les lettres de Mme de Rochefort, le président Hénault, que sa qualité de serviteur très-humble de Mme du Deffand n'empêche pas de cultiver assidûment l'ancienne amie de celle-ci, malgré la rupture absolue qui subsiste entre ces deux dames. Nous l'avons rencontré à l'état d'adorateur de Mme de Pailly. Le caractère frivole de l'auteur un peu trop

1. On a si souvent parlé du caractère exagéré de la voix de Duclos, qualifiée par M. Sainte-Beuve d'après Grimm, une *voix de gourdin*, que nous sommes tenté de constater ici, en passant, que les témoignages diffèrent sur la nature de l'organe dont Duclos abusait dans la discussion. Tandis que le mot de Grimm semble indiquer une *grosse* voix, l'abbé Baudeau, dans le journal que nous venons de citer, écrit cette phrase : « Duclos dit de son ton de *fausset*. »

vanté de la *Chronologie*, sa manie de faire l'amoureux en dépit de sa décrépitude, et d'écrire des déclarations galantes entre deux attaques d'apoplexie excitent assez souvent la verve de Mme de Rochefort : « Le cœur de notre vieux Céladon, écrit-elle à Mme de Pailly, bat encore pour la dame de ses pensées, car il m'en a beaucoup parlé hier que j'allai voir sa seconde résurrection. Je ne vous cacherai point que le feu qui lui reste est furieusement concentré, car il y en avait un énorme dans sa chambre (la lettre est datée du 5 août) ; il avait une robe d'hiver, des bottes fourrées et une succession prodigieuse de monde qui ne laissait pas encore d'échauffer l'atmosphère. » Cependant, comme le vieillard est assez bon et serviable malgré ses ridicules, elle ne s'amuse pas toujours à ses dépens. « Le pauvre homme est bien faible, écrit-elle dans une autre lettre, mais toujours tendre ; que sera-ce qu'une seconde résurrection à son âge ? Cependant, je la souhaite de tout mon cœur. » — « L'intérêt que je prends à lui, écrit de son côté Mme de Pailly à Mme de Rochefort, tient un peu à la satisfaction que j'ai de sa tendre et fidèle amitié pour vous. »

En gardant tous les amis de sa jeunesse, Mme de Rochefort avait formé dans la seconde moitié de sa vie beaucoup de relations nouvelles. Par sa liaison avec le duc de Nivernois et sa famille, elle se trouvait en rapports suivis avec le maréchal de Belle-Isle et avec les Cossé-Brissac, y compris le vieux duc de Brissac, beau-père de Mme de Cossé, l'ancien gouverneur de Paris, aussi

étrange dans sa toilette que dans son langage : ce langage est souvent cité par les recueils du temps comme un modèle de bizarrerie dans le genre féodal et chevaleresque [1]. C'est dans le salon du Luxembourg que Walpole dit l'avoir rencontré pour la première fois *avec ses bas rouges*. Mme de Rochefort était aussi intimement liée avec une Anglaise très-distinguée, la sœur de lord Chatam, Mlle Anne Pitt, qui venait de temps en temps à Paris et de laquelle il est parlé dans les lettres de Mme du Deffand à Walpole. La vieille amie de Walpole en parle très-froidement; cela tient peut-être à l'enthousiasme très-affiché de Mlle Pitt pour Mme de Rochefort. La sœur de lord Chatam, qui paraît aimer la France beaucoup plus que son illustre frère, écrit en français des lettres fort agréables. L'éditeur des œuvres posthumes du duc de Nivernois en a publié une très-longue adressée par elle au duc, quoique consacrée surtout à l'éloge de Mme de Rochefort, et dont il suffira de citer la première phrase pour donner l'idée d'un style parfaitement français : « Je vous ai écrit, il y a trois jours, monsieur le duc, et je recommence aujourd'hui ; cela n'est-il pas bien vif pour une Anglaise? »

Nous avons trouvé de notre côté dans nos documents manuscrits une lettre inédite de Mlle Pitt à Mme de Rochefort, pour la prier de remercier le marquis de Mirabeau qui lui avait prêté une maison à Hyères. Il

1. C'est à lui qu'on attribue cette singulière périphrase appliquée à Dieu : « Le gentilhomme de là-haut. » Nous aimons mieux son mot à Marie-Antoinette : « Sur les cent mille amoureux de Sa Majesté. »

nous semble que cette lettre est encore d'un tour bien français ; ce mérite toujours assez rare chez une étrangère est d'autant plus intéressant ici, qu'il se rencontre sous la plume de la sœur et de la tante des deux plus ardents ennemis de la France.

Mlle Pitt à la comtesse de Rochefort.

« Hyères, 22 décembre 1773.

» Enfin, mon cher cœur, je suis assez heureuse pour vous écrire du paradis de M. de Mirabeau. Jamais je ne dirai avec le misanthrope :

L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.

» Dites-lui qu'avec tout son désir de faire du bien, il n'en a jamais tant fait à aucune créature humaine. Cela lui fera plus de plaisir que de savoir que j'en ai la plus vive reconnaissance que je conserverai toute ma vie ; et je crois sincèrement que son hospitalité sera un moyen de rendre ce terme moins court, car je ne crois pas qu'il y ait dans tout le monde un séjour qui pût convenir comme celui-ci à l'état où je me trouve. D'ailleurs, la maison est un petit palais, dont je n'ai pas encore vu la moitié, étant arrivée hier à cinq heures si excédée de fatigue, que j'ai resté tout le jour dans mon lit. La raison pourquoi je ne me suis pas arrêtée à Toulon suivant mon intention, c'est que j'ai appris qu'il y avait eu une maladie épidémique et que l'air n'y était pas encore trop bon, quoique la maladie *fût* cessée. Cela m'a engagé à venir tout d'une traite de Marseille ici en brûlant Toulon, ce que je regarde comme un assez bel exploit, quoique je n'aie pas fait plus de mal à votre marine que si j'avais fait une descente sur vos côtes [1]. Je ne vous

1. Cette plaisanterie amenée par le double sens du mot *brûler* et qui se termine par un trait sur les débarquements infructueux des

mande point de détails; mais, à tout prendre, je suis bien contente de l'effet de mon voyage. Bonsoir, mon cher cœur, pensez à moi et parlez de moi avec notre ami[1]. »

Parmi les habitués étrangers du salon du Luxembourg, sans parler d'un assez grand nombre d'Anglais introduits par le duc de Nivernois, notamment Walpole, on peut citer le baron de Gleichen, ambassadeur du Danemark, ami des Choiseul, duquel on vient de publier des *Souvenirs* assez curieux, et que nous voyons aussi figurer dans la correspondance de Mme de Rochefort. Nous avons déjà suffisamment mentionné le spirituel et original Gatti et la bizarre princesse de Talmont. Parmi les Français, il faut nommer M. d'Entraigues, M. et Mme de Castellane, Mmes de Boisgelin et de Cambis, M. de Kéralio qui avait été gouverneur de l'infant de Parme et qui habitait aussi le Luxembourg. On rencontre également dans ce salon le financier, graveur, poëte et académicien Watelet; on y rencontre même un instant Diderot, amené, je crois, par Duclos, et dont la conversation jette le marquis de Mirabeau dans une espèce d'ahurissement : « Quelle diable de tête et de langue! écrit-il. Je me trompe fort, ou je crois l'avoir vu parmi ceux qui tenaient le haut du temple et faisaient des sorties sur le peuple lors du dernier siége de Jérusalem. Avec tout cela, j'ai une sorte de sympathie pour lui... Je

Anglais vers cette époque, est bien tournée et piquante de la part d'une sœur de lord Chatam.

1. Le duc de Nivernois.

croirais cet homme un excellent outil d'héroïsme, en l'empoignant par le manche de la vanité; mais, hors de là, tissu d'extravagances et Mazaniello tout craché. »

On trouve enfin dans le salon du Luxembourg un assez grand nombre d'abbés et d'évêques mêlés à des chanteurs et à des cantatrices du Théâtre-Italien; car la mélomanie de l'ami de Mme de Rochefort introduisait souvent des artistes au Luxembourg.

Du reste, pour donner une idée de l'agrément et aussi de la composition parfois un peu disparate de ces réunions, nous ne pouvons mieux faire que de recourir à un document qu'on ne va guère chercher dans les œuvres posthumes du duc de Nivernois. Il s'agit d'une fête donnée à Mme de Rochefort dans la soirée du 5 octobre 1773. La fête s'ouvre par la lecture de cette jolie lettre déjà imprimée de Mlle Pitt et que nous n'avons pas cru devoir citer. Mlle Pitt, ne pouvant venir célébrer la fête de son amie, lui envoie une cantatrice italienne, Mme Billioni, qui se présente habillée en homme sous le nom du signor Tenducci. C'est un virtuose qui brille en Angleterre, et qui est supposé arriver tout exprès de Londres pour chanter un air en l'honneur de la dame du Luxembourg. Quand l'air a été chanté, on passe dans une salle où se trouve dressé un théâtre sur lequel les acteurs de la Comédie-Italienne, Clairval, Laruette et sa femme, jouent un proverbe mêlé d'ariettes composé par le duc de Nivernois, et où lui-même remplit le rôle principal. L'idée de ce proverbe est fantastique mais ingénieuse. L'auteur

suppose un peintre qui, devenu aveugle, fait des portraits fort ressemblants d'après la description détaillée qu'on lui donne du caractère et des qualités de la personne qu'il s'agit de peindre. Un lord anglais, un baron allemand et une dame française viennent successivement commander à ce peintre un portrait de femme, et chacun d'eux chante des couplets où les mêmes qualités sont exprimées d'une façon différente. Il va sans dire que tous ces couplets célèbrent l'esprit, la grâce et la bonté de la même personne. Le peintre reconnaît alors que ce portrait lui a déjà été commandé par un jeune abbé, et que c'est précisément celui qu'il vient de finir; il lève le rideau qui couvre son chevalet, et chacun des personnages s'écrie : « C'est ma Thérèse ! » c'est-à-dire : c'est Mme de Rochefort, dont le portrait avait été en effet commandé par un de ses amis, l'abbé de Luzine. Après le proverbe, on se met à table, et on chante au dessert un duo et une chanson[1]. On

1. Le duo chanté à table en présence de deux évêques et de deux abbés n'est pas très-rigoureusement canonique ; mais, comme il est assez gracieux, nous pouvons le citer ici :

Le bien suprême
N'est point aux cieux.
C'est où l'on aime
Qu'on est heureux.
Le bien suprême
Est où l'on aime
C'est où l'on aime
Que sont les cieux.

Près d'une amie
Passer sa vie,
C'est être heureux.
Plus que les dieux.
Ah! que Thérèse
Ici se plaise
C'est en ces lieux
Que sont les cieux.

rentre ensuite dans le salon, où l'on voit paraître l'ex-secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres, M. Dromgold, déguisé en bouquetière des rues, portant une corbeille pleine de bouquets qu'il distribue aux assistants en leur chantant des couplets dont l'auteur est encore le duc de Nivernois. Comme chaque couplet porte l'indication de la personne à laquelle il est adressé, nous apprenons ainsi la composition de l'assemblée. Il y a d'abord cinq grandes dames, la comtesse de Rochefort, la maréchale de Mirepoix, la duchesse de Cossé-Brissac, Mlle de Cossé, sa fille, et Mme d'Héricourt. Il y a ensuite une dame vivant en adultère avec Watelet, celle qu'on appelait la meunière du Moulin-Joli, Mme Le Comte[1]; après celle-ci vient Mme de Pailly, dont la situation irrégulière n'est pas encore aussi notoire que celle de Mme Le Comte, mais l'est cependant assez pour qu'on puisse s'étonner de la voir placée entre Mlle de Cossé et l'archevêque de Bourges, accompagné lui-même de l'évêque de Périgueux, des abbés de Luzine et de Bonneval; le marquis de Brancas, frère de Mme de Rochefort, le duc de Nivernois, les acteurs et les actrices de la Comédie-Italienne, ont également chacun leur bouquet et leur couplet.

Ces couplets caractérisent le temps d'une manière assez expressive pour que l'on en cite quelques-uns,

1. Le Moulin-Joli était une très-agréable résidence sur les bords de la Seine, où les plus grandes dames allaient visiter Watelet et sa meunière.

par exemple, celui que la bouquetière adresse à l'archevêque de Bourges :

Voyez-vous ce gros patriarche,
Graisse par-ci, graisse par-là?
Le bon Noé sorti de l'arche
N'était pas frais comme cela.
Il s'en va dans son diocèse,
Il y fera ce qu'il faudra.
Ce qu'il faudra, ce qu'il voudra;
Mais il regrettera Thérèse;
Il fera là ce qu'il faudra,
Puis à Thérèse il reviendra.

Envers l'évêque de Périgueux, le ton n'est pas moins familier :

Voici le bon prélat qui siége,
Pâtés par-ci, pâtés par-là;
Le pape a-t-il un privilége
Qui vaille mieux que celui-là?
Perdrix rouge et truffe excellente,
On trouve là de tout cela,
On y fait chère succulente,
On trouve là de tout cela.
Monseigneur nous en enverra.

Le couplet à Mme Le Comte est beaucoup plus respectueux.

Je vois une aimable meunière,
Talents par-ci, talents par-là.
Des beaux-arts la troupe légère
Est toujours à ce moulin-là.
On les entend dire autour d'elle :
« Chérissons-la et servons-la;
Où trouver un meilleur modèle?
Chérissons-la et servons-là,
La reine de ce moulin-là. »

Enfin celui à Mme de Pailly l'est encore davantage,

sauf le reproche de *calvinisme*, qui est fait sans doute pour donner satisfaction aux deux prélats.

J'aperçois la belle Bernoise
Qu'on aime ici tout comme là;
Elle n'est fine ni sournoise,
Son pays n'a point de cela.
L'humeur douce et l'âme sensible,
Chacun sait bien qu'elle a cela.
Mais elle entend très mal la Bible.
Elle a cela, ce défaut-là,
Et c'est le seul défaut qu'elle a.

La soirée finit par une ronde en l'honneur de Mme de Rochefort, que chante le duc de Nivernois, et dont le refrain est repris en chœur. Nous n'oserions pas affirmer que les deux prélats et les deux abbés chantent aussi; pourtant il est dit dans la ronde que chacun doit répéter le refrain.

On conviendra qu'une réunion si gaie, animée par tant d'inventions amusantes, ne ressemble guère au cercle de *rébus* et de *nouvelles* dont nous parlait tout à l'heure l'abbé Baudeau à propos du salon de Mme de Rochefort, et nous devons ajouter que les œuvres posthumes du duc de Nivernois prouvent que ces sortes de divertissements se renouvelaient souvent au Luxembourg. On remarquera aussi sous quel aspect agréable nous est présentée ici cette amie du marquis de Mirabeau qui devait bientôt subir les conséquences de la fausse situation qu'elle avait acceptée. Le grand monde d'alors était ainsi fait, que, tant qu'il n'y avait pas scandale, l'irrégularité des relations, bien que parfaitement connue, ne comptait pas. Mais un

procès, des plaidoyers et des mémoires injurieux livrant les personnes en pâture à la malignité publique ne permettaient plus la même tolérance à leur égard. Aussi sommes-nous portés à penser qu'à partir de 1776, époque où les écrits publiés au nom de la marquise de Mirabeau attaquèrent avec la même violence et son mari et sa rivale, celle-ci dut disparaître des réunions du Luxembourg. Nous lisons, en effet, dans les œuvres de M. de Nivernois, la relation d'une autre fête, aussi agréable que la précédente, donnée le 1er octobre 1776 par Mme de Rochefort à son amie la maréchale de Mirepoix, nous retrouvons encore dans cette réunion Mme Le Comte mêlée à de très-grandes dames, mais nous n'y retrouvons plus Mme de Pailly. Nous ne voulons pas dire par là que le scandale produit par les mémoires de la marquise de Mirabeau ait suffi pour déterminer Mme de Rochefort à cesser absolument toutes relations avec une personne pour laquelle nous l'avons vue manifester depuis 1762 un attachement très-vif et toujours croissant. Le recueil de lettres manuscrites qui nous a servi à composer cette étude s'arrête en octobre 1774; mais nous croyons qu'il avait une suite, et que cette suite a été perdue, et, comme le marquis de Mirabeau, dans sa correspondance avec son frère, se loue de Mme de Rochefort jusqu'à la mort de celle-ci, tout en se montrant de plus en plus mécontent du duc de Nivernois, nous en concluons que Mme de Pailly, dont l'influence sur lui était si puissante, n'a jamais rompu avec Mme de Rochefort;

il nous paraît seulement probable qu'étant assez fière pour ne pas aimer, ainsi qu'elle le dit dans une lettre, à faire le personnage de *bête curieuse*, Mme de Pailly dut s'abstenir d'elle-même de reparaître dans le salon du Luxembourg dès que le public fut mis dans la confidence de sa situation.

Toujours est-il que l'intimité si tendre que nous avons vue subsister si longtemps entre les *deux amis* du Bignon et les *deux amis* de Saint-Maur, nous conduit forcément à nous demander s'il n'y avait pas quelque analogie entre ces deux amitiés-là. Nous serions heureux de pouvoir prendre dans son sens le plus austère, la qualification d'*amie décente* du duc de Nivernois donnée par Walpole à Mme de Rochefort, et ce serait un phénomène curieux, principalement au dix-huitième siècle qu'une affection si vive et si longue maintenue, dans les régions pures du sentiment, et couronnée, après une période de près de cinquante ans, par un mariage qui, dans ce cas, serait, il est vrai, une superfétation; mais, indépendamment de l'induction à tirer du fait déjà signalé, il existe contre cette donnée poétique un témoignage que nous ne pouvons pas dissimuler et qui a sa valeur, car il émane de deux hommes qu'on doit croire bien informés de tout ce qui concerne le duc de Nivernois et Mme de Rochefort, nous voulons parler du marquis de Mirabeau et de son frère le Bailli. Celui-ci était en Provence au moment où le duc, sept mois après la mort de sa première femme, se remaria avec son amie. En apprenant par

son frère cette nouvelle, le Bailli s'en explique avec une brusquerie un peu bizarre qui prouve qu'il est préoccupé de l'idée que, si la marquise de Mirabeau venait à mourir avant son mari, celui-ci ne manquerait pas d'imiter le duc de Nivernois en épousant Mme de Pailly. « Quant au mariage dont tu me parles, écrit-il le 26 octobre 1782, il m'étonne par le peu de nécessité; il avait été si longtemps achevé sans être commencé et il a une si parfaite sûreté d'être sans fruit, qu'il ne fait que me confirmer dans l'idée que j'ai toujours eue, et qui m'a sauvé de faire aucune sottise, qui est qu'un homme qui suppose pouvoir trouver un bon conseil dans une femme se trompe. » Le marquis feint de ne pas comprendre ce qui le regarde dans cette réflexion, et il ne répond qu'à ce qui a trait au récent mariage; mais sa réponse n'est pas moins significative que la phrase de son frère. « Je ne t'ai pas mandé ce mariage, lui répond-il, comme un chef-d'œuvre; j'ai trouvé, comme toi, que c'était la cinquantaine qu'on fêtait. Je te l'ai écrit quand M. de Nivernois m'en donna part, comme d'une occasion de compliment, si l'on voulait; je ne suis pas étonné que tu aies trouvé la matière un peu sèche. »

Les affirmations si catégoriques du marquis de Mirabeau et de son frère ne nous permettent plus guère, on le voit, de nous en tenir à l'hypothèse vertueuse de François (de Neufchâteau); mais la situation de Mme de Rochefort n'en garde pas moins un certain caractère de

réserve et de délicatesse discrète qui la distingue des arrangements du même genre si fréquents au dix-huitième siècle. Elle nous aide aussi à nous expliquer la précipitation, un peu choquante au premier abord, de ce second mariage. Il nous paraît probable qu'après avoir vu mourir la duchesse de Nivernois, Mme de Rochefort, se sentant elle-même menacée de très-près, ne voulait pas mourir sans être légitimement unie à celui qu'elle avait si longtemps aimé et sans porter son nom. Elle était donc pressée, et elle avait raison de l'être, car, si elle eût attendu seulement l'expiration du deuil de la défunte duchesse, son désir eût été déçu, puisqu'elle cessa de vivre cinquante jours après son mariage. Son caractère, tel qu'il se révèle par ses lettres et par le témoignage de tous ses amis, nous permet d'affirmer qu'elle aussi « fut douce envers la mort », tout en regrettant la vie. Elle dut en effet la regretter d'autant plus que son idéal de bonheur se réalisait si tard et durait si peu. Mariée à vingt ans par convenance et bientôt veuve, ayant probablement dès cette époque distingué l'homme qui ne pouvait pas être son mari et qui devait être néanmoins le grand intérêt de son cœur, elle ne connut que dans sa vieillesse et pendant quelques jours le genre de bonheur qu'elle avait constamment rêvé, et qu'elle peint parfois avec tant

1. François (de Neufchâteau) se trompe quand il dit que Mme de Rochefort mourut le vingt-sixième jour de son mariage. Nous avons consulté tous les journaux du temps, et ils ne varient pas sur les dates. Son mariage est indiqué par tous et par le marquis de Mirabeau comme ayant eu lieu le 14 octobre 1782, et sa mort le 5 décembre suivant.

de charme dans le petit volume imprimé après sa mort.

Parmi les *pensées* qui forment la meilleure partie de cet ouvrage, en voici une qui déplaira probablement aux femmes plus impérieuses que tendres, mais qui ne déplaira peut-être pas aux autres : « Il n'y a qu'une seule chose qui puisse consoler d'être femme, c'est d'être celle de ce qu'on aime. Je crois même qu'une femme qui aime son mari est encore plus heureuse qu'un mari qui aime sa femme. Il est bien plus doux d'obéir que de commander à ce qu'on aime. On trouve un moyen toujours sûr de lui plaire en suivant sa volonté ; elle est aussi la règle de nos devoirs, et la source de nos plaisirs. Elle fixe nos idées, elle détermine nos goûts, elle donne une marche assurée à toutes nos actions. Telle qu'on nous peint la grâce efficace, elle nous transporte, elle nous transforme, elle nous entraîne, et cependant n'ôte point le mérite de la liberté. » — « Rien ne coûte, dit-elle encore, à un cœur véritablement touché, que de ne pas tout faire pour ce qu'il aime, et que de ne lui pas tout dire. » Il y en a aussi d'une nature plus grave, qui sont toujours intéressantes par un rare mélange de distinction, de sagacité et de bonté. « J'ai vu, au grand déplaisir de mon cœur, que la crainte seule maintient l'ordre parmi les hommes. — Il ne suffit pas d'avoir un cœur excellent, il faut encore avoir l'âme très-délicate pour ne jamais blesser les malheureux. — Le caractère distinctif de la vanité est l'inquiétude; jamais elle n'est tranquille, et c'est ce qui rend les Français si difficiles

à gouverner. — Il y a deux politesses : la politesse du cœur et celle des manières. La première sans la seconde devrait suffire, et ne suffit point parmi nous. La seconde sans la première suffit souvent, et ne devrait jamais suffire[1]. »

1. Nous reproduisons en supplément le texte complet des *pensées* de Mme de Rochefort; les autres opuscules dont se compose le volume imprimé par les soins du duc de Nivernois sont inférieurs aux *pensées*. Le morceau le plus étendu est un petit roman mythologique intitulé *Mytis et Aglaé ou les Jeunes Vieillards*. L'auteur semble avoir voulu imiter le *Temple de Gnide* de Montesquieu, mais il n'y a pas réussi; l'on a même quelque peine à comprendre que la plume qui trace des lettres si agréables et si naturelles ait pu écrire cette production un peu fade, plus bizarre qu'originale, et souvent obscure. On serait tenté de croire à quelque intention allégorique plus ou moins détournée dans cette histoire de deux jeunes époux de la Thessalie qui, dès le lendemain de leur mariage, voient leurs amours traversés par toute sorte d'obstacles et d'aventures fantastiques et qui n'arrivent à jouir de leur bonheur *en paix* et *en sûreté* qu'après que *le dieu d'amour* les a métamorphosés tous deux en vieillards, en leur laissant, d'ailleurs, tous les sentiments de la jeunesse.

X

LA VIEILLESSE DU DUC DE NIVERNOIS

Avant de résumer nos impressions sur cette société groupée autour de Mme de Rochefort, il convient peut-être de ne pas quitter brusquement l'homme qui a tenu une si grande place dans son existence et de dire un mot des vicissitudes qui attendaient le duc de Nivernois après la mort de son amie. On a vu au commencement de ce travail avec quel accent de désolation il exprimait son chagrin de l'avoir perdue. Sa vie semblait en effet très-décolorée, car il avait ressenti très-fortement aussi la perte de sa première femme : à l'âge où il était parvenu, chacune de ces deux affections n'avait plus rien d'exclusif et ces deux morts si rapprochées pouvaient lui inspirer une douleur également sincère. Il avait perdu presque tous ses parents et ses amis

les plus chers. Cette société de Saint-Maur où nous l'avons vu passer de si douces heures avec Mme de Rochefort, avait disparu : Mme de Pontchartrain, Mme de Watteville, le président Roujault, M. et Mme de Maurepas n'existaient plus ; la mort de Mme de Gisors, qui suivit de près celle de Mme de Nivernois, n'avait laissé au duc qu'une seule fille, Mme de Cossé très-attristée elle-même par la perte d'un fils unique. Tant de deuils étaient bien faits pour abattre un homme nerveux et maladif. Mais le duc de Nivernois appartenait à cette catégorie d'esprits vivaces et légers qui, par leur légèreté même, s'élèvent au-dessus des chocs trop violents; et il suffit de parcourir ses œuvres posthumes pour reconnaître qu'il garde jusqu'à sa dernière heure tous les goûts qui ont alimenté sa vie, le goût des beaux-arts, de la société, de la conversation et des exercices de l'esprit dans tous les genres : dans le genre sérieux sans sécheresse, lorsqu'il écrit à quatre-vingts ans sa notice sur l'abbé Barthélemy, ou lorsqu'il reçoit à l'Académie française Condorcet, Maury ou Target, et dans le genre le plus leste, quand il compose de petites comédies ou de petits opéras de salon, des charades ou des madrigaux galants. On pourrait même, sans trop d'exagération, lui faire honneur d'une sorte de progrès dans les discours d'académie, en ce sens qu'il est un des premiers qui aient osé présenter ces sortes de discours comme autre chose qu'un échange de compliments imposés par l'étiquette traditionnelle. Nous avons feuilleté quelquefois des recueils de ha-

rangues académiques au dix-septième et au dix-huitième siècle et nous n'avons trouvé nulle part cette opinion si nettement exprimée en 1785 par le duc de Nivernois en recevant l'abbé Maury : « Les éloges académiques ne sont pas institués, dit-il, dans la vue de flatter l'amour-propre de nos nouveaux confrères; ils ont un but plus sage, une intention plus pure. L'objet de l'Académie est de justifier ses choix aux yeux du public, à qui elle doit rendre compte de ses motifs, parce qu'elle ambitionne son suffrage. » L'Académie *rendant compte de ses motifs et justifiant ses choix*, n'y a-t-il pas là une nuance qu'on peut dire nouvelle et qu'on doit noter dans la bouche d'un duc et pair de l'ancien régime?

En dehors de l'Académie, où il continue d'ailleurs à captiver le public par ses fables, le duc de Nivernois quoique vieux et souffrant donne encore des fêtes qui attirent l'attention des nouvellistes et dont il est parlé aussi bien dans le recueil de Bachaumont que dans la correspondance de Grimm. Mentionnons seulement une fête brillante offerte par lui, en 1788, dans sa nouvelle résidence de Saint-Ouen, au prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, avec accompagnement de comédies et de chansons arrangées pour la circonstance et où figure le duc lui-même comme acteur et comme chanteur.

Ce penchant pour les divertissements mondains ne rendait pas M. de Nivernois indifférent à la gravité des circonstances politiques. Nous croyons cependant que François (de Neufchâteau) exagère un peu sa pré-

voyance quand il le présente comme ayant eu un des premiers le sentiment des catastrophes qui se préparaient; de même qu'il dénature un peu l'opinion qu'on avait de lui lorsqu'il prétend qu'indiqué par la voix publique pour le poste de gouverneur du fils de Louis XVI, le duc aurait été éloigné de cet emploi parce que les courtisans dont *les formes* contrastaient avec son *extrême réserve*, déclarèrent qu'il était *trop sévère*. Les ennemis de M. de Nivernois ne lui adressèrent jamais ce genre de reproche, mais plutôt le reproche contraire, et il est beaucoup plus probable que c'est l'accusation de légèreté qui aura pu arrêter Louis XVI, si en effet il a pensé à donner le duc de Nivernois pour gouverneur à son fils.

Du reste, pour apprécier le côté faible d'un homme, il peut être utile de recourir au témoignage de ses anciens amis lorsqu'ils ne le sont plus, à la condition cependant qu'on tiendra compte de la part de malveillance qui se mêle à la déposition. — C'est une des grandes misères de la nature humaine, visible surtout dans les correspondances prolongées que cette métamorphose des sentiments les plus enthousiastes et les plus affectueux, en appréciations dénigrantes et amères chez le même homme à l'égard du même homme : à la date où nous sommes, c'est-à-dire à la veille de l'entrée du duc de Nivernois au conseil des ministres en 1787, le marquis de Mirabeau parlant de son ancien ami nous offre un exemple de ce triste phénomène. Mais il ne serait pas juste de le rendre seul responsable d'un

changement qui, si nous avions des lettres du duc de Nivernois sur *l'Ami des hommes* à la même date serait très-probablement aussi tranché qu'il l'est dans la citation suivante ; c'est ce que prouve d'ailleurs suffisamment cette citation même :

« Il se pourrait bien, écrit le marquis de Mirabeau à son frère, le 25 février 1787, que le Nivernois ne t'eût pas répondu, par pur esprit d'abnégation de tout ce qui n'importe pas à la sphère mobile et rétrécie qu'embrasse son amour-propre. Je ne l'ai pas vu depuis mon dernier retour de la campagne. Après la mort de sa seconde femme, qu'il honora de simagrées plus fortes que l'autre, après avoir fait son devoir en statues, devises, etc., il s'est fait une société de tenants réformés de la vieille cour. Comme je ne vais plus le soir depuis longtemps, dès l'année précédente ayant usé de mon privilége pour entrer chez lui le matin, et suivant de trop près celui qui m'annonçait, je le vis deux fois jeter ses bras en désespéré à cette importunité et puis venir à moi avec son riant de cour. Aussi, dès l'année passée, je m'en tins à me faire écrire, et, comme cela ne se rend pas, ma foi, j'ai renoncé à tous ces seigneurs postiches qui ne sont bons à rien, ains au contraire, et qui s'ennuient en attendant le bon air ou en courant après... Tant qu'il a été régi par une âme tout autrement élevée quoique ayant les faibles du sexe, j'ai pu prendre pour bon l'aloi de sa fausse monnaie, aujourd'hui je n'en veux plus. »

Je n'en veux plus est naïf, c'est le mot du renard sur les raisins, ainsi que le montre le petit tableau d'ailleurs *parlant* qui représente la visite et comme cela ressort également du nom écrit à la porte qui ne se rend pas; mais on voit ici que le souvenir de Mme de Rochefort, malgré le correctif sur les *faibles du sexe*, est resté cher au marquis de Mirabeau.

On s'attend bien qu'en apprenant quelques mois plus tard que son ancien ami devient ministre d'État, il ne se montrera pas plus favorable : « A propos du vieux temps, écrit-il à son frère, comment trouves-tu le Nivernois qui entre au conseil et qui commence sa carrière ministérielle à soixante-et-onze ans. Le conseil deviendra académique et je suis persuadé que le petit homme se flatte que cette accolade remplira le vœu public. »

Si le duc de Nivernois se laissa égarer par une telle illusion comme semblerait l'indiquer ce regain trop tardif d'ambition politique, il dût s'apercevoir bientôt qu'il se trompait et que les circonstances nouvelles étaient trop fortes pour lui comme elles le furent d'ailleurs pour tant d'autres plus présomptueux que lui.

Un pamphlet dont nous reparlerons tout à l'heure l'accuse de s'être montré absolument hostile à toute idée de réforme et de liberté. Quoique sa courte participation aux affaires n'ait laissé aucune trace bien sensible, tout ce que l'on connaît de son caractère et de ses idées autorise à penser qu'il fut, au conseil des ministres, ce qu'il avait été toute sa vie, un homme modéré et prudent, mais dans un temps où la modération et la prudence ne suffisaient plus ni pour arrêter, ni pour diriger le mouvement des esprits. Entré au conseil avec Malesherbes qui y revenait, il y apporta probablement les mêmes vues, les mêmes bonnes intentions et la même impuissance, et il rentra dans la vie privée après la mort du ministre Vergennes, qui

avait surtout contribué à le décider à en sortir. Mais, quoique passagère et indirecte, son intervention dans les affaires publiques lui valut des inimitiés assez violentes à en juger par la manière dont il est traité dans un ouvrage anonyme publié en 1789 sous le titre de *Galerie des états généraux* et qui fit une certaine sensation. Cet ouvrage est présenté par les bibliographes comme l'œuvre collective de divers écrivains tels que Laclos, Luchet, etc.; quelques-uns pensent que Mirabeau y a concouru, et on le pourrait croire non-seulement parce qu'il y est peint uniquement par son beau côté, mais surtout parce que ses adversaires Necker et la Fayette y sont très-dépréciés; ce livre s'annonçait par son titre même comme consacré aux principaux personnages faisant partie des états généraux; or, le duc de Nivernois, n'étant point dans ce cas, n'y figurait pas naturellement, et, quoique l'exception faite à son égard ait été reproduite dans le même ouvrage pour quelques autres personnages, étrangers comme lui à l'Assemblée nationale, il est trop visible que l'auteur de ce portrait, quel qu'il soit, est un homme offensé qui a cherché et saisi l'occasion de se venger [1].

Tous ceux qui figurent dans cette galerie étant peints sous des noms de fantaisie, le peintre du duc de Nivernois a donné à son modèle le nom de *Mytis*, qui est

1. Si le portrait était par hasard de Mirabeau lui-même, on s'expliquerait la méchanceté du peintre par le souvenir qu'il aurait gardé des lettres de cachet obtenues contre lui par son père avec l'appui du duc de Nivernois; mais le style ne ressemble pas à celui de Mirabeau. Peut-être s'est-il contenté d'inspirer le véritable auteur.

celui du héros du petit roman mythologique écrit par Mme de Rochefort et dont nous venons de parler.

Le portrait est, d'ailleurs, assez bien tourné; mais il suffit de lire les premières lignes pour reconnaître le ton d'un ennemi : « Il y a, dit l'auteur, des hommes qui ont acquis une certaine réputation, on ne sait comment; qui sont employés, on ne sait pourquoi; de ce nombre est Mytis. Né avec cette sorte d'esprit qui n'est bon à rien, il n'a fait aussi que des riens ..... » Ce mérite d'amabilité si universellement reconnu au duc de Nivernois qu'il semble en quelque sorte identifié à son nom, ce mérite que ses amis seulement savaient être plus ou moins obscurci par des inégalités vaporeuses, a complétement disparu dans le portrait de Mytis : « Il a, dit le peintre, de la hauteur espagnole, de l'astuce italienne, de la tournure française. De ce mélange résulte un être dont on se défie sans le craindre, et qu'on n'a le courage ni d'aimer ni de haïr. Ses soupers fatiguent, sa gaieté attriste, sa morgue indispose;..... quand il parle, il est fort aigre; quand il écoute, il humilie; quand il cause, il trompe. Son égoïsme rebute, son affectation lasse, sa familiarité est protégeante et sa froideur dédaigneuse. »

Mytis est un de ces hommes qui ne sont à leur aise qu'au milieu de jeunes sots et de vieilles c... les uns l'encensent, les autres le gâtent.

Enfin Mytis est qualifié « l'esprit le plus féodal, le noble le plus décidé, l'anti-bourgeois le plus fier qu'il y ait dans la capitale. »

L'écrivain avoue pourtant que Mytis a la réputation d'un bon homme; « mais il n'en a, ajoute-t-il, ni le renom ni le jeu; il n'a jamais servi l'indigence, mais quelquefois les femmes; il est vindicatif, caustique, sournois ». Cette peinture dénigrante prouve suffisamment que le duc de Nivernois n'était pas vindicatif, et que, s'il avait jamais été de ceux qui se font craindre, il ne l'était plus en 1789. Pour se convaincre que c'est bien le caractère inoffensif du modèle qui explique l'insolence du peintre, il suffit de lire, dans le même recueil, un autre portrait voisin de celui-là intitulé *Amène*, qu'on dirait fait pour le duc de Nivernois, et dont nous citerons seulement quelques lignes :

« Amène a ces formes enchanteresses qui embellissent même la vertu. Le premier instrument de ses succès est un excellent esprit, jugeant les hommes avec indulgence, les événements avec sang-froid; il a cette modération, le vrai caractère du sage..... Amène a contre lui la douceur du caractère, l'agrément de la figure, le charme de l'amabilité; je connais des gens que tant d'avantages choquent; ils se préviennent contre un homme qui s'avise de les joindre au hasard utile de la naissance, et aux qualités essentielles de l'âme. »

Quel était donc ce sage *Amène* dont le portrait contraste si fort avec celui de *Mytis*? c'était un jeune homme astucieux et habile qui, en sachant se faire aimer quand il le voulait, savait encore mieux se faire craindre, c'était Talleyrand. A coup sûr, on ne s'attendait guère à voir sa figure angélique employée à faire

ressortir la figure vindicative, caustique et sournoise d'Anacréon Nivernois[1].

Ainsi, malgré cette bonne grâce si accentuée qui faisait de lui le très-humble serviteur de tout barbouilleur de papier désireux de recourir à ses conseils[2], il suffisait au duc de Nivernois de son rang, de sa fortune, de ses aptitudes artistiques et littéraires combinées avec sa réputation d'homme très-pacifique pour l'exposer aux attaques violentes dont on peut se faire une idée par l'échantillon que nous venons d'en citer.

Quand vint la Terreur, on est porté à s'étonner que l'aimable vieillard, après avoir vu massacrer son gendre, n'ait pas songé à émigrer; mais il est probable que sa vieillesse même, sa débile santé et cette sorte d'élasticité intellectuelle qui le maintenait toujours au-dessus du découragement, le décidèrent à attendre

1. En regard de ce portrait si séduisant d'*Amène*, et pour prouver que l'original ne lui ressemblait guère, il suffit de reproduire cette courte et vive esquisse, tracée à la même époque par un homme d'État américain, Gouverneur Morris, qui voit le jeune évêque d'Autun pour la première fois. « Cet homme, écrit-il, me paraît fin, froid, rusé, ambitieux et méchant. »

2. Nous pourrions citer plus d'un exemple de sa complaisance en ce genre. Rappelons seulement celui que nous avons raconté dans notre ouvrage sur *Beaumarchais et son temps*. Nous avons montré l'auteur du *Mariage de Figaro*, à une époque où il était complètement inconnu du public, adressant au duc de Nivernois qui ne le connaît pas davantage le manuscrit de son premier drame d'*Eugénie*, et lui demandant des avis. Nous avons vu le duc étudiant consciencieusement le manuscrit et le renvoyant à l'auteur avec cinq ou six pages de remarques et de notes écrites de sa plus belle écriture.

avec résignation les événements. Arrêté en septembre 1793 et détenu à la prison des Carmes jusqu'en août 1794, il eut la chance d'être oublié et il oublia lui-même la mort qui moissonnait autour de lui ses compagnons d'infortune en traduisant ce long et folâtre poëme italien *Ricciardetto* (Richardet) dont nous avons parlé plus haut. Au sortir de prison à soixante-dix-huit ans, tous ses biens étant saisis et mis au pillage, il se trouva tombé presque dans l'indigence après avoir joui pendant sa vie entière de toutes les splendeurs d'une grande fortune. Il put cependant rentrer dans son bel hôtel de la rue de Tournon qui n'avait point été vendu; les agents de la nation avaient seulement pris la peine de le débarrasser de tout son mobilier. Dans cette situation, le citoyen Mancini (c'était son nom républicain) ne perdit pas la plus petite nuance de ses habitudes d'esprit et de son ancienne physionomie de poëte galant et badin; on en peut juger par la romance peu lugubre où il chante ses malheurs à l'imitation et sur l'air de la chanson de *Calpigi* dans l'Opéra de *Tarare*; nous en citerons seulement deux couplets :

J'ai vu de près la guillotine;
Mon sort avait méchante mine,
Et j'en avais quelque souci;
Ahi! povero Mancini!
Mais j'ai trompé sa faux cruelle,
Et, dans le quartier de Grenelle,
Je suis reçu, je suis chéri;
Ah! ah! trop heureux Mancini!

J'ai perdu ma fortune entière,
Ou, s'il m'en reste, ce n'est guère;

Je suis mal mis et mal nourri.
Ahi ! povero Mancini !
Mais je n'ai plus regrets ni peines.
Zulmé m'a donné pour étrennes
Les deux beaux écrans que voici :
Ah ! ah ! trop heureux Mancini !

Si l'on était disposé à croire que cette sérénité est artificielle et de parti pris, on serait détrompé en lisant le travail sérieux qu'il écrivit pour honorer la mémoire du savant ami de la duchesse de Choiseul, qui avait été aussi le sien, de l'abbé Barthélemy. Dans cette notice publiée en 1796, l'auteur est naturellement amené à parler des temps affreux qu'il vient de traverser puisque l'abbé Barthélemy avait été arrêté et détenu comme lui, à la vérité beaucoup moins longtemps que lui, car sa détention ne dura qu'un jour. Le duc de Nivernois parle de la Terreur dans un moment où les terroristes sont l'objet d'une exécration presque générale, il pourrait certes les maudire sans aucun effort de courage, il n'aurait besoin que d'un peu de ressentiment personnel. Il en éprouve si peu, qu'on est presque tenté de le trouver trop calme. Voici toutes les réflexions que lui suggère l'emprisonnement de son ami : « Il fut, dit-il, dénoncé le 30 août 1793 sous prétexte d'aristocratie, accusation qui pouvait surprendre un homme à qui la langue grecque était si familière..... Dans les temps de trouble où la défiance paraît de première nécessité, tous les dénonciateurs sont écoutés et toutes les dénonciations sont reçues..... Il entra en prison le 2 septembre, anniversaire trop

mémorable d'une journée que nos neveux effaceront, s'ils le peuvent, des fastes de la France. »

Après avoir raconté ensuite les efforts de la duchesse de Choiseul pour délivrer son vieil ami en éclairant *la religion du gouvernement* sur l'erreur commise dans les bureaux, il n'est plus occupé qu'à faire valoir l'empressement avec lequel le comité (celui de sûreté générale apparemment) répara cette erreur, et l'empressement non moins grand avec lequel les *commis* expédièrent l'ordre de sortie, et pas un mot d'indignation, pas une allusion ni aux onze mois de prison subis par lui-même, ni aux trop nombreuses victimes qui avaient passé de la prison à l'échafaud!

C'est la même sérénité qui l'inspire dans sa dernière pièce de vers, les *Souvenirs d'un octogénaire*, pièce trop gaillarde, comme nous l'avons dit, surtout pour un vieillard, mais prouvant par cela même à quel point l'homme était peu changé et gardait jusqu'au bout cette sorte de libertinage intellectuel, costume obligé d'un poëte de cour et de société sous l'ancien régime. Le morceau se termine d'ailleurs par des accents plus graves que les gaudrioles du début. On peut dire enfin que le duc de Nivernois mourut presque littéralement en versifiant, s'il est vrai, comme on l'assure, que six heures avant d'expirer, âgé de quatre-vingt-deux ans (le 25 février 1798), il ait dicté de son lit, à l'adresse de son médecin (qui était en même temps son ami et qui voulait appeler des confrères en consultation

sur son état), l'aimable impromptu que voici :

Ne consultons point d'avocats,
Hippocrate ne viendrait pas.
Je n'en veux pas d'autre en ma cure ;
J'ai l'amitié, j'ai la nature,
Qui font bonne guerre au trépas ;
Mais peut-être dame nature
A déjà décidé mon cas ;
Ah ! du moins sans changer d'allure,
Je veux mourir entre vos bras.

Le vieillard capable au milieu de grandes catastrophes publiques, de grands malheurs personnels et de tous les accidents d'une santé déplorable de garder une telle vivacité d'esprit, n'était certainement pas d'une trempe ordinaire; quoique sa fermeté se manifeste à nous sous des formes en général peu austères, on ne peut guère se refuser à reconnaître qu'il y avait du stoïcien dans cet élégant disciple d'Épicure. Il est possible même que les accès de vapeurs que nous avons eu si souvent l'occasion de constater chez le duc de Nivernois au temps de sa prospérité et dans ses intervalles d'oisiveté et d'ennui aient disparu dans sa vieillesse, car c'était une rude médecine que la Terreur pour tous ces *vaporeux* de l'ancien régime; mais, en faisant la part du stoïcisme dans le caractère de l'ami de Mme de Rochefort, il faut la faire aussi à cette légèreté mobile qui était essentiellement dans sa nature et qui l'aidait à surnager comme le liége au-dessus des flots les plus orageux.

Chamfort a prononcé un mot d'atrabilaire en disant

qu'il « arrive un âge où il faut que le cœur se brise ou se bronze ». Ce sont là les deux extrémités de l'échelle morale entre lesquelles il y a bien des échelons. Le cœur du duc de Nivernois n'était certainement pas bronzé même à quatre-vingts ans, car, dans tout ce qu'il écrit à cet âge (prose ou vers), il est facile d'apprécier combien la société de quelques amis des deux sexes lui est nécessaire et le rend heureux. Son cœur n'était pas non plus brisé, car on voit aussi qu'il était de ceux qui remplacent sans trop de peine les affections détruites par la mort, et qui sont capables d'oublier plus ou moins ce qu'ils ont le plus aimé. Cette affirmation nous oblige, avant de nous séparer du gracieux citoyen Mancini, à lui faire une petite querelle, en lui demandant compte de sa fidélité envers la mémoire de Mme de Rochefort.

Quand on lit dans la préface des opuscules imprimés en 1784 les touchantes effusions d'un mari désolé qui pleure « la femme la plus parfaite qui ait jamais vécu, une femme dont le caractère adorable a fait pendant tant d'années le bonheur de sa vie », on ne se douterait guère, si on ne le savait déjà, qu'avant d'être marié cinquante jours seulement à Mme de Rochefort, le duc de Nivernois avait été pendant plus de cinquante ans le mari d'une autre femme qu'il avait aussi beaucoup aimée. En revanche, lorsque plusieurs années ont passé sur la mort de ses deux femmes, il se trouve que c'est la première dont le souvenir devient dominant dans son cœur au point d'étouffer complète-

ment celui de la seconde. Nous avons vainement cherché, dans les huit volumes d'œuvres complètes préparés et publiés par le duc de Nivernois lui-même en 1796, la plus petite trace de Mme de Rochefort. L'auteur recueille et imprime des vers à sa première femme, à sa belle-mère, à ses amis et laisse de côté tous les vers composés autrefois pour célébrer Thérèse, et dont quelques-uns, notamment le portrait de 1741, avaient paru de son vivant dans divers recueils: aucune de ces compositions n'est admise par lui à figurer dans ses œuvres complètes. Ce n'est qu'après sa mort, dans ses œuvres posthumes réunies et publiées en 1807 par François (de Neufchâteau), que l'on voit reparaître Mme de Rochefort. Il semble quant à lui l'avoir si bien oubliée dans sa vieillesse, qu'en publiant les élégies amoureuses qui lui avaient été inspirées par la première duchesse de Nivernois, il les intitule: « Élégies *pour ma femme* sous le nom de Délie. » Il est visible qu'après avoir, dans le petit volume de 1784, sacrifié tout autre souvenir à celui de sa seconde femme, il parle maintenant de la première comme si la seconde n'avait jamais existé.

Quelle que soit la cause immédiate de ce petit phénomène moral, qu'on doive l'attribuer au mouvement spontané d'un esprit se retournant au déclin de la vie vers les affections légitimes de préférence à celles qui n'avaient eu ce caractère que passagèrement, ou bien qu'on l'explique par l'influence d'une famille qui peut-

être n'avait pas approuvé le second mariage, toujours est-il que le phénomène pris en lui-même vient à l'appui de notre opinion sur la part de mobilité qui entrait dans le caractère du duc de Nivernois. Cette nuance conciliable d'ailleurs avec l'attachement aux habitudes, tant que les habitudes subsistent, ne doit pas être omise si l'on veut peindre au complet une figure qui restera non pas précisément pour la valeur intrinsèque, soit politique, soit même littéraire, mais parce qu'elle représente avec distinction et originalité un type disparu depuis la Révolution, le type du grand seigneur artiste et littérateur.

XI

LA HAUTE SOCIÉTÉ, SES GOUTS, SES HABITUDES ET SES MŒURS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

En faisant connaître au public Mme de Rochefort, en racontant ce que nous avons pu apprendre de sa vie, en la laissant se peindre elle-même et en groupant autour d'elle un assez grand nombre de figures variées, nous avons eu surtout pour objet, comme nous l'avons dit au début de cet ouvrage, de mettre en lumière les tendances diverses qui se peuvent distinguer dans une des régions les plus raffinées de la haute société française au dix-huitième siècle.

Il nous semble qu'un des traits les plus saillants de cette société, qu'on la prenne au temps de la jeunesse de Mme de Rochefort, à l'époque de ces réunions de l'hôtel de Brancas qui avaient laissé à Montesquieu de si agréables souvenirs, ou qu'on l'étudie plus ou

moins modifiée et renouvelée dans le salon du Luxembourg ou dans le cercle plus intime de Saint-Maur, consiste en goût très-vif pour les plaisirs de l'esprit. Les récréations intellectuelles qui appartiennent à tous et qu'on emprunte soit aux théâtres, soit aux livres qui se publient, ne suffisent pas à cette société, il lui faut encore des plaisirs qui lui soient, en quelque sorte, particulièrement réservés. De là ce grand nombre de comédies, de romans, de divertissements en prose ou en vers, composés uniquement pour plaire à un petit nombre de personnes; de là ces portraits à la plume où l'on rivalise tantôt de bonne grâce, tantôt de malice fine et tempérée, pour se flatter ou se critiquer les uns les autres; de là ces lettres que l'on soigne toujours plus ou moins, parce qu'elles doivent être communiquées à plusieurs par la personne à laquelle on les écrit; de là enfin toutes ces recherches ingénieuses nées du désir de chacun de contribuer à l'agrément de tous: elles ont certainement leur côté futile, mais elles indiquent aussi chez les hommes un naturel plus sociable, plus complaisant, moins égoïste et moins rude que celui des hommes de notre temps; elles dénotent également chez les femmes de ce temps-là une élasticité et une vivacité d'intelligence qui ne se retrouvent peut-être pas au même degré chez les femmes de nos jours, dont les plus distinguées préfèrent souvent, et non sans raison, la vie de famille et la ressource des livres à ce rassemblement fortuit d'êtres guindés et muets, inconnus les uns aux autres,

et en défiance les uns des autres qu'on appelle aujourd'hui la société.

Il faut cependant reconnaître aussi que cette disposition à se mettre en frais d'esprit pour récréer la petite association mondaine à laquelle on appartient, s'explique également par une disposition inverse qu'il est difficile de ne pas remarquer dans le milieu social que nous venons d'étudier. C'est la tendance à l'ennui combinée avec une très-grande aversion pour ce genre de désagrément. On a vu quelle place tient le chapitre des *vapeurs* dans les lettres de Mme de Rochefort et de ses amis, nous avons même écourté beaucoup ce chapitre, alors si important. Le plaisir qu'une femme de nos jours peut éprouver à se recueillir dans la solitude, à se distraire du monde en acceptant volontiers un tête-à-tête avec elle-même, semble alors très-peu apprécié. La mélancolie, dont tant de poëtes de notre siècle ont chanté les douceurs, est considérée dans ce monde-là comme une maladie aussi redoutable que toute autre, et tous les genres de maladies sont excessivement redoutés. Tous ceux qui ont eu occasion de lire de longues correspondances écrites au dix-huitième siècle ont été frappés de la surabondance des détails relatifs à la santé. Rien de plus naturel assurément que cette sorte de communications entre personnes qui s'intéressent les unes aux autres. On ne doit pas non plus oublier que nous avons affaire ici à une société où il y a des malades. Mais tous ne le sont pas, et les plus robustes aussi bien que les plus ché-

tifs s'étendent avec une complaisance illimitée sur les circonstances les plus insignifiantes, souvent même les plus triviales de leur état physique; là encore, nous avons dû plus d'une fois supprimer les preuves du fait que nous signalons. Ainsi cette qualité incontestable, la sociabilité, se trouve mélangée de défauts qui en diminuent le mérite, car les vapeurs et la difficulté de supporter la solitude impliquent souvent un certain vide dans l'esprit et dans le cœur, de même que l'abus des préoccupations de santé trahit une certaine mollesse efféminée, et le tout rentre aisément dans cette accusation générale de frivolité justement dirigée contre la société du dernier siècle.

Il faut cependant distinguer; s'il s'agit de la frivolité de l'esprit, on ne voit pas que les femmes de ce temps-là soient moins capables que celles de notre siècle de comprendre et d'exprimer les idées les plus sérieuses. Cette faculté déjà reconnue chez Mme de Choiseul, chez Mme du Deffand, chez Mme d'Épinay, on a pu la constater aussi chez Mme de Rochefort, dont l'intelligence se prête et s'intéresse avec la même facilité aux discussions les plus sévères ou au badinage le plus léger.

La frivolité est donc bien plus dans les mœurs que dans l'esprit, et la frivolité morale, c'est-à-dire l'indifférence pour un certain ordre de sentiments et de devoirs n'a pas pour effet de diminuer autant qu'on le pourrait croire les aptitudes intellectuelles au moins chez les femmes. Car, en ce qui touche les hommes, des-

quels on attend plus de sérieux, il est incontestable que les préoccupations de la galanterie, c'est-à-dire de la vanité appliquée aux succès de femmes, produisent souvent ce résultat de *féminiser* plus ou moins ceux qui s'y abandonnent, de leur enlever plus ou moins la virilité de l'esprit et du caractère. Mais cette galanterie elle-même, la grande et funeste infirmité morale de l'aristocratie française au dix-huitième siècle, offre des nuances qui ne doivent pas être confondues. Le monde de Mme de Rochefort, surtout dans la dernière moitié de sa vie, n'est pas celui où le désordre des mœurs se manifeste dans ces liaisons d'un jour que l'on nommait par euphémisme des *fantaisies*, nous n'y avons rencontré que des irrégularités plus respectables connues sous le nom d'*attachements*.

Ces attachements étaient comme la conséquence naturelle des mariages d'alors. Les mariages de nos jours présentent souvent ce caractère fâcheux de n'être qu'une combinaison financière, mais, au moins, les futurs sont consultés sur la combinaison, et souvent ils s'y intéressent également tous les deux. Parfois même, ils sont aussi experts que leurs parents, et aussi experts l'un que l'autre dans l'appréciation de leur *valeur* respective. Ils savent donc parfaitement ce qu'ils font en se mariant par calcul, et c'est de propos délibéré qu'ils préfèrent aux satisfactions du cœur ou de l'esprit le genre de bonheur qui leur paraît le plus solide.

Dans la haute société du dix-huitième siècle, les

mariages étaient arrangés exclusivement par les parents en vertu de convenances de famille et de hiérarchie sociale plus ou moins combinées avec des considérations de fortune; mais les futurs n'étaient pas même admis à avoir un avis, et cela se comprend d'autant mieux qu'ils étaient souvent mariés dès l'enfance ; très-souvent aussi, ils se voyaient littéralement pour la première fois la veille ou même le jour de leur mariage. Il en résultait que le *nec plus ultrà* de la vertu pour la plupart de ces époux consistait, tout en restant mariés légalement, à se remarier par goût chacun de leur côté, et, lorsque chacun d'eux restait fidèle à ce second mariage de choix, ils excitaient l'admiration générale. Les femmes cependant ne se croyaient pas toujours obligées de suivre l'exemple de leurs maris; mais, pour ceux-ci, le mariage de choix était le fait des plus scrupuleux. C'est ce qu'a dit d'une façon charmante une personne très-distinguée de notre siècle qui connaissait et jugeait d'autant mieux le grand monde d'autrefois qu'elle y était née, sans y avoir vécu. La vicomtesse de Noailles, racontant la vie de la princesse de Poix, sa grand'mère, et parlant de son bisaïeul, le prince de Beauvau, s'exprime ainsi : « Il aimait déjà, du vivant de sa femme (*c'était presque un usage alors*), une personne d'un agrément et d'un mérite supérieurs, Mme de Clermont, née de Rohan-Chabot, qui perdit son mari deux ans avant la mort de la princesse de Beauvau. Celle-ci disait dans sa dernière

maladie : *L'étoile de Mme de Clermont me tuera*[1]. »

La situation du duc de Nivernois et de Mme de Rochefort n'est pas sans analogie au fond, avec celle du prince de Beauvau et de Mme de Clermont, quoiqu'elle présente des nuances très-différentes; notamment cette nuance d'un époux qui, marié à la mode du temps, commence par vivre étranger à sa femme et livré de son propre aveu à toutes les dissipations de la galanterie, qui devient ensuite amoureux d'elle pendant quelques années, et que nous retrouvons enfin, dans la dernière moitié de sa vie, partagé entre sa femme et l'amie qui doit la remplacer. A quelle époque cette amie a-t-elle acquis des droits à devenir un jour sa seconde femme? c'est ce que nous n'avons pu déterminer. Si nous nous en rapportons au marquis de Mirabeau, si c'est, comme il le dit, la *cinquantaine* que célèbrent les deux amis en se mariant à soixante-six ans, sans attacher à ce mot de cinquantaine une précision arithmétique, nous pourrons en conclure (et quelques phrases du petit roman mythologique de *Mytis et Aglaé* nous porteraient assez à adopter cette opinion) que la liaison remonte précisément à cette période de jeunesse où les deux amis, mariés tous deux par convenance, auraient contracté entre eux un de ces mariages de choix dont nous parlions tout à l'heure; mais, dans ce cas, l'auteur des *Élégies à Délie* aurait un péché de plus sur la conscience, puisqu'il

1. *Vie de la princesse de Poix*, par la vicomtesse de Noailles, p. 9.

confondrait cette affection pour Mme de Rochefort, qui doit reparaître plus tard si puissante dans sa vie, avec les nombreuses légèretés dont il se reconnaît coupable envers sa femme[1].

Quant à Mme de Rochefort, ce qui nous paraît probable, c'est que son sentiment pour le duc de Nivernois quelle qu'en soit la date, fut le principal intérêt de sa vie, et c'est sans doute parce que l'intimité entre eux avait été plus ou moins interrompue et troublée avant de se régler tardivement dans ce rapport à trois, rapport paisible mais bizarre, indiqué par notre correspondance, qu'elle écrivait à quarante-six ans cette phrase pour nous très-significative : « Je n'ai jamais été heureuse, je ne le serai *peut-être* jamais. »

Ce sont aussi des attachements et non pas des fantaisies qui ont généralement le privilége d'intéresser Mme de Rochefort, qu'il s'agisse de Mme de Pailly et du marquis de Mirabeau, ou bien de Watelet et de Mme Le Comte. Peut-être même pourrions-nous, sans trop de

1. La date des *Elégies à Délie*, 1741, ne peut pas non plus nous faire oublier que, le 20 juillet 1742, Mme du Deffand semble, dans une lettre dont nous avons cité un passage, présenter ce mari amoureux comme étant fort occupé d'une autre que sa femme. Quant à la période qui suit celle des *Élégies*, François (de Neufchâteau) a publié lui-même dans les œuvres posthumes de Nivernois une lettre du marquis de Mirabeau à son ami, datée du 8 octobre 1750, qui prouve très-clairement qu'à cette époque le gracieux duc avait encore des *fougues* de jeunesse, et n'était déjà plus le mar imodèle des *Elégies*, de sorte que, sans contester la sincérité de ces poésies conjugales, il est peut-être permis d'y faire un peu la part d'une démonstration originale, car c'était alors un signe d'originalité remarqué che un mari que de se proclamer amoureux de sa femme.

témérité, soupçonner qu'entre ce vieux président Roujault, que nous n'avons fait qu'indiquer parce qu'il est très-peu connu, mais dont il est souvent question dans nos documents, et la bonne Mme de Pontchartrain de laquelle il est inséparable et sans laquelle il ne peut vivre, il y a aussi un de ces attachements que leur durée rendait respectables. C'est du moins ce qu'on pourrait induire de plus d'une phrase de Mme de Rochefort, notamment de celle-ci, écrite au marquis de Mirabeau : « Je crois votre vie rustique excellente pour les nerfs, je voudrais donc de tout mon cœur être au Bignon avec M. de Nivernois, si la bonne Mme de Pontchartrain et l'excellent M. Roujault n'étaient pas *les patrons* de Saint-Maur. » Ailleurs, elle écrit : « Depuis la maladie de Mme de Pontchartrain, M. Roujault n'existe pas. » Ce monde de Mme de Rochefort nous représente donc, au point de vue moral, une sorte de juste milieu entre la régularité absolue et le désordre. Il y a certainement des différences entre cette société discrète où tout se voile sous le nom d'amitié et d'autres sociétés du même siècle, celle de Mme d'Épinay, par exemple, où les dames s'expliquent si librement sur leurs maris et leurs amants, et où les attachements sont assez variés pour se confondre plus ou moins avec des fantaisies. On lit, il est vrai, au Luxembourg et même devant une personne aussi correcte que Mme de Maurepas, des contes peu édifiants ; mais nous aimons à croire que Mme de Rochefort, quoique très-tolérante pour les libertés du langage, n'aurait jamais

poussé la désinvolture jusqu'à composer elle-même comme Mme d'Houdetot, qui pourtant se piquait aussi de vertu dans le sens le plus large du mot, un *hymne* dont nous parle Diderot, et dont nous ne pouvons guère donner le titre, mais qui semble avoir été inspiré à cette dame par la plus belle partie de sa personne. Elle fait lire sans vergogne au dessert cette poésie érotique à Diderot, qui paraît en être tout à la fois enthousiasmé et embarrassé, puisqu'il écrit : « Quoiqu'elle ait eu le courage de me montrer cet hymne, je n'ai pas eu celui de le demander (c'est-à-dire d'en demander une copie) [1]. »

La société de Mme de Rochefort a néanmoins cela de commun avec la plupart des autres sociétés du dix-huitième siècle, qu'on y chercherait en vain la vraie rectitude morale, celle qui ne s'en tient point au respect des bienséances et à la réprobation du scandale, mais qui veut que la réalité soit conforme aux apparences et qui ne saurait s'arranger des situations qu'on n'avoue pas ; et quand on pense que toutes ces combinaisons irrégulières sont acceptées par les familles et tolérées par les gens d'église, aussi bien que par les gens du monde, on reconnaît dans cet état de choses un des signes caractéristiques d'une organisation sociale qui se dissout.

Il est facile de comprendre, d'ailleurs, que la région des *attachements* confine à celle des *fantaisies* et que

1. Voir les lettres de Diderot à Mlle Voland. T. 1, p. 283.

l'on passe aisément de l'une à l'autre. Mme de Rochefort a essayé de marquer la différence de ces deux régions en écrivant, parmi des pensées souvent sérieuses et élevées, celle-ci, qui, malgré la délicatesse de la forme, porte l'empreinte de l'indulgente frivolité de l'époque où elle a vécu : « Il y a, dit-elle, au moins autant de différence entre une fantaisie et une passion qu'entre un madrigal et un poëme épique. » C'est ingénieux, mais, s'il ne s'agit plus que d'avoir l'intention de faire un poëme épique, chacun peut commencer sur ce plan, il suffit seulement que l'esprit de suite vienne à manquer pour que le poëme dégénère naturellement en une série de madrigaux. C'est ce que prouve très-bien une anecdote racontée par Chamfort et où figure cette jeune et austère Mme de Gisors préservée de toute faiblesse par sa piété plus sûrement que par le secours de la philosophie.

On avait obtenu d'elle qu'elle consentît à recevoir une personne célèbre par ses galanteries, mais qui semblait disposée à rentrer dans la bonne voie, et, comme elle disait à cette personne qu'elle comprenait à la rigueur qu'on eût un attachement, mais qu'elle ne pouvait parvenir à comprendre qu'on multipliât le nombre de ses amants, la femme galante lui répondit : « Hélas ! madame, c'est qu'à chaque fois j'ai cru que celui-là serait le dernier. »

C'est sans doute ce raisonnement, encouragé d'ailleurs par une tolérance inconcevable, qui explique

qu'à côté des attachements irréguliers, on rencontre, au dix-huitième siècle, tant d'exemples de femmes d'un haut rang livrées au libertinage le plus effronté et qui représentent dans l'histoire de leur sexe le type correspondant à celui des Richelieu et des Lauzun.

Parmi ces femmes, il en est une que nous n'avons plus retrouvée dans la seconde partie de la vie de Mme de Rochefort, mais qui apparaît dans la première et dont l'existence prouve combien cette ligne de démarcation entre les attachements et le désordre était peu profonde et pouvait être à cette époque aisément franchie sans aucun inconvénient notable pour celle qui rompait ainsi avec toute pudeur; car la personne dont il s'agit, en n'adoptant même sur elle que la moitié des imputations dont elle fut l'objet, mena la vie d'un homme très-dissolu, sans que sa considération ait jamais paru en souffrir, et sans qu'elle ait eu même besoin, pour se maintenir dans le monde, de recourir comme Mme du Deffand à une sorte de mariage extra-légal. Il suffisait que son mari trouvât bon de fermer les yeux sur ses désordres multipliés et patents pour que la société se montrât aussi tolérante que le mari. On la voit vivre dans l'intimité des femmes qui passent pour être les plus irréprochables, dans l'intimité de Mme de Choiseul par exemple. Elle a des amies qui la blâment, mais avec une indulgence aussi étrange que sa conduite; car cette indulgence est motivée précisément sur ce qui rend sa conduite inexcusable, c'est-à-dire sur la parfaite indifférence avec

laquelle elle se livre au vice sans y être poussée par aucun genre d'entraînement. Nous voulons parler de cette belle duchesse de la Vallière si différente de la première et touchante femme qui porta ce nom et dont elle était la petite-nièce par alliance. Tandis que celle-ci se punissait avec une rigueur si impitoyable de n'avoir pu fixer le cœur d'un roi qui n'avait point de cœur, l'autre s'abandonnait au dérèglement, avec l'insouciance d'une courtisane. On a souvent cité la réponse cynique, mais d'une forme alors très-usitée, que, dans sa vieillesse, elle aurait faite à un vieillard lui rappelant qu'il l'avait beaucoup aimée autrefois sans oser le lui dire : « Eh ! mon Dieu ! que ne parliez-vous, vous m'auriez eue comme les autres. » Sans multiplier les témoignages de ce genre, il suffit de s'arrêter devant un portrait d'elle écrit par une autre grande dame, la marquise de Gontaut, pour apprécier tout à la fois et l'immoralité du modèle et la dépravation d'une société où le vice, même personnifié dans une femme, trouvait un peintre féminin capable de le décrire d'une manière à la fois si exacte, si bienveillante et si élégamment sophistique[1].

L'auteur de ce portrait commence par définir Mme de la Vallière ainsi : « Une femme belle et aimable, galante sans coquetterie, vertueuse sans sagesse, simple avec dignité, douce par humeur, et polie par bonté, sans défaut dans l'esprit ni dans le caractère, et enfin qui se-

1. Ce portrait se trouve dans la correspondance de Mme du Deffand avec diverses personnes publiée en 1809.

rait parfaite si elle avait autant d'éloignement pour le vice qu'elle paraît avoir de penchant pour la vertu. »

Voici maintenant comment se manifeste le penchant de Mme de la Vallière pour la vertu : « Quelque aimable et quelque charmante qu'elle paraisse être, elle ne peut jamais que plaire, elle ne peut inspirer ni tendresse ni amour : c'est qu'il ne paraît pas même qu'elle sache aimer. Elle a des goûts, des préférences, mais toujours fondées sur des raisons; son cœur ne la décide jamais, il ne se mêle de rien, pas même de ses amants : elle les prend par convenance, les garde sans attachement et les perd sans regret. C'est un amant qu'elle aime, et non pas la personne de son amant : aussi, quand il la quitte, elle ne s'aperçoit pas qu'elle ait rien perdu, parce qu'il est aussitôt remplacé par un autre; cependant, son indifférence la rendrait constante, si avec les hommes on pouvait l'être. » Et le portrait se complète par ces lignes : « Son caractère d'esprit est de réfléchir, elle est prudente sans avoir l'air réservé, elle pense souvent, voit bien et raisonne juste, et serait capable de se mieux conduire que personne, si le hasard, la faiblesse ou l'habitude ne décidaient pas de la plupart de ses actions. »

On voit que la moralité du peintre n'est pas beaucoup plus sévère que celle de son modèle. Ainsi une grande dame pouvait changer d'amants autant que de robes, le tout par *convenance*, et cela ne l'empêchait pas d'être qualifiée par une autre grande dame *ver-*

tueuse sans sagesse et estimée comme étant *galante sans coquetterie*, c'est-à-dire à la manière des filles.

Il est évident que le dérèglement des mœurs semblait alors un des priviléges naturels de l'aristocratie. Ce que l'on permettait à une patricienne était, suivant Duclos, considéré comme déshonorant pour une bourgeoise, et les roueries galantes des Richelieu ou des Lauzun, qui auraient conduit un pauvre diable au bagne, devenaient des titres de gloire excitant l'émulation des jeunes gens et souvent l'admiration des gens de lettres. Si l'on veut se faire une idée de l'étrange enthousiasme que ce genre de mérite pouvait encore inspirer, même aux approches de la Révolution, on n'a qu'à lire un discours prononcé au nom de l'Académie française, le 26 février 1789, deux mois avant l'ouverture des états généraux, par un grave historien, l'auteur de l'*Histoire de François Ier* et de l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, M. Gaillard, chargé, comme directeur de l'Académie, de répondre au successeur du duc de Richelieu et par conséquent de faire l'éloge d'un homme plus fameux par ses bonnes fortunes que par ses talents militaires ou politiques. Après avoir, non sans beaucoup d'exagération, célébré le conquérant de Mahon et l'un des vainqueurs de Fontenoy, le représentant de l'Académie se considère comme obligé en conscience d'accorder sa part de gloire au représentant de la galanterie française : « L'Alcibiade français, dit-il, fut plus heureux que celui d'Athènes, il fut constamment heu-

reux, ce qui le distingue des héros de l'histoire. C'est dans la Fable qu'il faut lui chercher des objets de comparaison. Il est semblable en tout à ce demi-dieu dont Théramène retrace à son élève, tantôt

La valeur intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,

tantôt

La foi partout offerte et reçue en cent lieux.

» Pendant qu'il punit les oppresseurs et qu'il venge l'univers, il permet à l'amour de le récompenser sans arrêter sa course. Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, charmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance, toutes le préfèrent, toutes sont préférées : on retrouve encore ici le vainqueur à qui rien ne résiste. La galanterie française applaudit à ces nouveaux triomphes, qui n'ont rien coûté à la gloire, et rapproche avec complaisance les *deux brillantes moitiés* d'une si belle histoire [1]. »

Il est difficile, on en conviendra, de se mettre plus à l'aise avec la morale; l'académicien Gaillard défigure ici avec une rare audace les vers de Racine, dont la pensée est précisément contraire à la sienne, puisque Hippolyte dit de son père :

Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire
Cette *indigne moitié* d'une si belle histoire.

1. *Mélanges académiques, poétiques et littéraires*, par M. Gaillard, t. I, p. 337.

Tandis que ce littérateur étourdi exaltait ainsi en pleine Académie les hauts faits du libertinage aristocratique, le mépris de l'aristocratie descendait des classes bourgeoises dans le cœur des masses populaires et s'y combinait avec la haine. Les agitateurs du peuple, dépouillant la galanterie de ses oripeaux mythologiques et poétiques, la lui présentaient sous les couleurs les plus hideuses et ne l'entretenaient plus que d'orgies abominables payées de sa sueur et de son sang pour alimenter la corruption d'une caste oppressive, insolente et avilie. Ainsi s'expliquent, en partie du moins, des excès de fureur que ne suffiraient à expliquer ni les torts réels de cette aristocratie assurément plus frivole que méchante, ni la barbarie dans laquelle croupissait encore la multitude. Les cannibales des deux sexes qui coupaient par morceaux des femmes du grand monde et qui traînaient ces morceaux dans la fange n'étaient certainement pas très-sensibles aux influences de la vertu; qui pourrait affirmer cependant qu'ils auraient agi de même s'ils avaient cru tenir dans leurs mains féroces de chastes épousés et de respectables mères de famille?

Ce qu'on ne saurait méconnaître, c'est que la rude leçon infligée par la Révolution porta ses fruits. Elle ne fit pas disparaître les mauvaises mœurs, mais elle détruisit au moins le prestige scandaleux et en quelque sorte officiel qui s'était si longtemps attaché au libertinage paré du nom de galanterie. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer au discours de l'académicien Gail-

lard dont nous venons de parler, un autre discours académique prononcé dix-huit ans après, en 1807, précisément celui qui est consacré à l'éloge du duc de Nivernois. L'aimable duc n'aurait certainement pas mérité le triste honneur accordé à Richelieu de représenter la galanterie française; il faut avouer cependant qu'il n'était pas insensible à la gloire d'avoir cueilli aussi quelques lauriers dans la même carrière. Il a fait du moins tout son possible pour que la postérité n'en doutât pas; ses ennemis et notamment l'auteur du portrait satirique de *Mytis* prétendaient que ses exploits en ce genre étaient des fables, mais sans doute ils le calomniaient, et, s'il était mort avant la Révolution, il est plus que probable que son panégyriste l'eût défendu contre la calomnie en disant au moins quelques mots de la nuance Alcibiade qui entre aussi dans sa physionomie. Or, non-seulement son panégyriste n'en a rien fait, ce que nous lui pardonnons très-volontiers, surtout dans un discours académique, mais il a chargé à outrance les nuances austères de cette figure, si bien que l'on a beaucoup de peine à reconnaître le gracieux et galant Nivernois dans ce portrait final qui prétend le résumer tout entier : « Citoyen vertueux, habile négociateur, homme d'État profond, courtisan sans intrigue, philosophe modeste et littérateur pur, qui a su allier, dans le cours d'une longue vie, ce qu'il y a de mieux dans la société humaine : la pratique des bonnes mœurs et la culture des beaux-arts. »

Il est impossible, à coup sûr, de parler plus vertueusement d'un citoyen vertueux, que ne le fait dans cette circonstance le vertueux sénateur, comte de l'Empire, François (de Neufchâteau), ex-royaliste, ex-républicain de toutes nuances, adulateur de Napoléon et futur adulateur de Louis XVIII. Cela veut-il dire que l'académicien Gaillard qui parle si peu vertueusement de Richelieu fut un réceptacle de vices comparé à son futur confrère? Pas le moins du monde, il était au contraire plus vertueux que lui. On ne trouve rien, dans la biographie du modeste homme de lettres ami de Malesherbes, qui ressemble à certains actes attribués à la jeunesse de François (de Neufchâteau), notamment à celui qui l'aurait fait rayer du tableau des avocats au Parlement de Paris : ce qui ne l'empêcha pas, en nageant habilement comme tant d'autres dans l'eau trouble des révolutions, de devenir un plus grand personnage que Gaillard, quoiqu'il fût et probablement parce qu'il était moins scrupuleux que lui. Si donc il tient un langage plus austère, c'est tout simplement parce que les temps sont changés, parce que l'esprit public, devenu plus grave à la suite de secousses terribles, ne se prête plus aux badinages immoraux sur la galanterie, et qu'enfin l'homme qui parle après la Révolution dans une assemblée est tenu de paraître vertueux, même quand il ne l'est pas.

Faut-il en conclure que ceux-là ont raison qui soutiennent que les mœurs au fond n'ont rien gagné, qu'elles ont même perdu à la grande crise sociale

de 1789, que l'immoralité est devenue de nos jours plus hypocrite en devenant tout à la fois plus grossière et plus répandue que sous l'ancien régime ? La discussion de cette thèse nous entraînerait bien loin si nous voulions la traiter à fond, mais il nous semble qu'un exposé de l'état de la question et de ses principales difficultés complétera assez naturellement le genre d'études que nous venons de faire sur le dix-huitième siècle.

XII

LES MŒURS, LE MARIAGE, LA FAMILLE EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION

La question d'un parallèle entre notre siècle et le siècle précédent, sous le rapport du dérèglement des mœurs, présente deux aspects différents suivant le côté par lequel on la considère : s'il s'agit de l'immoralité *vénale*, c'est-à-dire de la prostitution avec toutes ses variétés, depuis l'inscription à la police jusqu'à la vie du demi-monde et même jusqu'à l'adultère clandestin de la femme qui se vend parce que son mari est trop pauvre pour suffire à ses besoins ou à ses goûts, il nous paraît difficile de se refuser à reconnaître que le mal s'est plutôt accru que diminué depuis la Révolution. L'affaiblissement du frein religieux dans les régions sociales où il conservait encore au dix-huitième siècle une assez grande puissance,

l'influence toujours croissante de l'argent devenu presque et sans égard aux moyens employés pour l'acquérir, l'unique régulateur de la considération, surtout dans l'esprit du pauvre (car le pauvre, tout en professant pour les riches, pris en masse, des sentiments mauvais et injustes, est aussi prompt à prodiguer les apparences du respect a quiconque lui offre seulement les apparences de l'opulence, qu'il est naturellement porté au dédain même pour la médiocrité [1]) : l'esprit de rivalité qui pousse sans cesse les filles ou les

1. Pour prouver combien l'idée d'argent s'associe naïvement dans l'esprit du peuple à l'idée de supériorité, on pourrait citer bien des exemples. En voici un emprunté à une petite scène qui s'est passée sous mes yeux, dans une gare de chemin de fer non loin de Paris, et qui m'a frappé. — Cinq ou six ouvriers en blouse blanche, paraissant être des ouvriers maçons, étaient entrés, par erreur, dans une des salles de cette gare où ils ne devaient pas entrer. — Un brigadier de la garde de Paris qui se trouvait là, les expulsa brutalement; ils s'indignaient avec raison de cette brutalité et le progrès démocratique me paraissait évident en les écoutant manifester leur indignation. — Les uns disaient que nul n'avait le droit de porter la main sur un citoyen qui ne commet pas un acte coupable, d'autres plus avancés encore traitaient la question de compétence et demandaient pourquoi un garde de Paris s'arrogeait la mission de faire la police dans une des gares du département de Seine-et-Oise; tous ces arguments m'intéressaient comme signe de développement intellectuel et moral, lorsque, tout à coup, l'un d'eux, comme pour résumer la discussion, s'écrie en montrant de la main le brigadier : « Qu'est-ce qu'il a donc à faire le fendant cet animal-là? Je parie que j'ai plus d'argent que lui dans ma poche ! » et tous applaudirent. La prétention était peut-être fondée, mais l'argument qui leur semblait décisif refroidit un peu ma confiance dans le progrès moral de la démocratie. Sous l'ancien régime, quand un homme dont on ne connaissait pas la qualité paraissait outrecuidant, le peuple disait de lui : « C'est donc un duc et pair? C'est donc un président? » Aujourd'hui, il dit volontiers : « C'est donc un millionnaire? »

femmes pauvres à paraître au-dessus de leur condition au moins par la toilette, l'indifférence même des parents pauvres et quelquefois leur assentiment à l'idée qu'une jeune fille belle et sans autre ressource que son travail n'a rien de mieux à faire que de spéculer sur sa jeunesse et sa beauté, le penchant d'un grand nombre d'hommes riches, jeunes ou vieux (ceux-ci plus coupables, car ils n'ont pas la même excuse) à préférer la société des femmes vénales soit à la vie de famille, soit à la fréquentation de la bonne compagnie, tous ces faits dont il nous paraît difficile de contester l'exactitude, donnent quelque fondement aux affirmations de certains moralistes de nos jours qui nous disent tout net que la prostitution nous déborde. Il est à remarquer que, parmi les plus sévères de ces moralistes, on en voit qui, comme dramaturges, n'ont pas peu travaillé à poétiser la prostitution en lui donnant un vernis sentimental et romanesque. Mais, suivant eux, nous ne sommes pas seulement débordés par le commerce des femmes qui se vendent et des hommes qui les achètent, nous le sommes aussi par l'immoralité sous sa forme la plus dangereuse, par l'immoralité désintéressée, celle des femmes qui se donnent comme au dix-huitième siècle par insouciance, distraction ou entraînement, de sorte que l'institution du mariage et de la famille, étant minée à la fois et par le dehors et par le dedans, est exposée, suivant eux, à un écroulement très-prochain.

Nous n'acceptons pas ces sinistres pronostics, et

c'est précisement l'extension de la vénalité dans le déréglement des mœurs qui nous aide à nous convaincre que la moralité s'est accrue ou maintenue depuis la Révolution dans toute la région sociale encore très-vaste où le désordre vénal n'a pas de prise.

Il est un fait qu'on ne peut contester, c'est que le type des Richelieu et des Lauzun est à peu près disparu de nos mœurs. Cette classe d'hommes qui mettaient tout leur amour-propre, la moitié de leur temps et souvent les trois quarts de leur vie à augmenter incessamment la liste des femmes de bonne maison qu'ils avaient détournées du droit chemin n'est plus guère à redouter. Parmi les jeunes gens d'aujourd'hui, ceux-là mêmes (et c'est heureusement le petit nombre) à qui l'oisiveté est possible, éprouvent, s'ils sont intelligents, des ambitions d'un genre plus relevé qui les éloignent du métier pernicieux et mesquin d'homme à bonnes fortunes. Quant à ceux qui ne sont pas intelligents, ce qui les rend naturellement moins dangereux, ils ont assez de bon sens et surtout assez d'esprit de calcul pour peser les avantages et les inconvénients du métier en question et pour reconnaître que la balance penche beaucoup du dernier côté.

Et, en effet, les désagréments sont bien plus grands qu'au dix-huitième siècle. La race des maris complaisants qui laissaient à leurs femmes toute la liberté qu'ils prenaient pour eux-mêmes est aussi raréfiée que celle des séducteurs. Sauf quelques êtres sordides

qui, dit-on, même dans les régions élevées de la société, ont pu, dans un intérêt quelconque, fermer les yeux volontairement (ce qui rentre dans la catégorie du déréglement vénal dont nous parlions tout à l'heure), les maris de nos jours sont beaucoup moins philosophes que ceux du dernier siècle. Tel qui est capable d'épouser par calcul, une femme qui ne lui inspire aucune sympathie, n'admet pas pour cela que la possession exclusive de la dot doive lui suffire, et il est aussi féroce que s'il était amoureux. Tel autre qui se permet des légèretés trouverait très-mauvais que sa femme l'imitât. Il est coupable sans doute de ne pas respecter lui-même le lien qu'il veut faire respecter à autrui, mais n'en déplaise aux dissertations de quelques femmes *libres* contre l'horrible tyrannie des hommes qui gardent pour eux tous les droits et imposent au sexe faible tous les devoirs, ce ne sont pas les hommes, c'est Dieu lui-même et la nature qui ont mis quelque différence dans la gravité des torts de l'un ou de l'autre des époux relativement au mariage. En donnant à la femme seule la faculté de pouvoir déterminer avec une certitude matérielle quel est le père de son enfant, Dieu a confié en quelque sorte à sa garde une partie des institutions qui font la différence entre les sociétés humaines et les rassemblements des animaux. C'est sur l'hypothèse de la chasteté de l'épouse que reposent la continuation des races, la transmission des noms et des biens et l'éternelle solidarité qui, de génération en génération, oblige les pères à

travailler pour leurs enfants. Si des peuples ont enfermé ou enferment encore leurs femmes, ce n'est peut-être pas autant qu'on l'a dit parce qu'ils les considèrent comme des êtres inférieurs, car les sauvages de l'Amérique du Nord chez lesquels l'idée de l'infériorité de la femme est encore plus marquée que chez les Turcs ou les Chinois, ne les enferment pas. Mais c'est bien plutôt parce que, attachant plus d'importance que les sauvages aux principes sociaux qui dépendent de la chasteté féminine, ils n'ont rien trouvé de mieux dans leur simplicité plus ou moins brutale que de garantir ces principes par des précautions matérielles.

Les nations civilisées et chrétiennes s'en remettent à l'honneur, à la piété, à la loyauté, à l'intelligence, à l'instinct même des femmes et elles ont raison, car le sentiment seul de la maternité qui est si vif chez elles, quand elles ne sont ni entraînées par la misère, à laquelle d'ailleurs elles résistent souvent, ni démoralisées par les sophismes corrupteurs de la galanterie, suffit pour les préserver de tout égarement qui retomberait sur leurs enfants soit comme une honte, soit comme une ruine.

Il faut noter, en effet, que les femmes les plus galantes du dernier siècle ou n'avaient point d'enfants, ou, si elles en avaient, les tenaient à distance, ils étaient pour elles une gêne ou un remords. On assure aussi qu'elles avaient assez le sentiment de la gravité du devoir social qu'elles foulaient aux pieds pour se faire souvent un point d'honneur de ne pas introduire parmi leurs

enfants légitimes des enfants adultérins. On en cite qui faisaient ou exposer ou élever secrètement les fruits de leurs désordres. Mais, d'un autre côté, si l'on en juge par d'autres témoignages, notamment par un propos scandaleux de Lauzun au sujet de sa vertueuse femme (propos qu'il est inutile de répéter ici), les maris eux-mêmes se montraient parfois très-indifférents et même très-complaisants sur ce point. Il devait donc y avoir, et les récits du temps constatent qu'il y avait bien des fraudes et des fraudes connues, de sorte que cette aristocratie aveugle qui ne vivait que par le principe de l'hérédité, se plaisait à saper elle-même la base de toutes ses prétentions.

Nous sommes loin, d'ailleurs, de prétendre qu'il n'y eut pas dans le grand monde du dix-huitième siècle, de très-dignes et très-vertueuses femmes et même des mariages où le lien conjugal était également respecté des deux parts. Il y en avait et en plus grand nombre qu'on ne l'a dit. Nous ne prétendons pas davantage que, dans la région sociale qui comprend aujourd'hui toutes les familles où le désordre des mœurs ne pourrait s'expliquer ni par la pauvreté ni par l'ignorance, il n'y ait point de désordre. Il y en a certainement, le nombre seul des procès en séparation de corps pour cause d'adultère, entre des personnes appartenant à cette région sociale prouve suffisamment que la dignité du mariage y subit encore des atteintes assez nombreuses; mais ces procès eux-mêmes, plus fréquents que dans le dernier siècle, qu'ils soient intentés au nom

de la femme, ou, comme c'est le cas le plus ordinaire, au nom du mari, témoignent aussi de la disparition d'un état de choses plus grave encore que l'adultère, puisque c'était l'adultère avoué, toléré et accepté des deux parts, c'est-à-dire la négation même du mariage. L'intolérance actuelle a cet avantage d'ajouter une difficulté de plus et dont nous n'avons pas encore parlé au rétablissement de la glorieuse profession des Richelieu et des Lauzun. Une femme du vrai monde qui de nos jours s'abandonne à une passion coupable fait à sa passion de bien plus grands sacrifices qu'une femme de l'ancien régime. Celle-ci n'y risquait rien ou presque rien; l'autre y engage non-seulement son honneur, mais son repos, son bien-être, son état dans la société, elle s'expose enfin à la rupture de tout lien avec ses enfants si elle en a, et, comme elle n'ignore pas ce qu'elle risque ou ce qu'elle perd, il n'est pas si facile qu'autrefois au séducteur de la congédier par ces mots du héros du roman de Laclos : « On se lasse de tout, mon ange. » Elle est tenace et le tableau des déboires sans nombre qu'infligent à un triomphateur repentant et excédé de son triomphe, la passion infatigable ou les âpres ressentiments de sa victime, est un des thèmes assez usités parmi les dramaturges ou les romanciers contemporains.

Comment s'étonner dès lors que, dans cette société d'ailleurs si affairée, les célibataires vicieux, jeunes ou vieux et même quelques maris peu scrupuleux, préfèrent les dissipations de la galanterie plus ou moins

vénale à la carrière difficile, parfois périlleuse et toujours gênante de la séduction. Cette tendance a certainement des inconvénients, elle favorise le développement de la prostitution, et, ce qui est plus grave encore, l'acquisition des richesses par ce genre d'industrie. Les courtisanes d'autrefois mouraient assez généralement sur la paille, et c'était au moins une compensation en faveur de la morale : on assure que, parmi celles d'aujourd'hui, il en est un bon nombre qui font des économies qu'elles dirigent très-habilement, et plus d'un exemple prouve que, quand elles sont riches, elles peuvent trouver un mari même titré qui leur vend son nom et son titre. Rien de plus hideux assurément, et cela dépasserait les ignominies du dix-huitième siècle si le comte du Barry n'avait pas existé. Mais ces monstruosités de détail ne prouvent rien contre l'institution du mariage. Il est incontestable aussi que les jeunes gens contractent, dans la société des courtisanes même les plus brillantes, une très-mauvaise tenue et de détestables habitudes de langage. Les sobriquets grotesques dont on affuble les Lauzun d'aujourd'hui suffisent à marquer la distance qui les sépare, sous ce rapport, des libertins de qualité de l'ancien régime. On prétend même que, lorsqu'ils se marient, ils sont assez stupides pour imposer à leurs jeunes femmes des allures et des toilettes analogues à celles qui les ont intéressés dans leur vie de célibataire. Cela est difficile à contester en ce qui touche les toilettes, car les parures féminines pour

des causes peut-être plus générales, ne se distinguent plus guère par la sévérité et le bon goût. Quant aux manières, si l'accusation est fondée, il faut bien aussi faire la part des femmes, car enfin, il ne dépendrait que d'elles de réagir en sens contraire de toute vulgarité. Ce rôle qu'elles ont joué autrefois, lorsqu'au sortir des licences brutales du seizième siècle, elles se coalisèrent en quelque sorte pour imposer aux hommes un langage plus délicat et une tenue plus respectueuse, pourquoi ne le rempliraient-elles pas encore aujourd'hui ?

Nous croyons d'ailleurs que, dans le cas particulier qui nous occupe, on exagère un peu l'influence masculine aux dépens de l'autre. Il nous semble qu'un homme dont la première jeunesse s'est plus ou moins dissipée en intrigues vulgaires où son esprit et son cœur n'entraient pour rien, et qui se marie même sans enthousiasme avec une jeune fille honnête, bien élevée et intelligente, est aussi accessible à l'influence salutaire de sa femme, que celle-ci peut l'être à la sienne.

Il nous semble même qu'il pourra faire un meilleur mari que s'il avait usé non-seulement son temps et son argent, mais son imagination et sa conscience dans la pratique des fourberies sentimentales et passionnées avec lesquelles on débauche quelquefois des femmes honnêtes. Les séducteurs de profession de l'ancien régime ne se guérissaient jamais de cette maladie de la vanité concentrée tout entière dans l'art de *con-*

quérir les cœurs, elle résistait chez eux même à la vieillesse. C'étaient pour la plupart de vieux enfants gracieusement frivoles et dépravés. Les jeunes libertins de nos jours sont plus grossiers incontestablement; mais combien d'entre eux, en devenant maris, pères de famille, citoyens actifs, prennent la vie au sérieux et gardent à peine un souvenir des folies de leur jeunesse.

Il vaudrait mille fois mieux sans doute que la jeunesse ne respirât jamais d'autre atmosphère que celle de la famille et de la bonne compagnie; mais, s'il fallait opter entre la corruption élégante et perverse du dix-huitième siècle qui s'attaquait spécialement au mariage, et le désordre plus vulgaire mais moins dangereux qui s'exerce dans une région banale et déjà corrompue, dût-on y perdre beaucoup du côté de la bonne grâce et des belles manières, il nous semble qu'on ne pourrait guère hésiter.

Quel père oserait de nos jours donner à son fils les conseils que lord Chesterfield donnait au sien? Il est vrai que c'était un fils bâtard. On sait avec quelle impudence il lui recommande sans cesse de s'attaquer aux femmes du monde et aux femmes mariées, qui, suivant lui, ont reçu pour mission de *décrotter* (c'est son mot) les jeunes gens. Il n'en revient pas de voir que ce malheureux jeune homme n'a aucune vocation pour l'adultère. Vainement il lui désigne les dames françaises auprès desquelles il pourra réussir, vainement il lui enseigne la stratégie qu'il faut employer en

pareil cas, il ne put jamais parvenir à en faire autre chose qu'un honnête homme qui se maria de bonne heure, en se contentant d'aimer sa femme, et il ne s'en consola jamais. Un père, provoquant son fils au dérèglement, offre déjà un triste spectacle, mais un père poussant son fils vers le genre de dérèglement le plus destructeur des liens de famille, vers celui qui implique le plus la tourberie et la trahison, est un fait qui donne la mesure de la philosophie morale du dix-huitième siècle. Les pères de nos jours qui ne seraient pas retenus par des scrupules de conscience, sauraient du moins qu'en imitant lord Chesterfield ils préparent leur fils à une existence qui ne sera pas toujours semée de roses et qui pourra être féconde en incidents désagréables. Il suffit, en effet, de lire les aventures plus ou moins sinistres que racontent chaque matin les journaux pour être obligé de reconnaître que le mariage n'est pas du moins à la veille de se dissoudre de lui-même, par l'indifférence absolue des deux époux, pour la violation des devoirs qu'il impose.

Les renseignements que nous offre la littérature sur cette question ne sont pas non plus à dédaigner. Entre les créations imaginaires des dramaturges ou des romanciers et les réalités de la vie, il y a des différences souvent profondes qu'il serait déraisonnable de méconnaître, mais il serait difficile aussi de comprendre que les unes pussent être toujours en contradiction complète et absolue avec les autres. Cela sera

surtout inadmissible pour la littérature dramatique, attendu que des hommes assemblés ne supporteraient guère un spectacle diamétralement opposé à leur manière de voir et de sentir. Or, s'il est vrai, comme nous l'avons déjà constaté dans un des chapitres précédents, que les dramaturges contemporains abusent de l'adultère, tandis que ceux du dix-huitième siècle usaient très-rarement de ce ressort dramatique, non par respect pour la vertu des spectateurs, mais par égard pour la délicatesse de leur goût et peut-être aussi leur répugnance à prendre des infortunes conjugales au tragique; s'il est vrai aussi que ce penchant des hommes de nos jours à se laisser captiver par le tableau plus ou moins douloureux des luttes, des angoisses, des remords, des entraînements passionnés ou des châtiments d'une femme coupable, accuse peut-être chez eux une certaine brutalité de sentiments et une très-médiocre opinion de la vertu et de la dignité des femmes; si la facilité avec laquelle ils se laissent abuser par les artifices d'un langage emphatique ou subtil, sur la profonde bassesse de tel caractère ou de telle situation, indique l'incertitude et le trouble qui règnent aujourd'hui dans la notion du bien et du mal moral, il n'est pas moins incontestable que le public actuel pris en masse ne paraît disposé à s'intéresser à la violation du lien conjugal qu'autant qu'on lui présente le fait avec un accompagnement de circonstances émouvantes. Il ne supporterait guère sur le théâtre non-seulement un mari trafiquant de sa femme, mais même un mari

riant de son déshonneur, tandis qu'il accepte très-bien un mari capable de se porter aux extrémités les plus violentes.

Il n'y a qu'une nuance de sensibilité maritale que le public n'accepterait peut-être pas au théâtre, mais qu'on peut encore lui faire accepter dans un livre. C'est l'héroïsme du mari d'un roman célèbre qui, pour ne pas être obligé de tuer sa femme adultère, ou de lui faire trop de peine en tuant son amant, préfère lui laisser la faculté de régulariser la situation, en se tuant lui-même. Cette donnée produite au milieu du grand monde du dix-huitième siècle aurait vraisemblablement provoqué un éclat de rire universel ; une société qui l'accepte et qui s'y intéresse n'est pas précisément enthousiaste du mariage, puisque la donnée peut être considérée comme hostile au moins à l'indissolubilité du lien conjugal, mais c'est une société qui prend très-certainement le mariage au sérieux [1].

Elle le prend si bien au sérieux que ceux qui voudraient le détruire aujourd'hui ont dû laisser de coté l'antique arsenal de railleries plus ou moins émoussées que le mariage brave depuis tant de siècles. Ce n'est plus comme étant, pour parler le langage de Figaro la plus bouffonne des choses sérieuses, mais comme un vieux reste de barbarie, une vieille iniquité

1. La conclusion du roman de *Jacques* ne prouve cependant rien, même contre l'indissolubilité du mariage ; car, étant donnée la passion de Jacques pour Fernande, il aurait pu aussi bien se tuer si, au lieu d'être sa femme, elle n'eût été que sa maîtresse.

et un obstacle au progrès, que le mariage est attaqué aujourd'hui par quelques-uns des théoriciens démolisseurs dont notre époque fourmille. C'est pour établir entre l'homme et la femme des rapports nouveaux et plus conformes à la justice que plusieurs nous proposent sérieusement d'en finir avec cette institution contemporaine de l'humanité et de la remplacer par *l'union libre*, comme si l'union libre était une invention nouvelle, et n'existait pas de temps immémorial à côté du mariage, et comme si chacun n'était pas libre de préférer ce genre de mariage à l'autre.

Cette forme de l'immoralité qu'on peut distinguer de la prostitution et de l'adultère est plus répandue dans notre siècle surtout parmi les classes ouvrières qu'elle ne l'était au siècle dernier. Nous ne nous sommes pas arrêté à la décrire particulièrement parce qu'elle tient plus ou moins des deux autres. En effet, elle se confond souvent avec l'adultère par la condition antérieure de l'un ou l'autre des deux associés ou de tous les deux. Quand l'association existe entre personnes libres, si elle se maintient et s'il y a des enfants, elle aboutit souvent et fort heureusement au vrai mariage, mais, si elle ne se maintient pas, la femme dont le désintéressement a pu se concilier avec une première irrégularité est presque toujours entraînée vers les combinaisons vénales qui rentrent plus ou moins dans la prostitution.

Il va sans dire que nous ne confondons pas, comme

le font ceux qui se placent exclusivement au point de vue catholique, les opinions destructives du mariage avec celles qui ne sont hostiles qu'à son indissolubilité. Quoiqu'il soit, à coup sûr, bien naturel de tenir grand compte des croyances religieuses d'une nation quand il s'agit de l'acte le plus important de la vie de l'homme et du citoyen, d'un acte que tous les peuples, dans tous les temps, ont jugé inséparable d'une consécration religieuse, on doit reconnaître que la question du divorce peut diviser et divise les meilleurs esprits, suivant la valeur que l'on attache aux précautions prises par le législateur dans l'intérêt de chacun des époux, ou de tous les deux, et dans l'intérêt des enfants issus de leur union. Mais, si la thèse du divorce réglé par une loi sage et sévère est une thèse très-soutenable, on a quelque peine à comprendre qu'il se trouve de nos jours de prétendus apôtres de l'humanité qui, pour perfectionner le mariage, veulent le ramener aux formalités élémentaires dont il est entouré chez les singes ou les quadrupèdes. Ce phénomène existe pourtant, et les doctrines du progrès par l'abolition légale du lien conjugal et de la famille, marchent plus ou moins de compagnie avec celles du progrès par la destruction de la proprieté, et la destitution du bon Dieu.

Il semble que l'idée de tout jeter par terre et de tout refaire à neuf n'ait jamais eu, même après 1848, plus de prise qu'aujourd'hui sur une partie de la population ouvrière des grandes villes. On pourrait

au premier abord s'étonner qu'une telle idée, l'antipode du progrès réel, se reproduise avec une vivacité nouvelle précisément au sortir d'un régime dictatorial qui s'était donné pour mission de la faire disparaître; mais, quand on y réfléchit, on comprend que la persistance des utopies subversives est à la fois une cause et une conséquence naturelle de tous ces coups de main en sens contraire qui composent notre histoire depuis 1789, cercle vicieux où la France tourne et s'épuise moralement. Tant que nous n'aurons pas résolu le problème essentiel de la politique et de la morale appliquée à la politique, lequel consiste, pour une nation, à se garantir avant tout la possession d'elle-même, à substituer des réformes librement débattues et légalement établies à tous les changements imposés par la force populaire ou militaire, il faut s'attendre à voir les classes ouvrières se laisser plus ou moins abuser par cette funeste chimère que la force peut tout, qu'il ne s'agit que de l'avoir pour soi et de savoir, à un moment donné, en user avec audace pour transformer le genre humain et faire régner sur la terre l'âge d'or de la communauté et de la promiscuité.

Tandis que le penseur, en étudiant les révolutions, arrive aisément à se convaincre que les véritables améliorations sont filles du temps et ne se produisent que lentement, tandis qu'il voit des abus même criants résister aux plus grandes secousses sociales et reparaître plus ou moins déguisés sous d'autres noms et sous d'autres formes, et qu'il apprend ainsi à apprécier

l'impuissance de tout ce qui s'attaque aux plus impérieux et aux plus légitimes instincts de la nature humaine, l'utopiste imperturbable dans son orgueilleuse confiance en lui-même, et l'ambitieux qui cherche un piédestal continuent en égarant les uns et en effrayant les autres, le système de diversion qui déjà et si souvent a compromis dans notre pays la cause de la liberté. Ne voulant parler ici que de celles des questions dites *sociales* qui rentrent dans notre sujet, c'est-à-dire de celles qui touchent au mariage et à la famille, nous nous empressons de reconnaître qu'il serait injuste d'attribuer les mêmes absurdités sur ce point à tous les utopistes. S'il en est qui, renouvelant plus ou moins les théories phalanstériennes et saint-simonniennes, se préoccupent avant tout de l'émancipation de la femme et se prononcent pour l'amour libre, la suppression du mariage et de la famille, il en est d'autres, au contraire, qui repoussent énergiquement ces aberrations; et c'est même un des plus fameux adversaires de la propriété qui a rompu en visière avec les émancipateurs de la femme par ce dilemme excessif, mais cependant non dénué de bon sens : « Ou ménagère ou courtisane. » Le mot est excessif attendu qu'il ne dépend pas toujours des femmes de se marier, et que souvent même le mariage entraîne pour elles, soit dans le cas de viduité, soit dans le cas d'infirmités de la part du mari, l'obligation de sortir de leur ménage pour essayer de subvenir par leur travail aux besoins de leur famille.

Le dilemme de Proudhon à le prendre au pied de la lettre condamnerait donc à tort les efforts très-louables de tous ceux qui, de nos jours, cherchent à empêcher la femme pauvre, non mariée ou mal mariée, de devenir une courtisane, en multipliant pour elle les moyens de gagner sa vie honorablement. Il est au contraire très-désirable que, par l'éducation, par les ressources qu'elle procure, par la dignité qu'elle inspire, la femme soit de plus en plus élevée au-dessus de tout trafic de sa personne. Il est très-désirable que la société élargisse le plus possible la sphère des professions accessibles aux femmes. Cela est d'autant plus désirable, qu'il y a un assez bon nombre d'états qu'une veuve chargée d'enfants ou une fille respectable soutenant ses vieux parents peut remplir aussi bien et mérite mieux de remplir que tel ou tel célibataire vicieux.

Il y aurait cependant un inconvénient grave (et c'est ici que nous nous rapprochons de l'idée de Proudhon) à pousser les femmes dans la voie d'une concurrence professionnelle illimitée avec les hommes, car on les détournerait ainsi, au grand détriment de la société elle-même, de la profession la plus honorable, la plus utile de toutes et qui leur appartient essentiellement, de la profession de mère de famille.

Ceux qui veulent abolir le mariage en le réduisant à n'être plus qu'un arrangement verbal révocable à la simple volonté des parties ou de l'une d'elles ont peut-être raison de vouloir placer les femmes exactement dans les mêmes conditions d'existence que

les hommes. Mais [illegible] le mariage n'a pas été institué [illegible] satisfaction à tous les instincts [illegible] espèce humaine, qu'il a été [illegible] pour soumettre les mauvais aux [illegible] rapports de l'homme et de la femme [illegible] passions ou des caprices [illegible] mais en vue de leur perfectionnement [illegible] devoirs envers les êtres [illegible] qui leur survivront pour [illegible] attachent avec raison une [illegible] à la solidité du lien conjugal, et par [illegible] mission de la mère de famille. Vainement [illegible] de la faire remplacer par [illegible] aptitudes spéciales que l'État ne [illegible] vainement on formerait [illegible] des tribus de bonnes d'enfants [illegible] cette attraction artificielle ne pourra jamais [illegible] l'amour maternel. Vainement on [illegible] que, pour la majorité des citoyens, c'est-à-dire pour les pauvres, la fonction de la mère de famille est plus ou moins contrariée par l'obligation d'un [illegible] personnel qui l'éloigne plus ou moins de son [illegible] qu'en dehors des grandes villes [illegible] le plus général, nous soutenons [illegible] dans ces conditions, l'influence d'une mère honnête, reste puissante et salubre pour la formation du cœur de l'enfant, ne pût-elle le garder dans ses bras que le soir et le matin, c'est elle qui insinue en quelque sorte dans son âme les

premiers sentiments destinés à faire de lui un être *humain*, reconnaissable encore même à travers la brutalité et les vices qui pourront le défigurer plus tard. La mère n'est pas seulement nécessaire à son enfant, l'enfant est nécessaire à la mère, c'est lui qui l'épure, qui la préserve, qui la fortifie, c'est avec le secours de l'enfant qu'elle agit à son tour sur son mari, qu'elle le retient, l'attendrit, l'encourage ou le ramène.

Toutes les doctrines qui tendent directement ou indirectement à dissoudre ce groupe primordial et sacré du père, de la mère et de l'enfant, nous paraissent donc mauvaises. Mais c'est précisement, disent les utopistes, parce que ce groupe est trop souvent dissous par la misère ou par la débauche que nous cherchons à lui substituer des combinaisons nouvelles. C'est parce que les devoirs et les jouissances de la vie de famille sont souvent impossibles aux pauvres ou dédaignés par les riches que nous voulons les supprimer; c'est parce que les femmes, en tant que mères de famille, sont souvent victimes de l'égoïsme brutal des hommes que nous voulons les mettre en état de n'avoir besoin d'eux que pour la continuation de l'espèce, et de pouvoir s'en passer dans toutes les autres circonstances de leur vie.

C'est-à-dire qu'on prend tout simplement le progrès au rebours. Au lieu de chercher les moyens de supprimer le bien sous prétexte que tous n'en peuvent pas jouir ou qu'il devient un mal pour quel-

ques-uns, il faut au contraire travailler à rendre ce bien accessible à tous et profitable à tous. Que les filles et les femmes pauvres aient plus de moyens de gagner leur vie honorablement, voilà un progrès très-désirable pourvu que le fait se produise en vue du mariage ou soit compatible avec le mariage, mais ce qui vaudrait mieux encore, ce serait que tout homme laborieux fût mis en état de faire vivre sa femme et ses enfants du produit de son travail. Que la femme soit protégée plus efficacement par la loi contre l'oppression du mari, très-bien ; mais ce qui vaudrait mieux encore, ce serait que, par l'éducation, par l'amélioration des mœurs, par la réprobation publique, le mari fût conduit de plus en plus à se faire un point d'honneur de respecter sa femme. Les nations vraiment solides, et qu'on peut dire en progrès, ont toujours été, et sont encore celles où la vie d'époux et de père est la première, la plus chère ambition des jeunes citoyens, et où les vertus publiques prennent leur source dans l'énergie morale, avec laquelle chaque individu accepte et porte le fardeau de sa responsabilité personnelle comme chef de famille.

Si la vie de famille n'offrait, en effet, que des douceurs, il serait assurément fort inutile de la défendre contre ceux qui veulent la supprimer ou la dénaturer ; elle est douce incontestablement, mais elle est rude aussi, elle l'est, même pour les riches, à plus forte raison pour les pauvres, et le nombre de ceux-ci est bien grand, si l'on y compte tous les

ménages qui n'ont pas de superflu. Elle a des épreuves qui, par une sorte de compensation de la Providence, portent peut-être plus souvent sur les riches que sur les pauvres : ce sont celles qui naissent du choc des caractères et des prétentions entre les époux ou du trouble que les désordres des fils peuvent apporter dans l'existence de leurs parents. Mais, c'est surtout pour ceux qui vivent de leur travail qu'elle est une sévère et salutaire école de persévérance, de patience, de tempérance, d'abnégation et de respect de soi-même. Nos enfants que nous surveillons et que nous élevons sont à leur tour nos surveillants et nos éducateurs perpétuels; nous n'avons de prise sur eux que par nos qualités et ils sont prompts à s'apercevoir de nos défauts.

Le reproche qu'on a fait, non sans raison peut-être, aux vertus de famille en France, c'est de se combiner encore trop souvent, bien plus souvent qu'en Angleterre ou en Amérique, avec l'immoralité politique. C'est surtout chez nous qu'on voit, comme le remarque justement Tocqueville [1], à côté d'hommes qui n'ont pas plus de tenue dans leur vie privée que dans leur vie publique, des hommes vertueux comme époux et comme pères, s'autoriser de leur dévouement à leur famille pour devenir des mercenaires de la politique, toujours prêts à changer d'attitude et de langage avec les événements, et ne jugeant les personnes et les choses que d'après le profit particulier qu'ils en peuvent tirer.

1. Voir la Correspondance de Tocqueville, t. II, p. 348 et 349.

Si le fait était une conséquence rigoureuse de l'esprit de famille, rien ne serait plus désastreux, car il faudrait désespérer de voir jamais s'établir dans notre pays cette lutte régulière et loyale entre des opinions sincères qui est la vie même des peuples libres. Mais ce fait tient heureusement à des causes accidentelles et transitoires. Il est le résultat et de nos crises révolutionnaires, et de l'insuffisance des professions indépendantes, et de la surabondance des fonctions révocables qui mettent l'existence d'un trop grand nombre de citoyens à la merci de toutes les variations d'un pouvoir exécutif d'autant plus absorbant qu'il est plus fragile.

Les mêmes causes expliquent ce phénomène corrélatif qui a frappé également le noble et judicieux esprit de Tocqueville. C'est que les femmes françaises, même les plus honnêtes et les plus scrupuleuses dans les actes de la vie privée, sont souvent disposées à encourager plutôt qu'à combattre le scepticisme politique de leurs maris ou de leurs fils. Lorsque la notion du devoir en politique était simple et claire, elles savaient la pratiquer pour elles et l'inculquer à ceux qui vivaient sous leur influence. Elles n'ont pas peu contribué à faire durer dans l'ancienne France le prestige de cette devise : « Dieu et le roi ! » Aujourd'hui, elles sont déroutées par nos révolutions et nos métamorphoses ; comment ne le seraient-elles pas ? Cependant, leur scepticisme dans la sphère des devoirs relatifs à la vie publique commence déjà à offrir de nombreuses exceptions, et, le jour où elles laisseraient pénétrer

dans leur esprit quelques principes essentiels à la fondation d'un régime nouveau, comme celui-ci par exemple : qu'une nation digne d'être libre ne doit jamais souffrir que l'ordre établi par la loi soit renversé par la force, que son honneur est aussi engagé dans la question que le pourrait être l'honneur d'une femme respectable à ne jamais se soumettre à un attentat contre sa personne, le jour où les femmes élèveraient leurs fils dans ce sentiment de l'obéissance volontaire aux lois et de la résistance inflexible aux entreprises illégales, elles n'auraient pas besoin, comme quelques-uns le demandent pour elles, de déserter le foyer domestique qui est leur domaine naturel, pour se compromettre dans les agitations de la politique. Leur influence, pour être indirecte, n'en serait que plus puissante, et les vertus de famille, loin d'être en contradiction avec les vertus publiques, en deviendraient au contraire la base la plus solide et la garantie la moins équivoque.

En somme, la grande erreur de toutes les utopies contemporaines qui veulent remplacer la famille, c'est de s'imaginer qu'on peut, à l'aide d'une série de combinaisons plus ou moins ingénieuses, former avec des hommes un total très-puissant, abstraction faite de la valeur individuelle de chacun d'eux. Cette opération, naturelle avec des chiffres, devient absurde avec des hommes. Une société ne vaut pas seulement par le nombre, elle vaut surtout par la qualité très-variable des individus qui la composent. Or, l'homme

(et sous ce nom nous comprenons aussi la femme) n'est vraiment complet[1] que lorsqu'il a passé par l'état de fils, d'époux et de père, et c'est dans le groupe élémentaire de la famille qu'il développe successivement toutes les qualités nécessaires à ces trois états. Ce groupe devient donc à son tour l'unité essentielle dont la collection déterminera la valeur de la société tout entière. Il ne s'agit donc pas de supprimer le groupe, mais au contraire de le multiplier sans cesse; il ne s'agit pas de l'affaiblir, mais au contraire de le fortifier en l'améliorant, si l'on veut que la société soit forte.

Pour expliquer la chute si prompte de l'aristocratie française du dernier siècle, dont nous venons d'étudier les mœurs en les comparant aux nôtres, on a souvent parlé de l'impétuosité irrésistible du mouvement démocratique; nous ne contestons pas cette impétuosité, mais il faut bien aussi reconnaître que, si, au lieu de n'être plus qu'une ombre, cette aristocratie avait gardé la vigueur d'un patriciat effectif et d'un corps vivant, elle eût, et non sans utilité peut-être pour la cause de la liberté, tempéré le mouvement révolutionnaire, ou du moins elle lui eût opposé une plus forte résistance. Elle fut brisée du premier choc parce que cette branche autrefois florissante du grand arbre national était complétement desséchée, et ne portait plus de fruits, et elle ne portait plus de fruits,

1. Il va sans dire que cette affirmation abstraite ne tient pas compte des exceptions très-respectables et très-utiles qui la limitent.

parce que tous les sentiments qui sont la séve morale des individus et des nations aussi bien que des castes s'étaient éteints dans celle-ci, parce qu'elle était plus ravagée que toutes les autres parties de la nation par le scepticisme religieux, le dédain du mariage et de la vie de famille et le déréglement des mœurs. La maladie qui a tué l'aristocratie du dix-huitième siècle n'est plus localisée aujourd'hui, elle n'a plus l'intensité que lui donnait autrefois sa concentration, mais elle répand des germes de mort dans toutes les régions de la grande démocratie française. Les parties saines sont encore assez étendues pour nous permettre de repousser, comme nous l'avons fait, les sinistres prédictions des pessimistes ; on ne saurait pourtant se dissimuler que le mal est grand, et les médecins dangereux qui prétendent le guérir en l'aggravant, feraient bien mieux de méditer cette pensée d'un des plus illustres et des plus honnêtes réformateurs du dernier siècle. « Il y a longtemps, écrivait Turgot en 1752, que je pense que notre nation a besoin qu'on lui prêche le mariage et le *bon mariage*. » Le bon mariage pour Turgot était l'inverse de ce que l'on nomme trop souvent ainsi dans le monde, car c'était le mariage contracté en dehors de toute préoccupation de cupidité ou de vanité, fondé avant tout sur les garanties morales de l'affinité des caractères, de la sympathie des cœurs, de la compatibilité des idées et des goûts. Rien de plus banal que la recette de Turgot ; il n'en est pas moins

vrai que, si elle était généralement adoptée, elle aurait plus de vertu pour le salut de la société française que toutes les déclamations vides et ambitieuses dont se nourrissent aujourd'hui tant de rêveurs et qui procurent à plus d'un charlatan les honneurs et les profits de la popularité.

Pendant que nous nous laissons bercer par des phrases sonores sur nos splendeurs présentes ou futures, la statistique s'accorde avec la morale pour signaler en nous une des nations de l'Europe chez lesquelles la population reste le plus stationnaire, une nation où les mariages se raréfient et se stérilisent de plus en plus sous l'influence du fléau des peuples amollis et raffinés, la terreur de la pauvreté : *nimium timemus paupertatem*, comme disait un contemporain du premier des Césars. Nous ne prétendons certes pas que l'humanité puisse être ramenée au brouet noir des Spartiates et à la vaisselle de bois de Fabricius. Nous sommes loin de contester que le désir de la richesse ne soit légitime et capable de produire des efforts salutaires pour l'individu et pour la société. Mais on nous accordera peut-être que la passion du lucre, surtout quand elle se combine comme chez nous avec un dégoût du travail qui fait rechercher avant tout le lucre facile, ne suffit pas pour garantir la consistance matérielle et morale d'un peuple, et que, pour assurer la paix entre le petit nombre des riches et la masse des pauvres, il faut entre eux d'autres liens que celui d'une égale horreur de la pauvreté.

On nous accordera peut-être aussi que l'amour du bien-être qui, pris en lui-même, est un puissant ressort, ne laisse pas que de devenir, dès qu'il est exclusif de toute passion plus noble, une grande cause de faiblesse, de servilité et de paralysie, et qu'enfin il y a quelque chose d'éternellement vrai dans cette explication que donne Bossuet de la grandeur romaine aux beaux temps de la République, quand il dit : « La pauvreté n'était pas un mal pour les Romains; au contraire, ils la regardaient comme un moyen de garder leur liberté plus entière, n'y ayant rien de plus libre, ni de plus indépendant, qu'un homme qui sait vivre de peu, et qui, sans rien attendre de la protection ou de la libéralité d'autrui, ne fonde sa subsistance que sur son industrie et sur son travail. »

FIN.

DOCUMENTS INÉDITS

LE BEL ESPRIT DU TEMPS

COMÉDIE EN UN ACTE

Louis Buyère de Brancas.

LE COMTE DE FORCALQUIER

Représentée à l'hôtel de Brancas, en 1741

PERSONNAGES

GÉRASTE.	M. le marquis d'Ussé.
Mme GÉRASTE, sa femme, dite AMALASONTE	Mme la marquise de Mirepoix.
ANGÉLIQUE, leur fille	Mme la comtesse de Rochefort.
ALCIDOR,	M. le duc de Nivernois.
NICANDRE, amants d'Angélique. . .	M. le marquis de Gontaut.
CLINDOR,	M. le duc de Duras.

La scène est dans une salle de la maison de Géraste.

SCÈNE PREMIÈRE

GÉRASTE, Mme GÉRASTE, dite AMALASONTE

AMALASONTE.

J'ai de la peine, monsieur, à vous parler durement, mais j'y suis forcée; je ne donne pas une seule fois à souper que vous ne me fassiez rougir.

GÉRASTE.

Ce début n'est pas mauvais.

AMALASONTE.

Votre esprit est une masse que le goût ne saurait pénétrer; l'à-propos, les usages, les bienséances du moment circulent impunément autour de vous. Vous avez pour itinéraire dans le pays changeant du monde une vieille rubrique d'antiquailles : les heures de votre bisaïeul.

GÉRASTE.

Il est certain que le monde d'aujourd'hui m'est fort étranger, et dans ma maison plus qu'ailleurs. Cependant, j'ai passé ma vie à Paris; je n'en suis sorti que pour aller à ma terre qui est à dix lieues, j'ai peut-être dix ans de plus que vous, et néanmoins nous n'avons pas l'air d'être du même siècle ni du même pays.

AMALASONTE.

Eh ! vraiment, c'est une révolution de dix ans qui distingue les anciens d'avec les modernes, et à dix lieues de Paris on a déjà passé les frontières des Ostrogoths.

GÉRASTE.

Brisons là. Je voulais vous parler d'affaires.

AMALASONTE.

Je sais de quoi il s'agit; mais croyez-moi, monsieur, au moral comme au physique, il n'y a de bon ou de mauvais absolu que dans l'air; la maison que vous voulez acheter est auprès de l'Hôtel-Dieu, le gendre que vous voulez choisir est de Falaise : je ne veux ni de l'un ni de l'autre.

GÉRASTE.

Quels principes et quel langage ! Je m'accoutume aussi peu aux uns qu'à l'autre.

AMALASONTE.

Il est vrai que mes principes sont un peu fins pour vous. A l'égard de mes expressions, comme elles sont souverainement adaptées à mes idées, elles devraient être à la portée du bon sens même.

GÉRASTE.

Votre conversation est si élégante, qu'elle est inintelligible.

Vous avez de plus une affectation ridicule à vous servir des mots de science qui ne sont faits que pour les livres et non pour l'usage ordinaire.

AMALASONTE.

Il est excellent de me reprocher que j'emploie toujours le mot propre; c'est là le sceau de l'éloquence.

GÉRASTE.

D'accord, mais cette éloquence est un peu trop mâle.

AMALASONTE.

Ah! nous y voilà! une femme doit parler comme une cuisinière et filer la quenouille. Allons, courage; poussez le lieu commun, faites-moi de la morale du coin.

GÉRASTE.

Venons au fait, ma femme.

AMALASONTE.

Ah! souffrez que je vous arrête. Je vous ai répété souvent que ce mot de « ma femme, » qui est du premier noble quand vous parlez de moi, ou que même vous m'adressez la parole en public, retombe dans le dernier bas quand nous sommes en particulier; alors, il est de la décence de m'appeler madame.

GÉRASTE.

Vous me répéteriez encore mille fois cette belle leçon, que je la trouverais également absurde; mais parlons d'affaires. Notre fille grandit, l'éducation domestique ne me plaît point, il faut la marier ou la mettre dans un couvent.

AMALASONTE.

Dans un couvent, pour lui former la contenance et le style, n'est-ce pas? Ah! bon Dieu, le stupide projet!

GÉRASTE.

Eh bien, marions-la; on me propose encore un nouveau parti.

AMALASONTE.

Jamais, monsieur, je ne consentirai qu'elle ait d'autre mari qu'Alcidor.

GÉRASTE.

Quoi! vous ne vous départez point de cette fantaisie? Le

joli sujet ! Fainéant, dédaigneux, sophistique, il prend ses travers pour du singulier. A vingt-cinq ans, il n'est encore rien dans le monde.

AMALASONTE.

Il est de bonne compagnie, recherché dans le monde ; il a de l'aptitude à tous les beaux-arts : amateur des talents, humeur souple, caractère ferme, langage fin, esprit philosophique.

GÉRASTE.

Nicandre est de la Compagnie des Indes ; amateur de l'argent, il aura de l'aptitude pour en gagner ; caractère simple, humeur gaie, langage franc, esprit droit.

AMALASONTE.

Je crois, Dieu me pardonne, que vous voulez vous mêler de faire des portraits, et que vous avez prétendu contraster le mien.

GÉRASTE.

Allons, ma fem... madame, vous sentez bien que j'ai raison, qu'Alcidor ne peut être notre fait et que Nicandre réunit tous les avantages que nous pouvons désirer.

AMALASONTE.

Eh ! qu'importent tous ces avantages ? il n'y en a qu'un seul de réel dans le monde, c'est d'avoir de la considération. Pour l'obtenir, ou pour la conserver, il faut qne tout ce qui nous touche soit de bon air, depuis notre pantoufle jusqu'à notre coiffure, et vous m'avouerez que votre protégé n'est pas dans ce cas.

GÉRASTE.

Je n'ai pas encore trop bien compris la signification de ce grand mot de considération dont vous m'étourdissez sans cesse ; mais, quand ce serait la loi et les prophètes, il est certain que le chemin le plus sûr, pour ne pas dire le seul qui y conduise, c'est la richesse.

AMALASONTE.

Point du tout. Je vous assommerais d'une foule d'exemples contraires ; mais raisonnons, si vous pouvez. Qu'entendez-vous par la richesse ?

GÉRASTE.

Eh! parbleu, j'entends de l'argent.

AMALASONTE.

Mais l'argent n'est pas votre dernière fin; vous ne le regardez que comme un moyen apparemment.

GÉRASTE.

Oh! parlons français, s'il vous plaît.

AMALASONTE.

Je veux dire que vous ne souhaitez du bien que pour primer vos égaux, être accueilli de vos supérieurs, respecté par vos subalternes, et pour jouir de toutes les commodités de l'abondance.

GÉRASTE.

Sans doute.

AMALASONTE.

Si vous aviez toutes ces choses sans argent, convenez que vous le mépriseriez comme un poids inutile.

GÉRASTE.

Voilà justement ce qui est impossible, de toute impossibilité.

AMALASONTE.

Pardonnez-moi, monsieur, les trésors d'un homme borné s'épuisent, quelque immenses qu'on les suppose; mais les gens d'un certain ordre, d'un certain coup d'œil dans le monde, substituent à l'argent une monnaie de crédit intarissable dont la veine se trouve dans le ton, l'esprit et les manières.

GÉRASTE.

Madame... ma femme, je crois que vous rêvez.

AMALASONTE.

Un homme de bon air, loin d'être obligé de payer serait payé lui-même par les marchands, les ouvriers de toute espèce que sa pratique met en vogue.

GÉRASTE.

C'est du délire.

AMALASONTE.

Avez-vous peur qu'un gouvernement éclairé, comme le

nôtre, laisse manquer de telles gens, qui sont les véritables piliers de la monarchie universelle de la France sur le goût de toutes les nations.

GÉRASTE.

Dans votre langue, n'appelez-vous pas cela des paradoxes ?

AMALASONTE.

Hélas! je vois, monsieur, que j'ai voulu vous mener par un sentier trop lumineux, abrégeons; j'ai bien réfléchi sur l'établissement de ma fille : Alcidor remplit toutes mes vues et je le nomme.

GÉRASTE.

Et moi, je m'en tiens à Nicandre, qui me convient parfaitement.

AMALASONTE.

Vous ne m'embarquerez pas, monsieur, dans une querelle de ménage pour un tel objet; ma raison vous tend les bras, je vous demande seulement une grâce.

GÉRASTE.

Voyons !

AMALASONTE.

C'est que vous ayez une conversation un peu dissertée avec Alcidor avant que de prononcer contre lui. Il est impossible que la solidité, la profondeur de ses systèmes et de sa conduite, développés avec l'éloquence aimable qu'il possède, ne fasse pas quelque effet sur un être pensant.

GÉRASTE.

J'y consens, mais à condition que vous aurez pour moi la même complaisance, que vous verrez Nicandre.

AMALASONTE.

A la bonne heure.

GÉRASTE.

Je le connais peu par moi-même; il n'a point parlé toutes les fois que ses parents me l'ont produit; sa figure est prévenante et fraîche, il a la physionomie naïve; je le crois un peu neuf. Je me flatte que vous vous prêterez à ce qui peut lui manquer d'usage du monde. Il sera bientôt formé à votre école, et alors il ne lui manquera rien.

AMALASONTE.

La manière d'Alcidor est toute propre à vous effaroucher (car tout vous semble paradoxe); je vous conjure de l'écouter attentivement, de suivre le fil délié de ses propositions, et je suis convaincue qu'avec cette précaution, nous serons bientôt d'accord. Je rentre chez moi; j'ai sept à huit contes de fées à parcourir, en attendant l'examen de votre compte de banque. Je vais vous envoyer Alcidor qui sera peut-être dans mon appartement.

SCÈNE II

GÉRASTE, seul.

Une femme de tant d'esprit ne revient guère d'un travers : je n'espère pas qu'elle soit contente de Nicandre ; mais j'espère encore moins être ramené sur son Alcidor. Cependant, je suis raisonnable ; si, en effet, je découvrais un fonds de sagesse sous cette écorce qui me révolte, surtout s'il se déterminait à prendre en se mariant quelque emploi honorable ; il a, d'ailleurs, de la naissance et du bien, et je ne me ferais aucune honte de céder à l'avis de ma femme... Le voici. Écoutons.

SCÈNE III

GÉRASTE, ALCIDOR

ALCIDOR.

Amalasonte vient de me dire, monsieur, que vous désirez une conversation en forme avec moi, avant que d'ajouter votre suffrage à son choix.

GÉRASTE.

Comment est-ce qu'Amalasonte peut vous avoir dit mes intentions, je n'en ai parlé qu'à ma femme. Quelle est cette Amalasonte, s'il vous plaît?

ALCIDOR.

La question est singulière ! comment vous ignorez, monsieur, que c'est ainsi que se nomme madame votre femme dans le beau monde ?

GÉRASTE.

Oui, monsieur, je l'ignorais ; il m'échappe toujours quelqu'un de ses ridicules dans la foule. Faites-moi le plaisir de me dire : elle rougirait donc de porter mon nom dans votre beau monde?

ALCIDOR.

Non pas certainement, monsieur, chacun sait qu'il est illustre ; mais vous m'avouerez qu'Amalasonte est un nom plus de société que celui de Mme Géraste. Quand on n'est point titré, le nom propre tout cru fait une certaine peine.

GÉRASTE.

Voilà qui est bien. Amalasonte, soit... Il est vrai, monsieur, que j'ai besoin de beaucoup d'éclaircissements avant que de songer à vous donner ma fille.

ALCIDOR.

Je vous croyais au fait, monsieur, des diverses convenances qui ôtent à mes desseins tout vernis de présomption.

GÉRASTE.

Je connais parfaitement votre naissance; votre bien suffit avec de l'économie. Je vous suppose très-volontiers de la probité, puisque vous n'avez pas prouvé le contraire, et je sais de reste que vous avez de l'esprit.

ALCIDOR.

Eh! monsieur, vous en savez là, pour un seul mariage, plus qu'il n'en faut pour marier toute une ville. Qui peut donc vous arrêter ?

GÉRASTE.

Votre caractère, que j'ignore, votre langage que je n'entends pas, votre conduite, qui ne me plaît point.

ALCIDOR.

Comment donc?... Qu'entends-je?... Vous me ravissez... En vérité, monsieur, je n'avais point cette idée-là de vous.

GÉRASTE.

Qu'est-ce à dire ?

ALCIDOR.

Je faisais cas de votre vertu, de votre candeur, même de vos manières négligées, car tout cela me plaît, et suffisait pour me rendre votre alliance précieuse.

GÉRASTE.

Eh bien ?

ALCIDOR.

Mais je ne vous soupçonnais pas le style épigrammatique. Savez-vous bien que vous m'avez servi là d'une tirade de naïveté aussi fine, aussi piquante que j'en aie jamais entendu ?

GÉRASTE.

Je ne croyais pas être aussi plaisant.

ALCIDOR.

Revenons, monsieur, je vais tâcher de vous répondre. Mon caractère est franc, et je vous le prouverai. Mon âme, tout en dehors, ne craint point le grand jour, je me montre, le parterre siffle ou applaudit, il a tort ou il a raison, je n'en suis ni humilié ni enorgueilli. Je suis homme, je n'ai présenté qu'un homme, il faut bien qu'il ait les vices et les vertus de l'humanité.

GÉRASTE.

Je n'aime pas trop cette indifférence pour le jugement du public. Voilà apparement ce que vous appelez, vous autres, de la philosophie. Que faites-vous donc de la réputation ?

ALCIDOR.

Oh ! la vieille réputation est une idole brisée par les *réaliseurs*. Glissons, monsieur, je vous prie, cette dissertation nous mènerait trop loin ; avec un peu de temps, je vous ferai toucher au doigt et à l'œil les nouvelles vérités.

GÉRASTE.

Ah ! quel homme ! quel homme !

ALCIDOR.

A l'égard de mon langage, qui ne vous est pas clair, cela vient de ce que les inventions des mots, des tours singuliers

partent de moi, ou du moins c'est à moi qu'en arrivent les premières nouvelles. Quand nous serons logés ensemble, vous vous trouverez à la source.

GÉRASTE, à part.

Je consens qu'on m'y noie.

ALCIDOR.

Quant à ma conduite, monsieur, je vous supplie de vous expliquer davantage.

GÉRASTE.

Volontiers. Est-il possible qu'un homme de votre nom, à vingt-cinq ans passés, n'ait aucune charge, aucun emploi dans le monde que celui de bel esprit, de charmant inutile ? Espérez-vous d'entrer à ces titres dans aucune famille honnête et sensée? Quel est le système qui dispense de servir sa patrie par son courage ou par ses talents?

ALCIDOR.

Oh! je vous déclare que vous ne me verrez jamais aucune profession. Ce serait être trop ingrat envers la nature.

GÉRASTE.

Oh! oh! qu'est ceci?

ALCIDOR.

Elle m'a placé dans cet ordre d'hommes au profit de qui les autres agissent. Juges des travaux, ils les apprécient et les récompensent par leur suffrage. Appelé uniquement à éclairer le monde et à faire les délices de la société, je ne me précipiterai point dans les classes subalternes des manœuvres de l'univers... Il y a dans ce que je dis, monsieur, un air d'orgueil qui vous révolte... Oui, je m'en aperçois fort bien, et je n'en suis pas surpris; mais songez que je m'épanche, que je vous initie aux plus intimes mystères, enfin que je vous donne le dernier mot de la philosophie.

GÉRASTE.

Il est vrai que je songeais, monsieur, dans cet instant, à avertir au plus tôt votre famille.

ALCIDOR.

Oui-da ! Voilà le sort de la raison dans sa première rencontre avec le préjugé!

GÉRASTE, à part,

Poussons-le jusqu'au bout. Ceci devient curieux. (Haut.) Mais, monsieur, avec un bien médiocre et en jouissant toute votre vie de cette oisiveté si respectable, quel sera le sort de vos enfants?

ALCIDOR.

Mes enfants! Eh! je n'en aurai point, je n'en veux point avoir.

GÉRASTE.

Comment! c'est en me demandant d'épouser ma fille que vous me faites cette déclaration?

ALCIDOR.

Il semble que cela implique contradiction. N'est-il pas honteux qu'un homme comme vous ait l'esprit suffoqué de toutes les idées populaires. Comment! n'êtes-vous pas charmé de voir votre fille préservée du risque des couches et de l'embarras de la marmaille qui en résulte?

GÉRASTE.

Voilà un homme incroyable!

ALCIDOR.

Je vous rends grâce, monsieur, pour ma postérité Au surplus, quand vous déchirerez le voile d'erreurs qui offusque en vous la nature même, cette seule confidence m'assurera dans votre cœur la préférence sur tout rival.

GÉRASTE.

Quoi! un mari et une femme jeunes qui doivent s'aimer vivront ensemble et... je n'en dirai pas davantage, vous me feriez lâcher quelque sottise.

ALCIDOR.

Passons à mon bien. Comptez hardiment sur le double de ce que vous m'en présumez.

GÉRASTE.

Est-ce que vous comptez le placer à un denier usuraire? Cette manière est-elle encore de la nouvelle philosophie?

ALCIDOR.

Non; mais j'ai calculé, n'en déplaise aux collatéraux, que

j'ai un bien suffisant pour me conduire décemment et magnifiquement jusqu'à la vieillesse la plus impossible en mangeant mon fonds et celui de ma femme avec intelligence et arrangement.

GÉRASTE.

A merveille! Et cette femme, dont absolument vous ne voulez point avoir d'enfants, vous la rendrez d'ailleurs fort heureuse.

ALCIDOR.

Oh! parfaitement. Je ne me soucie point d'un grand esprit, j'en demande la monnaie à votre fille en bonne humeur, des manières nobles, de l'instinct pour les choses de bon goût, qu'elle sache tenir une table élégante, qu'elle ne soit point contraire à la bonne compagnie, qu'elle ne l'éloigne point; c'est mon affaire, à moi, de l'attirer.

GÉRASTE.

Fort bien!

ALCIDOR.

Au regard de sa conduite, pourvu qu'elle ne soit pas délabrée au point du méchant air pour elle et d'une contenance embarrassante pour moi dans le public, je serai plus que content.

GÉRASTE.

Grand merci de votre indulgence!

ALCIDOR.

Dans le courant de la vie, d'elle à moi, des politesses d'occasion, des égards de rencontre, liberté suprême. Entre nous deux, monsieur, souveraine commodité, trois mois sans nous voir, à moins que les affaires ou le plaisir ne nous joignent.

GÉRASTE.

Nous n'aurons donc pas la même table?

ALCIDOR.

Pardonnez-moi, mais cela ne fait pas que l'on mange ensemble; on ne dîne point; chacun a ses heures, on se fait porter un morceau dans sa chambre. Je vous crois au moins désabusé par l'aimable Amalasonte des civilités puériles de l'étiquette de père, d'enfant, etc.

GÉRASTE.

J'entends. Oh çà! monsieur, me voilà suffisamment instruit, vous pouvez aller éclairer le monde.

ALCIDOR.

Vous ne statuez rien, monsieur, sur mon sort?

GÉRASTE.

Allez, monsieur, la divine Amalasonte vous fera savoir mes intentions.

SCÈNE IV

GÉRASTE, seul.

Ma pauvre fille serait-elle déjà, malgré son bon naturel, assez perdue d'éducation pour qu'un tel homme pût l'éblouir et la séduire ? Je veux approfondir ses sentiments; mais il m'est nécessaire avant tout de sortir, d'aller chercher quelque sot qui me repose de la conversation que je viens d'essuyer... J'entends Mme Géraste, évitons-la; je suis trop irrité dans ce moment contre l'esprit, et je serai toujours à temps de lui rompre en visière à mon aise. Attendons l'effet de la visite de Nicandre, que j'avais fait prévenir, et qui doit être avec elle.

SCÈNE V

AMALASONTE, NICANDRE

NICANDRE.

Madame Géraste, on m'a dit de me venir présenter devant vous, pour que je vous plaise, avant que de me faire votre gendre; je suis accouru bien vite, car je suis pressé... Je suis si amoureux... me voilà.

AMALASONTE, bas.

Ciel! quel dindonnier! Oh! dans cette occasion, la platitude du goût de M. Géraste passe ma croyance.

NICANDRE.

Qu'est-ce donc que vous marmottez entre vos dents, madame; voyez-vous, je suis timide; il faut m'encourager si vous voulez tirer quelque chose de moi.

AMALASONTE.

Cela est trop fort pour s'en fâcher. Voyons si philosophiquement je pourrais me divertir de ce monstre moral.

NICANDRE.

Dame, la conversation ne sera pas bien instructive, si vous faites toujours bande à part.

AMALASONTE.

Eh bien, monsieur, que voulez-vous de moi?

NICANDRE.

Moi, madame, ce n'est pas de vous que je veux; c'est de mademoiselle votre fille que je recherche, pour qui j'ai l'agrément de monsieur votre époux. Mais, comme vous portez la culotte, on m'a averti qu'il ne se ferait rien sans vous, que je m'attachasse à vous plaire; j'en ai bonne envie, et je viens tout exprès pour vous prévenir en ma faveur.

AMALASONTE.

Pouvez-vous être en peine de vos succès? vous avez si bonne grâce, les manières si polies, le ton si spirituel!

NICANDRE.

Oh! madame, vous m'embarrassez par des compliments; je n'en sais point faire. Je suis tout d'une pièce. Çà, interrogez-moi sur faits et articles.

AMALASONTE.

Et sur quelle partie êtes-vous le mieux instruit, afin qu j'en fasse le texte de notre conversation.

NICANDRE.

Plaît-il?

AMALASONTE.

Que souhaitez-vous que je vous demande?

NICANDRE.

Vous savez mieux que moi ce que vous désirez d'un dre. J'ai, je crois, réponse à tout. Je porte ici un état gé

de mes biens présents et futurs, les terriers, les consistes, les baux, les titres primordiaux, les actes de foi et hommage, redevances, les fouages, les convenants de Barnaba, la grosse des contrats, ma généalogie et mon baptistaire.

AMALASONTE.

Juste ciel! vous portez tout cela sur vous! certes, jamais telle compagnie n'était entrée dans mon appartement.

NICANDRE.

Je suis de bonne race, au moins, madame; c'est par bon esprit que nous avons pris le métier qui fait riche; il n'aurait tenu qu'à nous d'avoir l'honneur d'être des gueux de cour comme bien des grands seigneurs.

AMALASONTE.

Oh! vous prouvez admirablement bien la gentilhommerie.

NICANDRE.

J'ose dire que j'entends passablement les affaires. J'ai tourné tout mon esprit de ce côté-là. J'ai déjà calculé qu'avec ce que mon cher père me donne en me mariant, joint au peu que vous donnez à mademoiselle votre fille, si elle est entendue, quand vous viendrez à mourir, dans quatre ans, nous aurions déjà amassé de quoi lever maison et la meubler du grenier à la cave.

AMALASONTE.

Je mourrai dans quatre ans, misérable?

NICANDRE.

Oh! madame, ces prévoyances-là ne font mourir personne; j'ai même passé en compte, dans cet arrangement, la dépense d'un enfant chaque année, en le faisant nourrir en ville.

AMALASONTE.

Je vous loue, du moins, de votre attention à remplacer ceux que vous tuez.

NICANDRE.

Madame, c'est qu'avec moi il y aurait du malheur si vous n'étiez pas grand'maman. Je vous avertis de ne pas vous mettre en frais pour le lit de monsieur: je ne suis pas de ces gens du bel air qui, pour la moindre petite fièvre, font lit à part.

AMALASONTE.

Cela est tout à fait gracieux.

NICANDRE.

D'ailleurs, je me porte bien, Dieu merci; mais c'est que je vis de règle. Vous pourrez vous vanter d'avoir un jeune gendre bien rangé chez vous : je suis toujours couché à dix heures.

AMALASONTE.

Holà!

NICANDRE.

Et je vais être encore plus pressé de me coucher.

AMALASONTE.

Cela fera un commerce amusant.

NICANDRE.

Oh! je veillerai si vous voulez. Je suis une cire molle que vous pétrirez à votre gré. Je ne connais personne dans Paris, je ne me soucie point de faire de connaissances, j'irai le matin aux devoirs de ma charge, et puis je serai tout entier à la famille.

AMALASONTE.

Vous êtes trop aimable. Oh çà! allez, monsieur, retrouver votre cher père : il serait en peine de vous.

NICANDRE.

Quoi! madame, vous ne me ferez point voir ma chère petite future; j'avais compté que, si vous étiez contente de moi, ce serait là ma récompense.

AMALASONTE.

Vous êtes trop dangereux à produire, la bienséance ne le permet pas.

NICANDRE.

Je m'en vais donc. Peste de la bienséance!

SCÈNE VI

AMALASONTE, à un laquais.

Qu'on me fasse descendre Angélique. (Seule.) Il faut avertir au

plus vite cette pauvre enfant du piége que l'imbécillité paternelle tend à son innocence. Elle a un instinct de soumission pour son père qui pourrait la précipiter dans quelque démarche décisive. Je vais la mettre au fait du sort qu'on lui destine, et, en même temps, je lui parlerai d'Alcidor. Je n'ai point remarqué entre elle et lui ces signes sympathiques que produit l'analogie des caractères. Les traits dont petille la conversation d'Alcidor ne lui arrachent jamais de premiers mouvements de surprise et d'admiration. C'est un effet de sa pudeur, car, à l'éducation que je lui donne, elle doit être frappée du bon goût.

SCÈNE VII

AMALASONTE, ANGÉLIQUE

AMALASONTE.

Eh bien, ma fille, avez-vous employé votre matinée comme je le désire?

ANGÉLIQUE.

Oui, ma mère ; suivant vos ordres, j'ai traduit de l'anglais, j'ai fait de la musique, de la géométrie et deux logogriphes.

AMALASONTE.

A merveille! Votre maître ne vient-il pas ce matin?

ANGÉLIQUE.

Voici bientôt son heure.

AMALASONTE.

C'est un hasard unique et qui m'était dû de trouver toutes les connaissances imaginables réunies dans un seul homme. Enseigner à la fois la musique, la géométrie, l'histoire, la physique : cet universel est né tout exprès pour moi, car il n'est point connu dans Paris ; je ne lui sais point d'écolières.

ANGÉLIQUE.

Ni moi non plus.

AMALASONTE.

Ce qui me surprend, c'est sa jeunesse et sa figure ; il sent son bien ; il a du maintien, de la politesse.

ANGÉLIQUE.

Et l'air fort noble.

AMALASONTE.

Il ne devrait pas être permis à des gens de bas étage de s'arroger des manières aussi distinguées.

ANGÉLIQUE.

Cela ne leur arrive guère.

AMALASONTE.

Hélas! ma fille, si ma tendresse éclairée ne vous défendait de la cruelle amitié de votre père, vous trouveriez un agréable emploi des talents exquis que je vous procure dans le mariage qu'il se proposait pour vous.

ANGÉLIQUE.

Il vient de m'en parler.

AMALASONTE.

Je voudrais que vous eussiez vu le personnage. Tout ce qu'un village peut vomir de plus grossier, une boutique de plus vil, une gentilhommerie de plus stupide, se trouve réuni dans cet agréable sujet.

ANGÉLIQUE.

Est-il possible que mon père ait pu faire un tel choix?

AMALASONTE.

Rassurez-vous. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il suffira de lui présenter son gendre à tête reposée pour le faire changer d'opinion.

ANGÉLIQUE.

Je le souhaite.

AMALASONTE.

Cependant, ce sera toujours une espèce du plus au moins que sa lourde raison lui fera prendre si je ne le préviens. Heureusement, à ma considération, le plus grand sujet, le plus grand parti du royaume vous donne la préférence. Je suis bien sûre de votre suffrage dès que je vous l'aurai nommé. Mais je vous fais la galanterie de vous permettre de le deviner.

ANGÉLIQUE.

Cette permission m'est absolument inutile.

AMALASONTE.

Vous le connaissez, ma fille, vous le voyez souvent.

ANGÉLIQUE, à part.

Est-ce que ma mère aurait découvert Clindor?

AMALASONTE.

Vous êtes embarrassée... Allons, vous y êtes; oui, c'est lui-même, c'est Alcidor.

ANGÉLIQUE.

C'est Alcidor !

AMALASONTE.

Vous m'avouerez que cela est brillant; mais voici M. Géraste.

SCÈNE VIII

GÉRASTE, ANGÉLIQUE, AMALASONTE

GÉRASTE.

Je n'en puis revenir.

AMALASONTE.

De quoi?

GÉRASTE.

De l'homme que vous m'avez envoyé. Vous l'avez fait échapper des Petites-Maisons tout exprès pour me pousser à bout.

AMALASONTE.

Vous avez assurément pêché à la grenouillère l'animal dont vous avez sali ma chambre pour me faire pièce.

GÉRASTE.

Angélique, si tu avais l'esprit assez gâté pour écouter un tel amant, je te déclare...

AMALASONTE.

Ma fille, si vous aviez l'âme assez basse pour envisager un pareil automate sans vous évanouir, je vous réponds...

GÉRASTE.

Que je te déshérite.

AMALASONTE.

Que je vous enferme dans un couvent.

ANGÉLIQUE.

Je ne m'écarterai point en cette occasion de ma soumission ordinaire, et je vous obéirai ponctuellement et à l'un et à l'autre.

AMALASONTE.

Cela me paraît difficile.

ANGÉLIQUE.

Ne m'ordonnez-vous pas, madame, d'avoir du mépris pour Nicandre ?

AMALASONTE.

Sans doute; mais je veux en même temps que vous donniez la main à Alcidor.

ANGÉLIQUE.

Ne souhaitez-vous pas, mon père, que j'aie de la répugnance pour Alcidor ?

GÉRASTE.

Apparemment; mais j'entends aussi que Nicandre sera votre époux.

UN LAQUAIS.

Mademoiselle, voilà votre maître de sciences.

AMALASONTE.

Tant mieux, cela fera diversion à cette indécente querelle.

GÉRASTE.

Je sors ; la vue d'un bel esprit à gages m'emporterait dans ce moment à quelque violence. Oh ! je vous jure, mademoiselle Angélique, que je redresserai votre beau plan d'éducation. (Il s'en va.)

AMALASONTE, haussant les épaules.

Quel assortiment!.. Holà ! quelqu'un! Faites entrer M. de Saint-Hilaire. Ma fille, je vais écrire une lettre pressée, puis je reviens présider à votre étude.

SCÈNE IX

CLINDOR, sous le nom de SAINT-HILAIRE, ANGÉLIQUE

ANGÉLIQUE.

Oh ! Clindor, Clindor, dans quelle crise sommes-nous !

CLINDOR.

Qu'est-il donc arrivé ?

ANGÉLIQUE.

Ce n'est plus d'une manière vague, indécise, que s'expliquent mes parents : c'est dès ce soir même qu'ils sont décidés à me donner un mari.

CLINDOR.

Quoi! ils ont pu se réunir si promptement sur le choix d'un gendre, eux qui pensent si différemment.

ANGÉLIQUE.

Non; mais ils sont d'accord et fixés dans la résolution d'en prendre un; ils disputent à la vérité très-vivement ensemble sur celui que chacun a choisi.

CLINDOR.

Eh bien, dans cette dispute qui ne se terminera pas de sitôt, je trouverai l'instant favorable pour me faire connaître.

ANGÉLIQUE.

Il est trop tard; vous avez perdu du temps à vous assurer de mon cœur; il fallait l'employer à vous assurer l'esprit de ma mère et la confiance de mon père.

CLINDOR.

Que m'importait leur suffrage, si je n'avais pas obtenu le vôtre! Est-ce en aimant comme je vous aime, Angélique, qu'on se contente d'un retour arraché par le devoir, l'obéissance et la vertu?

ANGÉLIQUE.

Clindor amant m'a déjà fait manquer à l'obéissance et au devoir; quelle opinion ma faiblesse doit-elle laisser de ma vertu à Clindor quand il sera mon époux?

CLINDOR.

Quoi! Angélique, vous repentez-vous de vous être confiée à l'amant le plus sincère, le plus respectueux et le mieux assorti pour vous, dès qu'il ne vous déplaît point? L'époux sera plus que content de la résistance cruelle, des difficultés inouïes que j'ai eu à surmonter pour vous engager à agir de concert avec moi.

ANGÉLIQUE.

Hélas! quand la raison et le sentiment se combattent, ne

se repent-on pas des choses que peut-être on referait encore; mais, quoi que vous en disiez, votre travestissement est dangereux, ma conduite est équivoque.

CLINDOR.

Il fallait d'abord sonder votre âme et la toucher; après être parvenu au bonheur de vous plaire, il fallait séduire madame votre mère; mon rang et ma fortune auraient obtenu l'aveu de monsieur votre père en me présentant tout simplement à lui, mais son aveu aurait suffi pour me faire rejeter par madame Géraste. Il était donc essentiel de la prendre par son faible, d'établir dans son imagination l'opinion qui m'était nécessaire pour pénétrer jusqu'à vous. Pour vous observer au gré de ma délicatesse et pour éblouir en même temps madame votre mère, j'ai eu recours à un déguisement qui remplissait toutes mes vues.

ANGÉLIQUE.

Il faut convenir, Clindor, qu'il y a peu d'amants de votre espèce capables de se servir d'une pareille ruse.

CLINDOR.

Belle Angélique, quand les talents ne sont pas des fruits de l'amour, ils sont du moins destinés uniquement à le servir.

ANGÉLIQUE.

Ma mère m'a parlé de vous tantôt avec les plus grands éloges. Non contente de vanter votre savoir, elle a été sur mes droits : elle a loué votre figure et vos manières.

CLINDOR.

Que puis-je désirer de mieux? tout se prépare à souhait pour le dénoûment que j'ai projeté.

ANGÉLIQUE.

Je vous le répète, le temps nous manque; vous ne sauriez comprendre l'engouement de ma mère pour son Alcidor : elle regarde comme le comble de la félicité et de la fortune pour moi qu'il ait daigné me demander; c'est ainsi qu'elle m'a fait part de son projet, que j'aurais dû prévoir depuis longtemps.

CLINDOR.

Est-il possible qu'un homme aussi superficiel, aussi avan-

tageux, aussi extravagant dans ses façons et ses propos, puisse en imposer à une femme qui a des lumières, de l'usage du monde et de la noblesse dans ses sentiments?

ANGÉLIQUE.

Vous le savez, toutes ces qualités sont éteintes en elle par son amour forcené pour le bel esprit, qui corrompt tous ses jugements : c'est un ouvrage de longue haleine de lui ouvrir les yeux.

CLINDOR.

Il ne faut quelquefois qu'un instant pour confondre et démasquer un fat. Laissez-moi respirer; la crainte ne trouve plus de place dans un cœur que vous avez bien voulu recevoir.

ANGÉLIQUE.

Et moi, j'éprouve que l'inquiétude ne désempare point d'un cœur qui s'est livré témérairement, jusqu'à ce que la réussite calme ses scrupules en le justifiant.

CLINDOR.

Je vais donc trouver M. et Mme Géraste l'un après l'autre, et je me flatte, en me découvrant, de leur présenter à chacun de quoi les contenter à peu près.

ANGÉLIQUE.

Je ne puis m'en flatter. La contradiction les a jetés mutuellement dans les excès; il n'y a plus qu'Alcidor au monde assez chargé de travers, de prétentions, de faux airs, pour satisfaire la passion de ma mère pour ce genre-là; et il n'existe qu'un Nicandre assez niais, assez grossier, assez intéressé pour mériter la préférence auprès de mon père dans le besoin qu'il a de s'écarter de l'esprit frivole et du bon air. Mais voici ma mère; quel parti prendre ?

CLINDOR.

Dissimulons encore; je vais feindre de vous donner leçon. Alcidor est à sa suite; le hasard de la conversation peut fournir de quoi la détromper.

SCÈNE X

AMALASONTE, ALCIDOR, CLINDOR, ANGÉLIQUE.

AMALASONTE, à Alcidor.

Vous ne serez pas de trop, monsieur, vous jugerez des progrès de ma fille sur diverses matières, et je vous mettrai aux prises avec un fameux artiste! (A sa fille.) De quoi traitiez-vous?

CLINDOR.

Il s'agissait de géométrie, madame.

AMALASONTE, à Alcidor.

Vous savez sans doute de la géométrie. Allons, voyez si elle est avancée.

CLINDOR.

Oh! madame, nous n'oserions pas ennuyer monsieur de ces premiers principes d'écolier; il s'est sûrement élevé à la haute géométrie; le calcul intégral et celui des infiniment petits, suivant les nouvelles méthodes, seraient un sujet digne de son attention.

ALCIDOR.

Oui-da, monsieur; mais le sujet ne me paraît pas propre à une conversation légère et galante avec des dames.

AMALASONTE.

Parlez, parlez, je serai ravie de vous entendre. Je suis assez familiarisée avec ces matières-là. Ma fille en prend leçon et il est très à propos d'en traiter.

ALCIDOR.

Je vous avoue, madame, que le seul mot de géométrie répété deux ou trois fois me dessèche, m'abrutit pour le reste du jour. J'en sais ce qu'un galant homme en doit savoir, mais rien au delà.

AMALASONTE.

Vous en jugez cependant volontiers.

ALCIDOR.

Eh oui! j'en ai assez appris pour cela en quelques mois dans mon enfance.

ANGÉLIQUE.

Monsieur en saurait de reste s'il n'en jugeait pas.

AMALASONTE.

Eh bien, passons à la physique. Je me flatte, Alcidor, que vous avez pris parti convenablement entre Descartes et Newton.

ALCIDOR.

J'ai toujours les yeux ouverts sur le prisme de Newton, et je me bouche les oreilles de peur d'être assourdi par les tourbillons de Descartes.

CLINDOR.

Mais le système général de physique de Descartes n'a rien de commun avec les découvertes particulières de Newton sur la lumière.

AMALASONTE.

Cela peut être; mais on ne peut juger le différend plus plaisamment et plus finement.

CLINDOR.

Monsieur n'aurait-il point d'autres raisons d'attachement ou d'aversion pour ces messieurs?

ALCIDOR.

En général, les Anglais portent des têtes fermes, profondes, qui me séduisent, je l'avoue; car la philosophie est mon faible; c'est là ma science, je cède sur toutes les autres. Ce que j'en aime, c'est que la plus sublime se cache sous le badinage, on en tire de tout, on en fait en se jouant.

CLINDOR.

Pour me mettre au fait de ce que monsieur veut dire, voudrait-il prendre la peine de m'expliquer ce qu'il entend par philosophie?

ALCIDOR.

Non, mon cher monsieur, je ne prendrai pas cette peine. Je fais des extraits agréables et concis, je lâche des mots qui donnent à penser.

ANGÉLIQUE, bas.

Aux autres.

ALCIDOR.

Et je laisse les définitions arides et prolixes aux gens du métier.

CLINDOR.

Cette définition ne sera pas longue. Il y a deux sortes de philosophie. La spéculative est le fruit du plus profond savoir. La philosophie pratique est le résultat ainsi que le modèle de la sagesse et de la vertu.

AMALASONTE.

Cette petite tirade me plaît assez.

ANGÉLIQUE.

Si Alcidor daignait descendre à des matières plus à ma portée, je l'entretiendrais sur l'histoire.

ALCIDOR.

Volontiers, jolie Angélique, je vous raconterai celle du jour, et vous me ferez celle de votre cœur qu'il faut que je sache à peu près.

CLINDOR.

L'étude réfléchie de l'histoire peut véritablement tenir lieu de toute autre étude à un homme du monde. Le feint assemblage de qualités contraires, de situations forcées, de crimes et de vertus exagérées dont on compose les romans, ne peut égaler la grandeur et la bizarrerie des événements que produit dans l'histoire la combinaison infinie du jeu des passions naturelles. Tout ce qui arrive journellement dans le monde rappelle à la mémoire des parités ou des différences qui exercent le jugement. On sème la conversation de traits choisis qui la rendent en même temps solide et agréable.

AMALASONTE.

C'est à bon droit que vous l'enseignez. Vous avez en vérité beaucoup d'esprit, surtout aujourd'hui, monsieur de Saint-Hilaire.

CLINDOR.

Un seigneur aussi instruit qu'Alcidor donne de l'émulation, madame.

AMALASONTE.

Je vous réponds des bontés d'Alcidor. Protecteur-né du mérite et des arts, il ne nuira pas à votre fortune.

CLINDOR.

C'est tout ce que j'espère.

ALCIDOR.

Vous savez, madame, que je suis ivre, idolâtre des gens de lettres ; mais je suis bien aise de le dire à monsieur, avant qu'il se gâte : les gens à talents ne quittent guère la teinte de pédantisme, qu'ils n'acquièrent un grain d'impertinence, et souvent ils gardent les deux dans le monde.

ANGÉLIQUE, à Clindor.

Profitez comme vous devez, monsieur, d'un conseil aussi poli.

SCÈNE XI

LES MÊMES, GÉRASTE, NICANDRE.

GÉRASTE.

Oh çà, madame, je vous ramène mon futur gendre et j'entends, s'il vous plaît, que nous concluions à l'instant.

AMALASONTE.

J'ai retenu Alcidor dans le même dessein.

ANGÉLIQUE.

Je ne saurais en épouser deux.

GÉRASTE.

Aussi n'épouserez-vous que Nicandre.

ANGÉLIQUE.

Mon respect, ma tendresse sont si également partagés entre vous, que jamais je ne prendrai aucun de ces messieurs, voyant combien je déplairais à mon père ou à ma mère si je marquais la moindre préférence.

CLINDOR.

Me serait-il permis de proposer un expédient?

NICANDRE.

Quel est cet homme d'expédient, papa?

GÉRASTE.

C'est un maître d'Angélique.

NICANDRE.

Oh! je l'aurais parié! Tous ces beaux maîtres-là ne s'introduisent dans les maisons bourgeoises que pour y dérober, ou pour y marier des filles.

ANGÉLIQUE.

Permettez qu'il s'explique.

CLINDOR.

S'il se présentait un jeune homme qui eût de la naissance, du bien, un rang à l'armée, ne lui pardonneriez-vous pas d'avoir employé les heures que son devoir a laissées libre, à se former l'esprit et le goût, et à l'acquisition de quelques connaissances?

GÉRASTE.

Quand on propose des mariages, monsieur, le sujet offert réunit toujours toutes les perfections. Dans le portrait que vous me faites, le mélange du solide et de l'agréable se trouve à souhait, mais bien fol qui s'y fierait. Malheureusement, on n'est point fat à demi. Je vois qu'il faut nécessairement opter entre des gens attachés à l'utile, ou livrés à la bagatelle. D'ailleurs, mon choix est fait.

CLINDOR, à Amalasonte.

N'excuserez-vous pas, madame, dans un homme qui sent tout le prix des arts, tout le délice de la bonne compagnie, et qui aurait l'esprit assez orné, d'être en même temps militaire et courtisan, de se prêter au préjugé de servir son maître et sa patrie?

AMALASONTE.

Je vous entends; il s'agit d'un agréable de garnison qui sait son Boileau par cœur, cela ne valait pas la peine de demander audience.

CLINDOR.

Il faut donc produire enfin celui pour qui je parle en vain, au risque de sa vie, si en paraissant il ne réunit pas vos suffrages. Vous voyez devant vous l'amant le plus ardent et le plus soumis; je m'appelle Clindor.

GÉRASTE.

Quoi! vous êtes Clindor, qui s'est distingué aux dernières

campagnes, par des actions si éclatantes, à la tête de son régiment, et dont la fortune répond à la naissance?

CLINDOR.

Oui, monsieur.

GÉRASTE.

Mais pourquoi ne pas ouvrir ouvertement vos desseins sur ma fille, votre recherche m'aurait flatté.

AMALASONTE.

Il est impardonnable, monsieur, que je ne vous aie jamais vu, qu'un homme de votre sorte ait existé dans Paris incognito pour moi; ma maison n'est pas d'un si méchant air que vous n'eussiez pu vous y faire présenter en personne naturelle.

CLINDOR.

J'arrivai il y a un an et demi à Paris, d'où j'étais absent depuis longtemps. Je vis Angélique; dès cet instant, je n'eus plus qu'une seule affaire au monde, qui était d'obtenir son cœur et vos bontés. Il fallait donc savoir si son cœur était libre, et quels étaient les moyens de vous plaire à l'un et à l'autre; j'eus recours à quelques faibles talents qui étaient dans le goût de madame; par là, je me couvris d'un état qui pouvait m'admettre à une familiarité sans conséquence.

ALCIDOR.

Plat détail, monsieur, éclaircissement aussi froid qu'inutile. Il n'y avait là qu'un mot à dire et à saisir : « Je m'appelle Clindor, » c'était là le mot essentiel, cela faisait tableau, c'était une situation vive qui, faute de goût, devient en vos mains le dénoûment le plus trivial.

AMALASONTE.

En vérité, Alcidor, vous ne devriez point en ce moment avoir l'esprit assez libre pour faire une semblable critique.

NICANDRE.

Pour moi, les cornes me viennent à la tête.

GÉRASTE.

C'est trop tôt; mais que dit Angélique à tout cela?

ANGÉLIQUE.

Elle attend ce qu'elle doit penser de la volonté d'un père et d'une mère qu'elle adore.

AMALASONTE.

J'ai peur qu'elle n'ait pas tant attendu pour ce qu'elle devait sentir.

GÉRASTE.

M. le géomètre vous donnait de jolies leçons!

ANGÉLIQUE.

La première a toujours été une soumission entière pour vous deux.

AMALASONTE.

Sera-t-il dit, monsieur Géraste, qu'une petite fille sans expérience aura fait un choix plus convenable qu'aucun de nous? ne serait-il point honteux de nous y conformer?

ANGÉLIQUE.

Ah! n'en rougissez pas, l'esprit le plus sublime peut nous égarer, le jugement le plus exquis peut nous trahir, mais dans un cœur né vertueux la simple nature ne saurait tromper.

AMALASONTE.

En vérité, ma fille, on ne peut pas dire plus élégamment et plus poliment une impertinence à ses parents.

CLINDOR.

Pouvez-vous penser, madame...?

ANGÉLIQUE.

Eh! ma mère, qu'ai-je dit!

AMALASONTE.

Oh! vous êtes fous de me faire des excuses, je ne suis point choquée, au contraire, cela achève de me déterminer. Alcidor, je vous en fais juge, puis-je ne pas préférer Clindor?

ALCIDOR.

Vous prenez un fort bon tour, madame; vous me connaissez, e suis sincère, même à mes dépens. Je vois dans Clindor une quantité de choses qu'on appelle vulgairement réelles, honorables, je dis plus, je serais bien embarrassé moi-même d'exprimer ce qui manque à monsieur, pour être brillant.

CLINDOR.

C'est comme si l'on cherchait, monsieur, ce qui vous manque pour avoir de l'esprit.

GÉRASTE.

Je commence à croire comme vous, seigneur Alcidor, que vous ne ferez point d'enfant à ma fille.

ALCIDOR.

Je me retire, non que je sois décontenancé de ce qui se passe, mais pour vous tirer tous d'embarras. Les uns n'osent me regarder, les autres m'adressent des plaisanteries fort aigres. Croyez qu'un vrai philosophe retombe sur ses pieds quand il demeure garçon. Si vous aimez la bonne compagnie, si vous tenez une bonne maison, quand vous serez mariés, je ne suis pas en peine que vous me recherchiez. (Il sort.)

GÉRASTE.

Mon cher Nicandre, vous êtes jeune et bien neuf pour vous marier si tôt; il est à propos que vous ayez encore quelque temps pour vous former.

NICANDRE.

Ah ! ne vous embarrassez pas, je ne chômerai pas de fille. Puisque je ne suis pas votre fait, cela prouve que vous n'aimez pas le bon et le solide, vous vous en repentirez. — Pour vous, monsieur Clindor, il faut que vous ayez l'âme bien basse pour vous travestir en pied plat par amour. Si jamais je me déguisais pour ma maîtresse, ce serait en prince.

CLINDOR.

Vous seriez bien déguisé.

AMALASONTE, à Nicandre.

Allez, allez, l'heure de votre coucher se passe, il est près de dix heures.

CLINDOR.

Mon bonheur passe mes espérances, l'ouvrage de ma vie est de toujours le mériter.

ANGÉLIQUE.

Je ne puis me justifier d'avoir osé engager mon cœur à l'insu de parents aussi respectables, qu'en leur faisant trou-

ver, à l'un et à l'autre, dans l'objet de mon inclination, une source éternelle de contentement. — Je suis sûre, Clindor, que vous saurez effacer mon crime.

M. GÉRASTE.

Ma femme, vous voyez que le bon sens n'est pas toujours si bête.

AMALASONTE.

Quand le mérite par hasard sait parler, je l'écoute. Vous voyez, monsieur, que le mérite n'est pas toujours si fou.

CLINDOR.

Angélique ainsi tiendra de vous tous les trésors de l'esprit et de la raison. Plaise à l'amour que j'y ajoute ceux du sentiment.

LES

CHEVALIERS DE LA ROSE-CROIX

COMÉDIE EN UN ACTE

Louis Bufile de Brancas

LE COMTE DE FORCALQUIER

Jouée à l'hôtel de Brancas, vers 1742.

PERSONNAGES

ISMÈNE,	sœurs	Mme la marquise de Mirepoix.
AGLAÉ,	sœurs	Mme la comtesse de Rochefort.
ZERBINETTE, leur suivante		Mme la comtesse de Forcalquier.
ALCIDOR,	amants	M. le duc de Nivernois.
ZADIG,	amants	M. le duc de Duras.
RAYMOND, leur valet		M. Duclos, depuis membre de l'Académie française.

La scène est dans une salle de la maison du père des demoiselles.

SCÈNE PREMIÈRE

RAYMOND, ZERBINETTE.

RAYMOND.

Eh bien, quand épouserons-nous?

ZERBINETTE.

Jamais. Suivant l'ordre de ces messieurs, j'ai fait une dernière tentative et je leur porte une dernière réponse.

RAYMOND.

Ce n'est donc pas en notre faveur que l'amour parle dans cette maison?

ZERBINETTE.

Ne te plains point de l'amour, il n'est ni contre Zadig, ni contre Alcidor, ni même contre toi.

RAYMOND.

Il serait pour nous s'il n'était pas contre. Jamais il n'est demeuré neutre entre trois garçons et trois filles.

ZERBINETTE.

Oh ! nous ne sommes pas des filles à l'ordinaire (mes maîtresses, s'entend); car, pour moi, j'ai une façon de penser très-commune.

RAYMOND.

Mais point du tout commune, si tu ne m'aimes pas à la folie.

ZERBINETTE.

Le fat !

RAYMOND.

Oh çà ! tu me reviens ; je ne t'inspire pas de répugnance : pourquoi faire dépendre notre union du caprice de nos maîtres ?

ZERBINETTE.

Parce que nous sommes trop pauvres pour nous marier par inclination.

RAYMOND.

Et j'entends dire toute la journée que, lorsqu'on est riche, on ne saurait se marier à sa fantaisie.

ZERBINETTE.

Cela est encore vrai ; il n'y a de liberté réelle que dans les états mitoyens.

RAYMOND.

Nous pourrions du moins prendre un parti mitoyen.

ZERBINETTE.

Qu'est-ce à dire ?

RAYMOND.

Tu n'entends pas? donnons notre cœur au penchant, et gardons notre main libre pour la fortune

ZERBINETTE.

Impudent ! quel discours à une fille de ma vertu !

RAYMOND.

Vertuchou ! quelle vertu!

ZERBINETTE.

Abrégeons ; les adieux sont tristes.

RAYMOND.

Ceci n'est point un adieu.

ZERBINETTE.

Le maître congédié, le valet décampe, la soubrette l'oublie, c'est la règle.

RAYMOND.

Tu penses que l'affaire est sans ressource ?

ZERBINETTE.

Apparemment; quel remède trouver aux causes du dégoût de ces demoiselles ? Ismène ne veut point de Zadig, parce qu'il est trop jeune; Aglaé refuse Alcidor parce qu'il est trop vieux. On ne peut espérer d'amendement en celui-ci et on n'a pas le temps d'attendre la correction de l'autre.

RAYMOND.

Au vrai, Zerbinette, il n'y a point ici d'amourette, d'infidélité en campagne ?

ZERBINETTE.

Quoi! cela ne suffit-il pas ?

RAYMOND.

Songe donc que tu ne m'apprends rien de nouveau. Depuis deux ans que nous faisons l'amour, je dois être au fait du caractère de ces demoiselles. Je sais de reste que la surnaturelle Ismène s'évanouit à la vue d'un jeune homme, et que la très-naturelle Aglaé a mal au cœur quand elle aperçoit un vieux homme.

ZERBINETTE.

Ismène serait sans défauts, si elle n'avait pas le cœur gâté par les romans et l'esprit brouillé par les sciences. Elle voudrait pour amant un preux chevalier vieilli dans les tournois, couvert de cicatrices, ou un philosophe blanchi dans l'étude. Il n'y a que ces deux sortes de gens à qui elle trouve glorieux d'inspirer de la passion et pour qui elle trouve gracieux d'en ressentir.

RAYMOND.

Et la petite Aglaé croit que, dès qu'on quitte les poupées, on prend les béquilles. Elle s'imagine qu'Alcidor est sur le bord de la fosse, parce qu'il a trente ans.

ZERBINETTE.

Justement! sans cela, elles auraient du goût l'une et l'autre pour leurs amants.

RAYMOND.

Puisque ma destinée est liée à la leur, puisqu'il s'agit pour nous trois d'un bien plus cher que la vie, risquons-la par une indiscrétion effroyable. Amour, amour, voilà de tes traits !

ZERBINETTE.

Écoutons.

RAYMOND.

Nous avons, mon enfant, de quoi faire face à toutes les bizarreries de tes maîtresses sur l'âge qu'elles voudront à leurs amants. Zadig et Alcidor font leur galerie de la bavette à l'éternité.

ZERBINETTE.

Voilà un singulier début !

RAYMOND.

Commençons par mon maître. Ce Zadig qu'Ismène trouve trop enfant pour un mari, devine son âge.

ZERBINETTE.

Dix-neuf ou vingt ans?

RAYMOND.

Il en a trois cent cinquante-quatre.

ZERBINETTE.

Tiens, sens ce flacon ; je pense que tu te trouves mal.

RAYMOND.

Je ne plaisante point. A un siècle près, je suis sûr de son âge comme du mien. Et cet Alcidor si vieux, dans deux cents ans, il ne tiendra qu'à lui de n'en paraître que quinze. N'est-ce pas là le compte de ces demoiselles?

ZERBINETTE.

En peux-tu douter? c'est un conte fait à plaisir.

RAYMOND.

Demande-moi donc comment cela se fait.

ZERBINETTE.

Oh ! cela est au-dessus de ma curiosité.

RAYMOND.

C'est que ce sont des *sages* que ces messieurs.

ZERBINETTE.

On ne peut donc plus dire : tel maître, tel valet.

RAYMOND, enthousiasmé.

Des sages par excellence ! Ils sont sept.

ZERBINETTE.

Tu me prends donc pour une huître ?

RAYMOND.

Il faut m'expliquer mieux; ce sont des *adeptes*.

ZERBINETTE.

Quelle bête est cela ?

RAYMOND.

Tu ne sais ce que c'est ? Eh bien, ce sont des chevaliers de la Rose-Croix.

ZERBINETTE.

Comme toi de l'industrie.

RAYMOND.

Ah ! l'ignorante ! ils font le grand œuvre.

ZERBINETTE.

Ah ! tu dis des sottises ; je quitte la place.

RAYMOND.

Oh ! la pécore ! ils ont la pana... la pana... foin ! j'ai oublié... la *panachée* universelle.

ZERBINETTE.

Je suis lasse de tant de radotages.

RAYMOND.

Je te jure que je ne t'en impose point : ce sont des mystères prodigieux. Je ne suis point surpris de ton incrédulité. Il faut quelques principes pour avoir l'esprit de n'être pas incrédule.

Écoute-moi, je travaille pour ton bonheur; je vais te mener pied à pied dans l'arrière-cabinet de la nature. Prends-moi la main, suis moi. Sais-tu d'abord pourquoi je m'appelle Raymond ?

ZERBINETTE.

Eh parbleu ! parce que tu ne t'appelles pas Jasmin !

RAYMOND.

Ce n'est pas cela : c'est en l'honneur du patriarche des adeptes, du grand Raymond Lulle.

ZERBINETTE.

Quel était ce Raymond Lulle?

RAYMOND.

C'est celui qui, éclairé par une lumière céleste, est parvenu à la composition de cette huile précieuse dont l'usage fait vivre des milliers d'années. En s'en frottant, le vieillard le plus décrépit voit disparaître ses rides et recouvre sa vigueur. Voici la troisième ou quatrième fois que mon maître revient en enfance.

ZERBINETTE.

C'est assez rêver, réveille-toi.

RAYMOND.

Ah ! tête de fer, il faudra bien à la fin que tu te rendes. N'as-tu jamais ouï parler de la pierre philosophale ?

ZERBINETTE.

Oui-da ! n'est-ce pas le secret de changer en or tout ce qu'on touche ?

RAYMOND.

Précisément ! Eh bien, ces messieurs l'ont. Ils me la donnent pour t'épouser, dès qu'ils seront mariés avec leurs maîtresses.

ZERBINETTE.

Est-il possible?

RAYMOND.

Tiens, en voici un échantillon qu'ils m'ont fourni d'avance et que je te laisse pour arrhes de ma parole.

ZERBINETTE.

Oh! ceci est admirable.

RAYMOND.

Avoue que cela répand de la clarté sur mes discours et que cela donne du poids à ma confidence.

ZERBINETTE.

Sans doute; mais puis-je croire que ton maître t'abandonne un aussi beau secret?

RAYMOND.

Fi donc! c'a été pour lui une pierre dans son chemin que la pierre philosophale.

ZERBINETTE.

Que prétend-il donc posséder de mieux?

RAYMOND.

Ne te l'ai-je pas dit? l'immortalité. Il ne s'agit pour cela que de renouveler sa fiole, et c'est un travail.

ZERBINETTE.

Je le crois.

RAYMOND.

Ce qu'il cherche actuellement, c'est de communiquer à celle qu'il choisira pour femme, le don de jeunesse et de santé. Il ne peut manquer d'y parvenir. Ce sera un effet de la communauté. Il veut le faire spécifier sur son contrat de mariage.

ZERBINETTE.

Oui, à la place du douaire. Mais n'aurons-nous rien pour vivre sur ces nouvelles découvertes?

RAYMOND.

Je l'espère; mais tu es insatiable. Nous avons une bonne pièce de ménage, ne songe qu'à la mériter en faisant conclure au plus vite les mariages. Tout est dit. J'attends ici mon maître, dont les seuls succès peuvent me faire obtenir grâce.

SCÈNE II

RAYMOND, ZADIG, ALCIDOR.

RAYMOND.

Ce n'est pas en vain, messieurs, qu'un homme comme moi s'est mêlé de vos affaires. Dites que je suis un sot, si, dès ce jour même, vous n'êtes en possession de ce que vous aimez.

ALCIDOR.

Quoi! Zerbinette a été la dupe... ?

ZADIG.

Je crains bien que tu n'aies été la sienne. C'est une fine mouche qui t'aura fait croire ce qu'elle croyait.

RAYMOND.

Et cette fine mouche-là n'avait-elle pas affaire à un fin merle?

ALCIDOR.

Mais nous t'avions surtout recommandé de ne te servir de ce stratagème qu'au cas qu'il n'y eût plus d'autre ressource.

RAYMOND.

Vous aviez vos congés absolus.

ZADIG.

Nous avons sûrement des rivaux?

RAYMOND.

C'est ce que j'ai encore bien approfondi avec elle avant que de m'ouvrir.

ALCIDOR.

Quoi! elle est sûre que nos âges seuls nous font exclure?

RAYMOND.

Très-sûre, et qu'à cela près, on vous aimerait.

ZADIG.

Eh bien, poursuis.

RAYMOND.

Après ces éclaircissements préalables, j'ai commencé. En vérité, j'aurais confondu la Sorbonne : l'œil égaré, des cris aigus, des mots pompeux, le style obscur, quelques mouvements convulsifs. Il ne tiendrait qu'à moi de faire une secte tous les matins. J'étais humilié que vous m'eussiez donné une chose aussi probable à persuader, et de n'avoir qu'une femme à séduire.

ZADIG.

Serait-il possible qu'un conte de Peau-d'Ane, débité par cet extravagant, nous fît accorder en vingt-quatre heures ce qu'on refuse depuis deux ans à toute sorte de convenances?

ALCIDOR.

Mais le succès même est honteux. Il donnerait à nos maîtresses un ridicule qu'elles ne nous pardonneraient jamais. Ah! mon cher Zadig, comment ai-je pu me mettre de moitié d'une pareille étourderie!

ZADIG.

Je ne suis inquiet que de la réussite et n'ai nul scrupule sur le moyen. L'amour sincère porte en lui l'excuse de tout ce qu'il entreprend pour arriver à son but; mais Ismène est savante, a beaucoup d'esprit. Est-il possible qu'elle se prête à une fable aussi absurde? Vous avez plus beau jeu avec Aglaé, à qui l'enfance et l'ignorance rendent tout vraisemblable.

ALCIDOR.

Vous êtes dans l'erreur; une imagination vive rend plus crédule que l'innocence. Le merveilleux sympathise avec un esprit romanesque et répugne à un esprit naturel.

ZADIG.

Le sort en est jeté; nous voilà donc chevaliers de la Rose-Croix.

RAYMOND.

Zerbinette fait en ce moment votre promotion. Vous devriez les aller trouver tout de suite; allons, préparez vos rôles.

ZADIG.

Si monsieur et madame Acaste sont instruits par leurs filles, nous perdrons leur estime avec le consentement qu'ils nous avaient donné.

RAYMOND.

Bon! leur premier mouvement sera de vous voir, et non leurs parents. J'entends du bruit; c'est elles.

ALCIDOR.

Je me sauve, je n'ai pas l'audace de soutenir leur présence que je ne sache au moins que Zerbinette les aura convaincues.

ZADIG.

Je partage votre crainte, sortons. — Toi, demeure, tu viendras nous rendre compte. Tâche surtout d'empêcher qu'on n'informe monsieur et madame Acaste.

RAYMOND.

Laissez-moi faire; mais ne vous éloignez pas, on vous appellera bientôt, sur ma parole. (Ils sortent.) D'où vient qu'il n'y a que les grands seigneurs que l'amour rend imbéciles, car je suis épris tout comme eux; cependant, loin d'en perdre l'esprit, il semble que cela agite le mien. Ismène paraît, cachons-nous un moment.

SCÈNE III

ISMÈNE, ZERBINETTE.

ISMÈNE.

Oui, Zerbinette, je le crois sans aucune difficulté.

ZERBINETTE.

Pardi, mademoiselle, vous me soulagez bien; j'avais encore des retours d'incrédulité. Je mettais la main dans ma poche vingt fois en un quart d'heure; il n'y avait que mon or qui affermît ma foi.

ISMÈNE.

La chose est toute simple, mon enfant.

ZERBINETTE.

Du moins, elle n'est pas commune, mademoiselle, et, d'ordinaire, les personnes éclairées comme vous ne croient pas aisément aux miracles.

ISMÈNE.

Les petits esprits, Zerbinette, font des miracles à bon marché; les bornes de l'extraordinaire ne sont point assignées, et les sots ne les distinguent point de l'impossible. Ceci n'est que du merveilleux pour lequel je suis née. L'élévation de mon âme m'en rend digne.

ZERBINETTE.

Oh! plus que digne. Mais j'aperçois Raymond. Approche; j'ai tout dit, et il me semble que je n'ai pas gâté les affaires de ton maître.

RAYMOND.

Vous voyez un malheureux qui n'a trahi son maître que pour votre service. Protégez-moi, mademoiselle.

ISMÈNE.

Ne te mets pas en peine; mais je ne reviens pas d'étonnement de ce que Zadig m'a fait mystère de la possession d'un si admirable secret.

RAYMOND.

Vous savez combien les sages sont taciturnes; d'ailleurs, mon maître est si honnête homme, qu'il ne voulait pas se faire valoir avant que de vous épouser.

ISMÈNE.

Mais, quand on ne dit que la vérité, il est permis de produire ses avantages.

RAYMOND.

Une telle vérité est de dure digestion. Si vous saviez la peine que j'ai eue à la faire avaler à Zerbinette.

ISMÈNE.

A la bonne heure; mais Zadig devait me supposer assez instruite pour ne pas croire me parler une langue étrangère, en m'entretenant des mystères de la Cabale. J'étais plus effarouchée des empressements d'un jeune homme ordinaire dont il a

pris la forme, que je ne l'aurais été de la recherche honorable d'un adepte.

RAYMOND.

Il y a tant de petits génies dans le monde. Par exemple, je suis persuadé que, si monsieur et madame Acaste étaient informés de ces merveilles, avant votre mariage, ils seraient capables de prendre quelque travers.

ISMÈNE.

Je ne suis point tentée de leur en faire confidence.

RAYMOND.

Ce serait du superflu pour eux. Vous savez qu'il y a longtemps qu'ils désirent que vous preniez des sentiments favorables pour mon maître.

ISMÈNE.

Mais où est-il donc? Je l'attends avec la plus vive impatience, et voici le seul jour où son assiduité se dément.

RAYMOND

Hélas! mademoiselle, je l'ai laissé désespéré de la dure réponse que vous aviez donnée à Zerbinette.

ISMÈNE.

J'ai regret à mes rigueurs passées, mais pouvais-je deviner?...

RAYMOND.

Voilà ce qui m'a déterminé à tout risquer pour moi, en m'ouvrant à Zerbinette. C'en était fait; votre cruauté le tuait. « Quel dommage. ai-je dit, de voir mourir un immortel! en tout cas, j'aime mieux que ce soit d'une indiscrétion que d'une réticence. »

ISMÈNE.

En voilà assez; je suis contente de toi, je te soutiendrai. Va promptement chercher Zadig. (Il sort.) Je puis donc me livrer à un penchant que je combattais en vain et que la souveraine sagesse soutenait au fond de mon cœur, en dépit de ma faible raison. O Providence impénétrable, tu ne saurais nous égarer! Quel mariage! quelle gloire! Mais, Zerbinette, il est bien étonnant que ma sœur ait excité une sem-

blable passion dans l'âme de l'adepte Alcidor. Comment un homme qui a tant vécu, peut-il s'attacher à une enfant et la juger digne des plus hautes spéculations ?

ZERBINETTE.

Eh ! eh ! c'est une fort jolie enfant qu'Aglaé, gaie, naïve. Ces messieurs les sages ont peut-être besoin de descendre quelquefois de leur sublimité et de se délasser dans des jeux innocents. Mais voici Zadig.

ISMÈNE.

Approchez, illustre chevalier. N'imputez qu'à votre réserve déplacée le peu de fruit de vos soins ; loin de m'en justifier, je vous dois des reproches de votre méfiance.

ZADIG.

Croyez, mademoiselle, que la passion la plus excessive a réglé toute ma conduite, et que, sans le désespoir où m'avait jeté l'obstination invincible de vos refus, mon valet n'aurait jamais parlé.

ISMÈNE.

Si vous m'aimez, vous lui devez des grâces éternelles : c'est lui qui vous a assuré et mon cœur et ma main.

ZADIG.

Quoi ! mademoiselle, je ne devrai jamais ces biens-là qu'à vos nouvelles découvertes ?

ISMÈNE.

Je n'entends pas pourquoi vous en soupirez. Je consens à notre hymen.

ZADIG.

Ma délicatesse s'accommode mal d'un triomphe que je ne dois qu'à des titres empruntés hors de moi-même.

ISMÈNE.

Rien n'est si personnel, ce me semble, que la sagesse et l'immortalité que vous possédez.

ZADIG.

Non, mademoiselle, tous les avantages qu'on ne tire pas de

l'amour, qu'on ne doit pas à l'amour seul, sont étrangers à un véritable amant. Sa personne, c'est sa passion.

ISMÈNE.

Voilà des subtilités hors de propos.

ZADIG.

Je ne cesserai d'être fâché de ce qu'on vous a dit, je ne goûterai vraiment le plaisir de l'hymen que vous me promettez qu'en cas que vous m'assuriez qu'avant ce jour, mes biens, ma naissance, mon esprit, ma figure, avaient déjà fait quelque impression agréable sur vous.

ISMÈNE.

Vous m'impatientez avec vos raffinements.

ZADIG.

Non, belle Ismène, je ne quitterai point vos genoux que je n'aie arraché cet aveu charmant.

ISMÈNE.

Comme vous êtes avantageux! Eh bien, faut-il vous dire que je résistais à mon cœur en vous résistant, et que je n'y avais pas peu de peine.

ZADIG.

Ce n'est pas tout. Ajoutez encore que c'était un pur caprice, mais si bien établi, que vous étiez à jamais perdue pour moi si je m'étais laissé ignorer.

ISMÈNE.

Oh! certainement. Zadig, est-ce pousser assez loin la faiblesse?

ZADIG.

Je suis content. Je vous ferai souvenir plus d'une fois de ce que vous venez de prononcer.

ISMÈNE.

Laissez-moi donc enfin parler de ce qui m'occupe. Vous avez deux ou trois cents ans; cela est délicieux.

ZADIG.

L'espoir que vous m'avez donné l'est bien davantage : rien ne m'en peut distraire. Ne me permettez-vous pas d'aller

[redacted]

[redacted]

[redacted]

faut être pour donner les preuves complètes de l'amour le plus tendre.

ISMÈNE.

Quoi! Zadig, il est vrai que vous êtes un sage, et qu'ainsi mes faibles attraits l'emportent à vos yeux sur les charmes des beautés célestes auxquelles vous seriez destiné et qui vous assureraient l'immortalité que vous risquez en m'épousant!

ZADIG.

Vous êtes si profondément instruite que vous n'ignorez pas qu'il ne me sera permis de m'expliquer que lorsque nous serons unis par des liens indissolubles. Je vais aux pieds de vos parents faire sceller ces liens heureux. Demain, tous ces mystères vous seront éclaircis. N'espérez plus me retenir.

ISMÈNE.

Un moment!... il m'échappe. Suivons-le; l'incertitude de son état ne doit point m'empêcher de conclure. Le pis aller est qu'il ne soit qu'un esprit élémentaire, et cela fera toujours un mariage très-brillant.

SCÈNE IV

AGLAÉ, ALCIDOR, ZERBINETTE.

AGLAÉ.

On me croit bien simple pour vouloir me persuader de pareilles chimères.

ALCIDOR.

Rien n'est plus réel, charmante Aglaé, vous me verrez rajeunir dès que vous m'aimerez.

AGLAÉ.

Et c'est précisément parce que j'ai envie de vous aimer que je voudrais que vous fussiez plus jeune.

ALCIDOR.

On ne s'avise de rien souhaiter à quelqu'un qu'on aime,

Malgré ce qu'il m'en coûte, je ne voudrais pas que vous eussiez un jour de plus.

AGLAÉ.

Il me semble que ce n'est pas la même chose. Ne vous y obstinez plus, Alcidor, jamais vous ne me ramènerez; mes sentiments sont vrais. J'ai pour principe qu'il ne faut point entre deux époux la disproportion qui est entre nous, quand on prend un mari pour s'y attacher uniquement. J'ai ce dessein pour celui que j'épouserai quel qu'il soit; j'en aurais la sûreté, si l'âge avait permis que ce fût vous.

ZERBINETTE.

En vérité, mademoiselle, l'idée que vous avez de la vieillesse de trente ans est révoltante. D'ailleurs, c'est donc comme si je n'avais pas parlé, vous n'en croyez pas un mot.

AGLAÉ.

Non, Zerbinette.

ZERBINETTE.

Nous verrons si l'exemple de mademoiselle votre sœur ne vous persuadera pas mieux. Elle était aussi opiniâtre que vous à refuser Zadig, ses raisons étaient tout aussi bonnes; cependant, elle va lui donner la main dès ce soir.

AGLAÉ.

C'est qu'enfin elle a cédé à son penchant.

ZERBINETTE.

Eh ! non, vous dis-je ! Dès qu'on lui a lâché que ces messieurs étaient chevaliers de la Rose-Croix, elle s'est trouvée en pays de connaissance, elle s'est moquée de mon imbécillité sur ce que j'avais hésité un instant à croire.

ALCIDOR.

Et que m'importent tous les secrets que je puis posséder, s'il me manque celui de vous plaire.

AGLAÉ.

Mais vous l'avez, si l'on ne me trompe point. Rajeunissez tout à l'heure devant moi, seulement de dix ans, je ne vous en demande pas davantage.

ZERBINETTE.

Eh ! mademoiselle, attendez donc qu'il soit devenu vieux pour le faire redevenir jeune. Ce serait jeter son baume par les fenêtres que de s'en servir dans l'état où il est.

AGLAÉ.

Vraiment, ce n'est que pour l'épreuve que je lui demande de changer; sa figure d'aujourd'hui suffit pour plaire; c'est qu'elle ne saurait durer longtemps telle quelle est, et le mariage dure toujours.

ALCIDOR.

Qu'il y a de froideur dans cette prévoyance!

AGLAÉ.

Allons, confondez tous mes raisonnements. Servez-vous de votre secret.

ALCIDOR.

Écoutez-le donc, adorable Aglaé ; à force d'étudier la nature on découvre ses ressources, on pénètre ses mystères, on acquiert des connaissances singulières ; mais le pouvoir de la nature fléchit sous la puissance de l'amour. La sagesse et la science cèdent à la beauté. Dès que nous aimons, nous descendons dans la classe des hommes ordinaires; il faut que nous soyons aimés de ce qui nous a rendus sensibles, c'est un amour réciproque qui rend et qui fixe la jeunesse.

AGLAÉ.

Voilà donc votre élixir !... Alcidor, votre bonne foi me décide, votre constance triomphe. Je vous vois déjà rajeuni, et cette jeunesse sera éternelle, puisqu'elle a sa source dans ma tendresse.

ALCIDOR.

Oui, charmante Aglaé, ces paroles sont pour moi le vrai baume de l'immortalité.

ZERBINETTE.

Les choses se simplifient bien cruellement. Voilà donc cette pierre philosophale que ce coquin de Raymond m'a dit que

vous nous donneriez pour présent de noces. Le beau fonds, ma foi, pour élever des enfants!

AGLAÉ.

Quoi! cette Zerbinette si fine a été attrapée, tandis que je ne l'ai pas été, moi qu'on regarde comme une innocente, comme un enfant.

ZERBINETTE.

J'y avais une répugnance, que tout le grand esprit de mademoiselle votre sœur n'aurait pas surmontée; mais Raymond me fournissait un garant irréprochable auquel je me suis rendue.

AGLAÉ.

Quel garant?

ZERBINETTE, montrant un louis d'or.

Le voilà.

ALCIDOR.

Soyez sûre, chère Zerbinette, que cet échantillon ne sera pas trompeur. Gardez le secret jusqu'à la conclusion, la vie de Zadig et la mienne en dépendent, notre reconnaissance sera pour vous et pour Raymond une mine d'or inépuisable.

AGLAÉ.

Puis-je souffrir, Alcidor, qu'on abuse à cet excès de la crédulité de ma sœur?

ALCIDOR.

Quel vain scrupule! Zadig n'est-il pas digne d'elle? N'est-ce pas travailler au bonheur d'Ismène que d'assurer leur union. Un amour si légitime ne peut-il pas s'aider des faiblesses du caractère pour triompher d'un caprice?

AGLAÉ.

Non, je ne serai point votre complice, je veux la détromper.

ALCIDOR, se mettant à ses genoux.

De grâce, divine Aglaé!

SCÈNE V.

LES MÊMES, ISMÈNE

ISMÈNE, entrant.

Je confesse, ma chère petite sœur, que je n'aurais pas deviné qu'un jour je surprendrais un sage à vos genoux.

AGLAÉ.

Est-il vrai, ma sœur, que vous pardonnez enfin à Zadig son extrême jeunesse?

ISMÈNE.

Oui, mademoiselle, une jeunesse comme celle-là est excusable, et ses succès ne tirent pas à conséquence.

AGLAÉ.

Votre exemple me détermine, il faut même convenir que le défaut d'être trop vieux (le seul que j'eusse à reprocher à Alcidor) n'était pas si frappant que celui dont vous faites grâce à Zadig.

ISMÈNE.

Je ne me suis donc pas trop avancée en demandant à nos parents l'agrément de votre mariage en même temps que du mien.

AGLAÉ.

Vous connaissez, ma sœur, ma soumission pour vous.

ISMÈNE.

Je vous en sais le gré que je dois. Alcidor, vous êtes bien étranges, vous et votre ami, d'avoir souffert si longtemps des refus que vous pouviez si aisément éviter. Oh çà, parlez-moi naturellement : vous n'avez pas porté toujours les mêmes noms que vous portez aujourd'hui?

ALCIDOR.

Pardonnez-moi, mademoiselle; ou du moins il y a si longtemps...

ISMÈNE.

J'y ai réfléchi, en rapprochant mille circonstances, il est indubitable que l'un de vous deux est l'heureux *Danhuzerus*

qui s'est enfin arraché à la cour voluptueuse de la reine des nymphes.

ALCIDOR.

Vous êtes bien capables, l'une et l'autre, de rendre infidèles à la reine même des Amours.

ISMÈNE.

Ah ! ah ! vous ne niez point, j'ai deviné juste. Il s'agit maintenant de démêler lequel de vous deux fait un si brillant sacrifice.

ALCIDOR.

C'est ce que vous ne saurez point avant que nous soyons vos heureux époux.

SCÈNE VI

LES MÊMES, UN NOTAIRE.

ZADIG.

J'ai volé, belle Ismène, vers celui qui doit mettre le sceau à mon bonheur.

ISMÈNE.

Ah ! Zadig, que vous êtes vif ! vous oubliez qu'étant découvert il n'est plus question d'affecter cet empressement étourdi d'un jeune homme.

ZADIG.

Il n'est point de situation qui diminue l'ardeur de mes sentiments.

ISMÈNE.

A la bonne heure ; mais j'ai tant de questions intéressantes à vous faire.

ZADIG.

Pour moi, je ne veux qu'un mot de vous.

ISMÈNE.

Eh ! ne vous l'ai-je pas dit ?

RAYMOND.

Nous n'avons point de temps à perdre, mademoiselle ; il faudra partir dans trois jours pour nous rendre à l'assemblée des frères qui se tient tous les cent ans au fond de la Chine.

ZADIG.

Tais-toi !

ISMÈNE.

Je sais ce que c'est, Zadig. N'aurions-nous pas pu y célébrer notre mariage, la cérémonie en aurait eu plus de dignité? Qu'en dites-vous?

ZADIG.

Je vous le répète, vous n'aurez aucune réponse de moi que vous n'ayez terminé au nom de l'amour.

ZERBINETTE.

Au nom de la curiosité.

ISMÈNE.

Allons donc signer, ma sœur, pour les faire parler.

Les quatre amants et le notaire s'en vont.

ZERBINETTE, à Raymond.

Tu as eu l'insolence de te moquer de moi.

RAYMOND.

Pour réparation, j'ai l'insolence de t'épouser tout de suite. Cela ne te désarme-t-il pas? Aurais-tu le courage de te racquitter?

ZERBINETTE.

Tu es bien joli, mais je ne me rendrai qu'au magot.

RAYMOND.

Tu en seras contente. Touche là!

ZERBINETTE.

Pas encore, je frémis quand je pense à la honte, au désespoir de ma maîtresse quand elle saura qu'on l'a jouée.

RAYMOND.

Le tour est noir. La pauvre fille ne trouvera plus le lendemain de ses noces qu'un mari jeune, charmant, riche, amoureux. (Au Parterre.) Mesdames, parmi vous n'y en aurait-il point quelqu'une qui, à pareil jour, ait trouvé plus de mécompte?

FIN

PENSÉES DIVERSES

PAR

Marie Thérèse de Brancas

LA COMTESSE DE ROCHEFORT

AVERTISSEMENT DU DUC DE NIVERNOIS

Les pensées suivantes ont été écrites au courant de la plume, comme elles étaient le fruit non pas de la méditation, mais d'une espèce d'inspiration soudaine. Les premières ont été occasionnées par l'assassinat de Louis XV[1]. Des amis éclairés, les ayant lues, engagèrent l'auteur à fixer de temps en temps sur le papier les idées que divers sujets lui suggéraient. C'est ce qu'elle a fait, sans s'occuper d'y mettre aucun ordre, parce qu'elle n'y mettait aucun prix. Je me suis fait une religion de les donner telles qu'elles sont dans son manuscrit, que j'aurais craint de profaner en y touchant.

I

Ce ne sont point les profondes réflexions qui font le mieux connaître les hommes, ce sont les grands événements. Celui qui vient d'arriver, l'assassinat de Louis XV, m'a tout d'un coup éclairée sur l'humanité. J'ai vu, au grand déplaisir de mon cœur, que la crainte seule maintient l'ordre parmi les hommes.

II

Le roy vient d'être assassiné au milieu de sa garde. Dans quelque temps peut-être ses successeurs porteront une cui-

1. Il s'agit de l'attentat de Damiens, en janvier 1757.

rasse, et, quelque temps après, eux seuls en porteront. Alors, on sera frappé de respect à la vue de cette cuirasse; ainsi cette garde fastueuse qui nous éblouit, ainsi cet essai qu'on fait de tout ce qu'on leur présente à boire, qui ressemble si fort au soin attentif de l'amour, ainsi tous ces usages qui font l'orgueil et la sécurité des rois et qui produisent l'admiration et l'envie des sujets, peuvent paraître autant d'avertissements ou de souvenirs funestes pour eux, et autant d'objets de honte et de pitié pour nous.

III

On a toujours dit : le fanatique de religion peut seul porter la main sur un roy; mais il y faut ajouter l'impie, car les hommes regardent les rois comme des dieux. Ils les louent, ils les prient, ils les adorent, ils les craignent comme des dieux. Ainsi l'audace qui attaque l'autel peut aussi ébranler le trône.

IV

A force de dire que les princes n'ont pas d'humanité, on finit par en manquer pour eux.

V

La vanité est comme les denrées de luxe : elle ne rapporte que par le commerce avec l'étranger. Nos mœurs sont donc bien faites pour l'entretenir, puisque nous vivons plus avec les autres qu'avec nous-mêmes.

VI

La vanité est la passion dominante des Français. Comme c'est en elle-même une petite passion, elle ne produit rien de grand, ni en bien, ni en mal. Elle est pour ainsi dire une passion de détail. Elle s'amuse à la bagatelle, elle n'a point de but fixe, et elle fait bien, car elle le manquerait toujours, de peur de laisser échapper un petit succès passager. Un peuple enivré de cette passion doit être facile, souple, inconstant,

léger, superficiel, aimable, et ne devrait point être dangereux. Il semble qu'avec des pompons ou des dragées on va le récompenser, et le punir avec des grimaces et des ridicules. Cela est vrai, mais il ne faut pas qu'il s'en doute. Louis XIV le sentait à merveille quand, à un officier qui lui disait qu'il aimerait mieux la croix de Saint-Louis qu'une pension de mille écus, il répondit : *Je le crois bien.* M. le duc d'Orléans, qui avait plus d'esprit que Louis XIV, n'a pas si bien joué son rôle. Susceptible lui-même de vanité, il a eu celle de faire voir qu'il savait se moquer de la nation, et la nation a appris qu'elle pouvait à son tour se moquer de ses maîtres, sauf à attendre seulement qu'ils soient faibles; car la vanité est timide. C'est peut-être là l'origine de tout ce que nous voyons aujourd'hui. Il est aisé d'imaginer ce que peut produire le mépris de l'autorité dans des têtes vaines.

La vanité fait germer toutes les passions, ainsi que la goutte d'ambre fait percer toutes les odeurs.

VII

La vanité altère toutes les qualités de l'âme, parce qu'elle prend sur la solidité pour mettre en superficie, semblable au joaillier qui diminue le poids des diamants pour les brillanter.

Ainsi la vanité rend plus téméraire que courageux, plus agréable qu'utile, plus empressé qu'obligeant, plus ardent qu'habile, plus vif que persévérant, plus galant que tendre, plus démonstratif que sincère, plus élégant que naturel, et enfin plus aimable que sociable. Le caractère distinctif de cette passion est l'inquiétude, et c'est peut-être ce qui rend les Français si difficiles à gouverner.

VIII

On dit :« Je voudrais avoir fait la guerre, je voudrais avoir été en ambassade, je voudrais avoir voyagé, je voudrais avoir rempli telle place à la Cour, dans l'État, dans le monde, enfin je voudrais avoir fait fortune. » On n'a jamais dit : « Je voudrais avoir aimé. » C'est qu'on n'a jamais dit : « Je voudrais avoir été heureux. »

IX

L'amour naît de peu de chose, mais il profite de tout.

X

Le délice d'une âme honnête, c'est de voir son penchant justifié par la raison.

XI

L'amour rend quelquefois l'amour-propre si méconnaissable, qu'il est permis de croire qu'il l'anéantit.

XII

Rien ne coûte à un cœur véritablement touché que de ne pas tout faire pour ce qu'il aime, et que de ne lui pas tout dire.

XIII

Il y a au moins autant de différence entre une fantaisie et une passion qu'entre un madrigal et un poëme épique.

XIV

Une âme tendre est au comble du malheur quand elle est fâchée d'aimer et qu'elle craint d'être aimée.

XV

Un malheur de sentiment est un ennemi intérieur avec lequel il faut vivre et mourir.

XVI

La perte des personnes à qui le sentiment et l'habitude nous liaient nous fait perdre le fil de notre existence, l'emploi de notre vie et le désir de sa durée.

XVII

Il ne suffit pas d'avoir un cœur excellent, il faut encore

avoir l'âme très-délicate pour ne jamais blesser les malheureux.

XVIII

Les hommes regardent au-dessous d'eux pour être vains, ils n'y regardent pas pour être heureux.

XIX

La fortune fuit le mérite, et elle fait bien, car elle en serait éclipsée.

XX

Il y a deux manières d'arriver à la fortune, de la rechercher ou de la craindre. Heureux les temps et les pays où cette seconde manière est pratiquée et appréciée !

XXI

Les amours-propres timides sont des poltrons qu'il ne faut pas révolter.

XXII

L'éducation est comme le commerce : elle profite en proportion des fonds qu'on y apporte.

XXIII

Avec un cœur chaud et une tête froide, on est bon pour les autres et pour soi.

XXIV

Ce n'est pas la peine d'être curieux de l'avenir, il ressemble trop au passé.

XXV

De tous les avantages du mariage, le premier de tous pour entretenir l'amour conjugal, c'est la communauté d'amour-propre.

XXVI

Il n'y a qu'une seule chose qui puisse consoler d'être femme, c'est d'être celle de ce qu'on aime. Je crois même qu'une femme qui aime son mari est plus heureuse qu'un mari qui aime sa femme. Il est bien plus doux d'obéir que de commander à ce qu'on aime. On trouve un moyen toujours sûr de lui plaire en suivant sa volonté; elle est aussi la règle de nos devoirs et la source de nos plaisirs. Elle fixe nos idées, elle détermine nos goûts, elle donne une marche assurée à toutes nos actions. Telle qu'on nous peint la grâce efficace, elle nous transporte, elle nous transforme, elle nous entraîne, et cependant n'ôte point le mérite de la liberté.

XXVII

Il y a des gens qui ont bien de l'obligation à leur langue, car ils ne pensent que des paroles.

XXVIII

La physionomie est le cachet de l'âme.

XXIX

Ce qui constitue essentiellement le bonheur et le malheur, c'est le rapport ou l'opposition du caractère avec la destinée. Ne suit-il pas de là qu'on pourrait souvent avoir pitié des gens qu'on envie?

XXX

La timidité est souvent tout autre que la modestie, et, quand elle lui ressemble, elle en est la caricature.

XXXI

La philosophie paraît plus raisonnable que la religion, mais elle est plus sèche; aussi y a-t-il plus de dévots que de philosophes.

XXXII

On a dit : « Les peuples seront heureux quand les rois seront philosophes ou que les philosophes seront rois. » Marc-Aurèle a prouvé la vérité de ces assertions, et Julien y a essayé. Il faudrait être citoyen de Berlin pour décider si le grand Frédéric y réussit. Quant à la deuxième proposition, je ne sache pas qu'elle soit encore appuyée d'aucune preuve de fait, mais je voudrais demander ce qui arriverait si les peuples étaient philosophes ou se piquaient de l'être.

On doit entendre, je crois, par philosophes, des hommes qui étudient, qui réfléchissent, qui méditent, qui emploient leur esprit, leur talent, leur génie à la découverte ou à l'approfondissement des vérités, à la culture de la raison, à l'enseignement des vertus. De tels hommes seraient sans doute un peuple excellent, ils n'auraient besoin ni de rois ni de lois ; mais, s'il y avait des philosophes d'une autre trempe, comment se gouverneraient-ils ou comment les gouvernerait-on?

XXXIII

La parure est nécessaire aux femmes, parce qu'elle plaît et les aide à plaire aux hommes. Par la même raison, lorsque les hommes font leur principale occupation de plaire aux femmes, ils s'occupent aussi du soin de leur parure. Cela ne tient-il pas de trop près à la frivolité?

XXXIV

Il y a parmi les gens du monde quelque chose qu'ils appellent le bon ton. Ceux qui doutent de son existence ne méritent pas qu'on la leur prouve.

XXXV

Les gens d'esprit se moquent du bon ton quand ils ne l'ont pas, comme les gens de qualité se moquent des gens titrés quand ils ne le sont point. Nous n'aimons ni à avouer que quelque chose nous manque, ni à priser ce qui nous manque.

XXXVI

Il y a deux politesses : la politesse du cœur et celle des manières. La première sans la deuxième devrait suffire et ne suffit pas parmi nous ; la deuxième sans la première suffit souvent et ne devrait jamais suffire.

XXXVII

Tout le monde se pique d'avoir du goût ; c'est que c'est une manière tacite d'établir qu'on a de l'esprit et du sentiment, car le goût tient à l'un et à l'autre.

XXXVIII

Le goût juge de tout, et c'est encore une raison pour qu'on se pique d'en avoir, car nous aimons bien à juger.

XXXIX

Le goût juge sans rendre raison de ses jugements ; c'est une raison de plus pour qu'il soit à la mode.

XL

Il est très-agréable de vivre avec des gens de goût et très-désagréable de rencontrer ceux qui se piquent d'en avoir.

JOURNAL DE VOYAGE

DUC DE NIVERNOIS [1]

Je suis parti de Calais la nuit du vendredi au samedi 11 septembre 1762, à la marée descendante, à trois heures et demie. J'ai eu le vent peu favorable et la mer médiocrement grosse. J'ai fait la traversée en cinq heures un quart. Je suis arrivé à Douvres avant neuf heures. Le yacht n'a pas pu aborder, je suis venu à terre dans le canot. La mer était fort grosse sur la côte et le canot a embarqué beaucoup de vagues. Je n'ai été malade de la mer, ni sur le vaisseau, ni dans le canot.

Je ne parle pas ici des honneurs que j'ai reçus à Douvres

1. Cette relation d'un voyage de Douvres à Londres, écrite par un ambassadeur, uniquement pour sa famille et ses amis les plus intimes, n'offre aucun intérêt politique et historique; mais c'est précisément le caractère familier et confidentiel de ce récit, qui nous a fait penser que la lecture en pourrait être agréable au public, et confirmerait assez ce que nous avons dit du duc de Nivernois, dans notre étude sur Mme de Rochefort. La précision minutieuse avec laquelle le voyageur décrit tout ce qu'il voit, et même tout ce qu'il mange, n'est peut-être pas indifférente pour ceux qui voudraient apprécier les changements qui ont pu s'introduire en Angleterre, depuis 1762, dans un certain nombre d'usages, de même qu'elle permet de distinguer les points sur lesquels la France et l'Angleterre ne diffèrent plus autant qu'autrefois. A ces préoccupations de curieux et de gourmet un peu délicat et maladif, on voit s'associer ici une sensibilité sincère et aimable, qui fait dire à l'auteur en passant, et comme la chose la plus simple du monde, qu'il n'a pu contempler le tombeau du Prince Noir, « sans *avoir les larmes aux yeux*, en pensant à toutes les vertus de ce prince ». Ce trait nous paraît appartenir essentiellement à l'homme et au temps.

sur toute la route. Seulement, j'observerai que les troupes qui sont à Douvres sont fort belles, quoique ce ne soit que de la milice. J'ai beaucoup écrit à Douvres, après avoir reçu la visite des corps militaires, et j'ai dépêché à Paris un messager du duc de Bedford, qu'il m'avait prêté, à cet effet, très-obligeamment [1].

J'ai dîné à midi et j'ai mangé le meilleur poisson du monde, c'est-à-dire le plus frais, car il n'y en avait pas de gros; mais les merlans étaient délicieux. La maison où j'étais (appartenant à M. Minette) est d'une propreté dont on n'a pas d'idée en France. J'ai dormi une heure et demie après mon dîner, et je suis parti à trois heures et demie pour aller à Cantorbéry. Je me suis servi d'une berline et d'un attelage de M. de Bedford. La berline est anglaise aussi bien que les chevaux et le cocher, et tout cela est excellent. Je suis arrivé avant six heures à Cantorbéry, il y a six grandes lieues d'auprès de Paris et une grande montagne en sortant de Douvres Dès qu'on est au haut de cette montagne, on se trouve dans le plus beau pays. Les terres sont cultivées comme un jardin. Les prairies sont remplies de bestiaux de toute espèce, et l'herbe est fine et touffue; elles sont, ainsi que les champs, entourées de haies vives ou de barrières bien entretenues.

En arrivant à Cantorbéry, j'ai trouvé les plus belles troupes sous les armes, et tout le peuple de la ville sur mon passage. On avait l'air de me voir arriver avec plaisir, et j'avais trouvé la même chose à Douvres. Après avoir reçu les compliments et la visite des corps, j'ai été à pied, et suivi d'une foule de peuple, voir l'église de Cantorbéry : c'est un des plus beaux morceaux de gothique que j'aie vus. L'église est extrêmement longue et elle est beaucoup trop étroite pour sa longueur; ce qui m'a paru le plus remarquable, c'est le lieu du martyre de saint Thomas de Cantorbéry, marqué, à ce qu'on assure, par des gouttes de sang, conservées sur le pavé qui est de marbre en petite marqueterie blanc, noir et rouge; ensuite l'autel qui fait le fond du chœur : il est en bois seulement,

1. Le duc de Bedfort avait été envoyé à Paris comme ambassadeur pour traiter de la paix, en même temps que le duc de Nivernois était envoyé à Londres.

mais d'une architecture simple et remarquable. Ce sont des colonnes corinthiennes, cannelées et surmontées d'un fronton corinthien [illegible] d'une proportion admirable. Cela ressemble beaucoup au deuxième ordre du portail de Saint-Gervais, à Paris. Enfin, le plus beau monument de cette église, à mon avis, c'est le tombeau du fameux prince de Galles (le Prince Noir). Sa représentation y est en bronze, assez bien exécutée pour le temps, et au-dessus sont suspendues toutes les pièces de son armure. Je n'ai pu voir ce monument sans avoir les larmes aux yeux, en me rappelant toutes les vertus de ce prince. J'ai soupé avec de fort bon poisson à Cantorbéry et j'y ai couché dans un très-bon lit. Le maître de cette hôtellerie est fort en état de bien entretenir sa maison, s'il se fait toujours payer comme il a bien voulu le faire à mon égard. Il m'en a coûté pour mon souper et mon coucher 43 guinées[1]. Le cabaret est plus propre qu'une maison de campagne bien tenue aux environs de Paris.

Je suis parti le 12, de Cantorbéry, à six heures et demie du matin, avec les chevaux de M. le duc de Bedford. Le cocher a voulu se charger absolument de me mener à Londres, dans la journée, avec son attelage sans relayer. Il y a bien vingt-deux lieues de France. On compte par milles en Angleterre, et ils sont marqués de mille en mille sur une pierre haute et fort blanche, à côté du chemin. Je suis arrivé à Ro-

1. Cette exaction, dont le duc de Nivernois parle ici avec une indifférence de bon goût, mais qui était énorme, car l'ambassadeur n'avait avec lui que six personnes, eut de fâcheuses conséquences pour celui qui s'en était rendu coupable. Il paraît que ce n'était pas seulement par cupidité, mais aussi par patriotisme, que l'aubergiste de Cantorbéry, grand partisan de M. Pitt et de la continuation de la guerre contre la France, avait cru devoir rançonner à outrance, l'ambassadeur qui venait traiter de la paix. Il s'en était vanté très-indiscrètement. La noblesse de Cantorbéry et de toute la province de Kent trouva ce procédé injurieux pour l'Angleterre, elle fit insérer dans les journaux une déclaration par laquelle il était enjoint à tout gentleman de ne plus mettre le pied chez cet aubergiste qui fut ruiné en six mois. On assure que dans sa ruine il eut l'idée de recourir au duc de Nivernois lui-même, et que celui-ci fut assez généreux pour lui accorder des secours.

chester, à dix heures et demie, ayant fait plus de dix lieues et ayant arrêté environ un quart d'heure en chemin, pendant lequel on donna aux chevaux, sans les dételer, une poignée de foin.

Il n'y a rien à voir à Rochester; j'y ai trouvé les troupes sous les armes et j'y ai reçu la visite de l'état-major. Ensuite, en attendant le dîner, j'ai mangé des huîtres qui n'étaient pas fort bonnes, parce que ce n'est pas encore tout à fait la saison. J'ai demandé que mon dîner fût entièrement à l'anglaise et je l'ai trouvé très-bon. On m'a servi un énorme rosbif, c'est-à-dire un aloyau saupoudré de sel. Il était excellent et plein de jus, mais on l'aurait trouvé trop peu cuit à Paris. Cela le rendait cassant, quoiqu'en même temps il fût tendre. A coté de cela étaient des laitues, non pas cuites tout à fait, mais qui m'ont paru seulement blanchies. Elles étaient rangées par compartiment avec des carottes bien cuites et bien rouges, coupées en dés. Au milieu du plat était une excellente sauce au beurre dans une espèce de grande tasse ou petite jatte de porcelaine. De l'autre côté était un plat de navets parfaitement bien cuits, et coupés comme on fait à Paris, des compotes de pêches; et la sauce de cela était encore une sauce à tourner, de très-bon beurre et très-moelleuse, mais avec un peu de moutarde. J'ai mêlé beaucoup de tout cela avec un très-bon petit morceau de rosbif et je n'ai presque pas touché au reste de mon dîner, qui consistait en des carrelets sortant de la mer, et des œufs comme nos œufs au petit pot. Ils étaient dans des tasses découvertes et avaient fort bonne mine. J'ai demandé de quoi ils étaient composés et le voici : des œufs, du lait, un peu d'eau-de-vie et du citron; j'en ai goûté et je les ai trouvés du meilleur goût sans que rien y dominât et de la plus grande délicatesse, quoique très-bien pris. Je ne dois pas oublier des espèces de rissoles de cochon avec une sauce semblable à celle qu'on fait avec l'égoutture d'une bonne braise. Cela était très-bon et le tout servi très-proprement dans de la porcelaine comme nos assiettes bleu et blanc, de très-beau linge damassé extrêmement blanc et un buffet très-artistement arrangé avec de jolies pièces d'argenterie. Mon fruit a été une bouchée

de fromage de Chester très-gras, et ma boisson a été de la bière avec deux petits coups de vin *claret*, c'est-à-dire de Bordeaux. Mon dîner et celui de mes gens à Rochester ne m'ont coûté que trois guinées, d'où il faut conclure, en songeant au cabaret de Cantorbéry, qu'il y a d'honnêtes gens partout.

Un garçon du cabaret, qui est fort leste et intelligent, nous a beaucoup entretenus de l'amour qu'on a à Rochester pour M. Pitt. Je me suis su bon gré d'avoir d'étroites liaisons avec sa famille, et j'ai conclu que tout sert en ménage. Tout le peuple de Rochester remplissait la rue et la maison, et il m'a paru qu'on nous voyait avec plaisir.

Le chemin aux environs de Rochester, c'est-à-dire quelques lieues avant d'y arriver en venant de Douvres, et ensuite le chemin depuis Rochester jusqu'à Londres, offre le plus beau spectacle qu'on puisse imaginer. La campagne est cultivée comme les potagers de Choisy, les chemins qui la coupent ressemblent à notre rempart, et on côtoie presque toujours à environ une petite lieue de distance le cours de la Tamise. Elle a au moins une demi-lieue de large, et elle foisonne de vaisseaux et de chaloupes, qui vont, viennent et traversent sans cesse, de l'autre côté de la rivière aussi bien que de ce côté-ci. De quelque côté et au plus loin qu'on jette la vue, on découvre le plus beau pays de l'univers, le plus peuplé, le plus vivant, le plus cultivé, le plus varié en toute sorte de productions, et ce beau fleuve qui baigne un si charmant paysage, et dont on voit dans le lointain sur la droite l'embouchure couverte de vaisseaux, à qui leurs mâts donnent l'air d'une forêt flottante, achève la perspective et la rend un spectacle unique. Je m'imagine que le paradis terrestre ressemblait à cela, car sans doute il y passait un petit bras de mer pour qu'il y eût de tout; mais je ne crois pas qu'il y eût une marine si nombreuse et si brillante.

Je suis parti de Rochester après y avoir séjourné environ trois heures, et j'ai trouvé mon attelage anglais, frais comme un gardon. Il y a dix lieues de Rochester à Londres. Je les ai faites, c'est-à-dire l'attelage de M. de Bedford, en quatre heures

aux deux tiers desquelles il y a eu une pause de trois quarts d'heure pour essouffler les chevaux, leur ôter la sueur, les polir comme une glace de miroir, et leur donner une très-petite poignée de foin. Après cela, ils ont pris le plus grand trot, et précisément le train que va le roi notre maître dans ses voyages; et ainsi je suis arrivé au jour tombant sur le magnifique pont de Westminster. Là, le détestable pavé de Londres m'a fait aller au pas chez Mme Points, où j'ai été débarquer, où je suis fort commodément logé, moi, ma secrétairerie et sept ou huit de mes gens, et où j'achève le présent journal du troisième voyage de Sindbad le Marin.

FIN DES DOCUMENTS INÉDITS

TABLE

AVERTISSEMENT 1
INTRODUCTION 1
CHAPITRE. I. — Les Brancas. — La jeunesse de Mme de Rochefort. — Les habitués du château de Meudon . . . 7
CHAP. II. — Le comte de Forcalquier. — Duclos et le théâtre de société au dix-huitième siècle 28
CHAP. III. — Les acteurs et les actrices de l'hôtel de Brancas. — Les comédies du comte de Forcalquier 43
CHAP. IV. — La société du Luxembourg. — Mme de Rochefort et le marquis de Mirabeau. — Une discussion métaphysique. — Une réception à l'Académie 76
CHAP. V. — Le cardinal de Bernis. — Le logement de Mme de Rochefort au palais du Luxembourg. — Ses lettres à l'exilé du Bignon 97
CHAP. VI. — Le duc de Nivernois, sa vie et ses ouvrages. — Instruction sur l'état de courtisan 113
CHAP. VII. — Mme de Rochefort et le duc de Nivernois. — Mme de Rochefort et la famille de son ami. 130
CHAP. VIII. — La comtesse de Rochefort et Mme de Pailly. — Les deux amis de Saint-Maur et les deux amis du Bignon 155

CHAP. IX. — Les soirées du Luxembourg. — Le second mariage et la mort de Mme de Rochefort 216
CHAP. X. — La vieillesse du duc de Nivernois 235
CHAP. XI. — La haute société, ses goûts, ses habitudes et ses mœurs au dix-huitième siècle 252
CHAP. XII. — Les mœurs, le mariage, la famille en France depuis la Révolution 272
DOCUMENTS INÉDITS. — Le Bel Esprit du temps 301
— Les Chevaliers de la Rose-Croix . . 333
— Pensées diverses, par la comtesse de Rochefort 355
— Journal de voyage du duc de Nivernois 363

FIN DE LA TABLE

CHATILLON-SUR-SEINE. — IMPRIMERIE E. CORNILLAC.

ERRATUM
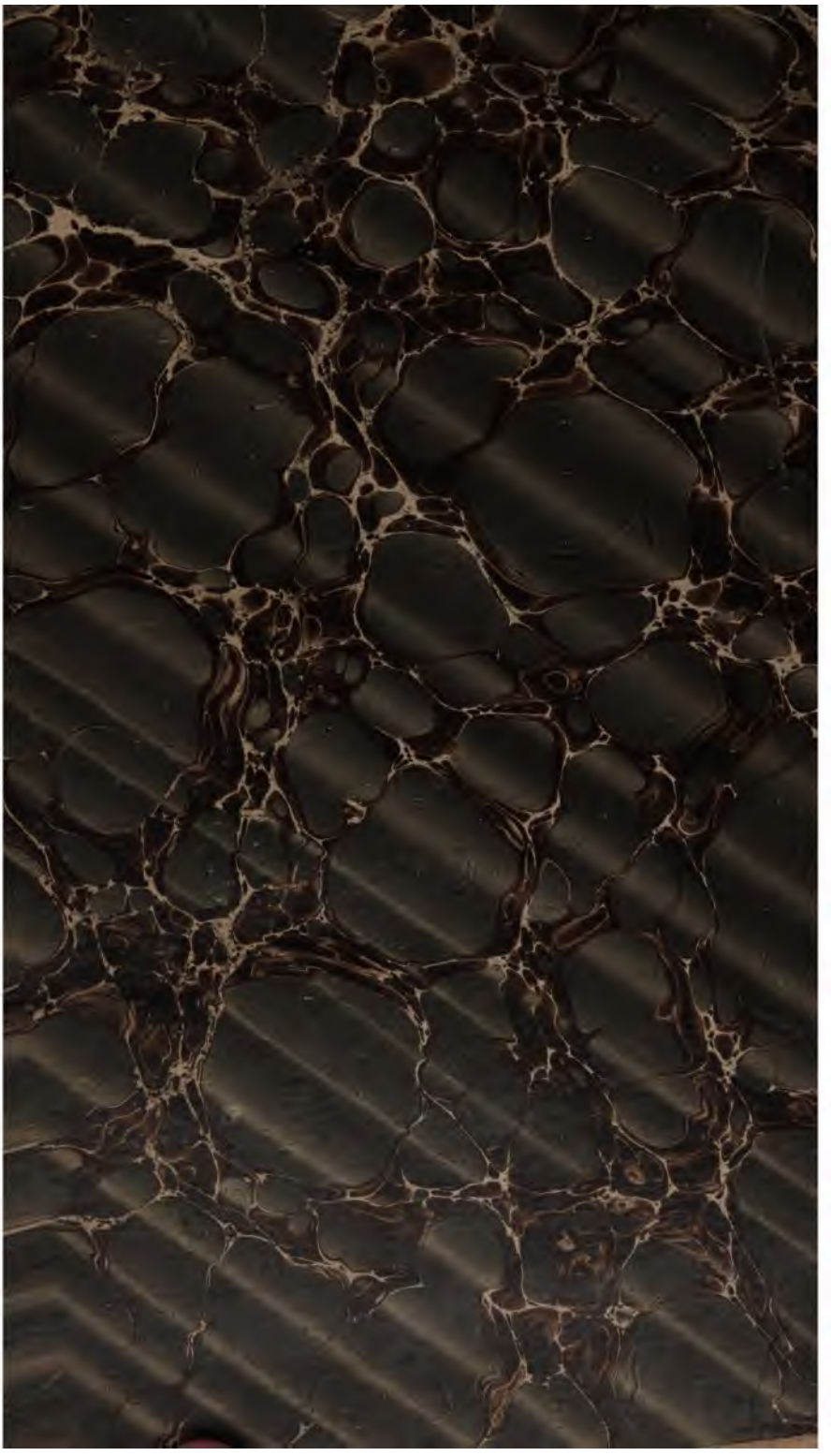
Page 315, ligne 24, au lieu de : *misérable,* lisez : *miséricorde.*